AVALON

2017

MANUEL DU PROPRIÉTAIRE

TOYOTA

Votre concessionnaire Toyota

Chez votre concessionnaire Toyota, vous bénéficierez de prestations d'entretien et d'assistance de qualité.
Si aucun concessionnaire Toyota n'est établi près de chez, appelez le numéro suivant:

■ PROPRIÉTAIRES RÉSIDANT AUX ÉTATS-UNIS

- Aux États-Unis (territoire continental) ou au Canada:
  Toyota Customer Experience Center
  1-800-331-4331 (appel gratuit)
- A Hawaï:
  Servco Automotive Customer Services
  1-888-272-5515 (appel gratuit)

■PROPRIÉTAIRES RÉSIDANT AU CANADA

- Au Canada ou aux États-Unis (territoire continental):
  Centre d'interaction avec la clientèle Toyota
  1-888-TOYOTA-8 ou 1-888-869-6828 (appel gratuit)

Pour de plus amples informations, consultez nos sites Internet.

- États-Unis (territoire continental): **www.toyota.com**
- Hawaï: **www.toyotahawaii.com**
- Canada: **www.toyota.ca**

©2016 TOYOTA MOTOR CORPORATION
Tous droits réservés. La présente publication ne peut être ni reproduite ni copiée, intégralement ou partiellement, sans le consentement écrit de Toyota Motor Corporation.

	Index illustré	Recherche par illustration
1	**Pour la sécurité**	Veillez à tous les lire
2	**Bloc d'instrumentation**	Comment lire les jauges et instruments, la panoplie de témoins et de témoins d'avertissement, etc.
3	**Fonctionnement de chaque composant**	Ouverture et fermeture des portes et des vitres, réglage avant la conduite, etc.
4	**Conduite**	Opérations et conseils nécessaires pour la conduite
5	**Caractéristiques intérieures**	Utilisation des équipements intérieurs, etc.
6	**Entretien et nettoyage**	Procédures de soin et d'entretien de votre véhicule
7	**En cas de problème**	Que faire en cas de dysfonctionnement ou d'urgence
8	**Caractéristiques du véhicule**	Spécifications du véhicule, fonctions personnalisables, etc.
	Index	Recherche par symptôme
		Recherche alphabétique

Pour votre information 8
Lecture de ce manuel 14
Comment rechercher 15
Index illustré..... 16

1 **Pour la sécurité**

1-1. Pour une utilisation en toute sécurité
Avant de prendre le volant 26
Pour une conduite en toute sécurité 28
Ceintures de sécurité 30
Coussins gonflables SRS..... 36
Système de classification de l'occupant du siège passager avant 49
Informations relatives à la sécurité des enfants..... 55
Sièges de sécurité enfant..... 56
Installation du siège de sécurité enfant 60
Précautions concernant les gaz d'échappement 70

1-2. Système antivol
Système d'antidémarrage 71
Alarme..... 73
Étiquettes de prévention contre le vol (États-Unis)..... 75

2 **Bloc d'instrumentation**

2. Combiné d'instruments
Témoins et témoins d'avertissement 78
Jauges et instruments 83
Écran multifonctionnel 87
Informations relatives à la consommation de carburant 95

3 **Fonctionnement de chaque composant**

3-1. Informations relatives aux clés
Clés 98

3-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes
Portes 104
Coffre.....111
Système d'accès et de démarrage mains libres.....117

3-3. Réglage des sièges
Sièges avant.....130
Mémorisation de la position de conduite 132
Appuie-têtes 138

3-4. Réglage du volant et des rétroviseurs
Volant 141
Rétroviseur intérieur 143
Rétroviseurs extérieurs.....145

3-5. Ouverture et fermeture des vitres et du toit ouvrant
Lève-vitres électriques 148
Toit ouvrant 151

4 **Conduite**

4-1. Avant de prendre le volant
Conduite du véhicule..... 156
Chargement et bagages 167
Limites de charge du véhicule..... 170
Conduite avec une caravane/remorque..... 171
Remorquage avec les 4 roues au sol 172

4-2. Procédures de conduite
Contact du moteur (allumage)..... 173
Transmission automatique 179
Levier de clignotants 185
Frein de stationnement 186

4-3. Utilisation des éclairages et des essuie-glaces
Commande de phares..... 187
Feux de route automatiques 190
Essuie-glaces et lave-vitre de pare-brise..... 195

4-4. Réapprovisionnement en carburant
Ouverture du bouchon du réservoir à carburant 202

4-5. Utilisation des systèmes de supports de conduite
Toyota Safety Sense P.....207
PCS (système de sécurité de pré-collision) 215
LDA (alerte de sortie de voie avec commande de direction).....231
Régulateur de vitesse actif.....245
Régulateur de vitesse.....260
BSM (surveillance de l'angle mort).....264
• La fonction de surveillance de l'angle mort.....267
• La fonction d'avertissement de trafic transversal arrière.....271
Commandes de sélection du mode de conduite.....274
Systèmes d'aide à la conduite.....276

4-6. Conseils de conduite
Conseils de conduite hivernale.....281

5 Caractéristiques intérieures

5-1. Utilisation du système de climatisation et de désembuage

Système de climatisation automatique 286

Sièges chauffants/ ventilateurs de sièges 296

5-2. Utilisation des éclairages intérieurs

Liste des éclairages intérieurs 299

- Commande principale d'éclairage individuel/ intérieur 300
- Éclairages individuels/ intérieurs 300
- Éclairages d'ambiance 301

5-3. Utilisation des rangements

Liste des rangements..... 302

- Boîte à gants..... 303
- Rangement de console 303
- Porte-gobelets 304
- Casiers auxiliaires..... 305

Équipements du coffre 310

5-4. Autres équipements intérieurs

Autres équipements intérieurs.....312

- Pare-soleil 312
- Miroirs de courtoisie 312
- Montre 313
- Affichage de la température extérieure 314
- Prises d'alimentation 315
- Accoudoir 317
- Pare-soleil arrière 318
- Extension de rangement de coffre 319
- Crochets à vêtements.....321
- Poignées de maintien.....321

Commande d'ouverture de porte de garage 322

Safety Connect.....330

Boussole.....337

6 Entretien et nettoyage

6-1. Entretien et soin

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule 342

Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule 347

6-2. Entretien

Prescriptions d'entretien 351

Entretien général 354

Programmes d'entretien et de contrôle antipollution (I/M) 358

6-3. Entretien à faire soi-même

Précautions concernant l'entretien à faire soi-même 359

Capot 362

Positionnement du cric 363

Compartiment moteur 364

Pneus 377

Pression de gonflage des pneus 390

Roues 394

Filtre de climatisation 397

Pile de la clé électronique 399

Vérification et remplacement des fusibles 401

Ampoules 404

7 En cas de problème

7-1. Informations à connaître

Feux de détresse 418

Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence 419

7-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si votre véhicule doit être remorqué 420

Si vous suspectez un problème 424

Système d'arrêt de la pompe à carburant 425

Si un témoin d'avertissement s'allume ou qu'un avertisseur sonore se déclenche 426

Si un message d'avertissement s'affiche 437

En cas de crevaison 438

Si le moteur ne démarre pas 449

Si la clé électronique ne fonctionne pas correctement 451

Si la batterie du véhicule est déchargée 454

Si votre véhicule surchauffe 458

Si le véhicule est bloqué 461

8 Caractéristiques du véhicule

8-1. Spécifications
Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.) 464
Informations relatives au carburant 473
Informations relatives aux pneus 476
8-2. Personnalisation
Fonctions personnalisables 490
8-3. Systèmes à initialiser
Systèmes à initialiser 499

Index

Que faire si... (Résolution des problèmes) 502
Index alphabétique 506

Pour les véhicules équipés d'un système audio/de navigation, reportez-vous au "SYSTÈME DE NAVIGATION ET DE MULTIMÉDIA MANUEL DU PROPRIÉTAIRE" pour toute information relative au système audio/de navigation.

Pour votre information

Manuel du propriétaire principal

Veuillez noter que le présent manuel concerne tous les modèles et présente tous les équipements, y compris optionnels. Ainsi, vous pouvez trouver des explications concernant un équipement qui n'est pas monté sur votre véhicule.

Toutes les spécifications figurant dans ce manuel sont à jour au moment de l'impression. Toutefois, compte tenu de la politique d'amélioration permanente des produits que suit Toyota nous nous réservons le droit de procéder à des modifications, à tout moment et sans préavis.

Selon les spécifications, le véhicule figurant sur les illustrations peut différer du vôtre en termes de couleur et d'équipements.

Bruit sous le véhicule après l'arrêt du moteur

Cinq heures environ après l'arrêt du moteur, un bruit peut être perceptible pendant plusieurs minutes sous le véhicule. Ce bruit provient d'un système chargé de vérifier l'absence de fuites de carburant par évaporation et n'indique pas de dysfonctionnement.

Accessoires, pièces détachées et modification de votre Toyota

Il existe actuellement sur le marché de nombreuses pièces détachées et accessoires qui ne sont pas d'origine Toyota. Nous vous rappelons que Toyota ne garantit pas ces produits et que Toyota décline toute responsabilité quant à leurs performances, leur réparation ou leur remplacement, et quant à tout dommage qu'ils seraient susceptibles de provoquer ou encore aux effets négatifs qu'ils pourraient avoir sur votre véhicule Toyota.

Ne modifiez pas ce véhicule en utilisant des produits qui ne sont pas d'origine Toyota. Toute modification effectuée à partir de produits qui ne sont pas d'origine Toyota risquerait d'affecter les performances du véhicule, sa sécurité ou sa longévité et serait susceptible de contrevenir à la réglementation. En outre, les dommages ou les problèmes de performance découlant d'une telle modification risquent de ne pas être couverts par la garantie.

Installation d'un système radio émetteur/récepteur mobile

L'installation d'un système radio émetteur/récepteur mobile dans votre véhicule risque d'affecter les systèmes électroniques tels que:

- Système d'injection multipoints de carburant/système d'injection multipoints séquentielle de carburant
- Système de régulateur de vitesse actif (sur modèles équipés)
- Système de régulateur de vitesse (sur modèles équipés)
- Système de freinage antiblocage
- Système de coussins gonflables SRS
- Système de prétensionneurs de ceintures de sécurité

Veillez à vous assurer des précautions à prendre ou des instructions à respecter pour l'installation d'un système radio émetteur/récepteur mobile auprès de votre concessionnaire Toyota.

Enregistrements des données du véhicule

Votre Toyota est équipée de plusieurs calculateurs sophistiqués qui enregistrent certaines données telles que:

- Régime moteur
- État de l'accélérateur
- État du frein
- Vitesse du véhicule
- Position du levier de vitesses

Les données enregistrées varient selon la classe du véhicule et les options dont il est équipé. Ces calculateurs n'enregistrent pas les conversations ou les sons, et enregistrent uniquement les images à l'extérieur du véhicule dans certaines situations.

● Transmission des données

Votre véhicule peut transmettre les données enregistrées dans ces calculateurs à Toyota sans notification.

● Utilisation des données

Toyota peut utiliser les données enregistrées dans ces calculateurs pour diagnostiquer les dysfonctionnements, faire de la recherche-développement et améliorer la qualité de ses produits.

Toyota ne divulguera aucune donnée enregistrée à une tierce partie, sauf:

- Avec le consentement du propriétaire du véhicule ou de son locataire, si le véhicule est loué
- En réponse à une requête officielle de la police, d'un tribunal ou d'un organisme public
- Pour l'utilisation par Toyota dans un procès
- À des fins de recherche lorsque les données ne sont pas liées à un véhicule ou un propriétaire de véhicule en particulier

- Utilisation des données collectées via Safety Connect (États-Unis, territoire continental uniquement)
  Si votre Toyota est équipée de Safety Connect et si vous êtes abonné à ces services, veuillez vous reporter au contrat d'abonnement aux services télématiques Safety Connect pour tout complément d'informations sur les données collectées et l'utilisation qui en est faite.
- Pour en savoir plus sur les données du véhicule recueillies, utilisées et partagées par Toyota, veuillez consulter le site www.toyota.com/privacyvts/.

Enregistreur de bord

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de bord (EDR). Un EDR sert avant tout à enregistrer, dans certaines situations d'accident ou de quasi-accident, comme le déploiement d'un coussin gonflable ou le choc avec un obstacle sur la route, des données qui permettront de comprendre comment les systèmes du véhicule se sont comportés. L'EDR est conçu pour enregistrer les données en rapport avec la dynamique du véhicule et ses systèmes de sécurité pendant une courte période de temps, en général 30 secondes ou moins.

L'EDR de ce véhicule est conçu pour enregistrer des données telles que:

- La manière dont divers systèmes de votre véhicule fonctionnaient;
- Si les ceintures de sécurité conducteur et passager étaient attachées ou non;
- De combien le conducteur enfonçait (le cas échéant) la pédale d'accélérateur et/ou de frein; et,
- La vitesse à laquelle le véhicule roulait.

Ces données peuvent permettre de mieux comprendre les circonstances dans lesquelles les accidents et les blessures surviennent.

REMARQUE: Les données de l'EDR ne sont enregistrées par votre véhicule que dans les seuls cas où survient une situation d'accident non négligeable; l'EDR n'enregistre aucune donnée dans les conditions normales de conduite, et jamais aucune donnée personnelle (comme le nom, le sexe, l'âge et le lieu de l'accident). Toutefois, des tiers, tels que les forces de l'ordre, pourraient combiner les données de l'EDR avec les données d'identification personnelle obtenues systématiquement dans le cadre d'une enquête menée en cas d'accident.

Il est nécessaire de disposer d'un équipement spécial et d'un accès au véhicule ou à l'EDR pour lire les données enregistrées par l'EDR. En plus du fabricant du véhicule, d'autres parties, telles que les forces de l'ordre, possédant un équipement spécial, peuvent lire les informations si elles ont accès au véhicule ou à l'EDR.

● Divulgation des données de l'EDR

Toyota ne divulguera aucune donnée enregistrée dans un EDR à une tierce partie sauf lorsque:

- Le propriétaire du véhicule a donné son accord en ce sens (ou le locataire s'il s'agit d'un véhicule loué)
- En réponse à une requête officielle de la police, d'un tribunal ou d'un organisme public
- Pour l'utilisation par Toyota dans un procès

Cependant, si nécessaire, Toyota peut:

- Utiliser ces données à des fins de recherche sur les performances de sécurité du véhicule
- Divulguer les données à une tierce partie à des fins de recherche, sans divulguer d'informations à propos du véhicule ou du propriétaire du véhicule en particulier

Mise au rebut de votre Toyota

Les dispositifs de coussins gonflables et de prétensionneurs de ceintures de sécurité SRS de votre Toyota contiennent des produits chimiques explosifs. Si le véhicule est mis au rebut avec les coussins gonflables et les prétensionneurs de ceintures de sécurité en l'état, cela risque de provoquer un accident comme par exemple un incendie. Veillez à faire démonter et éliminer les systèmes de coussins gonflables et de prétensionneurs de ceintures de sécurité SRS par le personnel qualifié d'un atelier d'entretien ou par votre concessionnaire Toyota avant de mettre votre véhicule au rebut.

Matériau composé de perchlorate

Cela peut impliquer une manipulation particulière, consultez le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.

Votre véhicule comprend des composants susceptibles de contenir du perchlorate. Ces composants peuvent comprendre les coussins gonflables, les prétensionneurs de ceintures de sécurité et les piles pour la télécommande du verrouillage centralisé.

⚠ AVERTISSEMENT

Précautions générales de conduite

Conduite sous l'emprise de l'alcool, de stupéfiants ou de médicaments: Ne conduisez jamais votre véhicule lorsque vous êtes sous l'emprise de l'alcool, de stupéfiants ou de médicaments altérant vos capacités à utiliser votre véhicule. L'alcool et certains stupéfiants et médicaments ont pour effet d'allonger le temps de réaction, d'altérer le jugement et de réduire la coordination, ce qui peut causer un accident pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

Conduite défensive: Conduisez toujours de manière défensive. Anticipez les erreurs que les autres conducteurs et les piétons pourraient commettre et soyez prêt à éviter un accident.

Inattention du conducteur: Consacrez toujours toute votre attention à la conduite. Tout ce qui est susceptible de distraire le conducteur, comme d'effectuer des réglages, d'utiliser un téléphone mobile ou de lire, peut entraîner une collision dans laquelle vous, les occupants du véhicule et d'autres personnes risquez d'être blessés gravement ou tués.

Précautions générales concernant la sécurité des enfants

Ne laissez jamais d'enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule et ne leur confiez jamais la clé.

Les enfants risquent de démarrer le véhicule ou d'enclencher le point mort. Le danger existe également que les enfants se blessent en jouant avec les vitres, le toit ouvrant ou d'autres équipements du véhicule. En outre, des chaleurs extrêmes ou des températures extrêmement froides dans l'habitacle peuvent être mortelles pour les enfants.

Lecture de ce manuel

AVERTISSEMENT:
Explique quelque chose qui, en cas de non-respect, peut provoquer des blessures graves voire la mort.

NOTE:
Explique quelque chose qui, en cas de non-respect, peut provoquer des dommages ou des dysfonctionnements du véhicule ou de son équipement.

1 2 3 ··· Indique les procédures de réalisation ou d'intervention. Suivez les étapes dans l'ordre numérique.

Indique l'action (appuyer, tourner, etc.) à effectuer pour actionner les commandes et autres dispositifs.

Indique le résultat d'une opération (comme l'ouverture d'un couvercle).

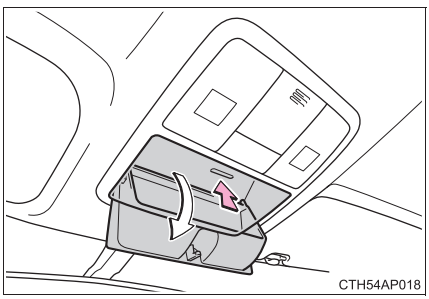
CTH54AP018

Renseigne sur le composant ou la position qui fait l'objet de l'explication.

Signifie “Ne ... pas”, “Ne faites pas ceci” ou “Évitez que ceci ne se produise”.

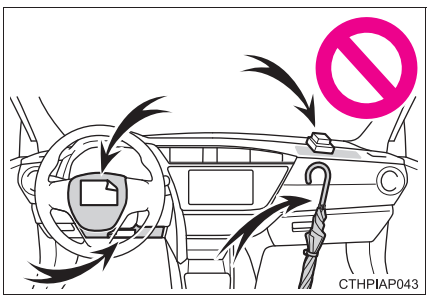
CTHPIAP043

Comment rechercher

■ Recherche par nom

• Index alphabétique.....P. 506

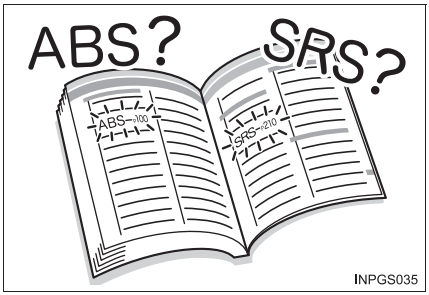

■ Recherche par position d'installation

• Index illustré.....P. 16

■ Recherche par symptôme ou son

• Que faire si... (Résolution des problèmes).....P. 502

■ Recherche par titre

• Table des matières.....P. 2

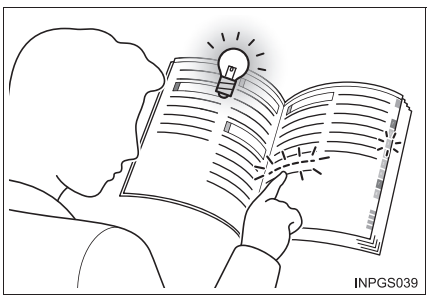

Index illustré

Extérieur

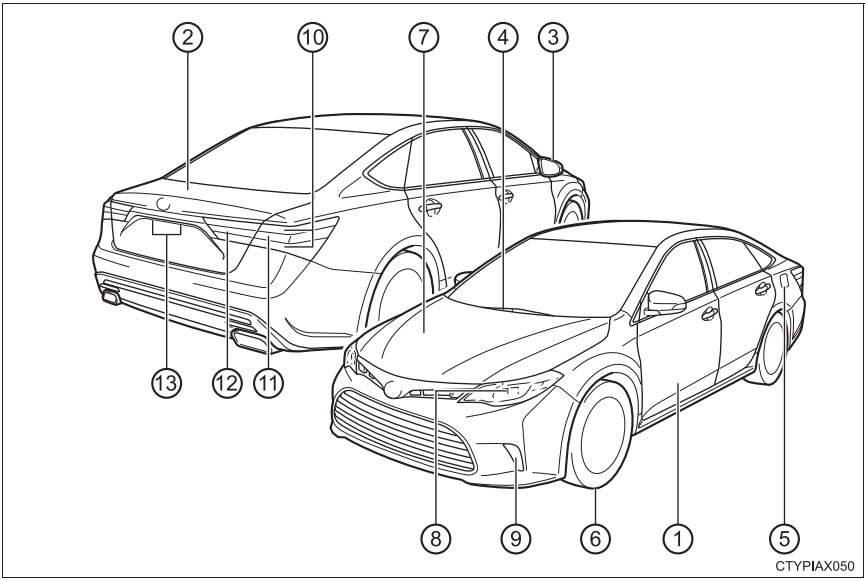

① **Portes . . . . . P. 104**
Verrouillage/déverrouillage . . . . . P. 104
Ouverture/fermeture des vitres de porte . . . . . P. 148
Verrouillage/déverrouillage en utilisant la clé mécanique . . . . P. 451
Témoins d'avertissement/messages d'avertissement . . . P. 429, 437

② **Coffre . . . . . P. 111**
Ouverture depuis l'intérieur . . . . . P. 111
Ouverture depuis l'extérieur. . . . . P. 98, 111
Témoins d'avertissement/messages d'avertissement . . . P. 429, 437

③ **Rétroviseurs extérieurs. . . . . P. 145**
Réglage de l'angle du rétroviseur . . . . . P. 145
Rabattement des rétroviseurs . . . . . P. 145
Mémorisation de la position de conduite . . . . . P. 132
Désembuage des rétroviseurs. . . . . P. 290

④ **Essuie-glaces de pare-brise . . . . . P. 195**
Précautions relatives à la période hivernale . . . . . P. 281
Précautions relatives aux stations de lavage. . . . . P. 344

⑤ **Trappe à carburant . . . . . P. 202**
Méthode de réapprovisionnement en carburant . . . . . P. 202
Type de carburant/contenance du réservoir de carburant . . . . P. 466

⑥ **Pneus . . . . . P. 377**
Taille/pression de gonflage de pneu . . . . . P. 471
Pneus hiver/chaînes à neige . . . . . P. 281
Vérification/permutation/système d'avertissement de pression des pneus. . . . . P. 377
Faire face à une crevaison . . . . . P. 438

⑦ **Capot. . . . . P. 362**
Ouverture. . . . . P. 362
Huile moteur . . . . . P. 466
Faire face à une surchauffe . . . . . P. 458

Ampoules des éclairages extérieurs pour la conduite
(Méthode de remplacement: P. 404, Puissance en watts: P. 472)

⑧ **Phares/feux de gabarit/éclairages de jour. . . . . P. 187**

⑨ **Clignotant avant/feux de stationnement . . . . . P. 185**

⑩ **Feux de stop/arrière . . . . . P. 187**

⑪ **Clignotants arrière. . . . . P. 185**

⑫ **Feux de recul**
Passage du levier de vitesses sur R . . . . . P. 179

⑬ **Éclairages de plaque d'immatriculation . . . . . P. 187**

Tableau de bord

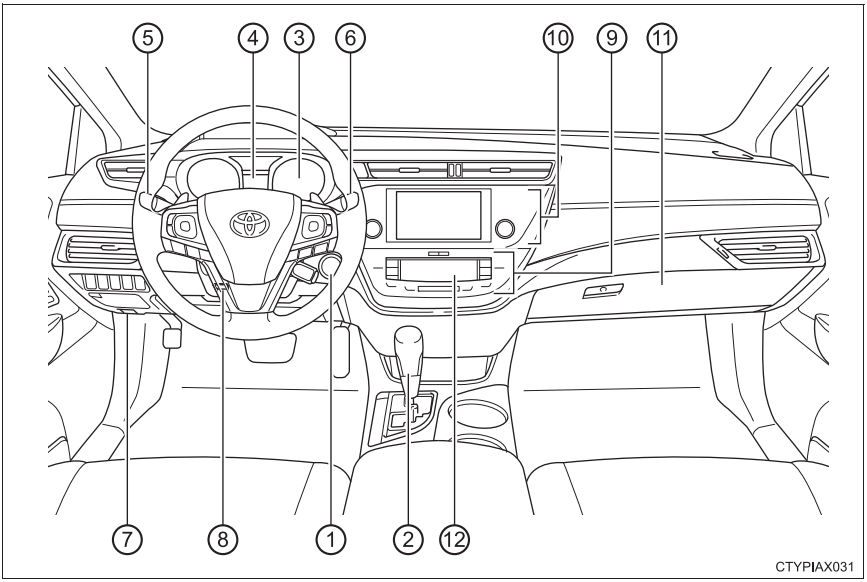

① **Contact du moteur . . . . . P. 173**
Démarrage du moteur/changement des modes . . . . . P. 173
Arrêt d'urgence du moteur . . . . . P. 419
Lorsque le moteur ne démarre pas . . . . . P. 449

② **Levier de vitesses . . . . . P. 179**
Changement de la position du levier de vitesses . . . . . P. 179
Lorsque le levier de vitesses ne peut pas être déplacé . . . . . P. 183

③ **Instruments . . . . . P. 83**
Lecture des instruments/réglage de l'éclairage du tableau de bord . . . . . P. 83
Témoins d'avertissement/témoins indicateurs . . . . . P. 78
Lorsque les témoins d'avertissement s'allument . . . . . P. 426

④ **Écran multifonctionnel . . . . . P. 86**
Affichage . . . . . P. 86
Lorsque les messages d'avertissement s'affichent . . . . . P. 437

⑤ **Levier de clignotants . . . . . P. 185**
Commande de phares . . . . . P. 187
Phares/feux de stationnement/feux arrière/éclairages de jour . . . . . P. 187

⑥ **Commande d'essuie-glace et de lave-vitre de pare-brise . . . . . P. 195**
Utilisation . . . . . P. 195
Appoint en liquide de lave-vitre . . . . . P. 376

⑦ **Levier de déverrouillage du capot . . . . . P. 362**

⑧ **Levier de déverrouillage de la colonne de direction inclinable et télescopique . . . . . P. 141**

⑨ **Système de climatisation . . . . . P. 286**
Utilisation . . . . . P. 286
Désembuage de la lunette arrière . . . . . P. 290

⑩ **Système audio/de navigation***

⑪ **Boîte à gants . . . . . P. 303**

⑫ **Montre . . . . . P. 313**

*: Reportez-vous au “SYSTÈME DE NAVIGATION ET DE MULTIMÉDIA MANUEL DU PROPRIÉTAIRE”.

Commandes

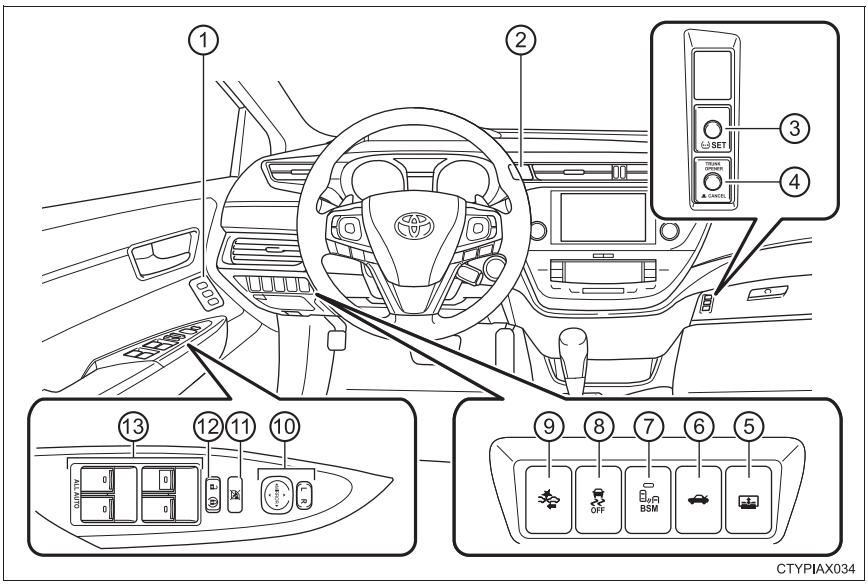

① Commandes de mémorisation de la position de conduite*1 . . . . . P. 132

② Commande de feux de détresse. . . . . P. 418

③ Commande de réinitialisation du système d'avertissement de pression des pneus . . . . . P. 380

④ Commande principale d'ouverture de coffre . . . . . P. 112

⑤ Commande de pare-soleil arrière*1 . . . . . P. 318

⑥ Mécanisme d'ouverture du coffre . . . . . P. 111

⑦ Commande principale du BSM (surveillance de l'angle mort)*1 . . . . . P. 264

⑧ Commande VSC OFF. . . . . P. 277

⑨ Commande PCS (système de sécurité de pré-collision)*1 . . . . . P. 215

⑩ Commandes de rétroviseurs extérieurs . . . . . P. 145

⑪ Commande de verrouillage des vitres. . . . . P. 148

⑫ Commandes de verrouillage des portes . . . . . P. 106

⑬ Commandes de lève-vitres électriques . . . . . P. 148

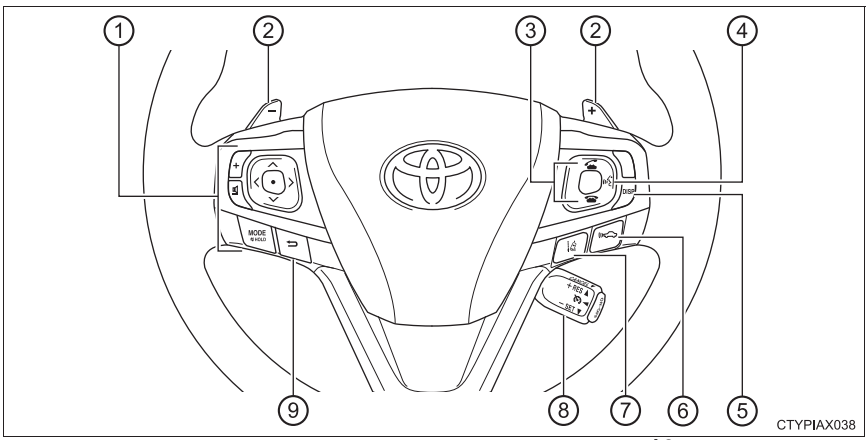

1. **Commandes de télécommande du système audio*2**
2. **Palettes de changement de vitesses . . . . . P. 180**
3. **Commandes de téléphone*2**
4. **Commande d'activation vocale*2**
5. **Bouton “DISP” . . . . . P. 87**
6. **Bouton de distance entre véhicules*1 . . . . . P. 252**
7. **Commande LDA (alerte de sortie de voie avec commande de direction)*1 . . . . . P. 231**
8. **Commande de régulateur de vitesse**
   Commande de régulateur de vitesse*1 . . . . . P. 260
   Régulateur de vitesse actif*1 . . . . . P. 245
9. **Commande de retour*2**

*1: Sur modèles équipés

*2: Reportez-vous au “SYSTÈME DE NAVIGATION ET DE MULTIMÉDIA MANUEL DU PROPRIÉTAIRE”.

Intérieur

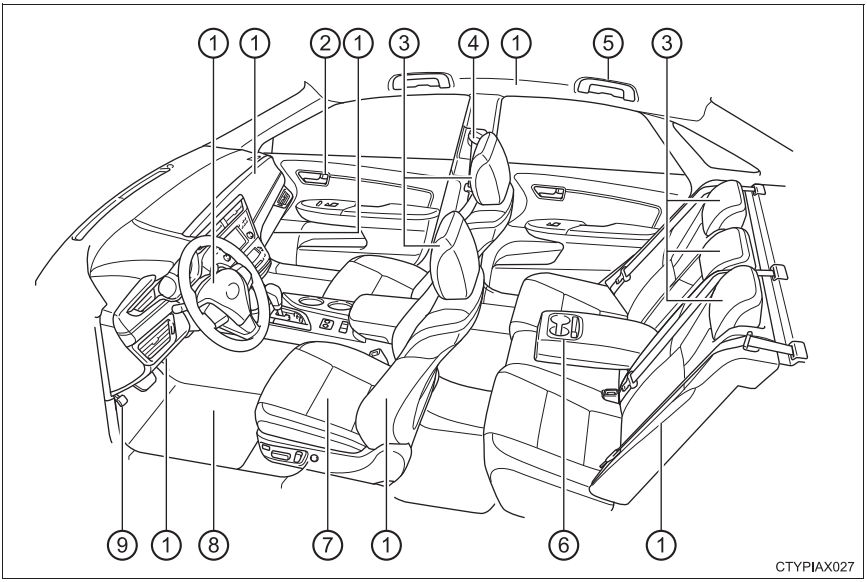

① **Coussins gonflables SRS . . . . . P. 36**

② **Boutons de verrouillage intérieurs . . . . . P. 106**

③ **Appuie-têtes . . . . . P. 138**

④ **Ceintures de sécurité . . . . . P. 30**

⑤ **Poignées de maintien . . . . . P. 321**

⑥ **Accoudoir . . . . . P. 317**
Porte-gobelets . . . . . P. 304
Prise d'alimentation*1 . . . . . P. 315

⑦ **Sièges avant . . . . . P. 130**

⑧ **Tapis de sol . . . . . P. 26**

⑨ **Frein de stationnement . . . . . P. 186**
Appliquer/relâcher . . . . . P. 186
Précautions relatives à la période hivernale . . . . . P. 282
Témoin d'avertissement/avertisseur sonore . . . . . P. 426

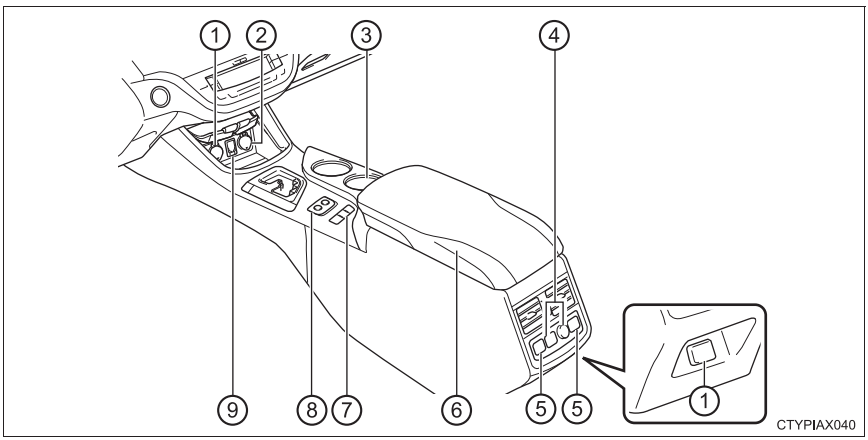

① **Prises d'alimentation** . . . . . **P. 315**

② **Prise d'alimentation*1** . . . . . **P. 315**

Commande de chargeur sans fil*1 . . . . . **P. 307**

③ **Porte-gobelets** . . . . . **P. 304**

④ **Commandes de climatisation*1** . . . . . **P. 286**

⑤ **Commandes de siège chauffant arrière*1** . . . . . **P. 296**

⑥ **Rangement de console** . . . . . **P. 303**

⑦ **Commandes de sélection du mode de conduite** . . . . . **P. 274**

⑧ **Commandes de sièges chauffants/ventilés*1** . . . . . **P. 296**

⑨ **Port USB/AUX*2**

*1: Sur modèles équipés

*2: Reportez-vous au "SYSTÈME DE NAVIGATION ET DE MULTIMÉDIA MANUEL DU PROPRIÉTAIRE".

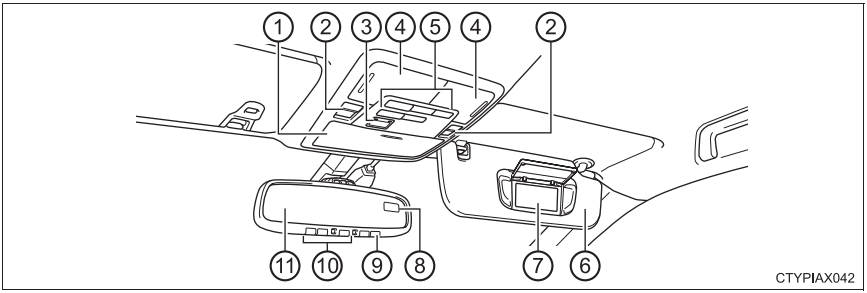

① **Casier auxiliaire . . . . . P. 305**
② **Commandes de toit ouvrant*1 . . . . . P. 151**
③ **Bouton “SOS”*1 . . . . . P. 330**
④ **Éclairages intérieurs/éclairages individuels*2 . . . . . P. 300**
⑤ **Commande d'éclairage intérieur/ des éclairages d'ambiance*1 . . . . . P. 300**
⑥ **Pare-soleil. . . . . P. 312**
⑦ **Miroirs de courtoisie . . . . . P. 312**
⑧ **Affichage de la boussole*1 . . . . . P. 337**
⑨ **Commande de boussole*1 . . . . . P. 337**
⑩ **Commandes d'ouverture de porte de garage*1 . . . . . P. 322**
⑪ **Rétroviseur intérieur . . . . . P. 143**

*1: Sur modèles équipés

*2: L'illustration représente l'avant, mais ils sont également équipés à l'arrière.

Pour la sécurité 1

1-1. Pour une utilisation en toute sécurité

Avant de prendre le volant 26
Pour une conduite en toute sécurité 28
Ceintures de sécurité 30
Coussins gonflables SRS 36
Système de classification de l'occupant du siège passager avant 49
Informations relatives à la sécurité des enfants 55
Sièges de sécurité enfant 56
Installation du siège de sécurité enfant 60
Précautions concernant les gaz d'échappement 70

1-2. Système antivol

Système d'antidémarrage 71
Alarme 73
Étiquettes de prévention contre le vol (États-Unis) 75

Avant de prendre le volant

Tapis de sol

Utilisez uniquement les tapis de sol ayant été spécialement conçus pour les véhicules des mêmes modèle et millésime que votre véhicule. Fixez-les solidement sur le tapis.

1 Insérez les crochets de fixation (clips) dans les anneaux du tapis de sol.

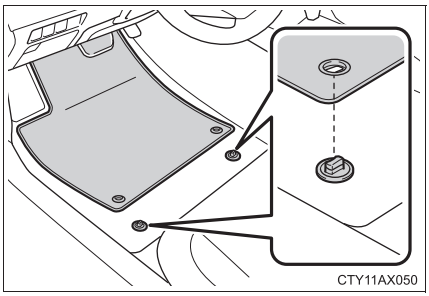
CTY11AX050

2 Tournez le bouton supérieur de chaque crochet de fixation (clip) pour bien positionner les tapis de sol.

*: Alignez toujours les repères △.

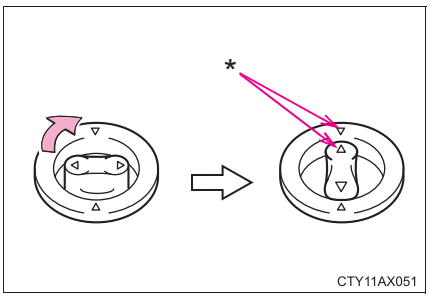

CTY11AX051

La forme des crochets de fixation (clips) peut différer de celle indiquée sur l'illustration.

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, le tapis de sol du conducteur peut glisser, et ainsi gêner l'actionnement des pédales pendant la conduite. Une vitesse élevée inattendue pourrait en résulter, ou une difficulté à arrêter le véhicule. Cela pourrait provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lors de l'installation du tapis de sol du conducteur

- N'utilisez pas de tapis de sol conçus pour d'autres modèles ou des véhicules d'un millésime différent, même si ce sont des tapis de sol Toyota d'origine.
- Utilisez uniquement des tapis de sol conçus pour le siège conducteur.
- Fixez toujours le tapis de sol solidement avec les crochets de fixation (clips) fournis.
- N'utilisez pas deux ou plusieurs tapis de sol les uns sur les autres.
- Ne placez pas le tapis de sol avec sa face inférieure tournée vers le haut ou à l'envers.

■ Avant de prendre le volant

- Vérifiez que le tapis de sol est solidement fixé à la bonne place, avec tous les crochets de fixation (clips) fournis. Prenez particulièrement soin de procéder à cette vérification après le nettoyage du plancher.
- Moteur arrêté et levier de vitesses sur P, enfoncez chaque pédale jusqu'au plancher pour vérifier que leur mouvement n'est pas gêné par le tapis de sol.

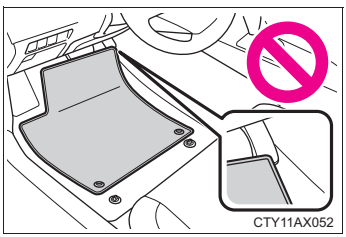

Pour une conduite en toute sécurité

Pour une conduite en toute sécurité, ajustez le siège et les rétroviseurs à la position appropriée avant de conduire.

Position de conduite correcte

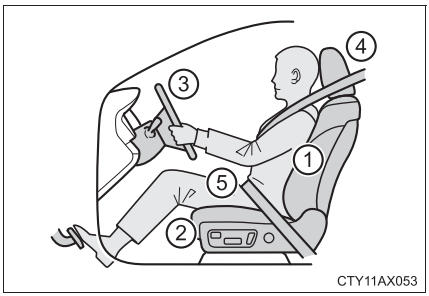

① Ajustez l'angle du dossier de siège afin que vous soyez assis bien droit et que vous n'ayez pas à vous pencher en avant pour manœuvrer. (→P. 130)

② Ajustez le siège de manière à ce que vous puissiez appuyer sur les pédales au maximum et que vos bras soient légèrement pliés au niveau du coude lorsque vous tenez le volant. (→P. 130)

③ Ajustez les positions de l'inclinaison et du réglage télescopique du volant de sorte que le coussin gonflable soit en face de votre poitrine. (→P. 141)

④ Verrouillez l'appuie-tête dans la position où sa ligne médiane est alignée sur le haut de vos oreilles. (→P. 138)

⑤ Attachez correctement votre ceinture de sécurité. (→P. 30)

Utilisation correcte des ceintures de sécurité

Assurez-vous avant de prendre le volant que tous les occupants ont attaché leur ceinture de sécurité. (→P. 30)

Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à l'enfant, jusqu'à ce que l'enfant soit suffisamment grand pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule. (→P. 56)

Réglage des rétroviseurs

Veillez à ce que vous puissiez voir clairement vers l'arrière en ajustant correctement les rétroviseurs intérieur et extérieurs. (→P. 143, 145)

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne réglez pas la position du siège conducteur pendant la conduite.
  Cela pourrait faire perdre le contrôle du véhicule au conducteur.
- Ne placez pas de coussin entre le conducteur ou le passager et le dossier de siège.
  Un coussin pourrait empêcher d'obtenir une posture correcte et réduire l'efficacité de la ceinture de sécurité et de l'appuie-tête.
- Ne placez rien sous les sièges avant.
  Des objets placés sous les sièges avant peuvent se retrouver coincés dans les voies du siège et empêcher le siège de rester en place. Cela pourrait mener à un accident et le mécanisme d'ajustement pourrait également être détérioré.
- Respectez toujours la limite de vitesse légale lorsque vous roulez sur la voie publique.
- Lors de la conduite sur de longues distances, prenez des pauses régulières avant que vous ne commenciez à ressentir la fatigue.
  De plus, si vous ressentez de la fatigue ou si vous êtes pris de somnolence au volant, ne vous forcez pas à continuer de conduire et faites une pause immédiatement.

Ceintures de sécurité

Assurez-vous avant de prendre le volant que tous les occupants ont attaché leur ceinture de sécurité.

Utilisation correcte des ceintures de sécurité

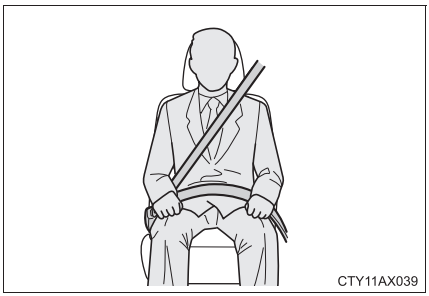

- Déroulez la sangle diagonale de telle sorte qu'elle passe bien sur l'épaule, sans pour autant être en contact avec le cou ou glisser de l'épaule.
- Placez la sangle abdominale le plus bas possible sur les hanches.
- Réglez la position du dossier de siège. Asseyez-vous le dos droit et calez-vous bien dans le siège.
- Ne vrillez pas la ceinture de sécurité.

Attacher et détacher la ceinture de sécurité

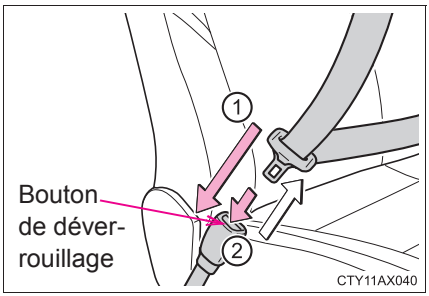

① Pour attacher la ceinture de sécurité, insérez le pêne dans la boucle jusqu'à ce que vous perceviez un déclic.

② Pour relâcher la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton de déverrouillage.

Réglage de la hauteur d'ancrage d'épaule de ceinture de sécurité (sièges avant)

① Poussez l'ancrage d'épaule de la ceinture de sécurité vers le bas tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage.

② Poussez l'ancrage d'épaule de la ceinture de sécurité vers le haut.

Montez ou descendez le dispositif de réglage de la hauteur selon vos besoins, jusqu'à ce que vous perceviez un déclic.

Prétensionneurs de ceintures de sécurité (sièges avant)

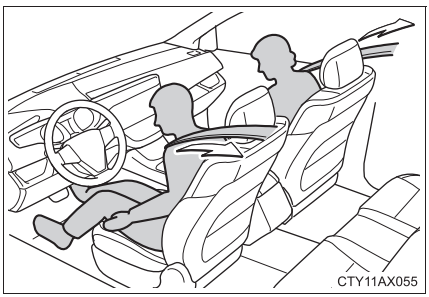

Les prétensionneurs de ceintures de sécurité contribuent à retenir rapidement les occupants en rétractant les ceintures de sécurité lorsque le véhicule est soumis à certains types de collision frontale ou latérale grave ou en cas de tonneau.

Les prétensionneurs ne se déclenchent pas en cas d'impact frontal mineur, d'impact latéral mineur ou d'impact arrière.

■ **Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage d'urgence (ELR)**

En cas de choc ou d'arrêt brusque, l'enrouleur bloque la ceinture. Elle peut également se bloquer si vous vous penchez trop rapidement en avant. Un mouvement lent et fluide permet à la ceinture de se dérouler et de ne pas gêner vos mouvements.

■ **Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage automatique (ALR)**

Lorsque la sangle diagonale d'un passager est complètement déroulée, puis enroulée même légèrement, la ceinture se bloque dans cette position et ne peut plus être déroulée. Cette fonction permet d'arrimer solidement le siège de sécurité enfant (CRS). Pour débloquer à nouveau la ceinture, laissez-la s'enrouler entièrement, puis tirez à nouveau dessus. (→P. 60)

■ **Utilisation de la ceinture de sécurité par les enfants**

Les ceintures de sécurité de votre véhicule ont été conçues principalement pour les personnes de taille adulte.

- Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à l'enfant, jusqu'à ce que l'enfant soit suffisamment grand pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule. (→P. 56)
- Lorsque l'enfant est suffisamment grand pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule, suivez les instructions concernant l'utilisation de la ceinture de sécurité. (→P. 30)

■ **Remplacement de la ceinture après activation du prétensionneur**

Si le véhicule est impliqué dans des collisions multiples, le prétensionneur s'active uniquement lors de la première collision, mais il ne s'active pas lors des collisions suivantes.

■ **Rallonge de ceinture de sécurité**

Si les ceintures de sécurité ne peuvent pas être attachées correctement parce qu'elles ne sont pas assez longues, vous pouvez obtenir gratuitement une rallonge de ceinture de sécurité personnalisée auprès de votre concessionnaire Toyota.

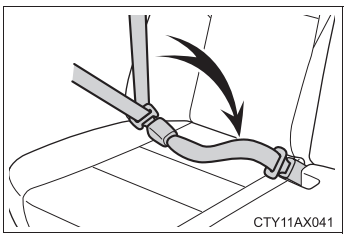

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes afin de réduire le risque de blessure dans le cas d'un freinage brusque, d'embardée ou d'un accident.
Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Port de la ceinture de sécurité

- Veillez à ce que tous les passagers portent leur ceinture de sécurité.
- Attachez toujours votre ceinture de sécurité correctement.
- Chaque ceinture de sécurité ne doit être utilisée que par une seule personne. N'utilisez pas une seule ceinture de sécurité pour attacher plus d'une personne à la fois, même s'il s'agit d'enfants.
- Toyota recommande que les enfants soient assis sur les sièges arrière et qu'ils portent toujours une ceinture de sécurité et/ou qu'ils soient assis dans un siège de sécurité enfant adapté.
- Pour trouver une position assise adéquate, n'inclinez pas le siège plus que nécessaire. Les ceintures de sécurité offrent une protection plus efficace lorsque les occupants sont assis avec le dos droit, bien en appui contre les sièges.
- Ne passez pas la sangle diagonale sous votre bras.
- Portez toujours votre ceinture de sécurité bas sur vos hanches et bien ajustée.

■ Femmes enceintes

Demandez un avis médical et portez la ceinture de sécurité de la manière appropriée. (→P. 30)

Les femmes enceintes doivent placer la sangle abdominale le plus bas possible sur les hanches, de la même manière que les autres occupants, en allongeant complètement la sangle diagonale au-dessus de l'épaule et en évitant que la ceinture ne soit en contact avec la zone arrondie du ventre.

Si la ceinture de sécurité n'est pas portée correctement, tout freinage brusque ou collision risque d'entraîner des blessures graves, voire mortelles, non seulement pour la femme enceinte, mais aussi pour le fœtus.

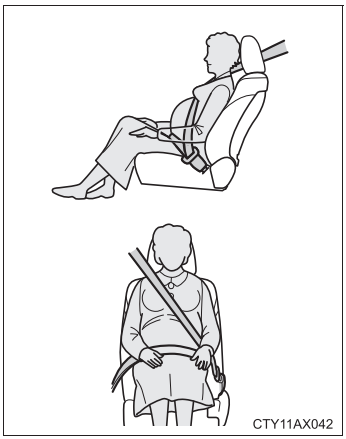
CTY11AX042

⚠ AVERTISSEMENT

■ Personnes malades

Demandez un avis médical et portez la ceinture de sécurité de la manière appropriée. (→P. 30)

■ Lorsque des enfants se trouvent à bord du véhicule

Ne laissez pas les enfants jouer avec les ceintures de sécurité. Si la ceinture de sécurité s'enroule autour du cou de l'enfant, elle risque de provoquer un étranglement ou d'autres blessures graves pouvant entraîner la mort.

Si cela se produit et que la boucle ne peut pas être détachée, des ciseaux doivent être utilisés pour couper la ceinture.

■ Prétensionneurs de ceintures de sécurité (sièges avant)

- Ne placez rien sur le siège du passager avant, comme un coussin par exemple. Cela a pour conséquence de répartir le poids du passager sur toute la surface du siège, ce qui empêche le capteur de détecter correctement le poids du passager. Il en résulte que le prétensionneur de la ceinture de sécurité du passager avant risque de ne pas s'activer en cas de collision.
- Si le prétensionneur s'est déclenché, le témoin d'avertissement SRS s'allume. Dans ce cas, la ceinture de sécurité n'est plus utilisable et doit être remplacée par votre concessionnaire Toyota.

■ Ancrage d'épaule réglable (sièges avant)

Assurez-vous toujours que la sangle diagonale passe au centre de votre épaule. La ceinture doit être maintenue à l'écart de votre cou, mais ne doit pas glisser de votre épaule. À défaut, le niveau de protection offert en cas d'accident peut être réduit et entraîner des blessures graves, voire mortelles en cas d'arrêt brusque, d'embardée brutale ou d'accident. (→P. 31)

⚠ AVERTISSEMENT

■ Détérioration et usure des ceintures de sécurité

- N'abîmez pas les ceintures de sécurité en coinçant la sangle, le pêne ou la boucle dans la porte.
- Inspectez le système de ceintures de sécurité régulièrement. Contrôlez l'absence de coupures, d'effilochages et de pièces desserrées. N'utilisez pas une ceinture de sécurité endommagée avant qu'elle ne soit remplacée. Une ceinture de sécurité endommagée ne permet pas de protéger un occupant de blessures graves ou mortelles.
- Vérifiez que la ceinture et le pêne sont verrouillés et que la ceinture n'est pas vrillée.
  Si la ceinture de sécurité ne fonctionne pas correctement, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.
- Remplacez l'ensemble de siège, y compris les sangles, si votre véhicule a été impliqué dans un accident grave, même en l'absence de dommage visible.
- N'essayez pas d'installer, de retirer, de modifier, de démonter ou de mettre au rebut les ceintures de sécurité. Faites effectuer les réparations nécessaires par votre concessionnaire Toyota. Une manipulation inappropriée pourrait entraîner un fonctionnement incorrect.

■ Utilisation d'une rallonge de ceinture de sécurité

- N'utilisez pas de rallonge de ceinture de sécurité si vous pouvez attacher la ceinture de sécurité sans rallonge.
- N'utilisez pas de rallonge de ceinture de sécurité lors de l'installation d'un siège de sécurité enfant, car la ceinture n'assurera pas un maintien fiable du siège de sécurité enfant, augmentant le risque de blessures graves, voire mortelles en cas d'accident.
- L'utilisation de la rallonge personnalisée sur un autre véhicule peut présenter un danger, lorsqu'elle est utilisée par une autre personne, ou à une autre position d'assise que celle pour laquelle elle a été initialement prévue.

⚠ NOTE

■ Lors de l'utilisation d'une rallonge de ceinture de sécurité

Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton de déverrouillage de la boucle sur la rallonge et non sur la ceinture de sécurité.
Ceci permet de ne pas endommager l'habitacle ou la rallonge elle-même.

Coussins gonflables SRS

Les coussins gonflables SRS se déploient lorsque le véhicule subit certains types de chocs violents susceptibles de blesser gravement les occupants. Ils opèrent conjointement aux ceintures de sécurité afin de contribuer à réduire le risque de blessures graves, voire mortelles.

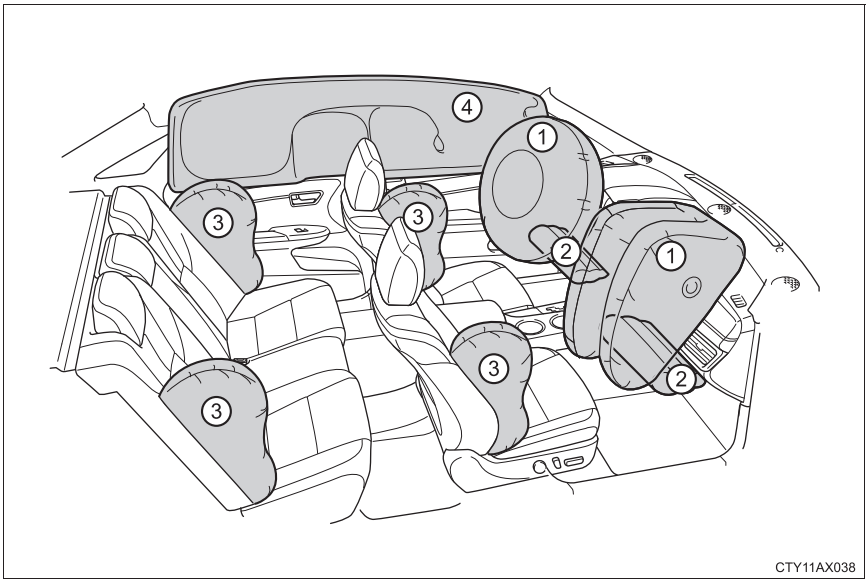

◆ Coussins gonflables frontaux SRS

① Coussin gonflable conducteur/coussin gonflable du passager avant SRS
Participent à la protection de la tête et du thorax du conducteur et du passager avant contre les chocs contre les éléments de l'habitacle

② Coussins gonflables de genoux SRS
Participent à la protection du conducteur et du passager avant

◆ Coussins gonflables latéraux et rideaux SRS

③ Coussins gonflables latéraux avant SRS
Participent à la protection du torse des occupants de siège avant

Coussins gonflables latéraux arrière SRS
Participent à la protection du torse des occupants des sièges latéraux arrière

④ Coussins gonflables rideaux SRS

- Participent principalement à la protection de la tête des occupants des sièges latéraux
- Peut contribuer à empêcher les occupants d'être éjectés du véhicule en cas de tonneau

Composants du système de coussins gonflables SRS

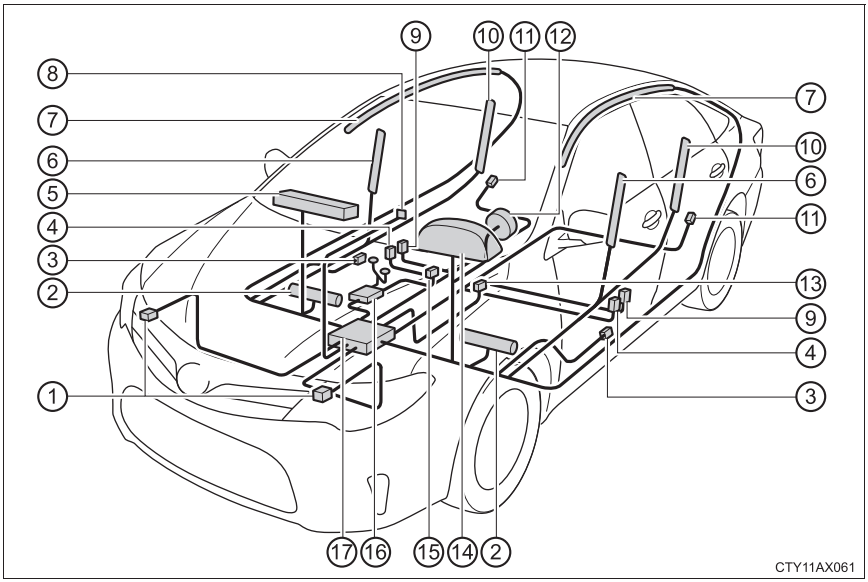

① Capteurs d'impact avant
② Coussins gonflables de genoux
③ Capteurs d'impact latéral (portes avant)
④ Prétensionneurs de ceintures de sécurité et limiteurs de force
⑤ Coussin gonflable passager avant
⑥ Coussins gonflables latéraux avant
⑦ Coussins gonflables rideaux
⑧ Témoins indicateurs “AIR BAG ON” et “AIR BAG OFF”
⑨ Capteurs d'impact latéral (avant)
⑩ Coussins gonflables latéraux arrière
⑪ Capteurs d'impact latéral (arrière)
⑫ Coussin gonflable conducteur
⑬ Contact de boucle de ceinture de sécurité conducteur
⑭ Témoin d'avertissement SRS
⑮ Contact de boucle de ceinture de sécurité du passager avant
⑯ Système de classification de l'occupant du siège passager avant (ECU et capteurs)
⑰ Ensemble de capteurs de coussins gonflables

Votre véhicule est équipé de COUSSINS GONFLABLES INTELLIGENTS conçus selon les normes de sécurité américaines applicables aux véhicules à moteur (FMVSS208). L'ensemble de capteurs de coussins gonflables (ECU) régule le déploiement des coussins gonflables sur la base des informations qu'il reçoit des capteurs, etc., indiqués ci-dessus dans le schéma illustrant les composants du système. Parmi ces informations figurent la gravité du choc et l'occupation du véhicule par les passagers. Le déploiement rapide des coussins gonflables est obtenu au moyen d'une réaction chimique dans les dispositifs pyrotechniques, qui produit un gaz inoffensif permettant d'amortir le mouvement des occupants.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives aux coussins gonflables SRS

Respectez les précautions suivantes concernant les coussins gonflables SRS.
Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Le conducteur et tous les passagers du véhicule doivent porter correctement leur ceinture de sécurité.
  Les coussins gonflables SRS sont des dispositifs supplémentaires à utiliser avec les ceintures de sécurité.
- Le coussin gonflable conducteur SRS se déploie avec une force considérable, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles, si le conducteur se trouve très près du coussin gonflable. L'autorité fédérale chargée de la sécurité routière aux États-Unis (NHTSA) conseille:

  La zone à risque du coussin gonflable conducteur se situant dans les premiers 2 à 3 in. (50 à 75 mm) de déploiement, vous placer à 10 in. (250 mm) de votre coussin gonflable conducteur vous garantit une marge de sécurité suffisante. Cette distance est à mesurer entre le centre du volant et le sternum. Si vous êtes assis à moins de 10 in. (250 mm), vous pouvez changer votre position de conduite de plusieurs façons:

  • Reculez votre siège le plus possible, de manière à pouvoir encore atteindre confortablement les pédales.
  • Inclinez légèrement le dossier du siège.
    Bien que les véhicules aient une conception différente, un grand nombre de conducteurs peuvent s'asseoir à une distance de 10 in. (250 mm), même avec le siège conducteur complètement avancé, simplement en inclinant un peu le dossier de siège. Si vous avez des difficultés à voir la route après avoir incliné le dossier de votre siège, utilisez un coussin ferme et antidérapant pour vous rehausser ou remontez le siège si votre véhicule est équipé de cette fonction.
  • Si votre volant est réglable, inclinez-le vers le bas. Cela a pour effet d'orienter le coussin gonflable en direction de votre poitrine plutôt que de votre tête et de votre cou.

  Réglez votre siège selon les recommandations de la NHTSA ci-dessus, tout en conservant le contrôle des pédales, du volant et la vue des commandes du tableau de bord.

AVERTISSEMENT

Précautions relatives aux coussins gonflables SRS

- Si vous attachez une rallonge de ceinture de sécurité aux boucles de ceinture de sécurité avant, sans l'attacher au pêne de la ceinture de sécurité, les coussins gonflables frontaux SRS déterminent que le conducteur et le passager avant ont attaché leur ceinture de sécurité, bien que la ceinture de sécurité ne soit pas attachée. Dans ce cas, les coussins gonflables frontaux SRS peuvent ne pas se déployer correctement en cas de collision, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles. Veillez à porter la ceinture de sécurité avec la rallonge de ceinture de sécurité.

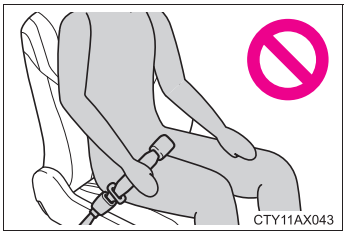

- Le coussin gonflable passager avant SRS se déploie également avec une force considérable, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles, si le passager avant se trouve très près du coussin gonflable. Le siège du passager avant doit être éloigné le plus possible du coussin gonflable en réglant le dossier de siège de façon à ce que le passager avant soit assis bien droit dans le siège.
- Les nourrissons et les enfants qui ne sont pas correctement assis et/ou attachés peuvent être grièvement blessés ou tués par le déploiement d'un coussin gonflable. Un nourrisson ou un enfant trop petit pour utiliser une ceinture de sécurité doit être correctement attaché au moyen d'un siège de sécurité enfant. Toyota recommande vivement d'installer tous les nourrissons et enfants sur les sièges arrière du véhicule et de prévoir pour eux des systèmes de retenue adaptés. Les sièges arrière sont plus sûrs pour les nourrissons et les enfants que le siège du passager avant. (→P. 56)
- Ne vous asseyez pas sur le bord du siège et ne vous appuyez pas contre la planche de bord.

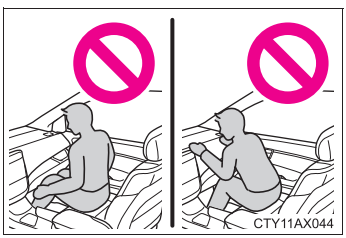

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives aux coussins gonflables SRS

- Ne laissez pas un enfant rester debout devant le coussin gonflable passager avant SRS ou s'asseoir sur les genoux du passager avant.
- Ne laissez pas les occupants des sièges avant voyager avec un objet sur les genoux.

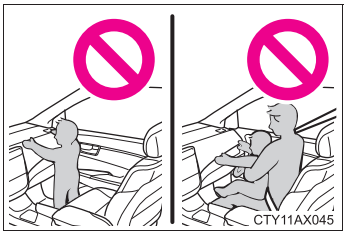

- Ne vous appuyez pas contre la porte, le rail latéral de toit ou les montants avant, latéraux et arrière.

- Ne laissez personne s'agenouiller sur les sièges passagers en appui contre la porte ou sortir la tête ou les mains à l'extérieur du véhicule.

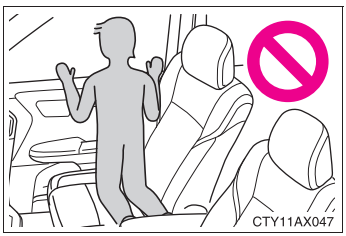

- Ne fixez rien et ne posez rien sur des emplacements tels que la planche de bord, la garniture du volant et la partie inférieure du tableau de bord.
  Ces éléments peuvent se transformer en projectiles lorsque les coussins gonflables conducteur, passager avant et genoux SRS se déploient.

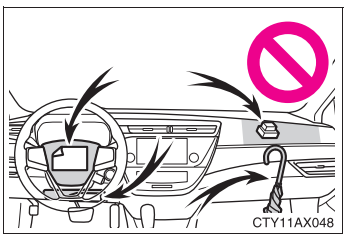

- Ne fixez rien aux portes, à la vitre du pare-brise, aux vitres latérales, aux montants avant et arrière, au rail latéral de toit et à la poignée de maintien.

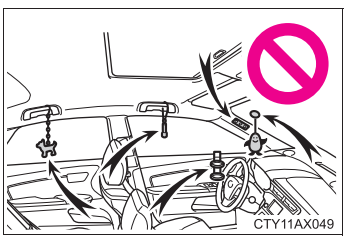

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives aux coussins gonflables SRS

- Ne suspendez aucun cintre ou objet dur aux crochets à vêtements. Tous ces objets pourraient se transformer en projectiles et causer des blessures graves, voire mortelles en cas de déploiement des coussins gonflables rideaux SRS.
- Si un cache en vinyle est placé sur la zone où le coussin gonflable de genoux SRS se déploie, assurez-vous de le retirer.
- N'utilisez aucun accessoire de siège recouvrant les zones de déploiement des coussins gonflables latéraux SRS, car il risque de gêner le déploiement des coussins gonflables. De tels accessoires peuvent empêcher les coussins gonflables latéraux de fonctionner correctement, désactiver le système ou entraîner le déploiement accidentel des coussins gonflables latéraux, occasionnant des blessures graves, voire mortelles.
- Évitez de faire subir des chocs ou des pressions excessives aux parties renfermant les composants de coussins gonflables SRS.
  En effet, cela pourrait entraîner un dysfonctionnement des coussins gonflables SRS.
- Ne touchez aucun composant immédiatement après le déploiement (gonflage) des coussins gonflables SRS, car ils peuvent être chauds.
- Si vous avez des difficultés à respirer après le déploiement des coussins gonflables SRS, ouvrez une porte ou une vitre pour faire entrer de l'air frais, ou bien descendez du véhicule si cela ne présente pas de danger. Essuyez tout résidu dès que possible afin d'éviter d'éventuelles irritations de la peau.
- Si les parties renfermant les coussins gonflables SRS, comme les garnitures du volant et des montants avant et arrière, sont endommagées ou craquelées, faites-les remplacer par votre concessionnaire Toyota.
- Ne placez rien sur le siège du passager avant, comme un coussin par exemple. Cela a pour conséquence de répartir le poids du passager sur toute la surface du siège, ce qui empêche le capteur de détecter correctement le poids du passager. En conséquence, les coussins gonflables frontaux SRS du passager avant risquent de ne pas se déployer en cas de collision.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Modification et mise au rebut des composants du système de coussins gonflables SRS

Ne mettez pas votre véhicule au rebut et ne procédez à aucune des modifications suivantes sans consulter votre concessionnaire Toyota. Les coussins gonflables SRS peuvent ne pas fonctionner correctement ou se déployer (se gonfler) accidentellement, provoquant la mort ou de graves blessures.

- Installation, dépose, démontage et réparation des coussins gonflables SRS
- Réparations, modifications, dépose ou remplacement du volant, du tableau de bord, de la planche de bord, des sièges ou de leur garnissage, des montants avant, latéraux et arrière ou des rails latéraux de toit
- Réparations ou modifications des ailes avant, du pare-chocs avant ou des flancs de l'habitacle
- Installation d'un protège-calandre (pare-buffle, pare-kangourou, etc.), de chasse-neige, de treuils, ou d'un porte-bagages de toit
- Modifications du système de suspension du véhicule
- Installation d'appareils électroniques tels que les émetteurs/récepteurs radios mobiles et les lecteurs CD
- Modifications de votre véhicule pour une personne atteinte d'un handicap physique

■ En cas de déploiement des coussins gonflables SRS (gonflage)

- Les coussins gonflables SRS peuvent causer de légères écorchures, des brûlures, des contusions, etc., en raison du déploiement extrêmement rapide (gonflage) au moyen de gaz chauds.
- Une puissante détonation retentit et une poussière blanche est libérée.
- Certaines parties du module du coussin gonflable (moyeu de volant, couvercle du coussin gonflable et générateur de gaz), ainsi que les sièges, certaines parties des montants avant et arrière et des rails latéraux de toit, peuvent rester très chauds pendant plusieurs minutes. Le coussin gonflable lui-même peut aussi être chaud.
- Le pare-brise peut se fendre.

- Pour les abonnés Safety Connect, en cas de déploiement des coussins gonflables SRS ou de collision violente par l'arrière, le système est conçu pour envoyer un appel d'urgence au centre de secours, l'informant de l'emplacement du véhicule (sans qu'il ne soit nécessaire d'appuyer sur le bouton “SOS”); un téléopérateur tente ensuite de dialoguer avec les occupants pour estimer la gravité de la situation et les besoins en assistance. Si les occupants sont dans l'incapacité de communiquer, le téléopérateur traite automatiquement l'appel en urgence et prend les mesures pour que les secours nécessaires soient dépêchés sur place. (→P. 330)

■ Conditions de déploiement des coussins gonflables SRS (coussins gonflables frontaux SRS)

- Les coussins gonflables frontaux SRS se déploient lorsque la violence du choc dépasse le seuil prévu (niveau de force équivalent à une collision frontale à une vitesse d'environ 12 à 18 mph [20 à 30 km/h] contre un mur fixe ou indéformable).

  Cependant, ce seuil de vitesse peut être significativement plus élevé dans les situations suivantes:

  - Si le véhicule percute un objet, tel qu'un véhicule en stationnement ou un poteau de signalisation, qui peut bouger ou se déformer lors du choc
  - Si le véhicule est impliqué dans une collision avec encastrement, comme une collision dans laquelle l'avant du véhicule “s'encastre” ou passe en dessous du châssis d'un camion
- En fonction du type de collision, il est possible que seuls les prétensionneurs de ceintures de sécurité s'activent.
- Les coussins gonflables frontaux SRS du passager avant ne se déclenchent pas si aucun passager n'est assis dans le siège du passager avant. Toutefois, les coussins gonflables frontaux SRS du passager avant peuvent se déployer si vous placez un bagage sur le siège, alors même que le siège est inoccupé. (→P. 49)

■ Conditions de déploiement des coussins gonflables SRS (coussins gonflables latéraux et rideaux SRS)

- Les coussins gonflables latéraux et rideaux SRS se déploient lorsque la violence du choc dépasse le seuil prévu (niveau de force équivalent à un impact produit par un véhicule d'environ 3300 lb. [1500 kg] entrant en collision avec l'habitacle du véhicule depuis une direction perpendiculaire à l'orientation du véhicule à une vitesse d'environ 12 à 18 mph [20 à 30 km/h]).
- Les coussins gonflables rideaux SRS se déploient dans le cas d'un retournement du véhicule.
- Les coussins gonflables latéraux et rideaux SRS se déploient dans le cas d'une collision frontale grave.

Conditions de déploiement des coussins gonflables SRS (gonflage), en dehors d'une collision

Les coussins gonflables frontaux SRS et les coussins gonflables latéraux et rideaux SRS peuvent aussi se déployer en cas de choc violent sous le véhicule.
Quelques exemples sont indiqués sur l'illustration.

- Choc contre un trottoir ou un obstacle en dur
- Chute ou passage dans un trou profond
- Impact violent ou chute

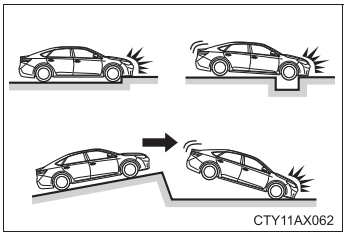
CTY11AX062

Les coussins gonflables rideaux SRS peuvent aussi se déployer dans les situations indiquées sur l'illustration.

- Le véhicule est en équilibre précaire sur son axe latéral.
- Le véhicule dérape et heurte le bord d'un trottoir.

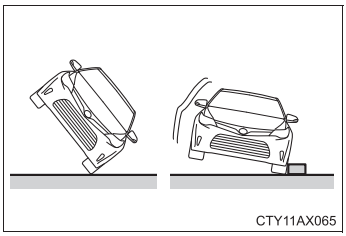
CTY11AX065

Types de collisions dans lesquelles les coussins gonflables SRS (coussins gonflables frontaux SRS) peuvent ne pas se déployer

En règle générale, les coussins gonflables frontaux SRS ne se gonflent pas si le véhicule est impliqué dans une collision latérale ou arrière, s'il se retourne ou s'il est impliqué dans une collision frontale à vitesse réduite. Toutefois, lorsqu'une collision, quelle qu'elle soit, entraîne une décélération longitudinale suffisante du véhicule, un déploiement des coussins gonflables frontaux SRS peut se produire.

- Collision latérale
- Collision arrière
- Retournement du véhicule

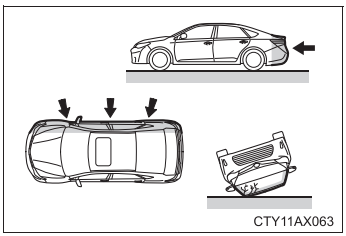
CTY11AX063

Types de collisions dans lesquelles les coussins gonflables SRS (coussins gonflables latéraux et rideaux SRS) peuvent ne pas se déployer

Les coussins gonflables latéraux et rideaux SRS risquent de ne pas s'activer si le véhicule est percuté par le côté selon certains angles ou en cas de collision latérale au niveau d'une partie de la carrosserie autre que l'habitacle.

- Collision latérale au niveau d'une partie de la carrosserie autre que l'habitacle
- Collision latérale de biais

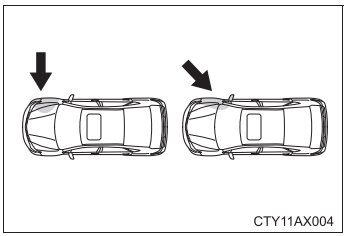
CTY11AX004

En règle générale, les coussins gonflables latéraux SRS ne se déploient pas si le véhicule est impliqué dans une collision arrière, s'il se retourne ou bien s'il est impliqué dans une collision latérale à vitesse réduite ou frontale à vitesse réduite.

- Collision arrière
- Retournement du véhicule

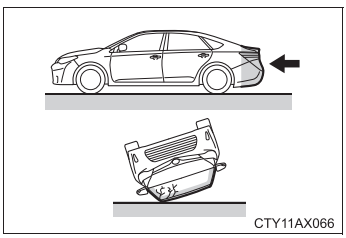
CTY11AX066

En règle générale, les coussins gonflables rideaux SRS ne se gonflent pas si le véhicule est impliqué dans une collision arrière, s'il se retourne ou s'il est impliqué dans une collision latérale à vitesse réduite ou frontale à vitesse réduite.

- Collision arrière
- Retournement par l'avant

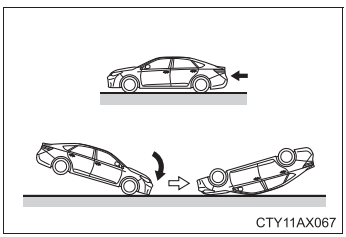
CTY11AX067

A quel moment devez-vous contacter votre concessionnaire Toyota

Dans les cas suivants, le véhicule doit être inspecté et/ou réparé. Contactez votre concessionnaire Toyota sans plus tarder.

- L'un des coussins gonflables SRS s'est déclenché.
- L'avant du véhicule est endommagé ou déformé, ou a été impliqué dans un accident qui n'était pas suffisamment grave pour entraîner le déploiement des coussins gonflables frontaux SRS.

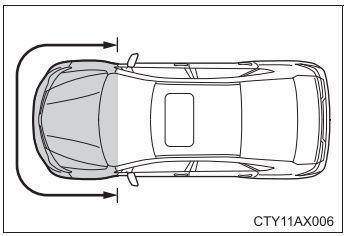
CTY11AX006

- Le véhicule est partiellement endommagé ou déformé au niveau d'une porte ou la zone environnante, ou a été impliqué dans un accident pas assez grave pour provoquer le déploiement des coussins gonflables latéraux et rideaux SRS.

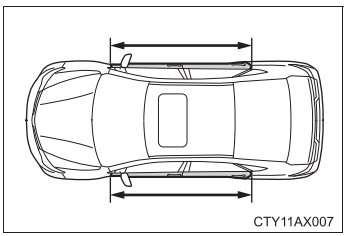
CTY11AX007

- La section de la garniture du volant, de la planche de bord à proximité du coussin gonflable du passager avant ou la partie inférieure du tableau de bord porte des signes de rayure, de fissure ou de détérioration quelconque.

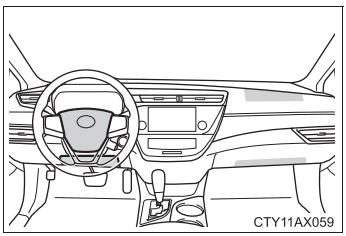
CTY11AX059

- La surface des sièges renfermant le coussin gonflable latéral est éraflée, fissurée ou présente un autre type de détérioration.

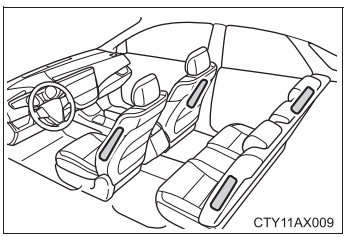
CTY11AX009

- La partie des montants avant, des montants arrière ou des garnitures (capitonnage) du rail latéral du toit où sont contenus les coussins gonflables rideaux porte des signes de rayure, de craquelure ou de détérioration quelconque.

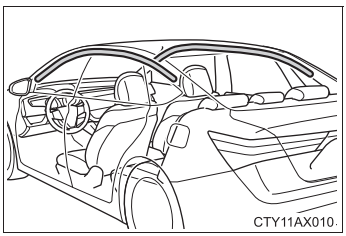
CTY11AX010

Système de classification de l'occupant du siège passager avant

Votre véhicule est équipé d'un système de classification de l'occupant du siège passager avant. Ce système détecte l'état d'occupation du siège du passager avant et active ou désactive en conséquence les dispositifs du passager avant.

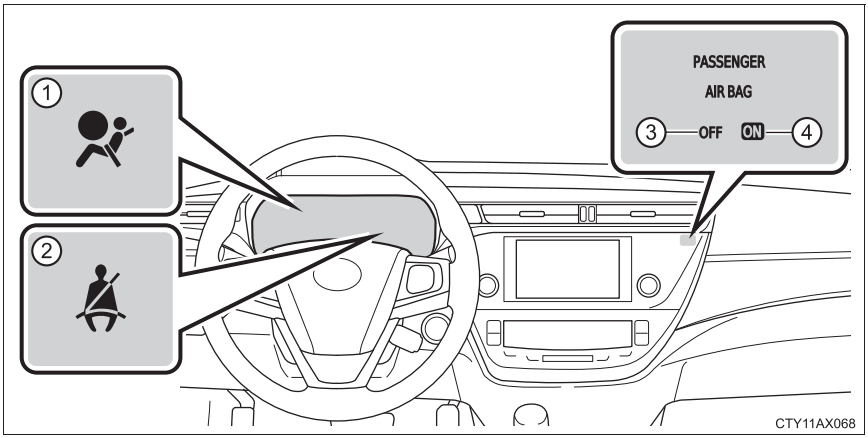

① Témoin d'avertissement SRS
② Témoin de rappel de ceinture de sécurité
③ Témoin indicateur “AIR BAG OFF”
④ Témoin indicateur “AIR BAG ON”

État et fonctionnement du système de classification de l'occupant du siège passager avant

■ Adulte*1

Témoin indicateur/ d'avertissement	Témoins indicateurs “AIR BAG ON” et “AIR BAG OFF”	“AIR BAG ON”
	Témoin d'avertissement SRS	Arrêt
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité	Arrêt*2 ou clignotement*3
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Activé
	Coussin gonflable latéral sur le siège du passager avant	
	Coussin gonflable rideau du côté passager avant	
	Coussin gonflable de genoux du passager avant	
	Prétensionneur de ceinture de sécurité du siège du passager avant	

■ Enfant*4

Témoin indicateur/ d'avertissement	Témoins indicateurs “AIR BAG ON” et “AIR BAG OFF”	“AIR BAG OFF” ou “AIR BAG ON”*4
	Témoin d'avertissement SRS	Arrêt
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité	Arrêt*2 ou clignotement*3
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Désactivé ou activé*4
	Coussin gonflable latéral sur le siège du passager avant	Activé
	Coussin gonflable rideau du côté passager avant	
	Coussin gonflable de genoux du passager avant	Désactivé ou activé*4
	Prétensionneur de ceinture de sécurité du siège du passager avant	Activé

■ Siège de sécurité enfant avec bébé*5

Témoin indicateur/ d'avertissement	Témoins indicateurs “AIR BAG ON” et “AIR BAG OFF”	“AIR BAG OFF”*6
	Témoin d'avertissement SRS	Arrêt
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité	Arrêt*2 ou clignotement*3
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable latéral sur le siège du passager avant	Activé
	Coussin gonflable rideau du côté passager avant	
	Coussin gonflable de genoux du passager avant	Désactivé
	Prétensionneur de ceinture de sécurité du siège du passager avant	Activé

■ Inoccupé

Témoin indicateur/ d'avertissement	Témoins indicateurs “AIR BAG ON” et “AIR BAG OFF”	“AIR BAG OFF”
	Témoin d'avertissement SRS	Arrêt
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité	
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable latéral sur le siège du passager avant	Activé
	Coussin gonflable rideau du côté passager avant	
	Coussin gonflable de genoux du passager avant	Désactivé
	Prétensionneur de ceinture de sécurité du siège du passager avant	Activé

■ Le système présente un dysfonctionnement

Témoin indicateur/ d'avertissement	Témoins indicateurs “AIR BAG ON” et “AIR BAG OFF”	“AIR BAG OFF”
	Témoin d'avertissement SRS	Marche
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité	
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable latéral sur le siège du passager avant	Activé
	Coussin gonflable rideau du côté passager avant	
	Coussin gonflable de genoux du passager avant	Désactivé
	Prétensionneur de ceinture de sécurité du siège du passager avant	Activé

*1: Le système considère toute personne de taille adulte comme un adulte. Lorsqu'un adulte de petite taille est assis dans le siège du passager avant, le système peut ne pas le/la reconnaître comme un adulte, selon sa constitution et sa posture.

*2: Dans le cas où le passager avant porte une ceinture de sécurité.

*3: Dans le cas où le passager avant ne porte pas de ceinture de sécurité

*4: Dans le cas de certains enfants, d'un enfant sur un siège, d'un enfant sur un siège rehausseur ou d'un enfant sur un siège convertible, le système peut ne pas le/la reconnaître comme un enfant. Les facteurs susceptibles d'avoir une influence peuvent être la constitution physique ou la posture.

*5: N'installez jamais un siège de sécurité enfant type dos à la route sur le siège du passager avant. Un siège de sécurité enfant type face à la route ne doit être installé sur le siège passager avant que si cela est inévitable. (→P. 56)

*6: Si le témoin indicateur n'est pas allumé, consultez ce manuel pour déterminer la manière correcte pour installer le siège de sécurité enfant. (→P. 60)

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives au système de classification de l'occupant du siège passager avant

Respectez les précautions suivantes concernant le système de classification de l'occupant du siège passager avant.
Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Portez correctement votre ceinture de sécurité.
- Veillez à ce que le pêne de la ceinture de sécurité du passager avant ne soit pas resté engagé dans la boucle avant qu'une personne ne s'installe sur le siège du passager avant.
- Assurez-vous que le témoin indicateur “AIR BAG OFF” reste éteint lors de l'utilisation de la rallonge de ceinture de sécurité pour le siège passager avant. Si le témoin indicateur “AIR BAG OFF” s'allume, détachez le pêne de la rallonge de la boucle de ceinture de sécurité, puis attachez de nouveau la ceinture de sécurité. Rattachez la rallonge de ceinture de sécurité après vous être assuré que le témoin indicateur “AIR BAG ON” est bien allumé. Si vous utilisez une rallonge de ceinture de sécurité alors que le témoin indicateur “AIR BAG OFF” est allumé, les coussins gonflables SRS du passager avant ne se déclenchent pas correctement, ce qui peut occasionner des blessures graves, voire mortelles en cas de collision.
- Ne placez pas de charge lourde sur le siège du passager avant ou sur l'équipement (par ex. poches de dossier de siège).
- N'appliquez pas de poids sur le siège passager avant en posant vos mains ou vos pieds sur le dossier du siège passager avant depuis le siège passager arrière.
- Ne laissez pas un passager arrière soulever le siège passager avant avec les pieds ou appuyer sur le dossier de siège avec les jambes.
- Ne placez pas d'objets sous le siège passager avant.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives au système de classification de l'occupant du siège passager avant

- N'inclinez pas le dossier du siège du passager avant au point qu'il vienne à toucher un siège arrière. Le témoin indicateur “AIR BAG OFF” risque de s'allumer, indiquant que les coussins gonflables SRS du passager avant ne se déploieront pas en cas d'accident grave. Si le dossier vient à toucher le siège arrière, redressez-le afin qu'il ne le touche plus. Gardez le dossier de siège passager avant aussi droit que possible lorsque le véhicule est en mouvement. Une inclinaison excessive du dossier de siège risque de diminuer l'efficacité des ceintures de sécurité.
- Si un adulte est installé dans le siège passager avant, le témoin indicateur “AIR BAG ON” est allumé. Si le témoin “AIR BAG OFF” est allumé, demandez au passager de s'asseoir bien droit, bien appuyé contre son dossier et pieds posés sur le sol et d'attacher correctement sa ceinture de sécurité. Si le témoin “AIR BAG OFF” reste toujours allumé, demandez au passager d'aller s'asseoir sur le siège arrière ou, si cela n'est pas possible, de reculer complètement le siège passager avant au maximum.
- Si vous ne pouvez pas faire autrement que d'installer un siège de sécurité enfant type face à la route dans le siège passager avant, effectuez cette installation dans le bon ordre. (→P. 60)
- Ne modifiez ou ne retirez pas les sièges avant.
- Ne donnez pas de coup de pied dans le siège passager avant et ne lui faites subir aucun choc violent. Sinon, le témoin d'avertissement SRS risque de s'allumer pour indiquer un dysfonctionnement du système de détection. Dans ce cas, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.
- Les sièges de sécurité enfant installés sur le siège arrière ne doivent pas toucher les dossiers de siège avant.
- N'utilisez aucun accessoire de siège, comme un coussin et une housse de siège pour recouvrir le coussin de siège.
- Ne modifiez ou ne remplacez pas la garniture du siège avant.

Informations relatives à la sécurité des enfants

Respectez les précautions suivantes lorsque des enfants sont dans le véhicule.
Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à l'enfant, jusqu'à ce que l'enfant soit suffisamment grand pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule.

- Il est recommandé que les enfants s'asseyent sur les sièges arrière pour éviter tout contact accidentel avec le levier de vitesses, la commande d'essuie-glace, etc.
- Utilisez le verrouillage de sécurité enfant des portes arrière ou la commande de verrouillage des vitres pour éviter que les enfants n'ouvrent la porte pendant la conduite ou n'actionnent accidentellement les lève-vitres électriques.
- Ne laissez pas des enfants en bas âge actionner des équipements pour lesquels il existe un risque de pincement, comme les lève-vitres électriques, le capot, le coffre, les sièges, etc.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne laissez jamais d'enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule et ne leur confiez jamais la clé.

Les enfants risquent de démarrer le véhicule ou d'enclencher le point mort. Le danger existe également que les enfants se blessent en jouant avec les vitres, le toit ouvrant ou d'autres équipements du véhicule. En outre, des chaleurs extrêmes ou des températures extrêmement froides dans l'habitacle peuvent être mortelles pour les enfants.

Sièges de sécurité enfant

Tout siège de sécurité enfant, qu'il soit prévu pour les nourrissons ou les jeunes enfants, doit lui-même être convenablement attaché au siège à l'aide des ancrages LATCH ou de la partie abdominale de la sangle abdominale/diagonale.

La législation en vigueur dans les 50 états des États-Unis et au Canada impose désormais l'utilisation de sièges de sécurité enfant.

Points à retenir

Des études ont montré qu'il est beaucoup plus sûr d'installer un siège de sécurité enfant sur un siège arrière que sur le siège du passager avant.

- Choisissez un siège de sécurité enfant adapté à votre véhicule et correspondant à l'âge et à la taille de l'enfant.
- Pour en savoir plus sur l'installation, suivez les instructions fournies avec le siège de sécurité enfant.
  Des instructions d'installation générales sont fournies dans ce manuel. (→P. 60)

Types de sièges de sécurité enfant

Les sièges de sécurité enfant sont classés dans les 3 catégories suivantes, selon l'âge et la taille de l'enfant:

- Type dos à la route — Siège de sécurité nourrisson/siège modulable
- Type face à la route — Siège modulable

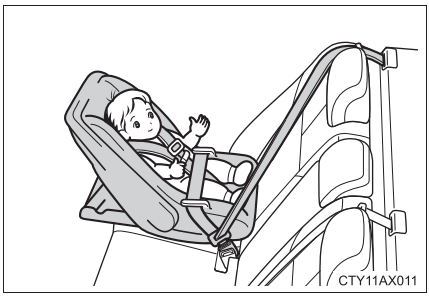

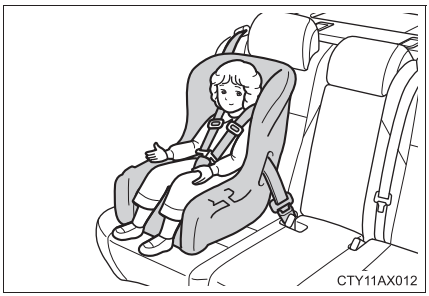

- Siège rehausseur

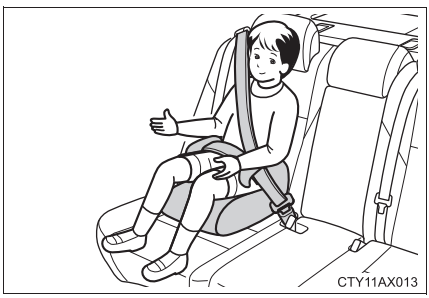

Sélection d'un siège de sécurité enfant adapté

- Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à l'enfant, jusqu'à ce que l'enfant soit suffisamment grand pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule.
- Si l'enfant est trop grand pour prendre place dans un siège de sécurité enfant, installez-le dans un siège arrière et utilisez la ceinture de sécurité du véhicule. (→P. 30)

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives aux sièges de sécurité enfant

- Pour une protection efficace en cas d'accidents et d'arrêts brusques, un enfant doit être correctement attaché avec la ceinture de sécurité ou installé dans un siège de sécurité enfant, selon l'âge et la taille de l'enfant. Tenir un enfant dans vos bras ne remplace pas un siège de sécurité enfant. En cas d'accident, l'enfant risque d'être projeté contre le pare-brise ou écrasé entre la personne qui le tient et les éléments de l'habitacle.
- Toyota vous recommande vivement d'utiliser un siège de sécurité enfant adapté à la taille de l'enfant et de l'installer sur le siège arrière. D'après les statistiques relatives aux accidents, un enfant est plus en sécurité lorsqu'il est correctement attaché sur le siège arrière que sur le siège avant.
- N'installez jamais un siège de sécurité enfant type dos à la route sur le siège passager avant, même si le témoin indicateur “AIR BAG OFF” est allumé.
  En cas d'accident, par la violence et la vitesse de son déploiement, le coussin gonflable du passager avant peut blesser grièvement, voire tuer l'enfant si le siège de sécurité enfant type dos à la route est installé sur le siège passager avant.
- Un siège de sécurité enfant type face à la route ne doit être installé sur le siège du passager avant que dans une situation où il est impossible de faire autrement. Un siège de sécurité enfant qui nécessite le recours à une sangle de retenue supérieure ne doit pas être utilisé sur le siège du passager avant en raison de l'absence de dispositif d’arrimage prévu à cet effet sur le siège du passager avant. Redressez et reculez toujours le siège au maximum, même si le témoin indicateur “AIR BAG OFF” est allumé, car le coussin gonflable passager avant peut se déployer avec une vitesse et une force considérables. Sinon, l'enfant risque d'être grièvement blessé, voire tué.
- N'utilisez pas la rallonge de ceinture de sécurité pour installer un siège de sécurité enfant, que ce soit à l'avant ou à l'arrière. Si vous installez un siège de sécurité enfant avec la rallonge de ceinture de sécurité attachée à la ceinture de sécurité, la ceinture de sécurité ne retient pas correctement le siège de sécurité enfant, ce qui peut occasionner de graves blessures ou la mort de l'enfant ou d'autres passagers en cas d'accident.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives aux sièges de sécurité enfant

- Ne laissez jamais un enfant appuyer sa tête ou une partie de son corps contre la porte ou contre la partie du siège, des montants avant ou arrière ou des rails latéraux de toit où les coussins gonflables latéraux SRS ou les coussins gonflables rideaux SRS se déploient, même si l'enfant est assis dans son siège de sécurité enfant. Le déploiement des coussins gonflables latéraux et des coussins gonflables rideaux SRS représente un danger, le choc pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles, chez l'enfant.
- Veillez à respecter toutes les instructions d'installation du siège de sécurité enfant fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant, et à fixer correctement le siège. Si le siège n'est pas fixé correctement, l'enfant risque d'être grièvement blessé, voire tué en cas d'arrêt brusque, d'embardée brusque ou d'accident.

■ Lorsque des enfants se trouvent à bord du véhicule

Ne laissez pas les enfants jouer avec les ceintures de sécurité. Si la ceinture de sécurité s'enroule autour du cou de l'enfant, elle risque de provoquer un étranglement ou d'autres blessures graves pouvant entraîner la mort.

Si cela se produit et que la boucle ne peut pas être détachée, des ciseaux doivent être utilisés pour couper la ceinture.

■ Lorsque le siège de sécurité enfant n'est pas utilisé

- Veillez à bien fixer le siège de sécurité enfant au siège, même lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne laissez pas le siège de sécurité enfant dans l'habitacle sans l'arrimer.
- S'il est nécessaire de détacher le siège de sécurité enfant, retirez-le du véhicule ou bien rangez-le dans le coffre, de manière sûre. Cela évite qu'il ne blesse les passagers en cas d'arrêt brusque, d'embardée brusque ou d'accident.

Installation du siège de sécurité enfant

Respectez les instructions fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant. Attachez solidement les sièges de sécurité enfant aux sièges au moyen des points d'ancrage LATCH ou d'une ceinture de sécurité. Attachez la sangle de retenue supérieure au moment d'installer le siège de sécurité enfant.
Vous pouvez utiliser la sangle abdominale/diagonale si votre siège de sécurité enfant n'est pas compatible avec le système LATCH (Points d'ancrage inférieurs et sangle de retenue pour siège de sécurité enfant).

Points d'ancrage LATCH pour sièges de sécurité enfant

Des points d'ancrage LATCH sont prévus pour les sièges latéraux arrière. (L'emplacement des points d'ancrages est indiqué par des boutons fixés aux sièges.)

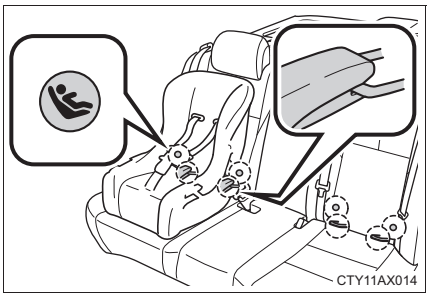

Ceintures de sécurité équipées d'un mécanisme de verrouillage pour sièges de sécurité enfant (ceintures ALR/ELR, sauf ceinture de sécurité du conducteur)
(→P. 32)

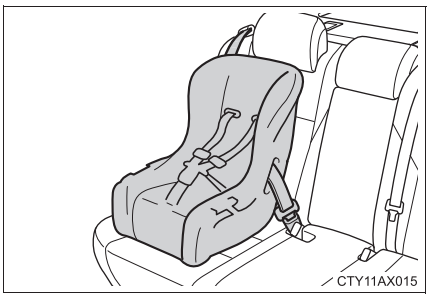

Pattes d'ancrage (pour la sangle de retenue supérieure)

Une patte d'ancrage est prévue pour chaque siège arrière.

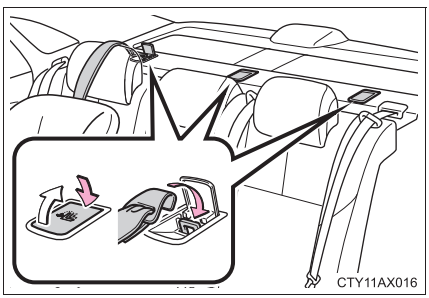

Installation avec le système LATCH

1 Les appuie-têtes doivent toujours être réglés sur la position la plus basse. (→P. 138)

2 Agrandissez légèrement l'espace entre le coussin de siège et le dossier de siège.

3 Siège arrière gauche uniquement: Faites glisser la ceinture de sécurité centrale arrière sur le côté pour éviter qu'elle ne se coince dans l'ancrage inférieur.

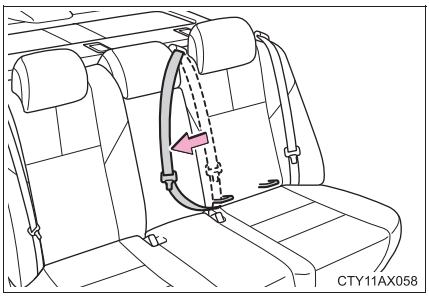
CTY11AX058

▶ Type A

4 Arrimez les crochets des sangles inférieures aux points d'ancrage LATCH. Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, la sangle de retenue supérieure doit être arrimée au point d'ancrage prévu à cet effet.

Pour les propriétaires au Canada:
Le symbole apposé sur le siège de sécurité enfant indique la présence d'un système de fixation inférieure.

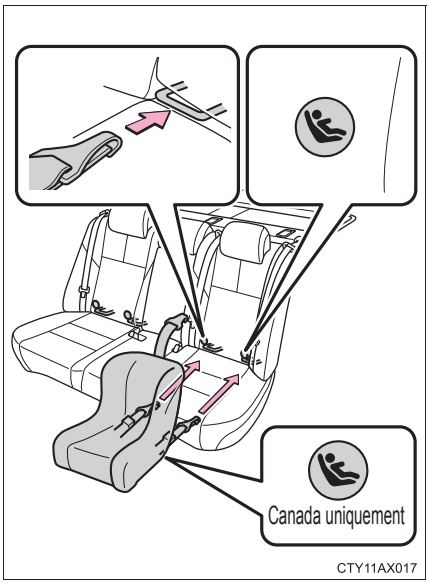

CTY11AX017

▶ Type B

4 Accrochez les boucles aux points d'ancrage LATCH. Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, la sangle de retenue supérieure doit être arrimée au point d'ancrage prévu à cet effet.

Pour les propriétaires au Canada:

Le symbole apposé sur le siège de sécurité enfant indique la présence d'un système de fixation inférieure.

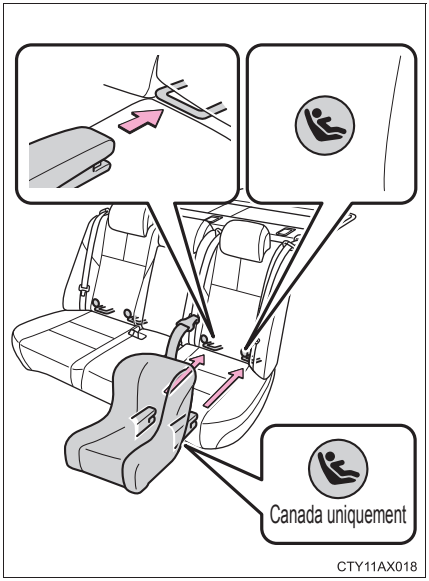

Installation du siège de sécurité enfant au moyen d'une ceinture de sécurité (ceinture à verrouillage pour siège de sécurité enfant)

■ Type dos à la route — Siège de sécurité nourrisson/siège modulable

1 Placez le siège de sécurité enfant sur le siège arrière, dos à la route.

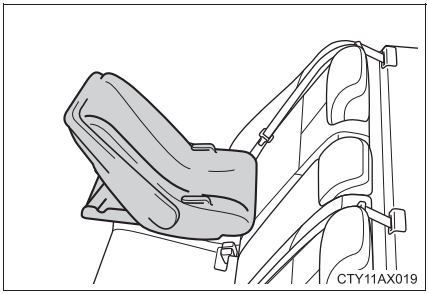

2 Faites passer la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant et insérez le pêne dans la boucle. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.

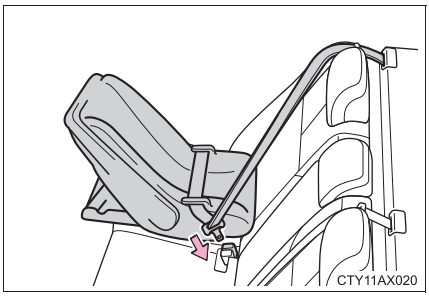

3 Déroulez complètement la sangle diagonale, puis laissez-la s'enrouler afin qu'elle se bloque. Une fois bloquée, la ceinture ne peut plus être déroulée.

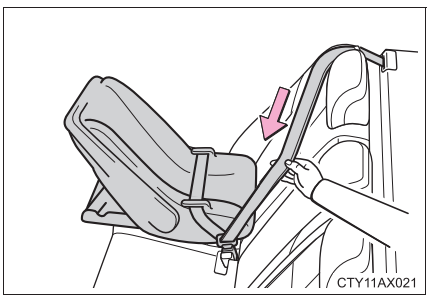

4 Plaquez le siège de sécurité enfant contre le siège arrière et laissez la sangle diagonale s'enrouler jusqu'à ce que le siège de sécurité enfant soit bien bloqué en place.

Une fois la sangle diagonale enroulée au point d'être tendue, tirez sur la ceinture pour vérifier qu'elle ne peut plus être déroulée.

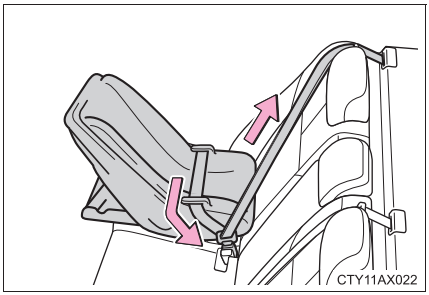

■ **Type face à la route — Siège modulable**

1 Les appuie-têtes doivent toujours être réglés sur la position la plus basse. (→P. 138)

2 Placez le siège de sécurité enfant sur le siège, face à l'avant du véhicule.

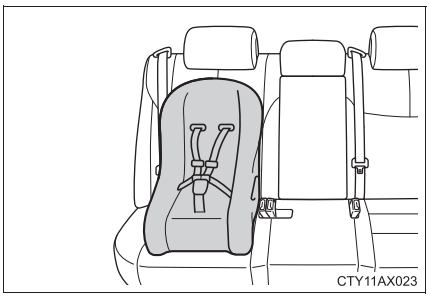

3 Faites passer la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant et insérez le pêne dans la boucle. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.

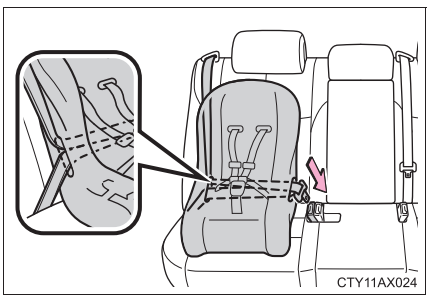

4 Déroulez complètement la sangle diagonale, puis laissez-la s'enrouler afin qu'elle se bloque. Une fois bloquée, la ceinture ne peut plus être déroulée.

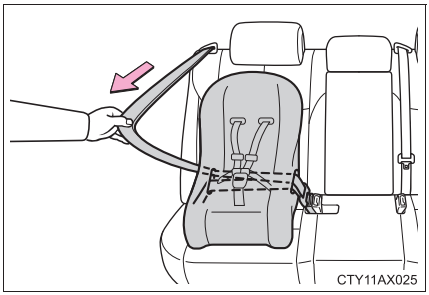

5 Plaquez le siège de sécurité enfant contre le dossier de siège arrière et laissez la sangle diagonale s'enrouler jusqu'à ce que le siège de sécurité enfant soit bien bloqué en place.

Une fois la sangle diagonale enroulée au point d'être tendue, tirez sur la ceinture pour vérifier qu'elle ne peut plus être déroulée.

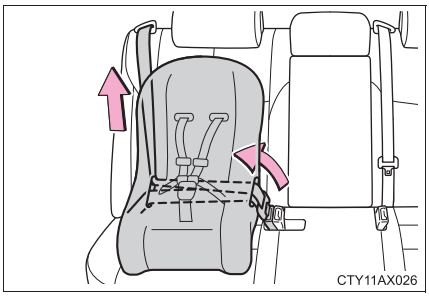

6 Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, la sangle de retenue supérieure doit être arrimée au point d'ancrage prévu à cet effet. (→P. 67)

■ Siège rehausseur

1 Placez le siège de sécurité enfant sur le siège, face à l'avant du véhicule.

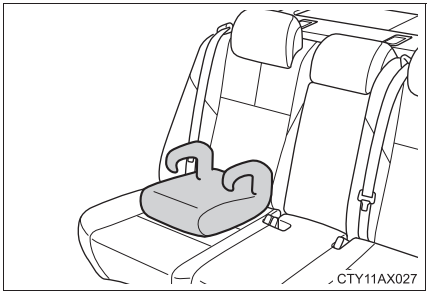

2 Installez l'enfant dans le siège de sécurité enfant. Passez la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant conformément aux instructions fournies par le fabricant, puis insérez le pêne dans la boucle. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.

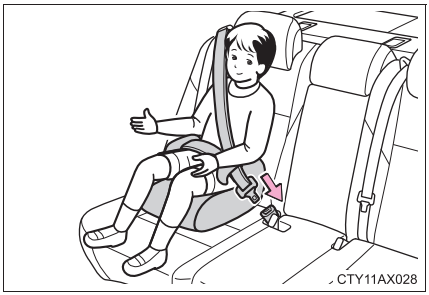

Vérifiez le positionnement correct de la sangle diagonale sur l'épaule de l'enfant, la sangle abdominale doit être placée le plus bas possible. (→P. 30)

Retrait d'un siège de sécurité enfant fixé au moyen d'une ceinture de sécurité

Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la boucle et laissez la ceinture de sécurité s'enrouler complètement.

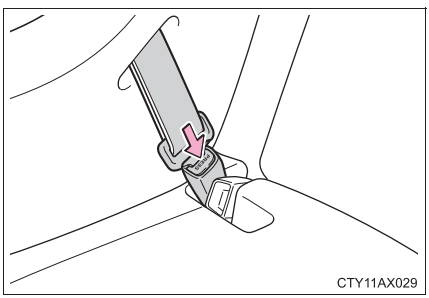

Sièges de sécurité enfant avec sangle de retenue supérieure

1 Les appuie-têtes doivent toujours être réglés sur la position la plus basse. (→P. 138)

2 Fixez le siège de sécurité enfant en utilisant la ceinture de sécurité ou des points d'ancrage LATCH.

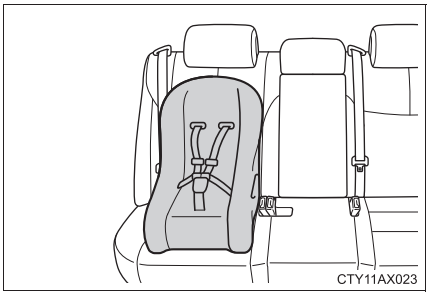

3 Ouvrez le cache de la patte d'ancrage, attachez le crochet à la patte d'ancrage et tendez la sangle de retenue supérieure.

Assurez-vous que la sangle de retenue supérieure est solidement attachée.

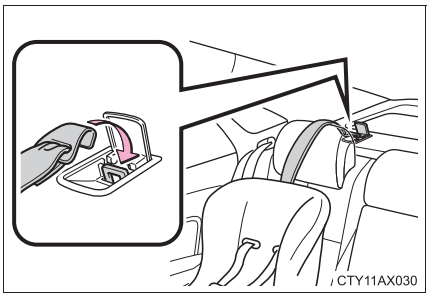

Législations et réglementations relatives aux points d'ancrage

Le système LATCH est conforme à la norme FMVSS225 ou CMVSS210.2.
Les sièges de sécurité enfant conformes aux spécifications de la norme FMVSS213 ou CMVSS213 peuvent être utilisés.
Ce véhicule est conçu pour répondre aux normes SAE J1819.

⚠ AVERTISSEMENT

■ En cas d'installation d'un siège rehausseur

Pour empêcher l'activation du mode de verrouillage ALR de la ceinture, ne déroulez pas complètement la sangle diagonale. En mode ALR, la ceinture ne fonctionne qu'en tension. Ceci peut gêner ou blesser l'enfant. (→P. 32)

■ En cas d'installation d'un siège de sécurité enfant

Respectez les instructions fournies dans le manuel d'installation du siège de sécurité enfant et arrimez solidement le siège de sécurité enfant.
Si le siège de sécurité enfant n'est pas correctement fixé, l'enfant ou d'autres passagers risquent d'être gravement blessés, voire tués en cas de freinage brusque ou d'accident.

- Si le siège conducteur gêne le siège de sécurité enfant et empêche sa fixation correcte, installez le siège de sécurité enfant dans le siège arrière droit.
- Positionnez le siège du passager avant de sorte qu'il ne gêne pas le siège de sécurité enfant.

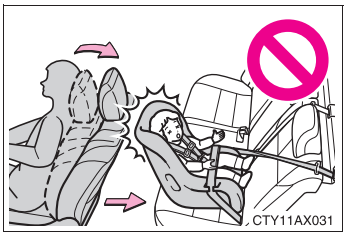

- Utilisez un siège de sécurité enfant type face à la route sur le siège avant seulement si cela est inévitable. Si vous installez un siège de sécurité enfant type face à la route sur le siège du passager avant, reculez toujours le siège au maximum, même si le témoin indicateur “AIR BAG OFF” est allumé. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles en cas de déploiement (gonflage) des coussins gonflables.

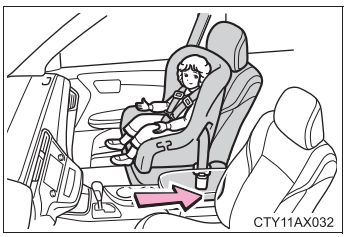

⚠ AVERTISSEMENT

■ En cas d'installation d'un siège de sécurité enfant

- Si vous installez un siège rehausseur, vérifiez toujours que la sangle diagonale passe au milieu de l'épaule de l'enfant. La ceinture doit être maintenue à l'écart du cou de l'enfant, mais ne doit pas non plus glisser de son épaule. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles en cas d'accident ou de freinage brusque.
- Assurez-vous que la ceinture et le pêne sont bien verrouillés et que la ceinture de sécurité n'est pas vrillée.
- Bougez le siège de sécurité enfant de gauche à droite et d'avant en arrière afin de vous assurer qu'il a été installé de façon sûre.
- Après vous être assuré de la bonne fixation du siège de sécurité enfant, ne procédez plus à aucun réglage du siège.
- Respectez toutes les instructions d'installation fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant.
- Lors de la fixation de certains types de siège de sécurité enfant sur les sièges arrière, il peut s'avérer impossible d'utiliser correctement les ceintures de sécurité sur les places se trouvant à côté du siège de sécurité enfant sans interférer avec ce dernier ou affecter l'efficacité des ceintures de sécurité. Veillez à ce que votre ceinture de sécurité s'adapte parfaitement sur votre épaule et bas sur vos hanches. Si ce n'est pas le cas, ou si elle interfère avec le siège de sécurité enfant, déplacez-vous sur un position différente. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ N'utilisez pas de rallonge de ceinture de sécurité

Si vous utilisez une rallonge de ceinture de sécurité lors de l'installation d'un siège de sécurité enfant, la ceinture de sécurité ne retient pas correctement le siège de sécurité enfant, ce qui peut occasionner de graves blessures ou la mort de l'enfant ou d'autres passagers en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.

■ Pour fixer correctement un siège de sécurité enfant aux points d'ancrage

Lorsque vous utilisez les points d'ancrage LATCH, vérifiez qu'il n'y a aucun objet gênant à proximité des points d'ancrage et que la ceinture de sécurité n'est pas coincée derrière le siège de sécurité enfant. Vérifiez que le siège de sécurité enfant est solidement attaché, sinon l'enfant et les autres passagers risquent d'être grièvement blessés, voire tués en cas de freinage brusque ou d'accident.

Précautions concernant les gaz d'échappement

Des substances nocives pour le corps humain en cas d'inhalation se trouvent dans les gaz d'échappement.

⚠ AVERTISSEMENT

Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO), gaz nocif incolore et inodore. Respectez les précautions suivantes.
À défaut, les gaz d'échappement risquent de pénétrer dans le véhicule et de provoquer une sensation d'étourdissement qui peut être à l'origine d'un accident, ils peuvent aussi entraîner la mort ou de graves problèmes de santé.

■ **Points importants pendant la conduite**

- Maintenez le couvercle de coffre fermé.
- Si vous sentez des gaz d'échappement à l'intérieur du véhicule, même lorsque le couvercle de coffre est fermé, ouvrez les vitres et faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

■ **Lors du stationnement**

- Si le véhicule se trouve dans une zone faiblement aérée ou dans un espace clos comme un garage, coupez le moteur.
- Ne quittez pas le véhicule pendant une période prolongée lorsque le moteur tourne.
  Si une telle situation ne peut être évitée, garez le véhicule dans un espace ouvert et assurez-vous que les fumées d'échappement ne pénètrent pas à l'intérieur du véhicule.
- Ne laissez pas tourner le moteur à proximité de congères de neige, ou dans une zone où il neige. Si de la neige s'accumule autour du véhicule pendant que le moteur tourne, les gaz d'échappement risquent de s'accumuler et de pénétrer dans le véhicule.

■ **Tuyau d'échappement**

Le système d'échappement doit être contrôlé régulièrement. Si celui-ci présente un trou ou une fissure due à la corrosion, un joint endommagé ou si des bruits d'échappement anormaux se font entendre, veillez à faire contrôler et réparer le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Système d'antidémarrage

Les clés du véhicule contiennent une puce de transpondeur qui empêche le démarrage du moteur si la clé n'a pas été préalablement enregistrée dans l'ordinateur de bord du véhicule.

Ne laissez jamais les clés à l'intérieur du véhicule lorsque vous quittez le véhicule.

Ce système est conçu pour aider à la prévention du vol du véhicule, il ne constitue toutefois pas une garantie absolue contre les vols de véhicules.

Le témoin indicateur clignote après la mise sur arrêt du contact du moteur, pour indiquer que le système fonctionne.

Le témoin indicateur arrête de clignoter après la mise du contact du moteur en mode ACCESSORY ou IGNITION ON, pour indiquer que le système a été désactivé.

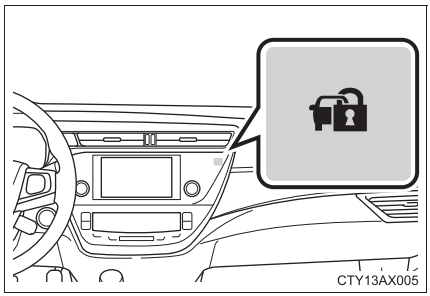

■ **Entretien du système**

Le système d'antidémarrage dont est équipé le véhicule ne nécessite aucun entretien.

■ **Conditions risquant d'entraîner un dysfonctionnement du système**

- Si la partie de préhension de la clé est en contact avec un objet métallique
- Si la clé est à proximité ou en contact avec une clé du système de sécurité (clé avec puce de transpondeur intégrée) d'un autre véhicule

Certifications du système d'antidémarrage

▶ Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis

FCC ID: NI4TMIMB-3

Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation de la FCC. L'utilisation de ce dispositif est autorisée seulement aux deux conditions suivantes: (1) il ne doit pas produire de brouillage nocif, et (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

▶ Pour les véhicules commercialisés au Canada

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

This device complies with Industry Canada licence-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

⚠ AVERTISSEMENT

Certifications du système d'antidémarrage

Tout changement ou modification non expressément approuvés par l'organisme responsable de l'homologation sont susceptibles d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

⚠ NOTE

Pour garantir le bon fonctionnement du système

Ne modifiez et ne démontez pas le système. S'il a été modifié ou retiré, il n'est plus garanti que le système fonctionne normalement.

Alarme

Alarme

L'alarme émet de la lumière et du son pour donner l'alerte lorsqu'une intrusion est détectée.

L'alarme se déclenche dans les situations suivantes lorsqu'elle est armée:

- Une porte ou un coffre verrouillés sont déverrouillés ou ouverts par un autre moyen que la fonction d'accès mains libres, la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé mécanique.
- Le capot est ouvert.
- Certains modèles: La vitre reçoit un léger coup ou est brisée.

Armement du système d'alarme

Fermez les portes, le coffre et le capot, et verrouillez toutes les portes. Le système est automatiquement armé après 30 secondes.

Le témoin indicateur allumé se met à clignoter dès lors que le système est armé.

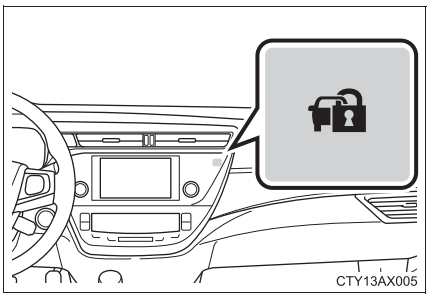

Désactivation ou arrêt de l'alarme

Effectuez l'une des opérations suivantes pour désactiver ou arrêter les alarmes:

- Déverrouillez les portes ou ouvrez le coffre.
- Placez le contact du moteur en mode ACCESSORY ou IGNITION ON, ou démarrez le moteur. (L'alarme se désactive ou s'arrête après quelques secondes.)

Entretien du système

Le système d'alarme dont est équipé le véhicule ne nécessite aucun entretien.

Éléments à vérifier avant de verrouiller le véhicule

Pour éviter tout déclenchement intempestif de l'alarme et le vol du véhicule, vérifiez les points suivants:

- Personne ne se trouve à bord du véhicule.
- Les vitres et le toit ouvrant sont fermés avant que l'alarme ne soit armée.
- Aucun objet de valeur ou autre effet personnel n'est laissé dans le véhicule.

Déclenchement de l'alarme

L'alarme risque de se déclencher dans les situations suivantes:
(Arrêter l'alarme désactive le système d'alarme.)

- Ouverture d'une porte, du coffre ou du capot par une personne à bord du véhicule.

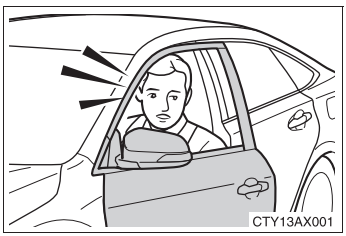

- Remplacement ou recharge de la batterie lorsque le véhicule est verrouillé.

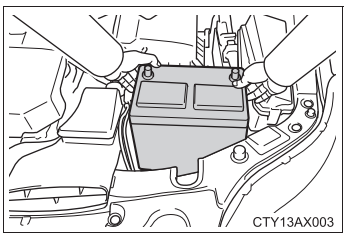

Verrouillage des portes lié à l'alarme

- Lorsque l'alarme se déclenche, les portes sont automatiquement verrouillées pour empêcher toute intrusion.
- Ne laissez pas la clé à l'intérieur du véhicule lorsque l'alarme est enclenchée, et assurez-vous que la clé ne se trouve pas à l'intérieur du véhicule lorsque vous rechargez ou remplacez la batterie.

NOTE

Pour garantir le bon fonctionnement du système

Ne modifiez et ne démontez pas le système. S'il a été modifié ou retiré, il n'est plus garanti que le système fonctionne normalement.

Étiquettes de prévention contre le vol (États-Unis)

Ces étiquettes sont apposées sur le véhicule afin de lutter contre le vol, en facilitant le repérage et la récupération des pièces issues des véhicules volés. Ne les retirez pas, sous peine de poursuites judiciaires.

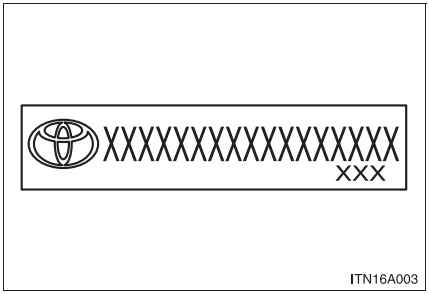

2. Combiné d'instruments

Témoins et témoins d'avertissement 78
Jauges et instruments 83
Écran multifonctionnel 87
Informations relatives à la consommation de carburant 95

Témoins et témoins d'avertissement

Les témoins et témoins d'avertissement du combiné d'instruments et de la console centrale informent le conducteur de l'état des différents systèmes du véhicule.
À titre explicatif, l'illustration suivante montre tous les témoins d'avertissement et les témoins allumés.

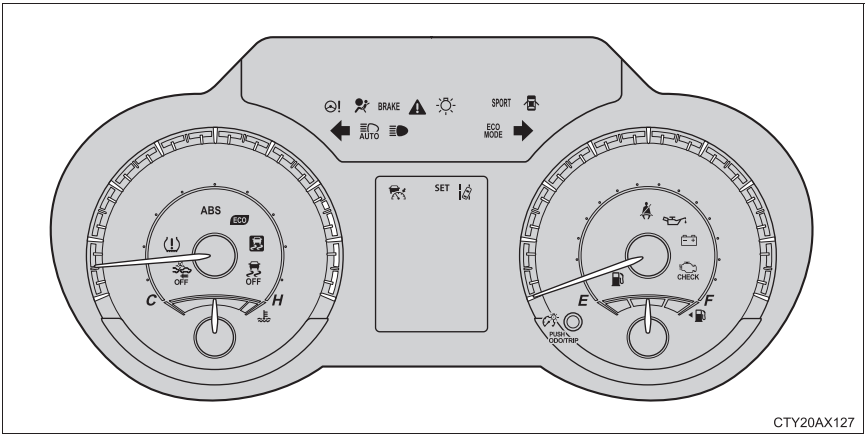

Les unités utilisées par le compteur de vitesse et certains témoins peuvent varier en fonction de la région dans laquelle le véhicule a été vendu.

Témoins d'avertissement

Les témoins d'avertissement informent le conducteur des dysfonctionnements présents dans les systèmes du véhicule.

*1

(États-Unis)

Témoin d'avertissement du système de freinage (→P. 426)

*1

Témoin de perte d'adhérence (→P. 429)

*1
(Canada)

Témoin d'avertissement du système de freinage (→P. 426)

Témoin d'avertissement de porte ouverte (→P. 429)

*1

Témoin d'avertissement du système de charge (→P. 426)

Témoin d'avertissement de niveau de carburant insuffisant (→P. 429)

*1

(États-Unis)

Témoin indicateur de dysfonctionnement (→P. 427)

Témoin de rappel de ceinture de sécurité (→P. 430)

*1
(Canada)

Témoin indicateur de dysfonctionnement (→P. 427)

*1

Témoin d'avertissement de pression d'huile moteur insuffisante (→P. 426)

*1

Témoin d'avertissement SRS (→P. 427)

*1

Témoin d'avertissement du système de direction assistée électrique (→P. 427)

*1

(États-Unis)

Témoin d'avertissement ABS (→P. 427)

*1, 2, 3

Témoin d'avertissement PCS (→P. 428)

*1

(Canada)

Témoin d'avertissement ABS (→P. 427)

*2, 4

Témoin LDA (alerte de sortie de voie avec commande de direction) (→P. 428)

*1 Témoin d'avertissement de pression des pneus (→P. 430)

*1 Témoin d'avertissement principal (→P. 430)

*1: Ces témoins s'allument lorsque le contact du moteur est placé en mode IGNITION ON pour indiquer qu'un contrôle des systèmes est en cours. Ils s'éteignent après le démarrage du moteur, ou après quelques secondes. Il peut y avoir un dysfonctionnement dans le système si un témoin ne s'allume pas, ou s'éteint. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

*2: Sur modèles équipés

*3: Le témoin clignote pour indiquer un dysfonctionnement.

*4: Ce témoin s'allume sur l'écran multifonctionnel.

Témoins

Les témoins informent le conducteur de l'état de fonctionnement des différents systèmes du véhicule.

Témoin des clignotants (→P. 185)

Témoin de phares (→P. 187)

Témoin de feux arrière (→P. 187)

Témoin de feux de route (→P. 188)

*3

Témoin de sécurité (→P. 71, 73)

*1

Témoin indicateur d'éco-conduite (→P. 85)

*4

Témoin de feux de route automatiques (→P. 190)

Témoin du mode d'éco-conduite (→P. 274)

Témoin de mode sport (→P. 274)

*1, 2

Témoin de perte d'adhérence (→P. 277)

*1

Témoin VSC OFF (→P. 277)

*1, 3

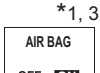

Témoin “AIR BAG ON/OFF” (→P. 49)

*5

Témoin “SET” de régulateur de vitesse (→P. 245, 260)

*4, 5

Témoin de régulateur de vitesse actif (→P. 245)

*4, 5

Témoin de régulateur de vitesse (→P. 260)

*1, 4, 6

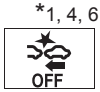

Témoin d'avertissement PCS (→P. 220)

*4, 5

Témoin LDA (alerte de sortie de voie avec commande de direction) (→P. 231)

*1: Ces témoins s'allument lorsque le contact du moteur est placé en mode IGNITION ON pour indiquer qu'un contrôle des systèmes est en cours. Ils s'éteignent après le démarrage du moteur, ou après quelques secondes. Il peut y avoir un dysfonctionnement dans le système si un témoin ne s'allume pas, ou s'éteint. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

*2: Le témoin clignote pour indiquer que le système est actif.

*3: Ce témoin s'allume sur la console centrale.

*4: Sur modèles équipés

*5: Ce témoin s'allume sur l'écran multifonctionnel.

*6: Ce témoin s'allume lorsque le système est désactivé.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Si le témoin d'avertissement d'un système de sécurité ne s'allume pas**

Si le témoin d'un système de sécurité tel que le témoin d'avertissement ABS ou SRS ne s'allume pas au démarrage du moteur, cela peut signifier que le système incriminé n'est pas en mesure de vous offrir sa protection en cas d'accident, ce qui peut entraîner la mort ou de graves blessures. Faites contrôler immédiatement le véhicule par votre concessionnaire Toyota si cela se produit.

Jauges et instruments

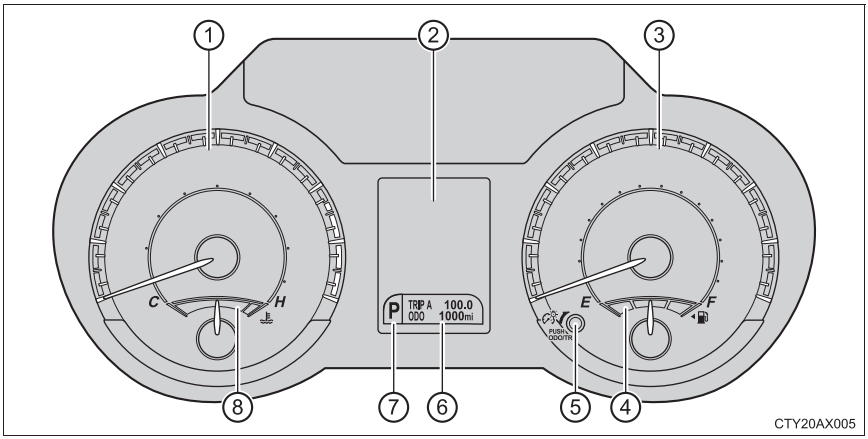

Les unités utilisées sur le compteur de vitesse peuvent varier en fonction de la région dans laquelle le véhicule a été vendu.

① Compte-tours

Affiche le régime moteur en tours par minute

② Écran multifonctionnel

Présente au conducteur diverses données relatives à la conduite (→P. 86)

③ Compteur de vitesse

Affiche la vitesse du véhicule

④ Jauge de carburant

Indique la quantité de carburant restant dans le réservoir

⑤ Bouton de réinitialisation du totalisateur partiel/bouton de commande de l'éclairage de tableau de bord

→P. 84

⑥ Affichage du totalisateur kilométrique et du totalisateur partiel

Totalisateur kilométrique:
Affiche la distance totale parcourue par le véhicule

Totalisateur partiel:
Affiche la distance parcourue par le véhicule depuis la dernière remise à zéro. Les totalisateurs partiels “A” et “B” permettent d'enregistrer et d'afficher différentes distances indépendamment.

⑦ Position du levier de vitesses et gamme de rapports

Affiche la position du levier de vitesses ou la gamme de rapports sélectionnée (→P. 179)

⑧ Jauge de température du liquide de refroidissement moteur

Affiche la température du liquide de refroidissement moteur

Changement de l'affichage du totalisateur partiel

Alterne entre les affichages “A” et “B” du totalisateur partiel. Lorsque le totalisateur partiel est affiché, maintenez le bouton appuyé pour remettre le totalisateur partiel à zéro.

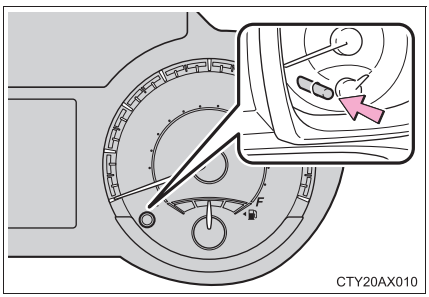

Commande d'éclairage du tableau de bord

Il est possible de régler la luminosité de l'éclairage du tableau de bord.

① Plus sombre

② Plus clair

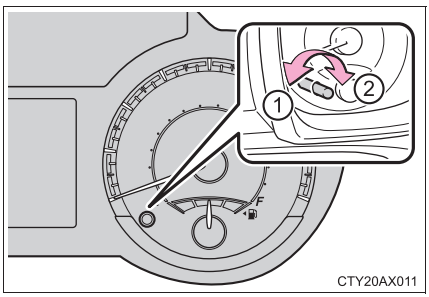

Conduite éco-responsable

Lors de l'accélération pendant une conduite éco-responsable (éco-conduite), le témoin indicateur d'éco-conduite s'allume. Si l'accélération dépasse la limite supérieure d'accélération d'éco-conduite ou lorsque le véhicule est à l'arrêt, le témoin s'éteint.

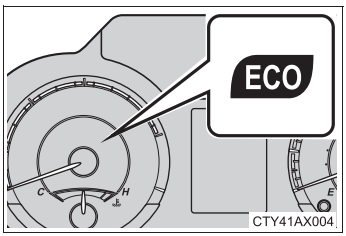

Le témoin indicateur d'éco-conduite ne fonctionne pas dans les conditions suivantes:

- Le levier de vitesses est sur une position autre que D.
- La palette de changement de vitesses est utilisée.
- Le véhicule est en mode sport.
- La vitesse du véhicule est d'environ 80 mph (130 km/h) ou plus.

Les instruments et l'affichage s'allument lorsque

Le contact du moteur est en mode IGNITION ON.

Luminosité des éclairages du tableau de bord

- Lorsque vous activez la commande de phares, la luminosité est réduite légèrement, à moins que le bouton de commande ne soit tourné dans le sens des aiguilles d'une montre au maximum.
- Lorsque le bouton est tourné dans le sens des aiguilles d'une montre au maximum, l'écran du système audio/système de navigation est toujours en mode jour quelle que soit la position de la commande de phares.

Personnalisation

La commande du variateur automatique d'éclairage du tableau de bord peut être changée.
(Fonction personnalisable: →P. 490)

NOTE

Pour éviter d'endommager le moteur et ses composants

- Ne laissez pas l'aiguille du compte-tours entrer dans la zone rouge, laquelle indique le régime moteur maximal.
- Il est possible que le moteur soit en train de surchauffer si la jauge de température de liquide de refroidissement moteur est dans la zone rouge (H). Dans ce cas, arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr, et vérifiez le moteur une fois ce dernier complètement refroidi. (→P. 458)

Écran multifonctionnel

Contenu de l'affichage

L'écran multifonctionnel présente au conducteur diverses données relatives à la conduite.

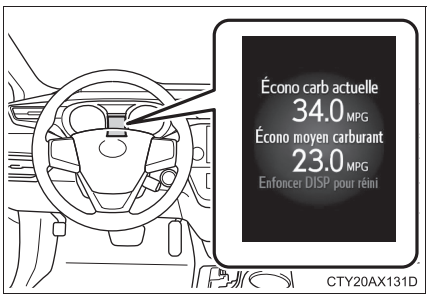

- Informations relatives au trajet (→P. 87)

  Affiche les éléments suivants:
  - Distance avant réservoir vide
  - Économie moyenne de carburant
  - Économie de carburant actuelle
  - Niveau d'éco-conduite
  - Navigation de porte à porte (véhicules avec système de navigation)
- Réglages (→P. 89)
- Messages d'avertissement et messages de rappel (→P. 437)
- Automatiquement affiché en cas de dysfonctionnement de l'un des systèmes du véhicule ou lorsqu'un message de rappel est nécessaire. L'affichage revient automatiquement à l'écran précédent en appuyant sur le bouton “DISP”. (→P. 87)
- Affichage du régulateur de vitesse (sur modèles équipés) (→P. 260)
- Affichage du régulateur de vitesse actif (sur modèles équipés) (→P. 245)
- Affichage LDA (alerte de sortie de voie avec commande de direction) (sur modèles équipés) (→P. 231)
- Affichage PCS (système de sécurité de pré-collision) (sur modèles équipés) (→P. 215)
- Affichage du système d'avertissement de pression des pneus (→P. 378)

Informations relatives au trajet

Changement de l'affichage

Il est possible de passer d'un élément affiché à l'autre en appuyant sur le bouton “DISP”.

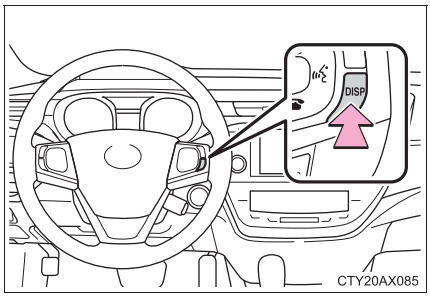

Distance avant réservoir vide

Affiche la distance maximale estimée pouvant être parcourue avec la quantité de carburant restante.

- Cette distance est calculée sur la base de votre consommation moyenne de carburant. Par conséquent, la distance réelle pouvant être parcourue peut différer de celle affichée.
- Si vous n'ajoutez qu'une petite quantité de carburant dans le réservoir, l'affichage peut ne pas être mis à jour.
  Lorsque vous réapprovisionnez le véhicule en carburant, placez le contact du moteur sur arrêt. Si le véhicule est approvisionné en carburant sans que le contact du moteur ne soit placé sur arrêt, l'affichage peut ne pas être mis à jour.

Compteur de vitesse numérique

Affiche la vitesse actuelle du véhicule.

Économie moyenne de carburant

Affiche la consommation moyenne de carburant depuis la réinitialisation de la fonction.

- Cette fonction peut être réinitialisée en maintenant le bouton “DISP” appuyé lorsque la consommation moyenne de carburant est affichée.
- Utilisez la consommation moyenne de carburant affichée comme référence.

Économie de carburant actuelle

Affiche le taux actuel de consommation de carburant.

■ **Niveau d'éco-conduite**

Indique le niveau d'éco-conduite basé sur l'accélération.

① S'il est entièrement vert, cela indique l'état de la conduite la plus éco-responsable.

② S'il est entièrement bleu, cela indique l'état de la conduite la moins éco-responsable.

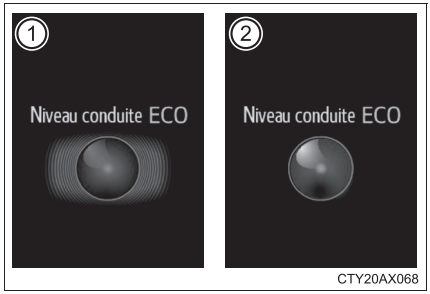

■ **Avertissement de roulis (sur modèles équipés)**

Détecte le roulis du véhicule sur une voie de circulation, qui est souvent associé avec une baisse d'attention du conducteur, et affiche cette baisse d'attention à l'aide d'un affichage à segments. Moins il y a de segments allumés, plus le conducteur peut avoir besoin de repos.

Cette affichage fait partie du système LDA (alerte de sortie de voie avec commande de direction). L'écran est activé lorsque les conditions de fonctionnement de l'avertissement de roulis du véhicule sont remplies. (→P. 231)

■ **Navigation de porte à porte (véhicules avec système de navigation)**

Affiche les informations du système de navigation concernant le prochain changement de direction sur l'itinéraire de guidage.

Configuration des affichages

◆ Éléments personnalisables

■ Réglages des instruments

Élément	Réglages	Détails
Vit num	en marche	Sélectionnez pour activer/désactiver le compteur de vitesse numérique.
	à l'arrêt	
Unités (véhicules sans système de navigation)	imp.	Sélectionnez pour modifier les unités de mesure affichées.
	métriques	
Tour-à-tour (véhicules avec système de navigation)	en marche	Sélectionnez pour activer/désactiver la navigation de porte à porte.
	à l'arrêt	
Témoin ECO	à l'arrêt	Sélectionnez pour activer/désactiver le témoin indicateur d'éco-conduite.
	en marche	

■ LDA (alerte de sortie de voie avec commande de direction) (sur modèles équipés) (→P. 231)

Les réglages suivants du système LDA peuvent être modifiés:

Élément	Réglages	Détails
Dir. assis.	en marche	Sélectionnez pour activer/désactiver l'assistance de direction.
	à l'arrêt	
Sensibil.	Standard	Sélectionnez pour régler la sensibilité de l'avertissement.
	Élevé	
Alerte	en marche	Sélectionnez pour activer/désactiver l'avertissement de roulis du véhicule.
	à l'arrêt	
Sensibil.	Standard	Sélectionnez pour régler la sensibilité de l'avertissement de roulis du véhicule.
	Basse	
	Élevé	

◆ Modification des réglages

1 Lorsque le véhicule est à l'arrêt, appuyez sur le bouton “DISP” jusqu'à ce que l'écran “Réglages” apparaisse.

CTY20AX080

2 Maintenez le bouton “DISP” appuyé pendant que l'écran “Réglages” est affiché.

CTY20AX081

3 Appuyez sur le bouton “DISP” pour mettre l'élément souhaité en surbrillance.

CTY20AX082

4 Maintenez le bouton “DISP” appuyé pour modifier le réglage.

CTY20AX083

5 Pour quitter l'écran “Réglages”, appuyez sur le bouton “DISP” à plusieurs reprises jusqu'à ce que “SORTIE” soit mis en surbrillance, puis maintenez le bouton “DISP” appuyé.

Si l'écran des réglages de l'alerte de sortie de voie est affiché, appuyez sur le bouton “DISP” à plusieurs reprises jusqu'à ce que “RETOUR” soit mis en surbrillance, puis maintenez la commande “DISP” appuyée pour revenir à l'écran “Réglages”.

L'affichage retourne à l'étape 1.

CTY20AX084

Affichage du contrôle des systèmes

Après avoir mis le contact du moteur en mode IGNITION ON, “VÉRIF. DU SYSTÈME” s’affiche pendant que le fonctionnement du système est contrôlé.

Affichage d'un résumé du trajet

Lorsque le moteur est arrêté, les données des informations de conduite depuis le démarrage du moteur s'affichent pendant 3 secondes.

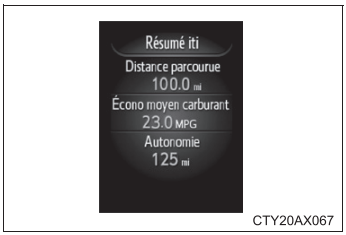

CTY20AX067

■ **Annulation automatique de l'affichage de réglage**

Dans les situations suivantes, l'affichage des réglages sur lequel les réglages peuvent être modifiés via le bouton “DISP” est automatiquement désactivé.

- Lorsqu'un message d'avertissement apparaît alors que les réglages sont affichés
- Lorsque le véhicule commence à rouler alors que l'écran des réglages est affiché

■ **Pression de gonflage des pneus**

- Après que vous ayez placé le contact du moteur en mode IGNITION ON, plusieurs minutes peuvent s'écouler avant que la pression de gonflage des pneus ne s'affiche. Plusieurs minutes peuvent également être nécessaires avant que la pression de gonflage des pneus ne s'affiche, une fois la pression de gonflage rectifiée
- “---” peut s'afficher si les informations relatives aux pneus ne peuvent pas être déterminées en raison d'ondes radio défavorables.
- La pression de gonflage des pneus varie avec la température. Les valeurs affichées peuvent également être différentes des valeurs mesurées à l'aide d'un manomètre pour pneus.

■ **Affichage à cristaux liquides**

De petits points ou des points de lumière sont susceptibles d'apparaître sur l'écran. Ce phénomène est caractéristique des écrans à cristaux liquides et n'empêche nullement de continuer de s'en servir.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Écran d'informations par temps froid

Laissez l'habitacle du véhicule se réchauffer avant d'utiliser l'écran d'informations à cristaux liquides. À des températures extrêmement basses, le temps de réponse de l'écran d'affichage des informations peut être lent, et les changements d'affichage peuvent être retardés.
Par exemple, un retard est constaté entre le changement de rapport réalisé par le conducteur et le nouveau numéro de rapport qui s'affiche. En raison de ce retard, le conducteur risque de rétrograder à nouveau et de provoquer un ralentissement brutal et excessif en raison du frein moteur, voire un accident pouvant entraîner des blessures ou la mort.

■ Précautions à prendre lors de la configuration de l'écran

Le moteur devant être en marche pendant la configuration de l'écran, veillez à ce que le véhicule soit stationné dans un lieu où la ventilation est suffisante. Dans un espace clos, comme un garage, les gaz d'échappement chargés de monoxyde de carbone (CO) toxique risquent de s'accumuler et de pénétrer dans le véhicule. Cela peut entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.

⚠ NOTE

■ Pendant la configuration de l'affichage

Pour éviter la décharge de la batterie, veillez à ce que le moteur soit en marche pendant que vous configurez les fonctions d'affichage.

Informations relatives à la consommation de carburant

Les informations sur la consommation de carburant peuvent être affichées sur l'écran du système audio.

Système audio

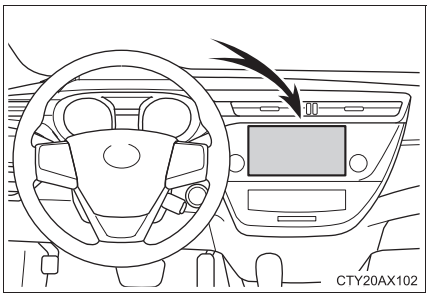

Informations relatives au trajet

Appuyez sur le bouton “APPS” et sélectionnez “Eco” pour afficher l'écran “Infos sur le trajet”.

Si l'écran “Infos sur le trajet” ne s'affiche pas, sélectionnez “Infos sur le trajet”.

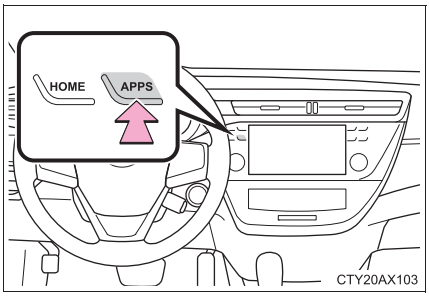

① Vitesse moyenne du véhicule
② Temps écoulé
③ Autonomie
④ Consommation de carburant précédente par minute
⑤ Consommation de carburant actuelle

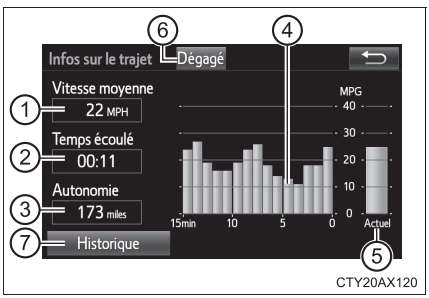

⑥ Réinitialisation des données d'informations relatives au trajet
⑦ L'écran “Historique” s'affiche

Ces images constituent uniquement un exemple et sont susceptibles de varier légèrement par rapport à la réalité.

Enregistrement précédent

Appuyez sur le bouton “APPS” et sélectionnez “Eco” pour afficher l'écran “Historique”.

Si l’écran “Historique” ne s’affiche pas, sélectionnez “Historique”.

① Enregistrement précédent d’économie de carburant

② Économie de carburant actuelle

③ Meilleure économie de carburant mémorisée

④ Mettez à jour les données d’enregistrements précédents

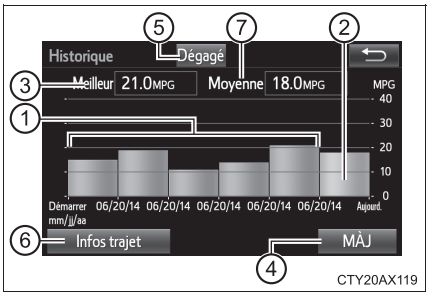

⑤ Réinitialisez les données d’enregistrements précédents

⑥ L’écran “Infos sur le trajet” s’affiche

⑦ Économie de carburant moyenne mémorisée

Ces images constituent uniquement un exemple et sont susceptibles de varier légèrement par rapport à la réalité.

■ Mise à jour des données d’enregistrement précédent

Sélectionner “MÀJ” sur l’écran “Historique” met à jour les données d’enregistrements précédents.

■ Réinitialisation des données

Sélectionner “Dégagé” sur l’écran de consommation pour réinitialiser les données de consommation.

Sélectionner “Dégagé” sur l’écran “Historique” pour réinitialiser les données d’enregistrements précédents.

■ Personnalisation

La sensibilité du bouton tactile peut être modifiée.
(Fonctions personnalisables: →P. 490)

Fonctionnement de chaque composant

3

3-1. Informations relatives aux clés

Clés 98

3-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes

Portes 104

Coffre 111

Système d'accès et de démarrage mains libres 117

3-3. Réglage des sièges

Sièges avant 130

Mémorisation de la position de conduite 132

Appuie-têtes 138

3-4. Réglage du volant et des rétroviseurs

Volant 141

Rétroviseur intérieur 143

Rétroviseurs extérieurs 145

3-5. Ouverture et fermeture des vitres et du toit ouvrant

Lève-vitres électriques 148

Toit ouvrant 151

Clés

Clés

Le véhicule est livré avec les clés suivantes.

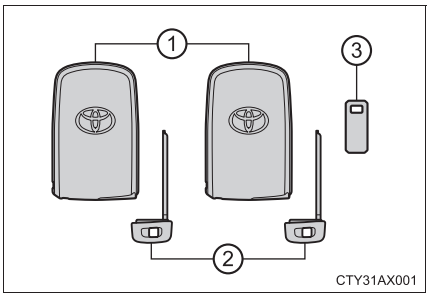

① Clés électroniques
- Fonctionnement du système d'accès et de démarrage mains libres (→P. 117)
- Utilisation de la fonction de télécommande du verrouillage centralisé

② Clés mécaniques

③ Plaque du numéro de clé

Télécommande du verrouillage centralisé

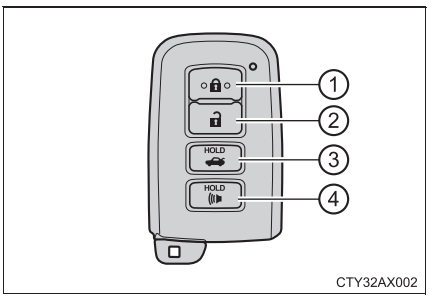

① Verrouille toutes les portes (→P. 104)

② Déverrouille toutes les portes (→P. 104)

Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte conducteur. Appuyez de nouveau sur le bouton dans les 5 secondes qui suivent pour déverrouiller les autres portes.

③ Déverrouille le coffre (maintenez appuyé) (→P. 111)

④ Activation de l'alarme (maintenez appuyé) (→P. 100)

Utilisation de la clé mécanique

Pour sortir la clé mécanique, appuyez sur le bouton de déverrouillage, puis sortez la clé.

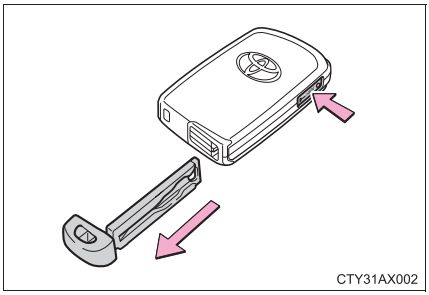

La clé mécanique ne peut être insérée que d'un seul côté, car la clé présente des rainures sur un seul côté. Si vous ne pouvez pas insérer la clé dans le cylindre, retournez-la et essayez à nouveau de l'insérer.

Après avoir utilisé la clé mécanique, rangez-la à l'intérieur de la clé électronique. Conservez la clé mécanique avec la clé électronique. Si la pile de la clé électronique est usée ou si la fonction d'accès mains libres ne fonctionne pas normalement, vous aurez besoin de la clé mécanique.
(→P. 451)

Mode panique

Si vous appuyez sur pendant plus d'une seconde environ, une alarme se déclenche de manière intermittente et les feux du véhicule clignotent afin de dissuader quiconque de pénétrer à bord du véhicule par effraction ou de l'endommager.

Pour arrêter l'alarme, appuyez sur l'un des boutons de la clé électronique.

CTY32AX033

Au cas où vous devez confier la clé du véhicule à un gardien de parking

Désactivez la commande principale d'ouverture de coffre, verrouillez la boîte à gants et la trappe d'accoudoir si les circonstances l'exigent.
(→P. 112, 303, 319)
Retirez et conservez la clé mécanique et ne remettez au gardien que la clé électronique.

Si vous perdez vos clés mécaniques

Votre concessionnaire Toyota est en mesure de vous fabriquer de nouvelles clés mécaniques d'origine, à condition de lui fournir l'autre clé mécanique livrée avec le véhicule et le numéro de clé gravé sur la plaque du numéro de clé. Conservez la plaque en lieu sûr, par exemple dans votre portefeuille, et non dans le véhicule.

En cas de voyage en avion

Lorsque vous montez à bord d'un avion avec une clé électronique, prenez garde de n'appuyer sur aucun bouton de la clé électronique tant que vous êtes dans la cabine de l'avion. Si vous transportez une clé électronique dans votre sac etc., assurez-vous que les boutons ne sont pas susceptibles d'être actionnés accidentellement. Toute pression sur l'un des boutons de la clé électronique risque d'entraîner une émission d'ondes radio qui pourraient perturber le fonctionnement de l'avion.

Conditions affectant le fonctionnement

→P. 124

■ **Usure de la pile de la clé électronique**

- La durée de vie standard de la pile est de 1 à 2 ans.
- Lorsque la pile devient faible, une alarme se déclenche dans l'habitacle à l'arrêt du moteur.
- Sachant que la clé électronique reçoit des ondes radio en permanence, la pile s'use même si la clé électronique n'est pas utilisée. Les symptômes suivants indiquent qu'il est possible que la clé électronique soit usée. Remplacez la pile si nécessaire. (→P. 399)
  - Le système d'accès et de démarrage mains libres ou la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas.
  - La zone de détection se réduit.
  - Le témoin à LED de la clé ne s'allume pas.
- Afin d'éviter tout dommage grave, ne laissez pas la clé électronique dans un rayon de 3 ft. (1 m) autour des appareils électriques suivants, qui produisent un champ magnétique:
  - Postes de télévision
  - Ordinateurs
  - Téléphones mobiles, téléphones sans fil et chargeurs de batterie
  - Recharge des téléphones mobiles ou des téléphones sans fil
  - Lampes de table
  - Plaques à induction

■ **Remplacement de la pile**

→P. 399

■ **Confirmation du numéro de la clé enregistrée**

Le nombre de clés déjà enregistrées avec le véhicule peut être vérifié. Consultez votre concessionnaire Toyota pour des détails.

■ **En cas d'utilisation d'une mauvaise clé**

Le cylindre de serrure tourne dans le vide pour isoler le mécanisme interne.

■ **Personnalisation**

Les réglages (par ex. système de télécommande du verrouillage centralisé) peuvent être modifiés.
(Fonctions personnalisables: →P. 490)

■ **Certification de la télécommande du verrouillage centralisé**

▶ Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis

FCC ID: HYQ23AAP
FCC ID: HYQ14FBA

REMARQUE:
Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation de la FCC. L'utilisation de ce dispositif est autorisée seulement aux deux conditions suivantes: (1) il ne doit pas produire de brouillage nocif, et (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

AVERTISSEMENT FCC:
Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

▶ Pour les véhicules commercialisés au Canada

REMARQUE:
Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:
(1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et
(2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

This device complies with Industry Canada licence-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions:
(1) this device may not cause interference, and
(2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

NOTE

■ **Pour éviter d'endommager les clés**

- Ne laissez pas tomber les clés, ne leur faites pas subir de chocs violents, ne les tordez pas.
- N'exposez pas les clés à des températures élevées pendant une période prolongée.
- Ne mouillez pas les clés et ne les lavez pas dans un nettoyeur à ultrasons etc.
- N'attachez pas de matériaux métalliques ou magnétiques aux clés et ne placez pas les clés à proximité de tels matériaux.
- Ne démontez pas les clés.
- Ne placez aucun autocollant ou autre sur la surface de la clé électronique.
- Ne placez pas les clés à proximité d'appareils produisant des champs magnétiques, comme un téléviseur, un système audio, une plaque de cuisson à induction ou un équipement médical électrique comme par exemple un équipement de traitement à basse fréquence.

■ **Lorsque vous portez la clé électronique sur vous**

Placez la clé électronique à 3,9 in. (10 cm) ou plus des appareils électriques sous tension. Les ondes radio émises par les appareils électriques à moins de 3,9 in. (10 cm) de la clé électronique peuvent parasiter la clé et l'empêcher de fonctionner correctement.

■ **En cas de dysfonctionnement du système d'accès et de démarrage mains libres ou de tout autre problème lié aux clés**

Amenez votre véhicule et toutes les clés électroniques fournies chez votre concessionnaire Toyota.

■ **En cas de perte d'une clé électronique**

Si la clé électronique est définitivement perdue, le risque de vol du véhicule s'accroît considérablement. Rendez-vous immédiatement chez votre concessionnaire Toyota avec toutes les clés électroniques restantes fournies avec votre véhicule.

Portes

Déverrouillage et verrouillage des portes depuis l'extérieur

◆ Système d'accès et de démarrage mains libres

Portez la clé électronique sur vous pour activer cette fonction.

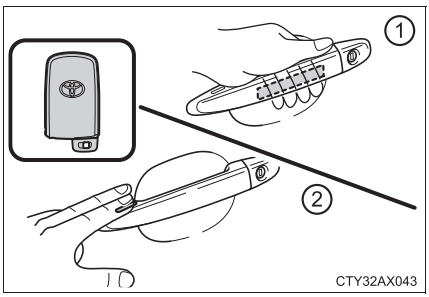

① Saisissez la poignée de porte conducteur pour déverrouiller la porte. Pour certains modèles, saisissez la poignée de porte passager pour déverrouiller toutes les portes.*

Vous devez toucher le capteur situé au dos de la poignée.

Les portes ne peuvent pas être déverrouillées dans les 3 secondes qui suivent leur verrouillage.

*: Les réglages de déverrouillage des portes peuvent être modifiés. (→P. 109)

② Touchez le capteur de verrouillage (la protubérance sur la partie supérieure de la poignée de porte) pour verrouiller toutes les portes.

Vérifiez que la porte est correctement verrouillée.

◆ Télécommande du verrouillage centralisé

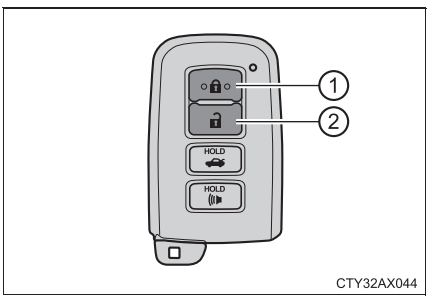

① Verrouille toutes les portes

Vérifiez que la porte est correctement verrouillée.

② Déverrouille toutes les portes

Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte conducteur. Appuyez de nouveau sur le bouton dans les 5 secondes qui suivent pour déverrouiller les autres portes.

■ **Signaux de fonctionnement**

Un signal sonore retentit et les feux de détresse clignotent pour indiquer que les portes ont été verrouillées/déverrouillées. (Verrouillage: Une fois; Déverrouillage: Deux fois)

■ **Fonction de sécurité**

Si aucune porte n'est ouverte dans les 60 secondes qui suivent le déverrouillage du véhicule, la fonction de sécurité verrouille à nouveau automatiquement le véhicule.

■ **Lorsque la porte ne peut pas être verrouillée par le capteur de verrouillage situé sur la partie supérieure de la poignée de porte**

Si la porte ne se verrouille pas, même lorsque vous touchez la zone du capteur sur la face supérieure, essayez de toucher simultanément les zones des capteurs sur la face supérieure et inférieure.

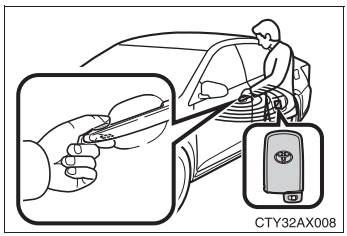

■ **Signal sonore de verrouillage des portes**

Si vous essayez de verrouiller les portes alors qu'une porte n'est pas complètement fermée, un signal sonore retentit en continu pendant 5 secondes. Fermez correctement la porte pour arrêter le signal sonore, puis verrouillez à nouveau le véhicule.

■ **Alarme**

Le verrouillage des portes active le système d'alarme. (→P. 73)

■ **Si le système d'accès et de démarrage mains libres ou la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas correctement**

Utilisez la clé mécanique pour verrouiller et déverrouiller les portes. (→P. 451)

Remplacez la pile par une neuve dès qu'elle est usée. (→P. 399)

Déverrouillage et verrouillage des portes depuis l'intérieur

◆ Commandes de verrouillage des portes

① Verrouille toutes les portes
② Déverrouille toutes les portes

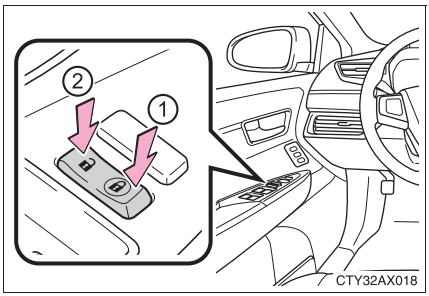

◆ Boutons de verrouillage intérieurs

① Déverrouille la porte
② Verrouille la porte

Vous pouvez ouvrir les portes avant en tirant la poignée intérieure, même lorsque les boutons de verrouillage sont placés sur la position de verrouillage.

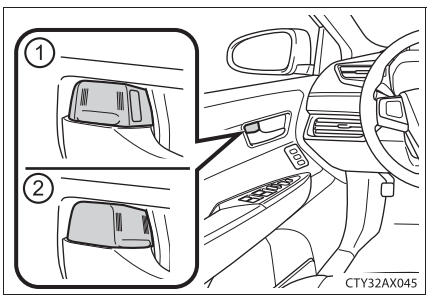

Verrouillage des portes avant depuis l'extérieur, sans clé

1 Placez le bouton de verrouillage intérieur sur la position de verrouillage.

2 Fermez la porte.

La porte ne peut pas être verrouillée si le contact du moteur est en mode ACCESSORY ou IGNITION ON, ou si la clé électronique est laissée à l'intérieur du véhicule.

La clé risque de ne pas être détectée correctement et la porte risque de se verrouiller.

Verrouillage de sécurité enfants des portes arrière

La porte ne peut pas être ouverte depuis l'intérieur du véhicule lorsque le verrouillage est enclenché.

① Déverrouillez

② Verrouillez

Vous pouvez actionner ces verrouillages afin d'empêcher les enfants d'ouvrir les portes arrière. Appuyez sur chaque contact de porte arrière pour verrouiller chacune des portes arrière.

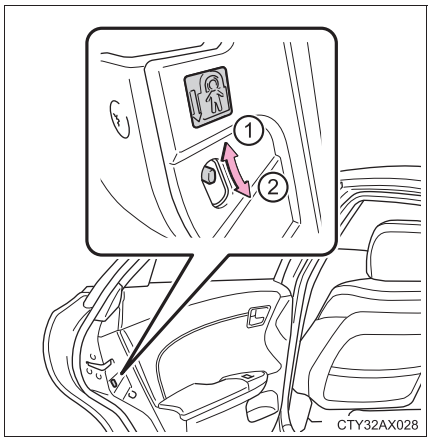

Systèmes de verrouillage et déverrouillage automatiques des portes

Il est possible d'activer ou de désactiver les fonctions suivantes:

Pour les instructions relatives à la personnalisation, reportez-vous à P. 490.

Fonction	Fonctionnement
Fonction de verrouillage des portes asservi à la vitesse	Toutes les portes se verrouillent automatiquement lorsque la vitesse du véhicule est supérieure ou égale à environ 12 mph (20 km/h).
Fonction de verrouillage des portes asservi au levier de vitesses	Toutes les portes se verrouillent automatiquement lorsque vous mettez le levier de vitesses sur une position autre que P.
Fonction de déverrouillage des portes asservi au levier de vitesses	Toutes les portes se déverrouillent automatiquement lorsque vous mettez le levier de vitesses sur P.
Fonction de déverrouillage des portes asservi à la porte conducteur	Toutes les portes se déverrouillent automatiquement lorsque vous ouvrez la porte du conducteur.

Activation de la fonction de déverrouillage des portes (certains modèles)

Il est possible de régler quelles portes sont déverrouillées par la fonction d'accès mains libres lors de l'utilisation de la télécommande du verrouillage centralisé.

1 Mettez le contact du moteur sur arrêt.

2 Lorsque le témoin indicateur sur la clé est éteint, maintenez , ou appuyé pendant environ 5 secondes tout en maintenant appuyé.

Le réglage change à chaque nouvelle opération, comme indiqué ci-dessous. (Lorsque vous modifiez le réglage de manière continue, relâchez les boutons, patientez au moins 5 secondes, puis répétez l'étape 2.)

Écran multifonctionnel	Fonction de déverrouillage	Bip
	Le fait de saisir la poignée de porte conducteur ne déverrouille que la porte conducteur.	Extérieur: Émet 3 bips Intérieur: Retentit une fois
	Le fait de saisir la poignée d'une porte passager déverrouille toutes les portes.	
	Le fait de saisir la poignée de l'une des portes avant déverrouille toutes les portes.	Extérieur: Émet deux bips Intérieur: Retentit une fois

Pour éviter tout déclenchement intempestif de l'alarme, déverrouillez les portes en utilisant la télécommande du verrouillage centralisé, puis ouvrez et fermez une porte une fois après avoir modifié les réglages. (Si aucune porte n'est ouverte dans les 60 secondes après avoir appuyé sur , les portes se verrouillent à nouveau et l'alarme s'arme automatiquement.)

En cas de déclenchement de l'alarme, arrêtez-la immédiatement. (→P. 73)

■ **Utilisation de la clé mécanique**

Les portes peuvent également être verrouillées et déverrouillées au moyen de la clé mécanique. (→P. 451)

■ **Conditions affectant le fonctionnement du système d'accès et de démarrage mains libres ou de la télécommande du verrouillage centralisé**

→P. 124

■ **Personnalisation**

Les réglages (par ex. la fonction de déverrouillage avec une clé) peuvent être modifiés.
(Fonctions personnalisables: →P. 490)

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Pour éviter tout accident**

Respectez les précautions suivantes lorsque vous conduisez le véhicule.
Le non-respect de ces précautions peut provoquer l'ouverture d'une porte et la chute d'un passager, et occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Vérifiez que toutes les portes sont correctement fermées et verrouillées.
- Ne tirez pas sur la poignée intérieure des portes pendant que le véhicule roule.
  Soyez particulièrement prudent en ce qui concerne les portes avant, car les portes peuvent être ouvertes, même si les boutons de verrouillage intérieurs sont placés sur la position de verrouillage.
- Enclenchez les verrouillages de sécurité enfants des portes arrière lorsque des enfants sont assis sur les sièges arrière.

Coffre

Il est possible d'ouvrir le coffre au moyen du mécanisme d'ouverture de coffre, de la fonction d'accès mains libres ou de la télécommande du verrouillage centralisé.

Ouverture du coffre depuis l'intérieur du véhicule

Appuyez sur la commande d'ouverture.

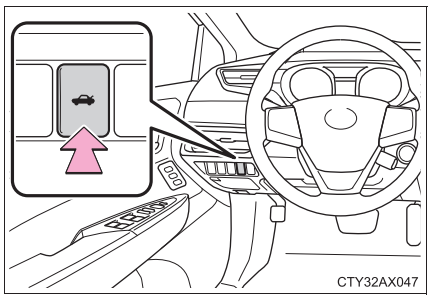

Ouverture du coffre depuis l'extérieur du véhicule

◆ Système d'accès et de démarrage mains libres

Lorsque vous portez la clé électronique, appuyez sur le bouton situé sur le couvercle de coffre.

Lorsque toutes les portes sont déverrouillées au moyen du système de verrouillage centralisé des portes, il est possible d'ouvrir le coffre sans avoir la clé électronique sur soi.

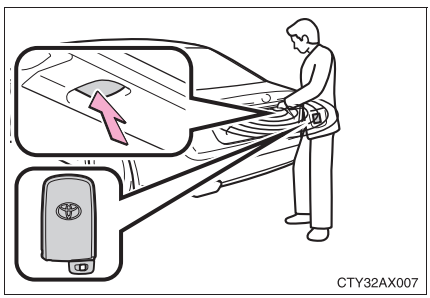

◆ Télécommande du verrouillage centralisé

Maintenez la commande appuyée.

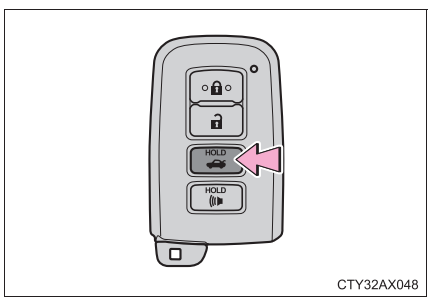

Lors de la fermeture du coffre

Au moyen de la poignée du coffre, abaissez le coffre sans forcer sur le côté, puis appuyez sur le coffre depuis l'extérieur pour le fermer.

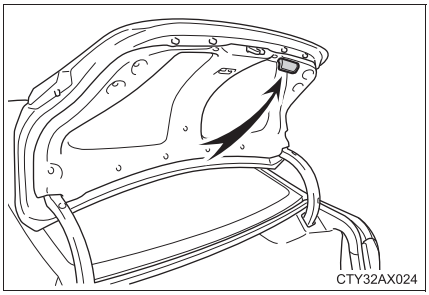

Système de sécurité des bagages

La commande d'ouverture de coffre peut être temporairement désactivée pour protéger contre le vol les bagages rangés dans le coffre.

Désactivez la commande principale située dans la boîte à gants afin de désactiver le mécanisme d'ouverture de coffre.

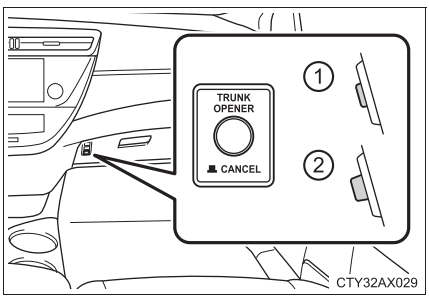

① Marche

② Arrêt

Le couvercle de coffre ne peut pas être ouvert, même avec la télécommande du verrouillage centralisé ou la fonction d'accès mains libres.

■ **Signal de fonctionnement**

Un signal sonore retentit pour indiquer que le coffre a été ouvert.

■ **Éclairage de coffre**

L'éclairage du coffre s'allume lorsque vous ouvrez le coffre.

■ **Fonction antiverrouillage du coffre avec la clé électronique à l'intérieur**

- Lorsque toutes les portes sont verrouillées, le fait de fermer le couvercle de coffre avec la clé électronique alors que la clé électronique se trouve dans le coffre, déclenche une alarme.
  Dans ce cas, il est possible d'ouvrir le couvercle de coffre en appuyant sur le bouton de déverrouillage du coffre situé sur le couvercle de coffre.
- Même lorsque vous laissez une clé électronique de rechange dans le coffre avec toutes les portes verrouillées, la fonction de prévention de confinement de la clé peut être activée afin que vous puissiez ouvrir le coffre. Pour éviter tout vol du véhicule, emportez toutes les clés électroniques lorsque vous quittez le véhicule.
- Même lorsque vous laissez la clé électronique dans le coffre avec toutes les portes verrouillées, il peut arriver que la clé ne soit pas détectée, selon l'emplacement et les conditions environnantes de propagation des ondes radios. Dans ce cas, la fonction de prévention de confinement de la clé ne peut pas être activée, entraînant le verrouillage des portes lorsque le coffre est fermé. Veillez à vérifier où se trouve la clé avant de fermer le coffre.
- La fonction de prévention de confinement de la clé ne peut pas être activée dès lors que l'une des portes est déverrouillée. Dans ce cas, ouvrez le coffre au moyen du mécanisme d'ouverture de coffre.

■ **Levier de déverrouillage interne du coffre**

Il est possible d'ouvrir le couvercle de coffre en tirant le levier phosphorescent situé sur la face interne du couvercle de coffre.

Le levier reste phosphorescent pendant un certain temps après la fermeture du couvercle de coffre.

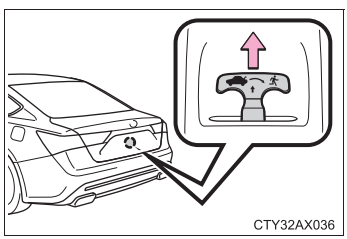
CTY32AX036

■ **Dans le cas où la commande d'ouverture de coffre n'est pas actionnée**

1 Abaissez l'accoudoir arrière et ouvrez la trappe se trouvant derrière.

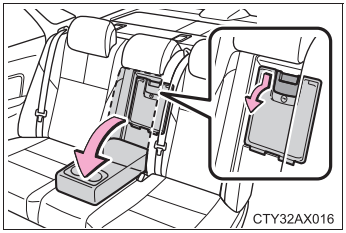

2 Tirez la boucle métallique pour déverrouiller le couvercle de coffre.

Cette méthode est utilisée dans le cas où le couvercle de coffre ne peut pas être déverrouillé à cause d'une batterie déchargé ou autre problème.

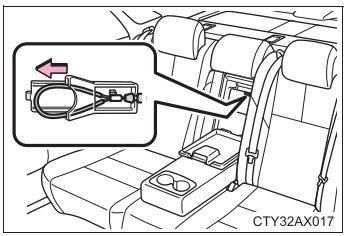

■ **Lorsque vous confiez une clé du véhicule à un gardien de parking**

→P. 100

■ **Personnalisation**

La commande principale d'ouverture de coffre peut être désactivée. (Fonction personnalisable: →P. 490)

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Avant de prendre le volant

- Assurez-vous que le couvercle de coffre est complètement fermé. Si le couvercle de coffre n'est pas complètement fermé, il risque de s'ouvrir de manière inattendue et de heurter des objets proches ou des bagages se trouvant dans le coffre peuvent être éjectés, et provoquer un accident.
- Ne laissez pas les enfants jouer dans le coffre.
  Si un enfant se retrouve accidentellement enfermé dans le coffre, il risque de s'épuiser à cause de la chaleur, de s'asphyxier ou d'autres blessures.
- Ne laissez pas un enfant ouvrir ou fermer le couvercle de coffre.
  Ceci peut entraîner une ouverture inattendue du couvercle de coffre, lequel risque de se refermer sur les mains, la tête ou le cou de l'enfant.

■ Points importants pendant la conduite

Ne laissez jamais personne s'asseoir dans le coffre. En cas de freinage brusque ou de collision, la personne risque d'être grièvement blessée, voire tuée.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Utilisation du coffre

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des parties du corps peuvent se retrouver coincer dans le hayon, ce qui peut occasionner des blessures graves.

- Retirez toute charge lourde du couvercle de coffre, telle que de la neige ou de la glace, avant de l'ouvrir. Si vous ne respectez pas cette consigne, le couvercle de coffre peut se refermer brusquement juste après son ouverture.
- Avant d'ouvrir ou de fermer le couvercle de coffre, vérifiez soigneusement la sécurité des abords.
- Si des personnes se trouvent à proximité, assurez-vous de leur sécurité et prévenez-les de l'ouverture ou de la fermeture du coffre.
- En cas de vent, soyez prudent lorsque vous ouvrez ou fermez le couvercle de coffre, car il peut bouger brusquement en cas de vent fort.
- Le couvercle de coffre peut se refermer brusquement s'il n'est pas complètement ouvert. Sachant qu'il est plus difficile d'ouvrir ou de fermer le couvercle de coffre lorsque le véhicule est en pente et non à plat, prenez garde à ce qu'il ne s'ouvre et ne se ferme pas tout seul de manière inattendue. Assurez-vous que le couvercle de coffre est complètement et parfaitement ouvert avant d'utiliser le coffre.

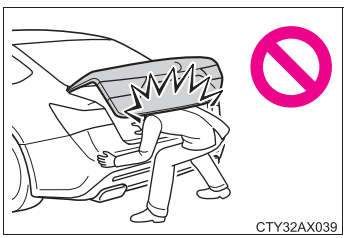
CTY32AX039

- Lorsque vous fermez le couvercle de coffre, prenez particulièrement garde à ne pas vous pincer les doigts, etc.
- Appuyez légèrement sur la face extérieure du couvercle de coffre pour le fermer. Si vous utilisez la poignée du coffre pour fermer complètement le couvercle de coffre, vous risquez de vous coincer les mains ou les bras.

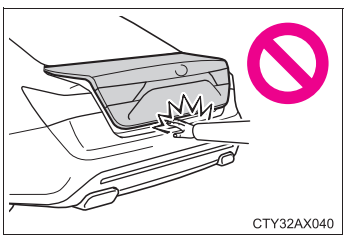
CTY32AX040

- Ne fixez aucun accessoire autre que des pièces Toyota d'origine au couvercle de coffre. Sous l'effet du poids supplémentaire, le couvercle de coffre risque de se refermer brusquement juste après son ouverture.

Système d'accès et de démarrage mains libres

Vous pouvez effectuer les opérations suivantes simplement en portant la clé électronique sur vous, par exemple dans votre poche. (Le conducteur doit toujours conserver la clé électronique sur lui.)

- Verrouille et déverrouille les portes (→P. 104)
- Ouvre le coffre (→P. 111)
- Démarre le moteur (→P. 173)

Emplacement des antennes

① Antennes à l'extérieur de l'habitacle
② Antennes à l'intérieur de l'habitacle
③ Antenne à l'intérieur du coffre
④ Antenne à l'extérieur du coffre

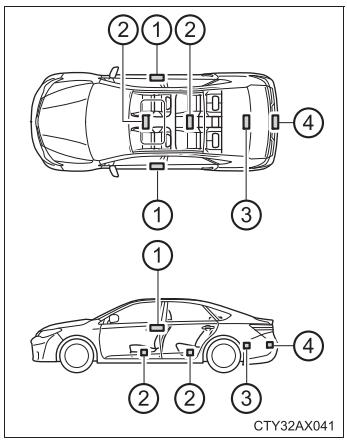

■ Portée effective (périmètre de détection de la clé électronique)

● Lors du verrouillage ou du déverrouillage des portes

Le système peut être actionné lorsque la clé électronique se trouve dans un rayon d'environ 2,3 ft. (0,7 m) d'une poignée de porte extérieure. (Seules les portes détectant la clé peuvent être actionnées.)

● Lors du déverrouillage du coffre

Le système peut être actionné lorsque la clé électronique se trouve dans un rayon d'environ 2,3 ft. (0,7 m) du bouton de déverrouillage du coffre.

▶ Type A

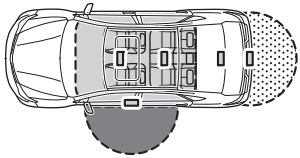

▶ Type B

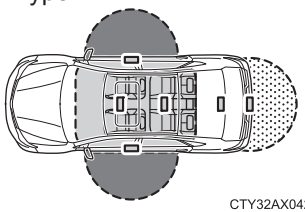

CTY32AX042

● Lorsque vous démarrez le moteur ou changez le mode du contact du moteur

Le système peut être actionné lorsque la clé électronique se trouve à l'intérieur du véhicule.

Alarmes et témoins d'avertissement

Une alarme retentit et un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multi-fonctionnel pour éviter des accidents ou le vol du véhicule, résultant d'une erreur d'utilisation. Lorsqu'un message d'avertissement s'affiche, prenez les mesures appropriées en fonction du message affiché. (→P. 437)

Le tableau suivant décrit les situations qui déclenchent uniquement les alarmes et les procédures de correction afférentes.

Alarme	Situation	Procédure de correction
L'alarme extérieure retentit une fois pendant 5 secondes	Vous avez essayé de verrouiller les portes avec le système d'accès et de démarrage mains libres alors que la clé électronique se trouvait encore à l'intérieur du véhicule.	Récupérez la clé électronique laissée dans l'habitacle et verrouillez à nouveau les portes.
	Vous avez fermé le coffre alors que la clé électronique se trouvait encore à l'intérieur du coffre et que toutes les portes étaient verrouillées.	Récupérez la clé électronique laissée dans le coffre et fermez le couvercle de coffre.
	Vous avez essayé de verrouiller le véhicule alors qu'une porte était ouverte.	Fermez toutes les portes et verrouillez les portes à nouveau.
L'alarme intérieure retentit une fois et l'alarme extérieure retentit une fois pendant 5 secondes	Vous avez essayé de verrouiller l'une ou l'autre des portes avant en ouvrant la porte et en mettant le bouton de verrouillage intérieur en position verrouillage, puis en fermant la porte alors que la clé électronique était encore à l'intérieur du véhicule.	Récupérez la clé électronique laissée dans le véhicule et verrouillez à nouveau les portes.

Alarme	Situation	Procédure de correction
L'alarme intérieure retentit en continu	Le contact du moteur a été placé en mode ACCESSORY alors que la porte du conducteur était ouverte (la porte du conducteur a été ouverte alors que le contact du moteur était en mode ACCESSORY.)	Placez le contact du moteur sur arrêt et fermez la porte du conducteur.
	La porte conducteur a été ouverte alors que le levier de vitesses était sur une positon autre que P sans mettre le contact du moteur sur arrêt.	Placez le levier de vitesses sur P.

Le tableau suivant décrit les situations dans lesquelles des alarmes se déclenchent et qu'un message ou un icone de clé s'affiche et les procédures de correction.

Signal sonore intérieur	Signal sonore extérieur	Situation	Procédure de correction
Continu	Continu	Vous avez sorti la clé électronique du véhicule et ouvert puis fermé la porte conducteur alors que le levier de vitesses était sur une position autre que P sans avoir placé le contact du moteur sur arrêt.	• Déplacez le levier de vitesses sur P. • Remettez la clé électronique à l'intérieur du véhicule.
Une fois	3 fois	Vous avez sorti la clé électronique du véhicule et ouvert puis fermé la porte conducteur alors que le levier de vitesses était sur la position P sans avoir placé le contact du moteur sur arrêt.	Mettez le contact du moteur sur arrêt ou remettez la clé électronique dans le véhicule.

Signal sonore intérieur	Signal sonore extérieur	Situation	Procédure de correction
Une fois	3 fois	Indique qu'une porte autre que la porte du conducteur a été ouverte et fermée, alors que le contact du moteur était dans une mode autre que arrêt et que la clé électronique se trouvait hors de la zone de détection.	Confirmez l'emplacement de la clé électronique.
Une fois	Continu (5 secondes)	Vous avez essayé de sortir du véhicule avec la clé électronique et de verrouiller les portes sans avoir au préalable mis le contact du moteur sur arrêt.	Placez le contact du moteur sur arrêt et verrouillez à nouveau les portes.
Une fois	—	Indique que la clé électronique n'est pas présente lorsque vous tentez de démarrer le moteur.	Confirmez l'emplacement de la clé électronique.
9 fois	—	Vous avez essayé de conduire le véhicule en l'absence de la clé normale à l'intérieur.	Assurez-vous que la clé électronique se trouve à l'intérieur du véhicule.
Une fois	—	Indique que la pile de la clé électronique est faible.	Remplacez la pile. (→P. 399)
Une fois	—	Indique que l'antivol de direction n'a pas été relâché.	Relâchez l'antivol de direction. (→P. 176)

Signal sonore intérieur	Signal sonore extérieur	Situation	Procédure de correction
Une fois	—	• Lorsque vous avez déverrouillé les portes avec la clé mécanique, puis appuyé sur le contact du moteur, le système n'a pas pu détecter la clé électronique dans le véhicule. • Le système n'a pas pu détecter la clé électronique dans le véhicule même après que vous avez appuyé deux fois de suite sur le contact du moteur.	Mettez en contact la clé électronique avec le contact du moteur tout en appuyant sur la pédale de frein.

Fonction d'économie de la batterie

La fonction d'économie de la batterie est activée pour éviter l'usure complète de la pile de la clé électronique et la décharge de la batterie du véhicule quand vous ne vous servez pas du véhicule pendant une durée prolongée.

- Dans les situations suivantes, il peut arriver que le système d'accès et de démarrage mains libres prenne un certain temps pour déverrouiller les portes.
  - La clé électronique est restée dans un rayon de 6 ft. (2 m) environ à l'extérieur du véhicule pendant 10 minutes ou plus.
  - Le système d'accès et de démarrage mains libres n'a pas été utilisé pendant 5 jours ou plus.
- Si le système d'accès et de démarrage mains libres n'a pas été utilisé pendant 14 jours ou plus, aucune porte ne peut être déverrouillée à l'exception de la porte du conducteur. Dans ce cas, saisissez la poignée de porte du conducteur, ou utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé mécanique pour déverrouiller les portes.

Fonction d'économie de la pile de la clé électronique

Quand le mode d'économie de la pile est actif, l'usure de la pile est réduite au minimum car la clé électronique ne reçoit plus d'ondes radio.

Appuyez deux fois sur tout en maintenant appuyé. Assurez-vous que le témoin de la clé électronique clignote 4 fois.
Tant que le mode d'économie de la pile est actif, le système d'accès et de démarrage mains libres est inutilisable. Pour annuler la fonction, appuyez sur n'importe quel bouton de la clé électronique.

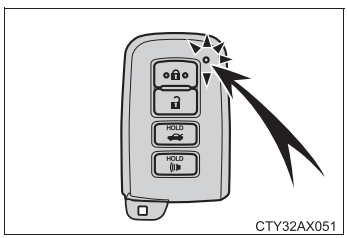

■ **Conditions affectant le fonctionnement**

Le système d'accès et de démarrage mains libres utilise des ondes radio de faible puissance. Dans les situations suivantes, la communication entre la clé électronique et le véhicule risque d'être perturbée, empêchant alors le système d'accès et de démarrage mains libres, la télécommande du verrouillage centralisé et le système d'antidémarrage de fonctionner correctement. (Solutions possibles: →P. 451)

- Lorsque la pile de la clé électronique est usée
- Lorsque vous vous trouvez à proximité d'un relais TV, d'une centrale électrique, d'une station-service, d'une station de radio, d'un grand panneau d'affichage, d'un aéroport ou de toute autre installation produisant des ondes radio fortes ou un important bruit électrique
- Lorsque vous transportez une radio portable, un téléphone mobile, un téléphone sans fil ou un autre dispositif de communication sans fil
- Lorsque la clé électronique est en contact avec, ou recouverte par les objets métalliques suivants
  - Cartes couvertes de papier aluminium
  - Paquets de cigarettes contenant du papier aluminium
  - Sacs ou portefeuilles métalliques
  - Pièces de monnaie
  - Chauffe-mains en métal
  - CD, DVD ou tout autre support similaire
- Lorsque d'autres clés à télécommande (émettant des ondes radio) sont utilisées à proximité
- Lorsque vous transportez la clé électronique avec les dispositifs émettant des ondes radio suivants
  - Clé électronique d'un autre véhicule ou télécommande émettant des ondes radio
  - Ordinateurs ou assistants numériques personnels (PDA)
  - Lecteurs audio numériques
  - Consoles de jeu portables
- Si un film teinté contenant du métal ou des objets métalliques sont fixés à la lunette arrière

■ **Remarque sur la fonction d'accès mains libres**

- Même si la clé électronique se trouve à portée effective (périmètre de détection), il est possible que le système ne fonctionne pas correctement dans les cas suivants:
  - La clé électronique est trop proche de la vitre ou de la poignée de porte extérieure, près du sol ou bien en hauteur alors que les portes sont verrouillées ou déverrouillées.
  - La clé électronique est près du sol ou en hauteur ou encore trop proche de la partie centrale du pare-chocs arrière alors que le coffre est ouvert.
  - La clé électronique se trouve sur le tableau de bord, sur le rangement arrière ou le plancher, dans les vide-poches de porte ou dans la boîte à gants alors que le moteur est en marche ou que le mode du contact du moteur change.
- Ne laissez pas la clé électronique sur le tableau de bord ou à proximité des vide-poches de porte lorsque vous quittez le véhicule. Selon les conditions de réception des ondes radio, elle peut être détectée par l'antenne à l'extérieur de l'habitacle et la porte peut être verrouillée de l'extérieur, avec le risque d'enfermer la clé électronique à l'intérieur du véhicule.
- Tant que la clé électronique se trouve à portée effective, il est possible de verrouiller ou de déverrouiller les portes. Toutefois, seules les portes détectant la clé électronique sont utilisables pour déverrouiller le véhicule.
- Même si la clé électronique ne se trouve pas à bord du véhicule, il est possible de démarrer le moteur si la clé électronique se trouve à proximité de la vitre.
- Les portes risquent de se déverrouiller ou de se verrouiller lorsque la poignée de porte reçoit une grande quantité d'eau, par exemple par temps de pluie ou dans une station de lavage, et alors que la clé électronique est à portée effective. (Les portes se verrouillent automatiquement après un délai de 60 secondes environ, si aucune porte n'est ouverte ou fermée.)
- Si la télécommande du verrouillage centralisé est utilisée pour verrouiller les portes lorsque la clé électronique se trouve à proximité du véhicule, il est possible que la fonction d'accès mains libres ne déverrouille pas la porte. (Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé pour déverrouiller les portes.)

■ **À noter pour le verrouillage des portes**

- Toucher le capteur de verrouillage de la porte alors que vous portez des gants peut retarder ou empêcher le verrouillage. Retirez les gants et touchez à nouveau le capteur de verrouillage.
- Si la poignée de porte est humide alors que la clé électronique est à portée effective, la porte peut se verrouiller et se déverrouiller à plusieurs reprises. Dans ce cas, procédez comme suit pour laver le véhicule:
  - Éloignez la clé électronique à 6 ft. (2 m) ou plus du véhicule. (Prenez garde que la clé ne soit pas volée.)
  - Réglez la clé électronique sur le mode d'économie de la batterie pour désactiver le système d'accès et de démarrage mains libres. (→P. 123)
- Si la clé électronique se trouve à l'intérieur du véhicule et qu'une poignée de porte est mouillée pendant le lavage du véhicule, il est possible qu'un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel et qu'un signal sonore se déclenche à l'extérieur du véhicule. Pour arrêter l'alarme, verrouillez toutes les portes.
- Le capteur de verrouillage peut ne pas fonctionner correctement s'il entre en contact avec de la glace, de la neige, de la boue, etc. Nettoyez le capteur de verrouillage et tentez à nouveau de le faire fonctionner ou utilisez le capteur de verrouillage sur la partie inférieure de la poignée de la porte.
- Lorsque vous actionnez la poignée de porte, vos ongles risquent de frotter contre la porte. Prenez garde de ne pas vous blesser le bout des doigts ou de ne pas abîmer la surface de la porte.

■ **Remarque pour la fonction de déverrouillage**

- Si vous vous approchez soudainement du véhicule ou actionnez brusquement la poignée de porte, les portes risquent de ne pas se déverrouiller. Dans ce cas, replacez la poignée de porte dans sa position initiale et vérifiez que les portes sont déverrouillées avant de tirer de nouveau sur la poignée de la porte.
- Si vous portez des gants, la porte risque de ne pas se déverrouiller lorsque vous saisissez la poignée de porte.
- Si la poignée de porte est humide alors que la clé électronique est à portée effective, la porte peut se verrouiller et se déverrouiller à plusieurs reprises. Dans ce cas, procédez comme suit pour laver le véhicule:
  - Éloignez la clé électronique à 6 ft. (2 m) ou plus du véhicule. (Prenez garde que la clé ne soit pas volée.)
  - Réglez la clé électronique sur le mode d'économie de la batterie pour désactiver le système d'accès et de démarrage mains libres. (→P. 123)
- Si une autre clé électronique se trouve dans la zone de détection, le déverrouillage des portes peut prendre un peu plus de temps une fois la poignée de porte saisie.

- Lorsque vous actionnez la poignée de porte, vos ongles risquent de frotter contre la porte. Prenez garde de ne pas vous blesser le bout des doigts ou de ne pas abîmer la surface de la porte.

■ Lorsque le véhicule n'est pas utilisé pendant une durée prolongée

- Afin d'éviter que le véhicule ne soit volé, ne laissez pas la clé électronique dans un rayon de 6 ft. (2 m) du véhicule.
- Il est possible de désactiver à l'avance le système d'accès et de démarrage mains libres. (→P. 490)

■ Pour utiliser le système correctement

- Assurez-vous de porter la clé électronique sur vous lorsque vous faites fonctionner le système. N'approchez pas la clé électronique trop près du véhicule lorsque vous faites fonctionner le système depuis l'extérieur du véhicule.

  Selon la position et la façon dont vous tenez la clé électronique, la clé risque de ne pas être correctement détectée et le système risque de ne pas fonctionner correctement. (L'alarme risque de se déclencher accidentellement ou bien la fonction d'anti-verrouillage risque de ne pas fonctionner.)
- Ne laissez pas la clé électronique à l'intérieur du compartiment à bagages. La fonction de prévention de confinement de la clé risque de ne pas fonctionner, en fonction de l'emplacement de la clé (à proximité d'une roue de secours, du bord intérieur du compartiment à bagages), des conditions (à l'intérieur d'un sac métallique, à proximité d'objets métalliques) et des ondes radio se trouvant dans la zone environnante. (→P. 113)

■ Si le système d'accès et de démarrage mains libres ne fonctionne pas correctement

- Verrouillage et déverrouillage des portes: Utilisez la clé mécanique. (→P. 451)
- Déverrouillage du coffre: →P. 114
- Démarrage du moteur: →P. 452

■ En cas de décharge complète de la pile de la clé électronique

→P. 399

■ Personnalisation

Les réglages (par ex. le signal de fonctionnement) peuvent être modifiés. (Fonctions personnalisables: →P. 490)

■ Si le système d'accès et de démarrage mains libres a été désactivé dans un réglage personnalisé

- Verrouillage et déverrouillage des portes: →P. 104, 451
- Déverrouillage du coffre: →P. 111, 114
- Démarrage du moteur et changement de mode du contact du moteur: →P. 452
- Arrêt du moteur: →P. 174

■ **Certification relative au système d'accès et de démarrage mains libres**

▶ Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis

FCC ID: NI4TMLF10-51

FCC ID: NI4TMLF10-54

REMARQUE:
Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation de la FCC. L'utilisation de ce dispositif est autorisée seulement aux deux conditions suivantes: (1) il ne doit pas produire de brouillage nocif, et (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

AVERTISSEMENT FCC:
Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

▶ Pour les véhicules commercialisés au Canada

REMARQUE:
L'utilisation de ce dispositif est autorisée seulement aux deux conditions suivantes: (1) il ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.

Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

AVERTISSEMENT

■ **Précautions relatives aux interférences avec des dispositifs électroniques**

- Les personnes portant des stimulateurs cardiaques, stimulateurs cardiaques pour la thérapie de resynchronisation implantables ou des défibrillateurs automatiques implantables doivent rester à distance des antennes du système d'accès et de démarrage mains libres. (→P. 117)
  Les ondes radio peuvent affecter le fonctionnement de tels dispositifs. La fonction d'accès mains libres peut être désactivée, si nécessaire. Contactez votre concessionnaire Toyota pour plus de détails, notamment en ce qui concerne la fréquence et l'intervalle des ondes radio émises. Puis, consultez votre médecin pour savoir s'il est préférable de désactiver la fonction d'accès mains libres.
- Il est demandé aux personnes porteuses d'un dispositif médical électrique autre que des stimulateurs cardiaques, stimulateurs cardiaques pour la thérapie de resynchronisation implantables ou des défibrillateurs automatiques implantables de consulter le fabricant du dispositif pour obtenir des informations concernant son fonctionnement sous l'effet des ondes radio.
  Les ondes radio pourraient avoir des effets inattendus sur le fonctionnement de tels dispositifs médicaux.

Contactez votre concessionnaire Toyota au sujet de la désactivation de la fonction d'accès mains libres.

Sièges avant

Procédure de réglage

▶ Siège conducteur

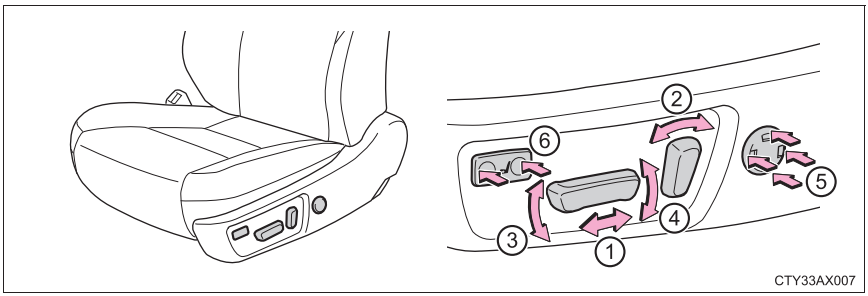

▶ Siège passager

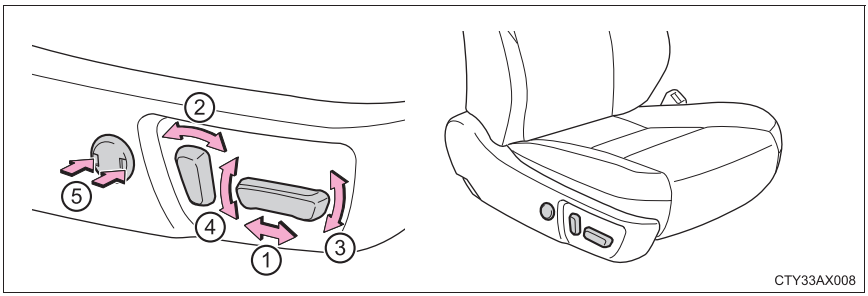

① Commande de réglage de la position du siège

② Commande de réglage de l'inclinaison du dossier de siège

③ Commande de réglage de l'inclinaison (avant) du coussin de siège (sur modèles équipés pour le siège passager)

④ Commande de réglage de la hauteur (sur modèles équipés pour le siège passager)

⑤ Commande de réglage du soutien lombaire (sur modèles équipés pour le siège passager)

⑥ Commande de réglage en longueur du coussin de siège (sur modèles équipés)

■ **Système d'accès assisté (véhicules équipés de la mémorisation de la position de conduite)**

La fonction de recul/retour automatique facilite l'accès en s'activant lorsque le conducteur essaie d'entrer dans le véhicule ou d'en sortir.

- Lorsque le contact du moteur a été mis en mode IGNITION ON ou que la ceinture de sécurité du conducteur a été attachée, le siège conducteur avance.
- Lorsque le contact du moteur a été mis en mode sur arrêt et que la ceinture de sécurité du conducteur a été détachée, le siège conducteur recule.

■ **Personnalisation**

Les réglages (par ex. mouvement du siège conducteur à la sortie du véhicule) peuvent être modifiés. (Fonctions personnalisables: →P. 490)

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Lors du réglage de la position du siège**

- Prenez soin lorsque vous réglez la position du siège qu'aucun passager ne soit blessé par le mouvement du siège.
- Ne mettez pas vos mains sous le siège ou à proximité de pièces mobiles pour éviter de vous blesser.
  Les doigts ou les mains pourraient se retrouver coincés dans le mécanisme du siège.

■ **Réglage du siège**

Pour réduire le risque de glisser sous la sangle abdominale lors d'une collision, n'inclinez pas le siège plus qu'il n'est nécessaire.
Si le siège est trop incliné, la sangle abdominale peut glisser au-dessus des hanches et appliquer une force directement sur l'abdomen, ou votre cou peut entrer en contact avec la sangle diagonale, faisant augmenter le risque de décès ou de blessure grave dans le cas d'un accident.
Les réglages ne doivent pas être effectués en conduisant car le siège peut se déplacer de manière inattendue et le conducteur risque de perdre le contrôle du véhicule.

■ **Lors du réglage des positions du siège**

Veillez à laisser un espace suffisant autour des pieds afin qu'ils ne soient pas coincés.

Mémorisation de la position de conduite*

Cette fonction permet de régler automatiquement le siège conducteur et les rétroviseurs extérieurs selon vos préférences afin de pouvoir entrer dans le véhicule et en sortir plus facilement.

Système d'accès assisté

Le siège est réglé automatiquement pour permettre au conducteur d'entrer et de sortir du véhicule facilement.

Lorsque toutes les opérations suivantes ont été effectuées, le siège conducteur est réglé automatiquement sur une position qui permet au conducteur d'entrer et de sortir du véhicule facilement.

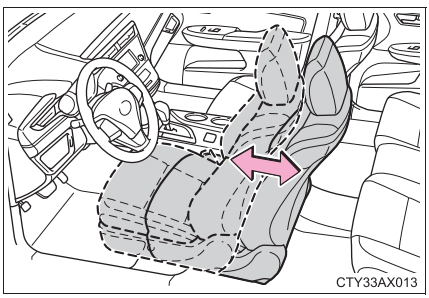

- Le levier de vitesses a été mis sur P.
- Le contact du moteur est mis sur arrêt.
- La ceinture de sécurité du conducteur a été détachée.

Lorsque l'une des opérations suivantes est effectuée, le siège conducteur revient automatiquement à sa position d'origine.

- Le contact du moteur a été placé en mode ACCESSORY ou IGNITION ON.
- La ceinture de sécurité du conducteur a été attachée.

■ Fonctionnement du système d'accès assisté

Lorsque vous quittez le véhicule, le système d'accès assisté peut ne pas fonctionner si le siège est déjà proche de la position la plus reculée, etc.

■ Personnalisation

Les réglages de la quantité de mouvement du siège du système d'accès assisté peuvent être personnalisés. (Fonctions personnalisables: →P. 490)

*: Sur modèles équipés

Mémorisation de la position de conduite

Vous avez la possibilité de mémoriser votre position de conduite idéale (réglage de la position du siège conducteur et des rétroviseurs extérieurs) et de la rappeler en appuyant sur un bouton.

Vous pouvez mémoriser deux positions de conduite différentes.

■ Procédure d'enregistrement

1 Vérifiez que le levier de vitesses est sur P.

2 Placez le contact du moteur en mode IGNITION ON.

3 Réglez la position du siège conducteur et des rétroviseurs extérieurs selon vos préférences personnelles.

4 Tout en maintenant le bouton "SET" appuyé, ou dans les 3 secondes qui suivent l'appui sur le bouton "SET", appuyez sur le bouton "1" ou "2" jusqu'au signal sonore.

Si le bouton sélectionné a déjà été présélectionné, la position précédemment enregistrée est remplacée.

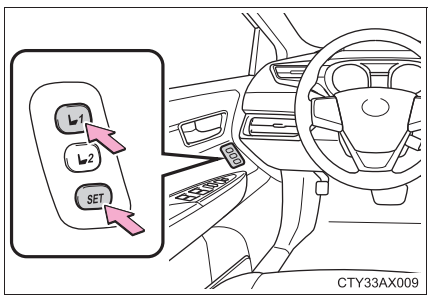

■ Procédure de rappel

1 Vérifiez que le levier de vitesses est sur P.

2 Placez le contact du moteur en mode IGNITION ON.

3 Appuyez sur le bouton "1" ou "2" pour rappeler la position mémorisée.

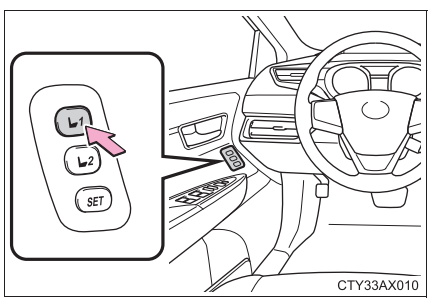

■ **Arrêt en cours de manœuvre du rappel de la position**

Utilisez l'une des méthodes suivantes:

- Appuyez sur le bouton "SET".
- Appuyez sur le bouton "1" ou "2".
- Réglez le siège au moyen des commandes (annule uniquement le rappel de la position du siège).

■ **Positions de siège pouvant être mémorisées (→P. 130)**

La position du siège, à l'exception des parties réglées par la commande de réglage en longueur du coussin de siège et la commande de soutien lombaire, peut être mémorisée.

■ **Fonctionnement de la mémorisation de la position de conduite après mise du contact du moteur sur arrêt**

Les positions de siège enregistrées peuvent être activées jusqu'à 180 secondes après l'ouverture de la porte du conducteur et 60 secondes supplémentaires après la fermeture de celle-ci.

■ **Pour utiliser correctement la fonction de mémorisation de la position de conduite**

Si un siège est déjà positionné sur la position la plus éloignée possible et que le siège est actionné dans la même direction, la position enregistrée risque d'être légèrement différente lorsqu'elle est rappelée.

Fonction de rappel de la mémorisation

Chaque clé électronique peut être enregistrée pour rappeler la position de conduite souhaitée.

■ Procédure d'enregistrement

Mémorisez votre position de conduite sur le bouton 1 ou 2, puis effectuez ce qui suit:

Portez uniquement sur vous la clé à laquelle vous souhaitez associer la position de conduite, mettez le levier de vitesses sur P et fermez la porte conducteur.

Si 2 clés ou plus sont présentes dans le véhicule, il est impossible d'effectuer correctement l'asservissement de la position de conduite.

1 Placez le contact du moteur en mode IGNITION ON et rappelez la position que vous souhaitez associer.

2 Tout en appuyant sur le bouton pour rappeler la position, appuyez sur la commande de verrouillage de la porte conducteur (verrouillage ou déverrouillage) jusqu'au retentissement d'un bip.

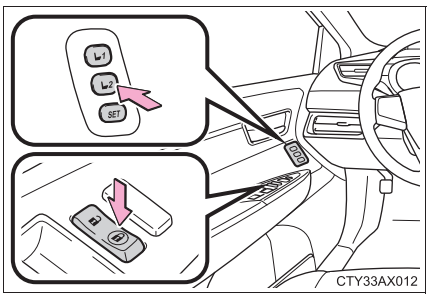

La position de conduite est rappelée lorsque la porte du conducteur est déverrouillée au moyen de la fonction d'accès mains libres ou de la télécommande du verrouillage centralisé, puis la porte du conducteur est ouverte.

■ **Procédure de rappel**

1 Portez la clé électronique enregistrée à la position de conduite, puis déverrouillez et ouvrez la porte conducteur à l'aide du système d'accès et de démarrage mains libres ou de la télécommande du verrouillage centralisé.

La position de conduite change en fonction de la position enregistrée. Toutefois, le siège se place sur une position située légèrement derrière la position enregistrée afin de faciliter l'entrée dans le véhicule.

Si la position de conduite est identique à une position déjà enregistrée, le siège et les rétroviseurs extérieurs ne bougent pas.

2 Placez le contact du moteur en mode ACCESSORY ou IGNITION ON, ou attachez une ceinture de sécurité.

Le siège se déplace jusqu'à la position enregistrée.

■ **Procédure d'annulation**

Ne portez sur vous que la clé pour laquelle vous souhaitez annuler l'asservissement au déverrouillage de la porte.
Si 2 clés ou plus sont présentes dans le véhicule, la position de conduite ne peut pas être annulée correctement.

1 Placez le contact du moteur en mode IGNITION ON.

2 Tout en appuyant sur le bouton "SET", appuyez sur la commande de verrouillage de la porte du conducteur (verrouillage ou déverrouillage) jusqu'au retentissement d'un bip.

■ **Rappel de la position de conduite à l'aide de la fonction de rappel de la mémorisation**

- Il est possible d'enregistrer différentes positions de conduite sur chaque clé électronique. Par conséquent, la position de conduite rappelée peut être différente en fonction de la clé portée.
- Lorsqu'une porte autre que la porte conducteur est déverrouillée par le système d'accès et de démarrage mains libres, la position de conduite ne peut pas être rappelée. Dans ce cas, appuyez sur le bouton de position de conduite réglé.

■ **Personnalisation**

Les réglages de déverrouillage de porte de la fonction de rappel de la mémorisation peuvent être personnalisés. (Fonctions personnalisables: →P. 490)

AVERTISSEMENT

Précautions concernant le réglage des sièges

Pendant le réglage du siège, prenez garde de ne pas heurter le passager arrière ou de ne pas vous retrouver comprimé contre le volant.

Appuie-têtes

Tous les sièges sont pourvus d'appuie-têtes.

Sièges avant

Réglage en hauteur

① Haut

Tirez les appuie-têtes vers le haut.

② Bas

Poussez l'appuie-tête vers le bas tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage.

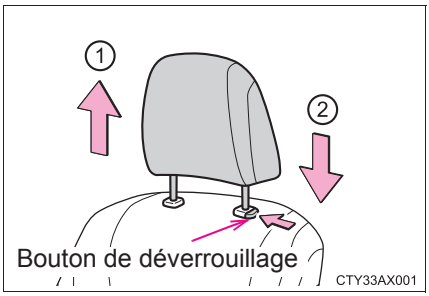

Sièges arrière (sauf le siège central)

① Haut

Tirez les appuie-têtes vers le haut.

② Bas

Poussez l'appuie-tête vers le bas tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage.

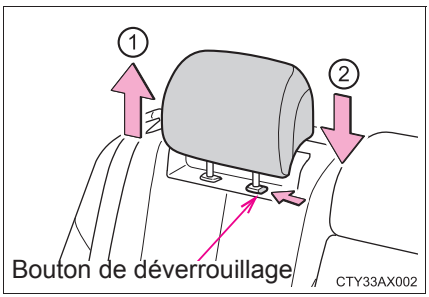

Retrait des appuie-têtes (sauf le siège central arrière)

Tirez l'appuie-tête vers le haut tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage.

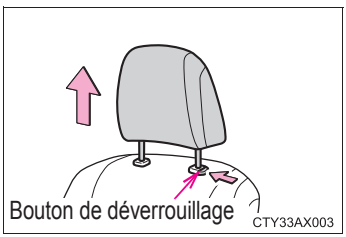

Installation des appuie-têtes

▶ Sièges avant

Alignez l'appuie-tête et les orifices de montage et poussez-le vers le bas jusqu'à ce qu'il s'enclenche.
Maintenez le bouton de déverrouillage appuyé lorsque vous abaissez l'appuie-tête.

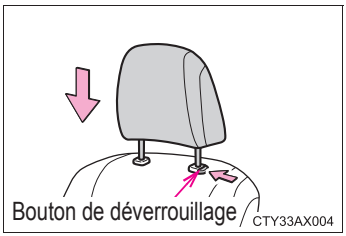

▶ Sièges arrière (sauf le siège central)

Alignez l'appuie-tête et les trous de montage puis poussez l'appuie-tête vers le bas jusqu'à la position de verrouillage la plus basse tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage.

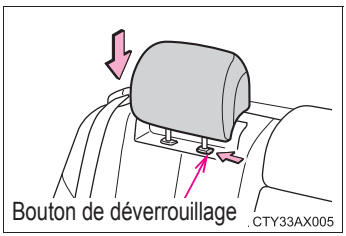

Réglage de la hauteur des appuie-têtes (sauf siège arrière central)

Veillez à ce que les appuie-têtes soient réglés de telle sorte que le centre de l'appuie-tête soit le plus proche possible du haut de vos oreilles.

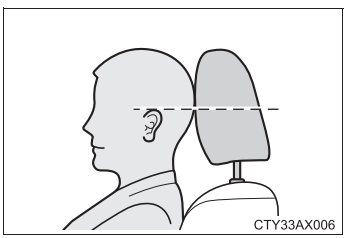

Réglage de l'appuie-tête des sièges arrière (sauf le siège central)

Rehaussez toujours l'appuie-tête d'un cran par rapport à sa position rangée lorsque vous l'utilisez.

AVERTISSEMENT

Précautions concernant les appuie-têtes

Respectez les précautions suivantes concernant les appuie-têtes. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Utilisez les appuie-têtes conçus pour chaque siège.
- Les appuie-têtes doivent toujours être réglés dans la position qui convient.
- Après avoir réglé les appuie-têtes, appuyez dessus et assurez-vous qu'ils sont verrouillés en position.
- Ne conduisez pas avec les appuie-têtes retirés.

Volant

Vous pouvez régler le volant, pour votre confort.

Procédure de réglage

1 Maintenez le volant et poussez le levier vers le bas.

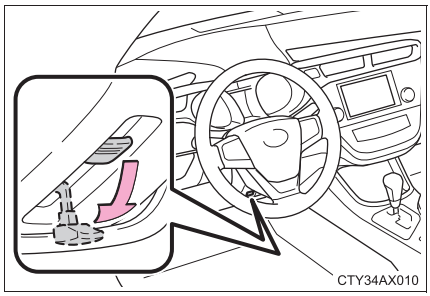

2 Réglez le volant horizontalement et verticalement jusqu'à trouver la position idéale.

Une fois le réglage terminé, tirez le levier vers le haut pour bloquer le volant.

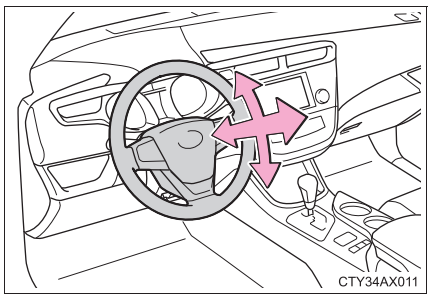

Avertisseur sonore

Pour actionner l'avertisseur sonore, appuyez sur le symbole ou à proximité.

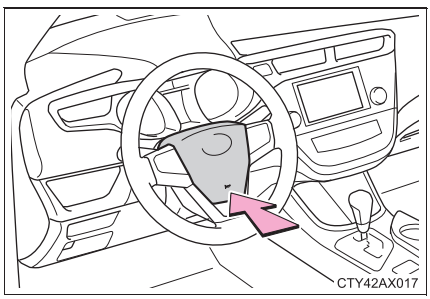

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions pendant la conduite

Ne réglez pas le volant tout en conduisant.
Le conducteur risque en effet de faire une fausse manœuvre et de causer un accident, pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

■ Après réglage du volant

Assurez-vous que le volant est correctement verrouillé.
Sinon, le volant pourrait bouger soudainement, au risque de provoquer un accident grave, voire mortel. De plus, l'avertisseur sonore risque de ne pas fonctionner si le volant n'est pas correctement verrouillé.

Rétroviseur intérieur

La position du rétroviseur peut être réglée afin de garantir une vue suffisante vers l'arrière.

Réglage de la hauteur du rétroviseur

La hauteur du rétroviseur peut être réglée pour correspondre à votre position de conduite.

Pour régler la hauteur du rétroviseur, déplacez-le vers le haut et vers le bas.

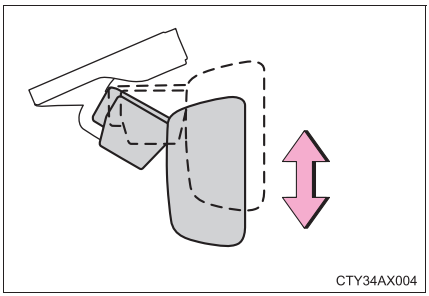

Fonction anti-éblouissement

▶ Rétroviseur intérieur anti-éblouissement manuel

Vous pouvez réduire l'intensité de la réflexion des phares des véhicules qui vous suivent en utilisant le levier.

① Position normale

② Position anti-éblouissement

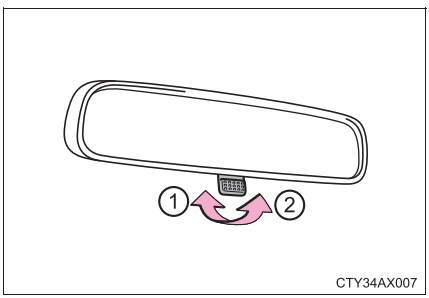

▶ Rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique

La lumière réfléchie est automatiquement réduite selon le niveau de luminosité des phares des véhicules se trouvant derrière.

Changement du mode de fonction anti-éblouissement automatique ON/OFF

Lorsque la fonction anti-éblouissement automatique est en mode ON, le témoin s'allume.

La fonction passe en mode ON chaque fois que vous placez le contact du moteur en mode IGNITION ON.

Appuyez sur le bouton pour faire passer la fonction en mode OFF. (Le témoin s'éteint également.)

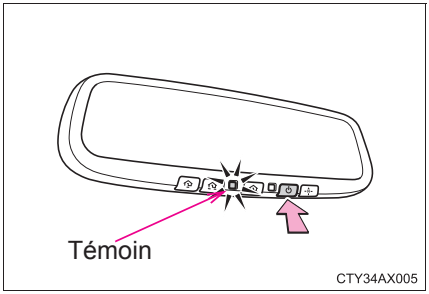

■ **Pour éviter toute erreur du capteur (véhicules avec rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique)**

Afin de garantir un fonctionnement correct des capteurs, ne les touchez pas et ne les recouvrez pas.

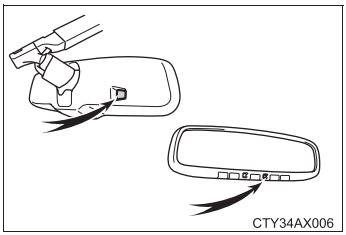

⚠ AVERTISSEMENT

Ne réglez pas la position du rétroviseur tout en conduisant.
Vous risquez en effet de faire une fausse manœuvre et de causer un accident, pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

Rétroviseurs extérieurs

Procédure de réglage

1 Appuyez sur la commande pour sélectionner le rétroviseur à régler.

① Gauche

② Droit

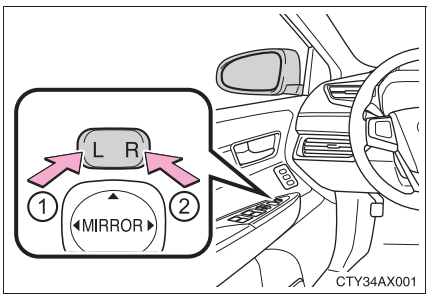

2 Pour régler le rétroviseur, appuyez sur la commande.

① Haut

② Droit

③ Bas

④ Gauche

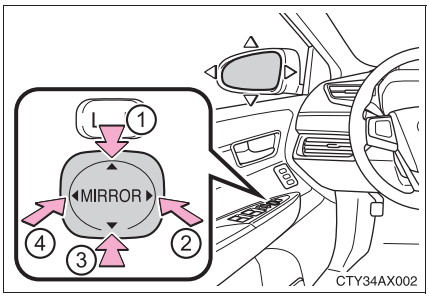

Rabattement des rétroviseurs

Rabattez le rétroviseur en le poussant vers l'arrière du véhicule.

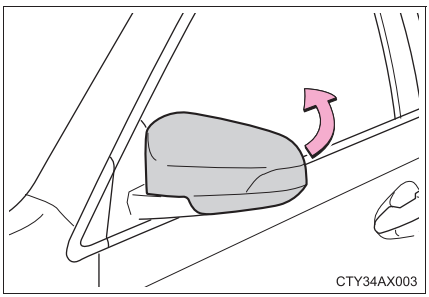

Fonction d'asservissement des rétroviseurs à l'enclenchement de la marche arrière (véhicules équipés de la mémorisation de la position de conduite)

Lorsque la commande de sélection de rétroviseur est placée sur la position L ou R, les rétroviseurs extérieurs sont automatiquement orientés vers le bas lorsque le véhicule est en marche arrière pour offrir une meilleure vue du sol.

Pour désactiver cette fonction, placez la commande de sélection de rétroviseur sur la position neutre (entre L et R).

■ Réglage de l'angle du rétroviseur lorsque le véhicule est en marche arrière

Avec le levier de vitesses sur R, réglez l'angle du rétroviseur sur la position souhaitée. Le réglage de l'angle est mémorisé et le rétroviseur s'incline automatiquement selon l'angle mémorisé à chaque fois que le levier de vitesses est placé sur R à compter de la prochaine fois.

La position d'inclinaison vers le bas mémorisée du rétroviseur est liée à la position normale (angle réglé avec le levier de vitesses sur une positon autre que R). Par conséquent, si la position normale est modifiée après le réglage, la position d'inclinaison change également.

Si la position normale est modifiée, réglez à nouveau l'angle d'inclinaison vers le bas.

■ L'orientation des rétroviseurs peut être réglée lorsque

Le contact du moteur est en mode ACCESSORY ou IGNITION ON.

■ Lorsque les rétroviseurs sont embués

Les rétroviseurs extérieurs peuvent être désembués au moyen du système de désembuage des rétroviseurs. Activez le désembuage de la lunette arrière pour activer le désembuage des rétroviseurs extérieurs. (→P. 290)

■ Réglage automatique de l'orientation des rétroviseurs (véhicules avec fonction de mémorisation de la position de conduite)

Il est possible de mémoriser l'orientation des rétroviseurs souhaitée et de rappeler automatiquement ce réglage grâce à la fonction de mémorisation de la position de conduite. (→P. 132)

Fonction anti-éblouissement auto (véhicules équipés d'éclairage extérieurs de plancher)

Lorsque le rétroviseur intérieur anti-éblouissement est en mode automatique, les rétroviseurs extérieurs s'activent conjointement au rétroviseur intérieur anti-éblouissement afin de réduire l'intensité de la lumière réfléchie.
(→P. 143)

⚠ AVERTISSEMENT

Points importants pendant la conduite

Respectez les précautions suivantes pendant la conduite.
Autrement, vous risquez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident, pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne réglez pas les rétroviseurs en conduisant.
- Ne conduisez pas avec les rétroviseurs en position repliée.
- Avant de prendre le volant, dépliez et réglez convenablement les rétroviseurs latéraux côté conducteur et côté passager.

Pendant le réglage d'un rétroviseur

Afin d'éviter toute blessure ou tout dysfonctionnement des rétroviseurs, faites attention de ne pas avoir la main coincée par le rétroviseur en mouvement.

Lorsque le désembuage des rétroviseurs est actionné

Ne touchez pas la surface des rétroviseurs car ils peuvent devenir très chauds et vous risquez de vous brûler.

Lève-vitres électriques

Procédures d'ouverture et de fermeture

Il est possible de commander l'ouverture et la fermeture des lève-vitres électriques en utilisant les commandes.

L'utilisation de la commande permet d'actionner les vitres comme suit:

① Fermeture

② Fermeture par simple pression*

③ Ouverture

④ Ouverture par simple pression*

*: Pour arrêter la vitre à mi-course, actionnez la commande dans la direction opposée.

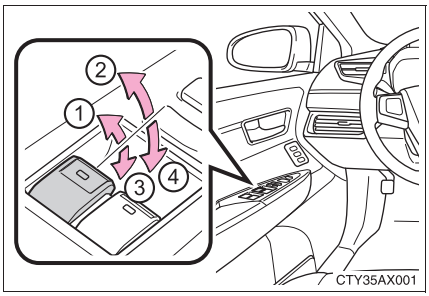

Commande de verrouillage des vitres

Appuyez sur la commande pour verrouiller les commandes de lève-vitres passagers.

Utilisez cette commande pour empêcher les enfants d'ouvrir ou de fermer accidentellement une vitre passager.

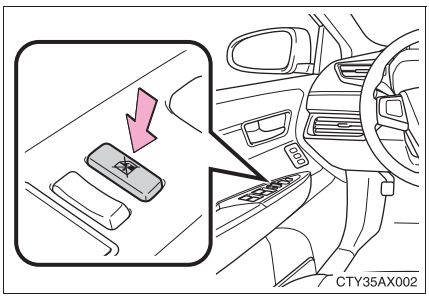

■ **Les lève-vitres électriques peuvent être actionnés lorsque**

Le contact du moteur est en mode IGNITION ON.

■ **Fonctionnement des lève-vitres électriques après l'arrêt du moteur**

Les lève-vitres électriques peuvent être actionnés pendant 45 secondes environ même une fois le contact du moteur placé en mode ACCESSORY ou sur arrêt. Toutefois, ils ne peuvent pas être actionnés dès lors que l'une des portes avant est ouverte.

■ **Fonction de protection anti-pincement**

Si un objet se trouve coincé entre la vitre et l'encadrement de la vitre, la course de la vitre s'arrête et la vitre s'ouvre légèrement.

■ **Lorsque la fonction de fermeture du lève-vitre électrique ne fonctionne pas correctement**

Si la fonction de protection anti-pincement ne fonctionne pas correctement et qu'une vitre ne peut pas être fermée, effectuez les opérations suivantes à l'aide de la commande de lève-vitre électrique de la porte concernée.

- Après avoir arrêté le véhicule, vous pouvez fermer la vitre en maintenant la commande de lève-vitre électrique en position de fermeture par simple pression alors que le contact du moteur est placé en mode IGNITION ON.
- Si la vitre ne peut toujours pas être fermée après que vous ayez effectué les opérations expliquées ci-dessus, initialisez la fonction en appliquant la procédure qui suit.

1 Maintenez la commande de lève-vitre électrique en position de fermeture par simple pression. Maintenez la commande appuyée pendant 6 secondes supplémentaires une fois la vitre fermée.

2 Maintenez la commande de lève-vitre électrique en position d'ouverture par simple pression. Maintenez la commande appuyée pendant 2 secondes supplémentaires une fois la vitre complètement ouverte.

3 Maintenez à nouveau la commande de lève-vitre électrique en position de fermeture par simple pression. Maintenez la commande appuyée pendant 2 secondes supplémentaires une fois la vitre fermée.

Si vous relâchez la commande pendant l'actionnement de la vitre, recommencez depuis le début.

Si la vitre continue à se fermer mais s'ouvre à nouveau légèrement alors que vous avez effectué correctement la procédure indiquée ci-dessus, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **En cas de débranchement de la batterie**

Le commande de verrouillage des vitres est désactivée. Si nécessaire, appuyez sur la commande de verrouillage des vitres après avoir rebranché la batterie.

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Fermeture des vitres

- Le conducteur est responsable de l'actionnement de tous les lève-vitres électriques, y compris ceux pour les passagers. Pour éviter tout actionnement accidentel, en particulier par un enfant, ne laissez pas un enfant actionner les lève-vitres électriques. Des parties du corps des enfants et autres passagers peuvent être prises dans le lève-vitre électrique. De plus, lorsque vous conduisez en compagnie d'un enfant, il est recommandé d'utiliser la commande de verrouillage des vitres. (→P. 148)
- Vérifiez qu'aucun passager n'est installé d'une manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de l'actionnement d'une vitre.
- Lorsque vous quittez le véhicule, placez le contact du moteur sur arrêt, emportez la clé et sortez du véhicule avec l'enfant. Un actionnement accidentel, dû à des bêtises, etc. peut se produire, risquant éventuellement de provoquer un accident.

■ Fonction de protection anti-pincement

- N'utilisez jamais une partie de votre corps pour activer intentionnellement la fonction de protection anti-pincement.
- La fonction de protection anti-pincement peut ne pas fonctionner si quelque chose se coince juste avant la fermeture complète de la vitre.

Toit ouvrant*

Utilisez les commandes de console de toit pour ouvrir et fermer le toit ouvrant, et le faire basculer vers le haut et vers le bas.

Ouverture et fermeture

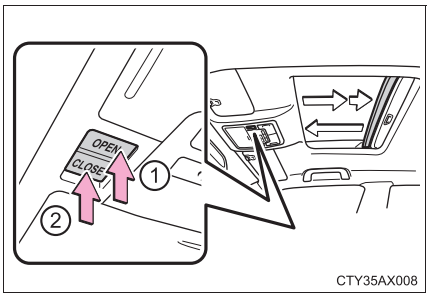

① Ouvre le toit ouvrant*

Le toit ouvrant arrête sa course peu avant son ouverture complète afin de réduire le bruit du vent.

Appuyez à nouveau sur la commande pour ouvrir complètement le toit ouvrant.

② Ferme le toit ouvrant*

*: Appuyez légèrement sur un côté ou l'autre de la commande du toit ouvrant pour arrêter le toit ouvrant dans une position intermédiaire.

Basculement vers le haut et le bas

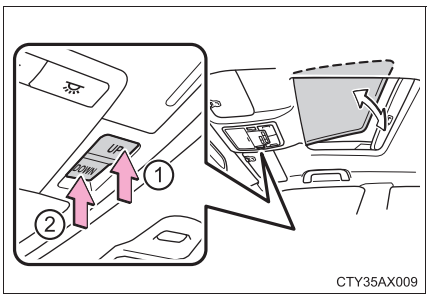

① Bascule le toit ouvrant vers le haut*

② Bascule le toit ouvrant vers le bas*

*: Appuyez légèrement sur un côté ou l'autre de la commande du toit ouvrant pour arrêter le toit ouvrant dans une position intermédiaire.

*: Sur modèles équipés

■ **Le toit ouvrant peut être actionné lorsque**

Le contact du moteur est en mode IGNITION ON.

■ **Fonctionnement du toit ouvrant après l'arrêt du moteur**

Le toit ouvrant peut être actionné pendant 45 secondes environ une fois le contact du moteur placé en mode ACCESSORY ou sur arrêt. Toutefois, il ne peut pas être actionné dès lors que l'une des portes avant est ouverte.

■ **Fonction de protection anti-pincement**

Si le système détecte la présence d'un objet entre le toit ouvrant et l'encadrement pendant la fermeture ou l'abaissement du toit ouvrant, le toit ouvrant s'arrête puis s'ouvre légèrement.

■ **Pare-soleil**

Le pare-soleil peut être ouvert et fermé manuellement. Toutefois, le pare-soleil s'ouvre automatiquement lorsque le toit ouvrant est ouvert.

Si le toit ouvrant ne se ferme pas correctement

Procédez comme suit:

● Si le toit ouvrant se ferme, mais s'ouvre à nouveau légèrement

1 Arrêtez le véhicule.

2 Maintenez la commande “CLOSE” appuyée.*1
Le toit ouvrant se ferme, puis s'ouvre à nouveau et marque une pause d'environ 10 secondes.*2 Puis il se ferme à nouveau, s'incline vers le haut et marque une pause d'environ 1 seconde. Enfin, il bascule vers le bas, s'ouvre et se ferme.

3 Vérifiez que le toit ouvrant est complètement fermé, puis relâchez la commande.

● Si le toit ouvrant bascule vers le bas mais bascule ensuite à nouveau vers le haut

1 Arrêtez le véhicule.

2 Maintenez la commande “UP” appuyée*1 jusqu'à ce que le toit ouvrant se relève en position haute et s'arrête.

3 Relâchez la commande “UP” une fois puis maintenez la commande “UP” à nouveau appuyée.*1
Le toit ouvrant marque une pause d'environ 10 secondes dans sa position haute.*2 Puis il règle légèrement sa position et marque une pause d'environ 1 seconde. Enfin, il bascule vers le bas, s'ouvre et se ferme.

4 Vérifiez que le toit ouvrant est complètement fermé, puis relâchez la commande.

*1: Si vous relâchez la commande au mauvais moment, vous devrez recommencer la procédure depuis le début.

*2: Si vous relâchez la commande après la pause de 10 secondes indiquée ci-dessus, le fonctionnement automatique est désactivé. Dans ce cas, maintenez la commande “CLOSE” ou “UP” appuyée pour que le toit ouvrant s'incline vers le haut et marque une pause d'environ 1 seconde. Il bascule ensuite vers le bas, s'ouvre et se ferme. Vérifiez que le toit ouvrant est complètement fermé, puis relâchez la commande.

Si le toit ouvrant ne se ferme pas complètement alors que vous avez effectué correctement la procédure indiquée ci-dessus, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Avertisseur sonore d'ouverture de toit ouvrant

Le signal sonore se déclenche et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel lorsque le contact du moteur est placé sur arrêt et que la porte du conducteur est ouverte alors que le toit ouvrant est ouvert.

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

Ouverture du toit ouvrant

- Ne laissez aucun passager passer les mains ou la tête à l'extérieur du véhicule pendant qu'il roule.
- Ne vous asseyez pas sur le toit ouvrant.

Fermeture du toit ouvrant

- Le conducteur est responsable de l'ouverture et de la fermeture du toit ouvrant.
  Pour éviter tout actionnement accidentel, en particulier par un enfant, ne laissez pas un enfant actionner le toit ouvrant. Des parties du corps des enfants et autres passagers peuvent être prises dans le toit ouvrant.
- Vérifiez qu'aucun passager n'est installé d'une manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de l'actionnement du toit ouvrant.
- Lorsque vous quittez le véhicule, placez le contact du moteur sur arrêt, emportez la clé et sortez du véhicule avec l'enfant. Un actionnement accidentel, dû à des bêtises, etc. peut se produire, risquant éventuellement de provoquer un accident.

Fonction de protection anti-pincement

- N'utilisez jamais une partie de votre corps pour activer intentionnellement la fonction de protection anti-pincement.
- La fonction de protection anti-pincement peut ne pas fonctionner si quelque chose se coince juste avant la fermeture complète du toit ouvrant.

4-1. Avant de prendre le volant

Conduite du véhicule 156

Chargement et bagages 167

Limites de charge du véhicule..... 170

Conduite avec une caravane/remorque..... 171

Remorquage avec les 4 roues au sol 172

4-2. Procédures de conduite

Contact du moteur (allumage)..... 173

Transmission automatique 179

Levier de clignotants 185

Frein de stationnement 186

4-3. Utilisation des éclairages et des essuie-glaces

Commande de phares..... 187

Feux de route automatiques 190

Essuie-glaces et lave-vitre de pare-brise..... 195

4-4. Réapprovisionnement en carburant

Ouverture du bouchon du réservoir à carburant..... 202

4-5. Utilisation des systèmes de supports de conduite

Toyota Safety Sense P 207

PCS (système de sécurité de pré-collision) 215

LDA (alerte de sortie de voie avec commande de direction)..... 231

Régulateur de vitesse actif 245

Régulateur de vitesse 260

BSM (surveillance de l'angle mort) 264

- La fonction de surveillance de l'angle mort..... 267
- La fonction d'avertissement de trafic transversal arrière 271

Commandes de sélection du mode de conduite 274

Systèmes d'aide à la conduite 276

4-6. Conseils de conduite

Conseils de conduite hivernale 281

Conduite du véhicule

Les procédures suivantes doivent être respectées pour une conduite en toute sécurité:

Démarrage du moteur

→P. 173

Conduite

1 Pédale de frein appuyée, mettez le levier de vitesses sur D. (→P. 179)

2 Relâchez le frein de stationnement. (→P. 186)

3 Relâchez progressivement la pédale de frein et enfoncez doucement la pédale d'accélérateur pour accélérer le véhicule.

Arrêt

1 Avec le levier de vitesses sur D, appuyez sur la pédale de frein jusqu'à ce que le véhicule s'arrête.

2 Si nécessaire, serrez le frein de stationnement.

Si le véhicule doit rester en stationnement pour une durée prolongée, placez le levier de vitesses sur P ou N. (→P. 179)

Stationnement du véhicule

1 Avec le levier de vitesses sur D, appuyez sur la pédale de frein.

2 Serrez le frein de stationnement (→P. 186), et placez le levier de vitesses sur P (→P. 179).

En cas de stationnement en pente, bloquez les roues si nécessaire.

3 Appuyez sur le contact du moteur pour arrêter le moteur.

4 Verrouillez la porte et assurez-vous que vous avez la clé électronique sur vous.

Démarrage en côte à fort pourcentage

1 Assurez-vous que le frein de stationnement est serré et mettez le levier de vitesses sur D.

2 Appuyez doucement sur la pédale d'accélérateur.

3 Relâchez le frein de stationnement.

Conduite par temps de pluie

- Conduisez prudemment lorsqu'il pleut, car la visibilité est réduite, les vitres ont tendance à se couvrir de buée et la route est glissante.
- Conduisez prudemment lorsqu'il commence à pleuvoir, car la chaussée est particulièrement glissante à ce moment-là.
- Abstenez-vous de rouler à vitesse élevée par temps de pluie, car une couche d'eau peut se former entre les pneus et la chaussée, et empêcher la direction et les freins de fonctionner correctement.

Régime moteur pendant la conduite

Dans les conditions suivantes, le régime du moteur peut s'élever pendant la conduite. Cela est provoqué par le contrôle automatique de passage à un rapport supérieur ou à un rapport inférieur pour correspondre aux conditions de conduite. Cela n'indique pas une accélération soudaine.

- Le véhicule est considéré comme roulant en montée ou en descente
- Lorsque la pédale d'accélérateur est relâchée

Rodage de votre nouvelle Toyota

Pour prolonger la durée de vie du véhicule, il est recommandé de respecter les précautions suivantes:

- Pendant les 186 premiers miles (300 km):
  Évitez les arrêts brusques.
- Pendant les 621 premiers miles (1000 km):
  - Ne roulez pas à des vitesses extrêmement élevées.
  - Évitez les accélérations brusques.
  - Ne roulez pas de manière continue sur les rapports bas.
  - Ne roulez pas à vitesse constante pendant des périodes prolongées.

Système de frein de stationnement à tambours incorporés aux disques

Votre véhicule est équipé d'un système de frein de stationnement à tambours incorporés aux disques. Ce type de système de freinage nécessite qu'un rodage des mâchoires de frein soit effectué régulièrement ou à chaque remplacement des mâchoires et/ou des tambours du frein de stationnement. Faites effectuer le rodage par votre concessionnaire Toyota.

Conduite à l'étranger

Observez les législations applicables concernant l'immatriculation des véhicules et confirmez la disponibilité du carburant approprié. (→P. 473)

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

Lorsque vous démarrez le véhicule

Gardez toujours le pied sur la pédale de frein lorsque le véhicule est à l'arrêt, mais que le moteur est en marche. Ceci évite au véhicule de bouger.

Lors de la conduite du véhicule

- Ne conduisez pas si vous ne connaissez pas bien l'emplacement des pédales de frein et d'accélérateur, pour éviter d'appuyer sur la mauvaise pédale.
  - Le fait d'appuyer accidentellement sur la pédale d'accélérateur au lieu de la pédale de frein entraîne une accélération brusque, risquant de provoquer un accident.
  - Lorsque vous effectuez une marche arrière, vous pouvez être amené à vous retourner, d'où une difficulté éventuelle à actionner les pédales. Veillez à pouvoir actionner convenablement les pédales.
  - Assurez-vous de toujours adopter une position de conduite correcte, même pour les petits déplacements. Cela vous permet d'actionner convenablement les pédales de frein et d'accélérateur.
  - Appuyez sur la pédale de frein en utilisant votre pied droit. Appuyer sur la pédale de frein en utilisant votre pied gauche peut retarder le temps de réaction en cas d'urgence et provoquer un accident.
- Ne roulez pas sur des matériaux inflammables et n'arrêtez pas le véhicule à proximité de tels matériaux.
  Le système d'échappement et les gaz d'échappement peuvent être extrêmement chauds. Ces parties chaudes peuvent causer un incendie si des matières inflammables se trouvent à proximité.

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lors de la conduite du véhicule

- Pendant la conduite normale, n'arrêtez pas le moteur. Arrêter le moteur pendant la conduite n'entraîne pas une perte de contrôle de la direction ou des freins, mais ces systèmes ne sont plus assistés. Cela rend la manœuvre de la direction et des freins plus difficile, par conséquent, il vous est conseillé de garer le véhicule sur le bord de la route dès que vous pouvez le faire en toute sécurité.
  Cependant, dans un cas d'urgence, par exemple s'il devient impossible d'arrêter le véhicule de façon normale: →P. 419
- Utilisez le frein moteur (rétrogradez) pour maintenir une vitesse sûre lorsque vous descendez une pente raide.
  L'utilisation des freins en continu peut provoquer une surchauffe et une perte d'efficacité des freins. (→P. 179)
- Ne réglez pas les positions du volant, du siège, ou des rétroviseurs extérieurs et intérieur tout en conduisant.
  Cela pourrait provoquer une perte de contrôle du véhicule.
- Vérifiez toujours qu'aucun passager n'a les bras, la tête ou une autre partie du corps en dehors du véhicule.
- Ne dépassez pas la limite de vitesse. Même si la limite de vitesse légale l'autorise, ne roulez pas à plus de 85 mph (140 km/h) si le véhicule n'est pas équipé de pneus haute vitesse. Conduire à plus de 85 mph (140 km/h) peut entraîner une défaillance des pneus, une perte de contrôle et d'éventuelles blessures. Consultez un revendeur de pneus afin qu'il détermine si votre véhicule est équipé de pneus haute vitesse ou non, avant de conduire à de telles vitesses.

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ En cas de conduite sur route glissante

- Tout freinage, accélération et braquage brusques risquent de provoquer une perte d'adhérence des pneus et de réduire votre capacité à garder la maîtrise du véhicule.
- Une accélération brusque, un effet de frein moteur engendré par la rétrogradation ou un changement de régime du moteur risquent de provoquer une perte d'adhérence du véhicule.
- Après avoir roulé dans une flaque d'eau, appuyez légèrement sur la pédale de frein pour vous assurer du bon fonctionnement des freins. Des plaquettes de frein mouillées peuvent entraîner un mauvais fonctionnement des freins. Des freins humides d'un seul côté et ne fonctionnant pas correctement peuvent affecter la commande de direction.

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lorsque vous actionnez le levier de vitesses

- Ne laissez pas le véhicule reculer lorsque le levier de vitesses est placé sur une position de conduite, ou avancer lorsque le levier de vitesses est sur R.
  Ceci peut provoquer un calage du moteur et entraîner de mauvaises performances de freinage ou de direction, et causer un accident ou endommager le véhicule.
- Ne placez pas le levier de vitesses sur P lorsque le véhicule roule.
  Cela peut endommager la transmission et provoquer une perte de contrôle du véhicule.
- Ne placez pas le levier de vitesses sur R alors que le véhicule roule en marche avant.
  Cela peut endommager la transmission et provoquer une perte de contrôle du véhicule.
- Ne placez pas le levier de vitesses sur une position de conduite lorsque le véhicule recule.
  Cela peut endommager la transmission et provoquer une perte de contrôle du véhicule.
- Lorsque vous déplacez le levier de vitesses sur N alors que le véhicule est en mouvement, la transmission n'est plus en prise avec le moteur. Le frein moteur n'est pas disponible lorsque N est sélectionné.
- Veillez à ne pas changer le levier de vitesses de position alors que vous appuyez sur la pédale d'accélérateur. Le déplacement du levier de vitesses sur une position autre que P ou N peut provoquer une accélération rapide et inattendue du véhicule, et provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ **Si vous entendez un bruit de crissement ou de grincement (témoins de limite d'usure des plaquettes de frein)**

Faites contrôler et remplacer les plaquettes de frein par votre concessionnaire Toyota dès que possible.
Vous risquez d'endommager les disques si les plaquettes ne sont pas remplacées au moment voulu.

Il est dangereux de conduire le véhicule lorsque les limites d'usure des plaquettes de frein et/ou des disques de frein sont dépassées.

■ **Lorsque le véhicule est à l'arrêt**

- N'emballez pas le moteur.
  Si le véhicule est sur un rapport autre que P ou N, le véhicule risque d'accélérer de manière brusque et inattendue, et de causer un accident.
- Afin d'éviter un accident causé par un mouvement du véhicule, maintenez toujours la pédale de frein appuyée lorsque le moteur est en marche, et serrez le frein de stationnement si nécessaire.
- Si le véhicule est arrêté dans une pente, afin d'éviter tout accident causé par un déplacement du véhicule vers l'avant ou vers l'arrière, appuyez toujours sur la pédale de frein et serrez correctement le frein de stationnement si nécessaire.
- Évitez d'emballer ou de relancer le moteur.
  Faire tourner le moteur à haut régime alors que le véhicule est à l'arrêt peut causer une surchauffe du système d'échappement, et entraîner un incendie si un matériau inflammable se trouve à proximité.

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lorsque le véhicule est stationné

- Ne laissez pas de lunettes, de briquets, d'aérosols ou de canettes de soda à bord du véhicule s'il est stationné en plein soleil.
  Cela peut avoir les conséquences suivantes:
  - Du gaz peut s'échapper d'un briquet ou d'un aérosol, et provoquer un incendie.
  - La température à l'intérieur du véhicule peut entraîner une déformation ou une fissuration des verres en plastique ou des matériaux en plastique des lunettes.
  - Les canettes de soda peuvent exploser et arroser de leur contenu l'habitacle, provoquer également un court-circuit au niveau des équipements électriques du véhicule.
- Ne laissez pas de briquets dans le véhicule. Si vous laissez un briquet dans la boîte à gants ou sur le plancher par exemple, il peut être accidentellement allumé au moment de charger des bagages ou de régler le siège, et causer un incendie.
- Ne collez pas de disque adhésif sur le pare-brise ou sur les vitres. Ne disposez pas de diffuseurs, tels que des désodorisants, sur le tableau de bord ou la planche de bord. Les disques adhésifs ou les diffuseurs peuvent agir comme une loupe et provoquer un incendie dans le véhicule.
- Ne laissez pas de porte ou de vitre ouverte si le vitrage incurvé est recouvert d'un film métallisé, de couleur argentée par exemple. Sous l'effet de la réflexion des rayons du soleil, le verre peut agir comme une loupe et causer un incendie.
- Serrez toujours le frein de stationnement, placez le levier de vitesses sur P, arrêtez le moteur et verrouillez le véhicule.
  Ne laissez pas le véhicule sans surveillance lorsque le moteur est en marche.
  Si le véhicule est stationné avec le levier de vitesses sur P mais que le frein de stationnement n'est pas serré, le véhicule peut commencer à se déplacer, pouvant conduire à un accident.
- Ne touchez pas les tuyaux d'échappement lorsque le moteur tourne, ou immédiatement après avoir arrêté le moteur.
  Vous risquez de vous brûler.

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Si vous dormez dans le véhicule

Arrêtez toujours le moteur. À défaut, si vous déplacez accidentellement le levier de vitesses ou appuyez sur la pédale d'accélérateur, ceci peut causer un accident ou un incendie en raison d'une surchauffe du moteur. De plus, si le véhicule est stationné dans un endroit mal ventilé, les gaz d'échappement risquent de s'accumuler et de pénétrer dans le véhicule, entraînant de graves problèmes de santé, voire la mort.

■ Lors du freinage

- Lorsque les freins sont mouillés, conduisez plus prudemment.
  La distance de freinage augmente lorsque les freins sont mouillés, et cela peut amener un côté du véhicule à freiner différemment de l'autre côté. Par ailleurs, le frein de stationnement risque de ne pas maintenir le véhicule parfaitement à l'arrêt.
- Si la fonction d'aide au freinage ne fonctionne pas, ne suivez pas les autres véhicules de trop près et évitez les pentes ou les virages serrés qui obligent à freiner.
  Dans ce cas, le freinage est toujours possible, mais la pédale de frein doit être enfoncée plus fermement qu'à l'accoutumée. De plus, la distance de freinage augmente. Faites immédiatement réparer les freins.
- Ne pompez pas la pédale de frein si le moteur cale.
  Chaque pression sur la pédale de frein utilise la réserve des freins assistés.
- Le système de freinage se compose de 2 circuits hydrauliques distincts; en cas de défaillance de l'un des circuits, l'autre continue de fonctionner. Dans ce cas, la pédale de frein doit être enfoncée plus fermement qu'à l'accoutumée et la distance de freinage augmente.
  Faites immédiatement réparer les freins.

NOTE

■ **Lors de la conduite du véhicule**

- N'appuyez pas en même temps sur les pédales d'accélérateur et de frein pendant la conduite, car cela peut réduire le couple moteur.
- N'utilisez pas la pédale d'accélérateur et n'appuyez pas simultanément sur les pédales d'accélérateur et de frein pour maintenir le véhicule dans une côte.

■ **Lorsque vous stationnez le véhicule**

Serrez toujours le frein de stationnement et placez le levier de vitesses sur P. À défaut, le véhicule risque de se mettre en mouvement ou d'accélérer brusquement si vous appuyez accidentellement sur la pédale d'accélérateur.

■ **Pour éviter d'endommager les pièces du véhicule**

- Ne tournez pas le volant complètement dans un sens ou dans l'autre et ne le maintenez pas dans cette position pendant une période prolongée. Cela peut endommager le moteur de direction assistée.
- Lorsque vous conduisez sur une route bosselée, roulez aussi lentement que possible afin d'éviter d'endommager les roues, le soubassement du véhicule, etc.

■ **En cas de crevaison pendant la conduite**

Une crevaison ou un pneu endommagé peuvent avoir les conséquences suivantes. Tenez fermement le volant et appuyez progressivement sur la pédale de frein pour ralentir le véhicule.

- Vous pouvez éprouver des difficultés à maîtriser votre véhicule.
- Le véhicule produit des sons ou des vibrations anormaux.
- Le véhicule se comporte anormalement.

Informations sur la conduite à tenir en cas de crevaison (→P. 438)

NOTE

■ À l'approche d'une route inondée

Ne conduisez pas sur une route inondée par suite de fortes pluies, etc. Cela peut causer les dommages importants suivants au véhicule:

- Calage du moteur
- Court-circuit dans les équipements électriques
- Dommages moteur causés par l'immersion dans l'eau

Dans l'éventualité où vous conduisez sur une route inondée et où le véhicule est submergé, veillez à faire contrôler les points suivants par votre concessionnaire Toyota:

- Fonctionnement des freins
- Modifications au niveau de la quantité et de la qualité de l'huile et des liquides utilisés pour le moteur, la transmission, etc.
- État du lubrifiant des roulements et des articulations de suspension (si possible), et fonctionnement de toutes les articulations, roulements, etc.

Chargement et bagages

Prenez note des informations suivantes concernant les précautions de rangement, la capacité de chargement et la charge:

Capacité et répartition

La capacité de chargement dépend du poids total des occupants.

(Capacité de chargement) = (Capacité de charge totale) — (Poids total des occupants)

Comment déterminer la limite de chargement correcte —

(1) Repérez la mention “The combined weight of occupants and cargo should never exceed XXX kg or XXX lbs.” sur la plaque-étiquette de votre véhicule.

(2) Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans votre véhicule.

(3) Déduisez le poids combiné du conducteur et des passagers de XXX lbs ou XXX kg.

(4) Le chiffre obtenu correspond à la capacité disponible pour le chargement et les bagages.

Par exemple, si la charge “XXX” équivaut à 1400 lbs. et que cinq passagers de 150 lb sont à bord de votre véhicule, la capacité disponible pour le chargement et les bagages est de 650 lbs. (1400 − 750 (5 × 150) = 650 lbs.)

(5) Déterminez le poids combiné des bagages et du chargement à charger dans le véhicule. Ce poids ne doit pas dépasser la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages calculée à l'étape 4.

(6) Si votre véhicule doit remorquer une caravane/remorque, la charge de celle-ci sera transférée à votre véhicule. Consultez ce manuel pour déterminer dans quelle mesure cela réduit la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages pour votre véhicule. (→P. 170)

Toyota vous déconseille de tracter une caravane/remorque avec votre véhicule. Votre véhicule n'est pas conçu pour tracter une caravane/remorque.

Formule de calcul pour votre véhicule

① Capacité de chargement

② Capacité de charge totale (capacité de charge du véhicule) (→P. 464)

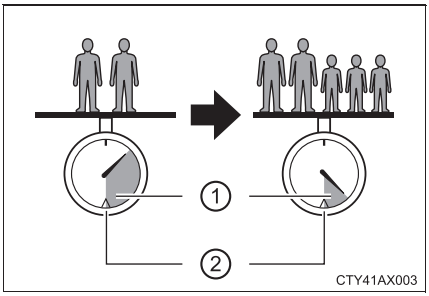

Lorsque 2 personnes avec un poids combiné de A lb. (kg) se trouvent dans le véhicule, dont la capacité de charge totale (capacité de charge du véhicule) est de B lb. (kg), la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages est de C lb. (kg) comme suit:

B*2 lb. (kg) - A*1 lb. (kg) = C*3 lb. (kg)

*1: A = Poids des personnes

*2: B = Capacité de charge totale

*3: C = Capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages

Dans ces conditions, si 3 passagers supplémentaires ayant un poids combiné de D lb. (kg) montent dans le véhicule, la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages est réduite à E lb. (kg) de la manière suivante:

C lb. (kg) - D*4 lb. (kg) = E*5 lb. (kg)

*4: D = Poids supplémentaire des personnes

*5: E = Capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages

Comme indiqué dans l'exemple précédent, si le nombre d'occupants augmente, la valeur du chargement et des bagages doit être réduite d'un montant égal à l'augmentation de poids occasionnée par les passagers supplémentaires. En d'autres termes, si l'augmentation du nombre d'occupants entraîne le dépassement de la capacité de charge totale (poids combiné des occupants auquel s'ajoute le poids du chargement et des bagages), vous devez réduire le chargement et les bagages à bord de votre véhicule.

AVERTISSEMENT

■ **Objets à ne pas transporter dans le coffre**

Les objets suivants risquent de provoquer un incendie en cas de transport dans le coffre:

- Bidons d'essence
- Aérosols

■ **Précautions pour le rangement**

Respectez les précautions suivantes.
Le non-respect de ces précautions peut empêcher le conducteur d'appuyer correctement sur les pédales, peut limiter la visibilité du conducteur ou peut avoir pour résultat que des éléments heurtent le conducteur ou les passagers, et éventuellement causer un accident.

- Placez, dans la mesure du possible, les bagages ou le chargement dans le coffre.
- Ne placez aucun chargement ou bagage aux endroits suivants.
  - Aux pieds du conducteur
  - Sur les sièges passager avant ou arrière (empilement d'objets)
  - Sur le rangement arrière
  - Sur le tableau de bord
  - Sur la planche de bord
- Arrimez tous les objets dans l'habitacle.

■ **Capacité et répartition**

- Ne dépassez jamais les valeurs de poids maximal sur essieu ou de poids total du véhicule.
- Même si la charge totale du poids des occupants et du chargement est inférieure à la capacité de charge totale, ne répartissez pas la charge de manière déséquilibrée. Un chargement inapproprié risque de détériorer la commande de direction et de freinage, ce qui peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

Limites de charge du véhicule

Les limites de charge du véhicule comprennent la capacité de charge totale, le nombre de places assises, la capacité de remorquage et la capacité de chargement.

◆ **Capacité de charge totale (capacité de charge du véhicule): (→P. 464)**

La capacité de charge totale est égale au poids combiné des occupants, du chargement et des bagages.

◆ **Nombre de places assises: 5 occupants (2 à l'avant, 3 à l'arrière)**

Le nombre de places assises indique le nombre maximal d'occupants dont le poids moyen estimé est de 150 lb. (68 kg) par personne.

◆ **Capacité de remorquage**

Toyota vous déconseille de tracter une caravane/remorque avec votre véhicule.

◆ **Capacité de chargement**

La capacité de chargement peut augmenter ou diminuer selon le poids et le nombre d'occupants.

■ **Capacité de charge totale et nombre de places assises**

Ces informations détaillées figurent également sur l'étiquette des informations relatives aux pneus et à la charge. (→P. 390)

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Surcharge du véhicule**

Ne surchargez jamais le véhicule.
Cela peut non seulement endommager les pneus, mais également détériorer la manœuvrabilité et la capacité de freinage, et causer un accident.

Conduite avec une caravane/remorque

Toyota vous déconseille de tracter une caravane/remorque avec votre véhicule. Toyota déconseille également l'installation d'un crochet d'attelage ou l'utilisation d'un plateau porte-charge monté sur le crochet d'attelage pour le transport de fauteuils roulants, scooters, vélos, etc. Votre véhicule n'est pas conçu pour l'attelage d'une caravane/remorque ou pour l'utilisation d'un plateau porte-charge monté sur le crochet d'attelage.

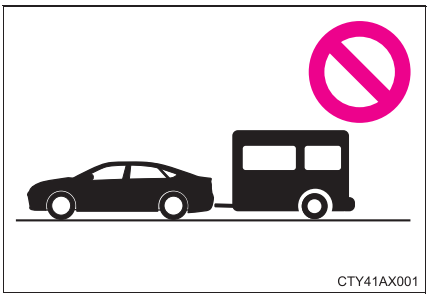

Remorquage avec les 4 roues au sol

Votre véhicule n'est pas conçu pour pouvoir être remorqué par un camping-car (avec les 4 roues au sol).

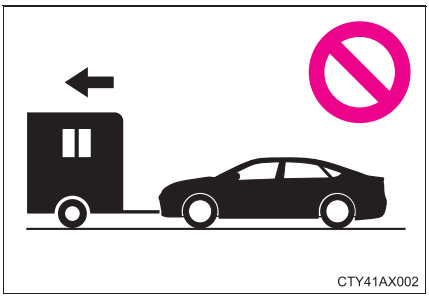

NOTE

■ **Pour éviter d'occasionner de sérieux dommages à votre véhicule**

Ne remorquez pas votre véhicule avec les quatre roues au sol.

Contact du moteur (allumage)

Effectuez les opérations suivantes tout en ayant sur vous la clé électronique pour démarrer le moteur ou changer le mode du contact du moteur.

Démarrage du moteur

1 Vérifiez que le frein de stationnement est serré.

2 Vérifiez que le levier de vitesses est placé sur P.

3 Appuyez fermement sur la pédale de frein.

Des messages indiquant comment démarrer le moteur et comment passer en mode ACCESSORY s'affichent alternativement sur l'écran multifonctionnel.

4 Appuyez sur le contact du moteur brièvement et fermement.

Pour actionner le contact du moteur, une pression brève et ferme est suffisante. Il n'est pas nécessaire de maintenir le contact appuyé.

Le démarreur est actionné jusqu'au démarrage du moteur ou pendant 30 secondes, selon le délai le plus court.

Maintenez la pédale de frein appuyée jusqu'à ce que le moteur ait complètement démarré.

Le moteur peut être démarré quel que soit le mode du contact du moteur.

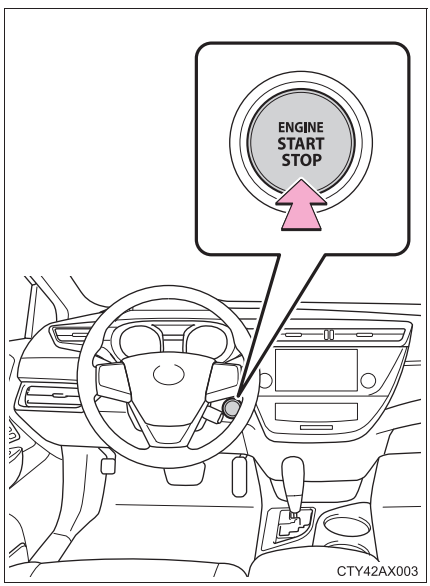

Arrêt du moteur

1 Arrêtez le véhicule.

2 Serrez le frein de stationnement (→P. 186), et placez le levier de vitesses sur P.

3 Appuyez sur le contact du moteur.

Les données relatives à la conduite s'affichent sur l'écran multifonctionnel. (→P. 91)

Changement de mode du contact du moteur

Il est possible de changer de mode en appuyant sur le contact du moteur avec la pédale de frein relâchée. (Le mode change à chaque pression sur le contact.)

Arrêt*

Les feux de détresse peuvent être utilisés.

L'écran multifonctionnel ne s'affiche pas.

Mode ACCESSORY

Certains équipements électriques tels que le système audio peuvent être utilisés.

Un message indiquant comment démarrer le moteur s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

Mode IGNITION ON

Tous les équipements électriques peuvent être utilisés.

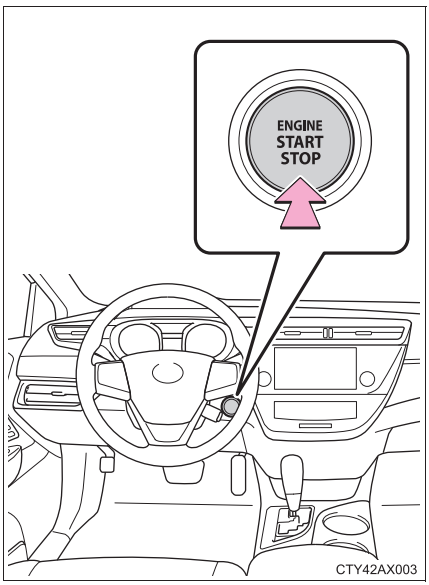

*: Si le levier de vitesses est placé sur une position autre que P lorsque vous arrêtez le moteur, le contact du moteur passe en mode ACCESSORY et non sur arrêt.

Lorsque vous arrêtez le moteur alors que le levier de vitesses est sur une position autre que P

Si le moteur est arrêté alors que le levier de vitesses est sur une position autre que P, un message indiquant de placer le levier de vitesses sur P s'affiche sur l'écran multifonctionnel. À ce moment, le contact du moteur n'est alors pas placé sur arrêt mais en mode ACCESSORY. Procédez comme suit pour mettre la commande sur arrêt:

1 Vérifiez que le frein de stationnement est serré.

2 Placez le levier de vitesses sur P.

3 Vérifiez que "Couper l'alimentation" s'affiche sur l'écran multifonctionnel, puis appuyez une fois sur le contact du moteur.

4 Vérifiez que "Couper l'alimentation" est éteint sur l'écran multifonctionnel.

■ **Fonction de coupure automatique de l'alimentation**

Si le véhicule est laissé en mode ACCESSORY pendant plus de 20 minutes ou en mode IGNITION ON (le moteur ne tournant pas) pendant plus d'une heure avec le levier de vitesses en position P, le contact du moteur est automatiquement désactivé. Toutefois, cette fonction ne permet pas d'éviter complètement une décharge de la batterie. Ne quittez pas le véhicule en laissant le contact du moteur en mode ACCESSORY ou IGNITION ON pendant des périodes prolongées lorsque le moteur ne tourne pas.

■ **Usure de la pile de la clé électronique**

→P. 101

■ **Conditions affectant le fonctionnement**

→P. 124

■ **Remarques sur la fonction d'accès mains libres**

→P. 125

■ **Si le moteur ne démarre pas**

- Il est possible que le système d'antidémarrage n'ait pas été désactivé. (→P. 71)
  Contactez votre concessionnaire Toyota.
- Vérifiez que le levier de vitesses est bien sur P. Le moteur risque de ne pas démarrer si le levier de vitesses n'est plus sur P.

■ **Antivol de direction**

Après la mise du contact du moteur sur arrêt et l'ouverture et la fermeture des portes, le volant est bloqué par la fonction d'antivol de direction. Lorsque vous actionnez à nouveau le contact du moteur, l'antivol de direction est automatiquement débloqué.

■ **Lorsque l'antivol de direction ne peut pas être relâché**

Un message informant le conducteur que le volant est verrouillé s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

Vérifiez que le levier de vitesses est placé sur P. Appuyez sur le contact du moteur tout en tournant le volant à gauche et à droite.

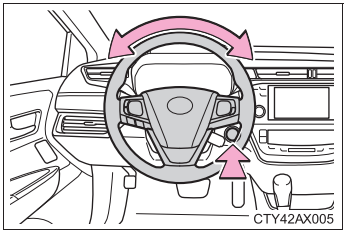

■ **Prévention contre la surchauffe du moteur d'antivol de direction**

Pour éviter que le moteur de l'antivol de direction ne surchauffe, son fonctionnement peut être suspendu en cas de démarrage et d'arrêt répété du moteur dans un court laps de temps. Dans ce cas, abstenez-vous de faire fonctionner le moteur. Après un délai d'environ 10 secondes, le moteur de l'antivol de direction recommence à fonctionner.

■ **Lorsqu'un message demandant de contrôler le système d'accès et de démarrage mains libres s'affiche sur l'écran multifonctionnel**

Le système peut être défectueux. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

■ **Si la pile de la clé électronique est usée**

→P. 399

■ **Fonctionnement du contact du moteur**

- Si vous n'appuyez pas sur le contact brièvement et fermement, le mode du contact du moteur risque de ne pas changer et le moteur risque de ne pas démarrer.
- Si vous essayez de redémarrer le moteur tout de suite après avoir mis le contact du moteur sur arrêt, dans certains cas, le moteur pourrait ne pas démarrer. Après avoir mis le contact du moteur sur arrêt, veuillez patienter quelques secondes avant de redémarrer le moteur.

■ **Si le système d'accès et de démarrage mains libres a été désactivé dans un réglage personnalisé**

→P. 451

■ **Personnalisation**

Il est possible de modifier le temps écoulé avant que les messages liés au contact du moteur sur l'écran multifonctionnel ne s'éteignent.
(Fonctions personnalisables: →P. 490)

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lors du démarrage du moteur

Démarrez toujours le moteur en étant assis dans le siège conducteur. N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur alors que vous démarrez le moteur, quelles que soient les circonstances.
Cela peut causer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Précautions pendant la conduite

Si un dysfonctionnement se produit au niveau du moteur alors que le véhicule roule, ne verrouillez pas et n'ouvrez pas les portes tant que le véhicule n'est pas à l'arrêt complet, en sécurité. L'activation de l'antivol de direction dans ces circonstances peut provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Arrêt du moteur en cas d'urgence

Si vous souhaitez arrêter le moteur en cas d'urgence pendant la conduite du véhicule, maintenez le contact du moteur appuyé pendant plus de 2 secondes ou appuyez dessus brièvement au moins 3 fois de suite.
(→P. 419)

Cependant, n'appuyez pas sur le contact du moteur pendant la conduite, sauf en cas d'urgence. Arrêter le moteur pendant la conduite n'entraîne pas une perte de contrôle de la direction ou des freins, mais ces systèmes ne sont plus assistés. Cela rend la manœuvre de la direction et des freins plus difficile, par conséquent, il vous est conseillé de garer le véhicule sur le bord de la route dès que vous pouvez le faire en toute sécurité.

NOTE

■ **Pour éviter la décharge de la batterie**

- Ne laissez pas le contact du moteur en mode ACCESSORY ou IGNITION ON pendant des périodes prolongées lorsque le moteur ne tourne pas.
- N'arrêtez pas le moteur lorsque le levier de vitesses est sur une position autre que P. Si le moteur est arrêté alors que le levier de vitesses est sur une autre position, le contact du moteur n'est pas placé sur arrêt mais en mode ACCESSORY. Si le véhicule est laissé en mode ACCESSORY, la batterie risque de se décharger.

■ **Lors du démarrage du moteur**

- N'emballez pas le moteur lorsqu'il est froid.
- Si le moteur devient difficile à démarrer ou cale souvent, faites contrôler immédiatement votre véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **Symptômes indiquant un dysfonctionnement au niveau du contact du moteur**

Si le contact du moteur semble fonctionner différemment que d'habitude, si le contact se bloque légèrement par exemple, il peut s'agir d'un dysfonctionnement. Contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.

Transmission automatique

Actionnement du levier de vitesses

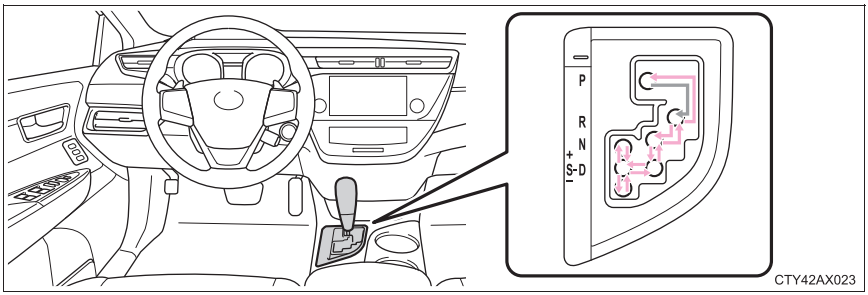

Lorsque le contact du moteur est en mode IGNITION ON, déplacez le levier de vitesses tout en appuyant sur la pédale de frein.

Veillez à ce que le véhicule soit à l'arrêt complet lorsque vous actionnez le levier de vitesses entre P et D.

Objectif des positions du levier de vitesses

Position du levier de vitesses	Objectif ou fonction
P	Stationnement du véhicule/démarrage du moteur
R	Marche arrière
N	Point mort
D	Conduite normale*1
S	Conduite en mode S*2 (→P. 180)

*1: Pour améliorer la consommation de carburant et réduire les nuisances sonores, mettez le levier de vitesses sur la position D en conduite normale.

*2: Sélectionner les gammes de rapports en mode S permet de limiter les gammes supérieures de rapports possibles, de contrôler le frein moteur et d'empêcher tout passage à un rapport supérieur à la gamme sélectionnée.

Changement de gamme de rapports en mode S

Lorsque le levier de vitesses est placé sur la position S, le levier de vitesses ou les palettes de changement de vitesses peuvent être actionnés comme suit:

▶ Levier de vitesses

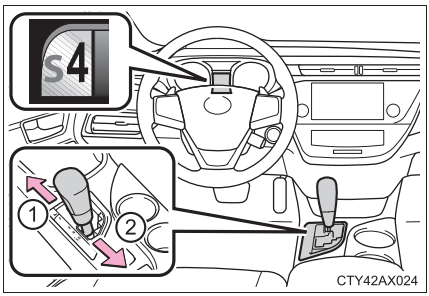

① Passage au rapport supérieur

▶ Palettes de changement de vitesses

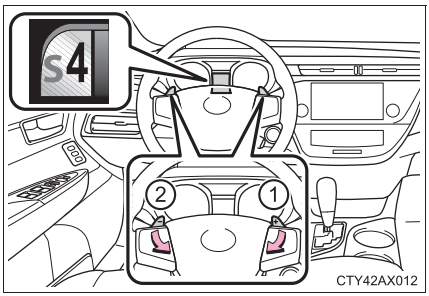

② Passage au rapport inférieur

En mode S, la gamme de rapports initiale automatiquement sélectionnée est “4” ou “5”, selon la vitesse du véhicule. Toutefois, la gamme de rapports initiale peut être fixée à “3” si le mode AI-SHIFT était actif alors que le levier de vitesses était sur la position D. (→P. 182)

■ Gammes de rapports et leurs fonctions

- Le véhicule est autorisé à passer au rapport supérieur et inférieur afin de vous permettre de sélectionner le rapport le mieux adapté aux conditions de conduite. (par ex: S4: 1 à 4 ou, 4 à 1)
- Vous avez le choix entre 6 niveaux de frein moteur.
  Une gamme de rapports inférieure permet d'obtenir plus de frein moteur qu'une gamme de rapports supérieure, et le régime moteur augmente également.
- Vous pouvez sélectionner la gamme de rapports que vous souhaitez pour différents niveaux d'accélération. (par ex: conduite en montée, sportive, etc.)

Sélection des gammes de rapports en position D

Pour conduire en sélectionnant temporairement une gamme de rapports, actionnez la palette de changement de vitesses “-”. La gamme de rapports peut ensuite être sélectionnée au moyen des palettes de changement de vitesses “-” et “+”. Le changement de gamme de rapports permet de limiter le passage au rapport le plus élevé en évitant le passage à un rapport supérieur et en permettant de sélectionner la puissance du frein moteur.

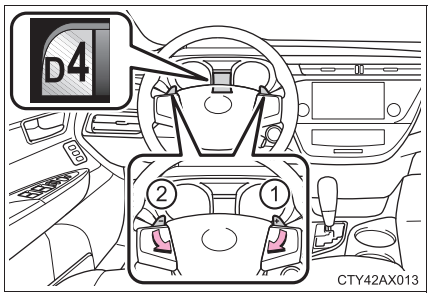

① Passage au rapport supérieur

② Passage au rapport inférieur

La gamme de rapports sélectionnée, de “1” à “5”, ou D s'affiche sur les instruments.

Pour repasser à la conduite en position D normale, vous devez maintenir la palette de changement de vitesses “+” vers le bas pendant un certain temps.

Lorsque vous sélectionnez une gamme de rapports supérieure à “5”, la gamme de rapports revient à la position D normale.

Lorsque le véhicule s'arrête, la gamme de rapports revient à la position D normale.

■ **Mode S**

- Lorsque la gamme de rapports sélectionnée est “4” ou moins, maintenez le levier de vitesses sur “+” pour sélectionner la gamme “6”.
- Le rapport supérieur peut être engagé automatiquement afin d'éviter un fonctionnement en surrégime du moteur.
- Pour protéger la transmission automatique, le véhicule est équipé d'une fonction qui permet le passage à la gamme la plus haute lorsque la température est trop élevée.

■ **AI-SHIFT**

Le mode AI-SHIFT sélectionne automatiquement le rapport adapté en fonction de l'intervention du conducteur et des conditions de conduite.
Le mode AI-SHIFT s'enclenche automatiquement lorsque le levier de vitesses est sur la position D. (Placer le levier de vitesses sur la position S ou actionner les palettes de changement de vitesses désactive la fonction.)

■ **Lorsque vous conduisez avec le régulateur de vitesse ou le régulateur de vitesse à radar activé**

Lorsque vous rétrogradez de 5 à 4 en plaçant le levier de vitesses sur la position S ou au moyen des palettes de changement de vitesses, le régulateur de vitesse ou le régulateur de vitesse à radar n'est pas annulé. (→P. 245, 260)

■ **Système de verrouillage du levier de vitesses**

Le système de verrouillage du levier de vitesses est un système permettant d'éviter l'actionnement accidentel du levier de vitesses au démarrage.
Le levier de vitesses ne peut être déplacé de P que lorsque le contact du moteur est en mode ON et que la pédale de frein est enfoncée.

Si le levier de vitesses est bloqué sur P

Vérifiez d'abord si la pédale de frein est enfoncée.
Si le levier de vitesses est bloqué alors que vous appuyez sur la pédale de frein, il est possible que le système de verrouillage du levier de vitesses soit défaillant. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.
En mesure d'urgence, vous pouvez procéder comme suit pour pouvoir manœuvrer le levier de vitesses.

Relâchement du verrouillage du levier de vitesses:

1 Serrez le frein de stationnement.

2 Mettez le contact du moteur sur arrêt.

3 Appuyez sur la pédale de frein.

4 Faites levier sur le cache avec un tournevis plat ou un outil similaire.
Pour éviter d'abîmer le cache, protégez l'extrémité du tournevis avec un chiffon.

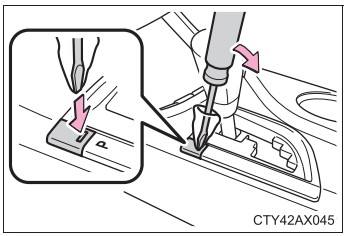

5 Appuyez sur le bouton de déverrouillage de levier de vitesses.

Vous pouvez manœuvrer le levier de vitesses tant que vous appuyez sur le bouton.

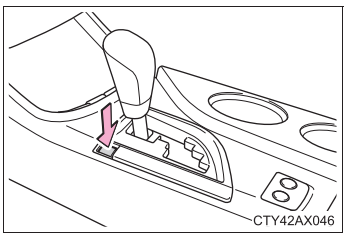

Si l'indicateur “S” ne s'allume pas ou si l'indicateur “D” s'affiche même après que vous ayez mis le levier de vitesses sur S

Cela peut indiquer un dysfonctionnement du système de transmission automatique. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.
(Dans pareil cas, la transmission se comporte comme si le levier de vitesses était sur D.)

Avertisseur sonore de restriction de rétrogradation (mode S ou actionnement des palettes de changement de vitesses)

Afin de garantir la sécurité et les performances de conduite, il peut arriver que la rétrogradation soit limitée par des restrictions. Dans certaines circonstances, la rétrogradation peut ne pas être possible même lorsque le levier de vitesses ou les palettes de changement de vitesses sont actionnés. (Le signal sonore retentit deux fois.)

AVERTISSEMENT

En cas de conduite sur route glissante

N'accélérez pas et ne changez pas de rapport brusquement.
Les à-coups engendrés par le frein moteur risquent de faire déraper ou patiner le véhicule, et de causer un accident.

Pour éviter tout accident lors du relâchement du verrouillage du levier de vitesses

Avant d'appuyer sur le bouton de déverrouillage de levier de vitesses, veillez à serrer le frein de stationnement et appuyez sur la pédale de frein.
Si vous appuyez accidentellement sur la pédale d'accélérateur au lieu de la pédale de frein lorsque vous appuyez sur le bouton de déverrouillage de levier de vitesses et que vous déplacez le levier de vitesses de P, le véhicule peut démarrer brusquement, pouvant conduire à un accident occasionnant des blessures graves, voire mortelles.

Levier de clignotants

Instructions d'utilisation

Le levier de vitesses revient à sa position initiale après actionnement.

① Virage à droite

② Changement de voie de circulation vers la droite (déplacez le levier à mi-course et relâchez-le)

Le clignotant droit clignote à 3 reprises.

③ Changement de voie de circulation vers la gauche (déplacez le levier à mi-course et relâchez-le)

Le clignotant gauche clignote à 3 reprises.

④ Virage à gauche

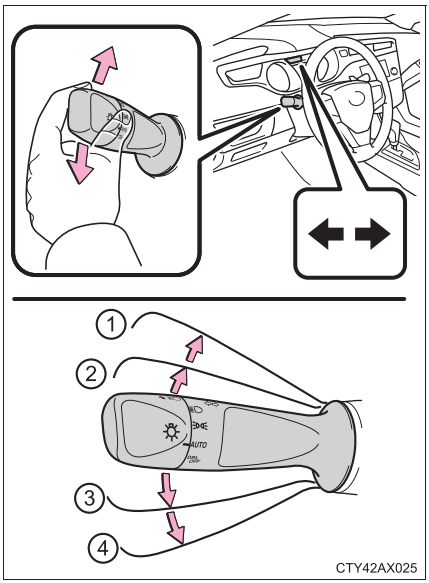

■ **Les clignotants peuvent être actionnés lorsque**

Le contact du moteur est en mode IGNITION ON.

■ **Si le témoin clignote plus rapidement qu'à l'ordinaire**

Vérifiez qu'aucune ampoule n'est grillée au niveau des clignotants avant ou arrière.

■ **Si les clignotants cessent de clignoter avant que le changement de voie de circulation ne soit effectué**

Actionnez le levier à nouveau.

■ **Pour interrompre le clignotement des clignotants pendant un changement de voie de circulation**

Actionnez le levier dans le sens opposé.

■ **Lorsque le levier est poussé et maintenu à mi-course**

Les clignotants continuent de clignoter jusqu'à ce le levier soit relâché.

■ **Personnalisation**

Le nombre de fois que les clignotants clignotent pendant un changement de voie peut être modifié. (Fonction personnalisable →P. 490)

Frein de stationnement

Pour serrer le frein de stationnement, appuyez à fond sur la pédale de frein de stationnement avec votre pied gauche tout en appuyant sur la pédale de frein avec votre pied droit.
(Appuyez à nouveau sur la pédale pour relâcher le frein de stationnement.)

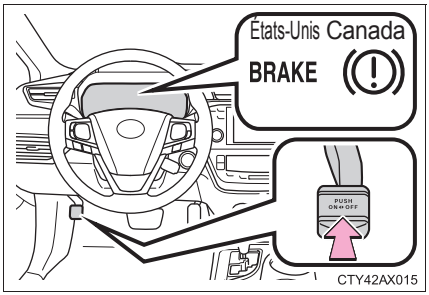

■ **Stationnement du véhicule**

→P. 156

■ **Utilisation en période hivernale**

→P. 282

⚠ NOTE

■ **Avant de prendre le volant**

Relâchez complètement le frein de stationnement.
Lorsque vous conduisez le véhicule avec le frein de stationnement serré, cela entraîne une surchauffe des composants de freinage, pouvant affecter les performances de freinage et une usure accrue des freins.

Commande de phares

Il est possible d'actionner les phares manuellement ou automatiquement.

Instructions d'utilisation

Tournez l'extrémité du levier pour allumer les éclairages comme suit:

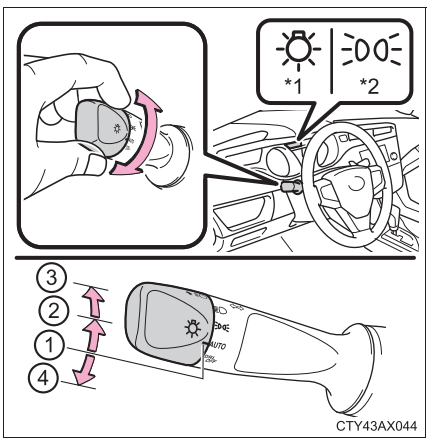

① **AUTO** Les phares, les feux de stationnement, les éclairages de jour (→P. 188) etc., s'allument et s'éteignent automatiquement (lorsque le contact du moteur est en mode IGNITION ON).

② Les feux de gabarit, les feux de stationnement, les feux arrière, l'éclairage de plaque d'immatriculation, les éclairages de jour (→P. 188) et les éclairages du tableau de bord s'allument.

③ Les phares et tous les éclairages énumérés ci-dessus (sauf les éclairages de jour) s'allument.

④ DRL OFF *1Les éclairages de jour s'éteignent.

O *2Les éclairages de jour s'allument. (→P. 188)

*1: Pour les États-Unis

*2: Pour le Canada

Les feux de route sont allumés

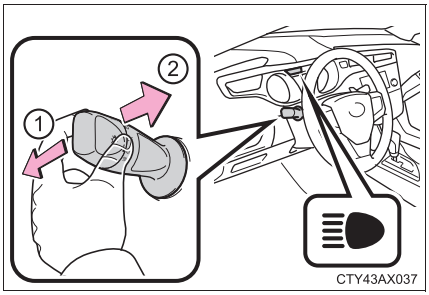

① Avec les phares allumés, poussez le levier vers l'avant pour allumer les feux de route.

Tirez le levier vers vous en position intermédiaire pour éteindre les feux de route.

② Tirez le levier vers vous et relâchez-le afin de faire clignoter les feux de route une fois.

Vous pouvez faire des appels de phares, que les phares soient allumés ou éteints.

■ Système d'éclairage de jour (véhicules avec phares halogène)

- Afin que les autres conducteurs voient plus facilement votre véhicule lors de la conduite de jour, les éclairages de jour s'allument automatiquement chaque fois que vous démarrez le moteur et desserrez le frein de stationnement avec la commande de phares sur arrêt ou sur la position “AUTO”. (Éclairent de manière plus faible que les feux de route.) Les éclairages de jour ne sont pas conçus pour être utilisés de nuit.
  Pour les États-Unis: Les éclairages de jour peuvent être désactivés en actionnant la commande.
- Par rapport à l'activation des phares, le système d'éclairage de jour offre une plus grande longévité et une consommation réduite d'électricité, et il peut donc contribuer aux économies de carburant.

■ Capteur de commande de phares

Le capteur risque de ne pas fonctionner correctement s'il est recouvert par un objet ou masqué par un élément fixé sur le pare-brise.
Dans de tels cas, le capteur n'est alors pas capable de détecter l'intensité de la lumière ambiante et peut induire un dysfonctionnement du système d'éclairage automatique des phares.

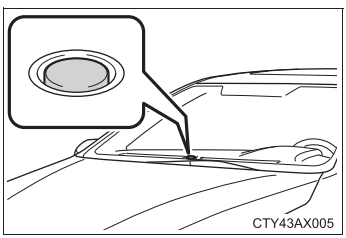

■ **Système de désactivation automatique des éclairages**

- Lorsque les phares sont allumés: Les phares et les feux arrière s'éteignent 30 secondes après la mise du contact du moteur sur arrêt, et l'ouverture d'une porte, et la fermeture de toutes les portes et du coffre. (Les éclairages s'éteignent immédiatement si vous appuyez deux fois sur sur la clé après la fermeture de toutes les portes.)
- Lorsque seuls les feux arrière sont allumés: Les feux arrière s'éteignent automatiquement si le contact du moteur est sur arrêt et que la porte du conducteur est ouverte.

Pour rallumer les phares, mettez le contact du moteur en mode IGNITION ON, ou ramenez la commande d'éclairage sur arrêt une fois avant de la remettre sur ou .

Si l'une des portes ou le couvercle de coffre est laissé(e) ouvert(e), les éclairages s'éteignent automatiquement après 20 minutes.

■ **Signal sonore de rappel d'éclairage**

Un signal sonore se déclenche lorsque le contact du moteur est placé sur arrêt ou en mode ACCESSORY et que la porte du conducteur est ouverte alors que les éclairages sont allumés.

■ **Correcteur automatique d'assiette des phares (sur modèles équipés)**

L'assiette des phares est corrigée automatiquement en fonction du nombre de passagers et des conditions de charge du véhicule afin de garantir que les phares ne gênent pas les autres usagers de la route.

■ **Personnalisation**

Les réglages (par ex. la sensibilité du capteur de luminosité) peuvent être modifiés.

(Fonctions personnalisables: →P. 490)

NOTE

■ **Pour éviter la décharge de la batterie**

Ne laissez pas les éclairages allumés plus longtemps que nécessaire lorsque le moteur est arrêté.

Feux de route automatiques*

Les feux de route automatiques utilisent un capteur de caméra embarqué pour évaluer la luminosité de l'éclairage public, des éclairages des véhicules circulant devant, etc., et allument ou éteignent automatiquement les feux de route selon les conditions.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Limitations du système de feux de route automatiques

N'accordez pas une trop grande confiance aux feux de route automatiques. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de bien regarder les abords du véhicule et d'activer ou de désactiver manuellement les feux de route, au besoin.

■ Pour éviter une utilisation incorrecte du système de feux de route automatiques

Ne surchargez jamais le véhicule.

Activation du système de feux de route automatiques

1 Placez la commande de phares sur la position “AUTO”.

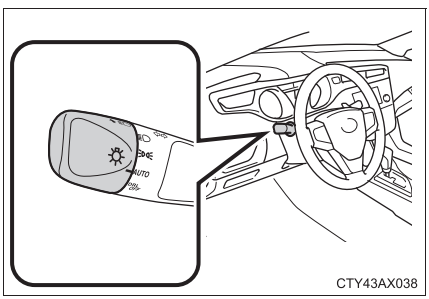

2 Poussez le levier vers l'avant.

Le témoin de feux de route automatiques s'allume lorsque les phares s'allument automatiquement, pour indiquer que le système est activé.

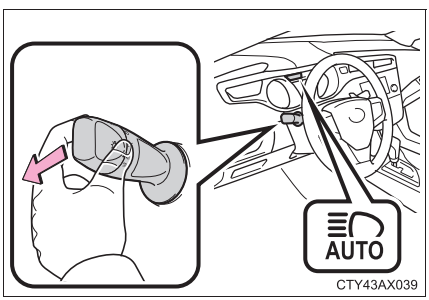

*: Sur modèles équipés

Activation/désactivation manuelle des feux de route

Passage en feux de croisement

Tirez le levier vers la position initiale.

Le témoin de feux de route automatiques s'éteint.

Poussez de nouveau le levier vers l'avant pour activer le système de feux de route automatiques.

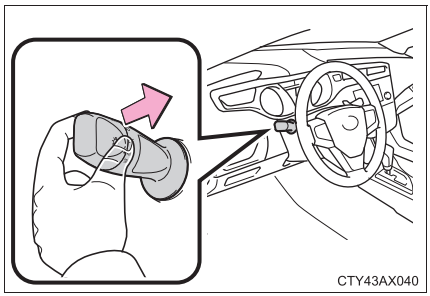

Passage en feux de route

Mettez la commande d'éclairage sur .

Le témoin de feux de route automatiques s'éteint et le témoin des feux de route s'allume.

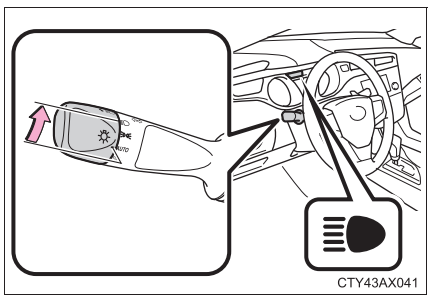

■ **Conditions d'activation/de désactivation automatique des feux de route**

- Lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies, les feux de route s'allument automatiquement (après environ 1 seconde):
  - La vitesse du véhicule est supérieure à environ 25 mph (40 km/h).
  - La zone en avant du véhicule est dans l'obscurité.
  - Il n'y a pas de véhicules circulant devant avec les phares ou les feux arrière allumés.
  - Il y a peu d'éclairages publics sur la route.
- Si l'une des conditions suivantes est remplie, les feux de route sont automatiquement éteints:
  - La vitesse du véhicule devient inférieure à environ 19 mph (30 km/h).
  - La zone en avant du véhicule n'est pas dans l'obscurité.
  - Il y a des véhicules circulant devant avec les phares ou les feux arrière allumés.
  - Il y a beaucoup d'éclairages publics sur la route.

■ **Informations relatives à la détection par le capteur de caméra**

- Les feux de route peuvent ne pas s'éteindre automatiquement dans les situations suivantes:
  - Lorsque des véhicules circulant en sens inverse apparaissent brusquement dans un virage
  - Lorsqu'un autre véhicule se rabat devant votre véhicule
  - Lorsque des véhicules circulant devant sont masqués à cause de virages successifs, de terre-pleins centraux ou d'arbres bordant la chaussée
  - Lorsque des véhicules circulant devant apparaissent depuis la voie la plus éloignée sur une route large
  - Lorsque des véhicules circulant devant n'ont pas d'éclairages
- Les feux de route peuvent s'éteindre si un véhicule circulant devant et utilisant les antibrouillards sans utiliser les phares est détecté.
- Les éclairages domestiques, les éclairages urbains, les feux rouges, les enseignes ou les panneaux d'affichage lumineux peuvent entraîner le passage des feux de route aux feux de croisement, ou le maintien de l'éclairage des feux de croisement.

- Le délai à l'allumage ou à l'extinction des feux de route dépend des facteurs suivants:
  - L'intensité lumineuse des phares, antibrouillards et feux arrière des véhicules circulant devant
  - Le déplacement et la direction des véhicules circulant devant
  - Lorsqu'un véhicule circulant devant ne dispose d'éclairages opérationnels que d'un côté
  - Lorsqu'un véhicule circulant devant est un véhicule à deux roues
  - Les conditions de la route (inclinaison, virage, état de la surface de la chaussée, etc.)
  - Le nombre de passagers et la quantité de bagages
- Les feux de route s'allument ou s'éteignent sans que le conducteur ne s'y attende.
- Des vélos ou des objets similaires peuvent ne pas être détectés.
- Dans les situations indiquées ci-dessous, le système peut ne pas être capable de détecter avec précision les niveaux de luminosité environnante. Ceci peut entraîner le maintien de l'éclairage des feux de croisement ou les feux de route peuvent occasionner des problèmes pour les piétons, les véhicules circulant devant ou autres parties. Dans de tels cas, commutez manuellement entre les feux de route et de croisement.
  - Par mauvais temps (pluie, neige, brouillard, tempêtes de sable, etc.)
  - Le pare-brise est obscurci par le brouillard, la buée, le givre, la saleté, etc.
  - Le pare-brise est fissuré ou endommagé.
  - Le rétroviseur intérieur ou le capteur caméra est déformé ou sale.
  - La température du capteur de la caméra est extrêmement élevée.
  - Les niveaux de luminosité ambiante sont égaux à ceux des phares, des feux arrière ou des feux antibrouillards.
  - Les phares des véhicules circulant en sens inverse sont soit éteints, sales, de couleur variable ou mal réglés.
  - Lorsque vous traversez une zone où alternent de manière intermittente la lumière et l'obscurité.

- Lorsque vous roulez fréquemment et de manière répétée sur des routes alternant montées et descentes, ou sur des routes dont la chaussée est inégale, cahoteuse ou en mauvais état (voie pavée, graviers, etc.).
- Lorsque vous roulez fréquemment et de manière répétée sur des routes sinueuses ou comportant beaucoup de virages rapprochés.
- Présence d'un obstacle hautement réfléchissant en avant du véhicule, comme un panneau de signalisation ou un miroir.
- L'arrière d'un véhicule devant vous réfléchit beaucoup la lumière, comme par exemple un conteneur sur un camion.
- Les phares du véhicule sont endommagés ou sales.
- Le véhicule penche d'un côté ou est cabré, par suite d'un pneu crevé ou de la traction d'une caravane/remorque, etc.
- Les feux basculent entre les feux de route et les feux de croisement de manière répétée et anormale.
- Le conducteur pense que les feux de route sont susceptibles de causer des problèmes aux autres conducteurs ou aux piétons se trouvant à proximité, ou de les gêner.

■ Si le témoin de feux de route automatiques clignote

Cela peut indiquer un dysfonctionnement du système. Contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Personnalisation

Les feux de route automatiques peuvent être désactivés.
(Fonction personnalisable: →P. 490)

Essuie-glaces et lave-vitre de pare-brise

Essuie-glaces à balayage intermittent avec intervalle réglable (sur modèles équipés)

▶ Type A

L'intervalle de balayage des essuie-glaces peut être réglé pour un fonctionnement intermittent (lorsque INT est sélectionné).

① INT Balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise

② LO Balayage à vitesse lente des essuie-glaces de pare-brise

③ HI Balayage à vitesse rapide des essuie-glaces de pare-brise

④ MIST Fonctionnement temporaire

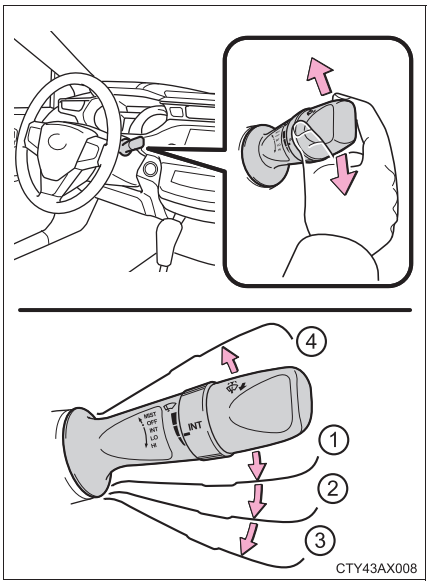

L'intervalle de balayage des essuie-glaces peut être réglé lorsque le fonctionnement intermittent est sélectionné.

⑤ Augmente la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise

⑥ Diminue la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise

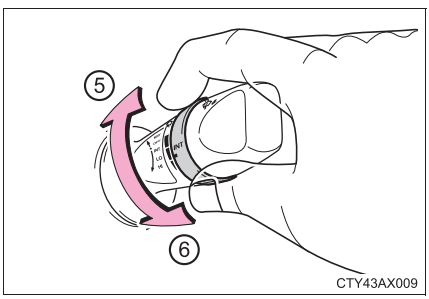

▶ Type B

L'intervalle de balayage des essuie-glaces peut être réglé pour un fonctionnement intermittent (lorsque est sélectionné).

① Balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise

② Balayage à vitesse lente des essuie-glaces de pare-brise

③ Balayage à vitesse rapide des essuie-glaces de pare-brise

④ Fonctionnement temporaire

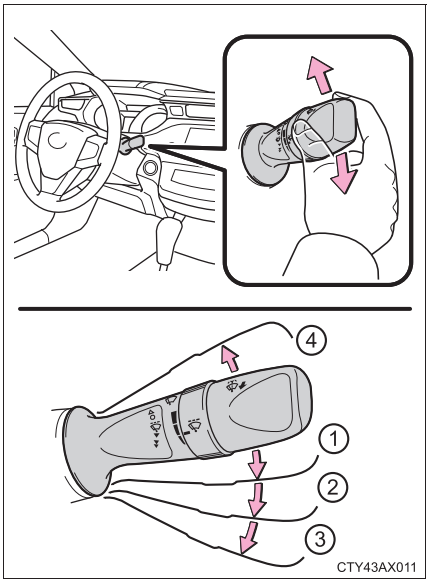

L'intervalle de balayage des essuie-glaces peut être réglé lorsque le fonctionnement intermittent est sélectionné.

⑤ Augmente la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise

⑥ Diminue la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise

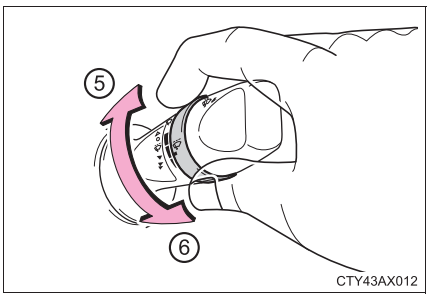

■ Fonctionnement combiné du lave-vitre et des essuie-glaces

Après pulvérisation du liquide de lave-vitre, les essuie-glaces balaient automatiquement le pare-brise à quelques reprises.

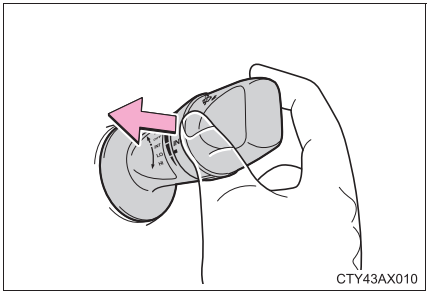

Essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie (sur modèles équipés)

▶ Type A

Lorsque “AUTO” est sélectionné, les essuie-glaces fonctionnent automatiquement lorsque le capteur détecte des gouttes de pluie. Le système règle automatiquement la fréquence de balayage des essuie-glaces en fonction du volume de pluie et de la vitesse du véhicule.

① **AUTO** Balayage de l'essuie-glace de pare-brise à détecteur de pluie

② LO Balayage à vitesse lente des essuie-glaces de pare-brise

③ HI Balayage à vitesse rapide des essuie-glaces de pare-brise

④ MIST Fonctionnement temporaire

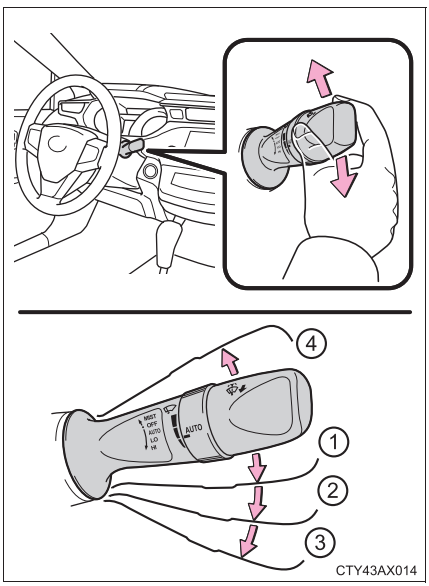

Lorsque “AUTO” est sélectionné, la sensibilité du capteur peut être réglée comme suit, par simple rotation de la bague de la commande.

⑤ Augmente la sensibilité

⑥ Diminue la sensibilité

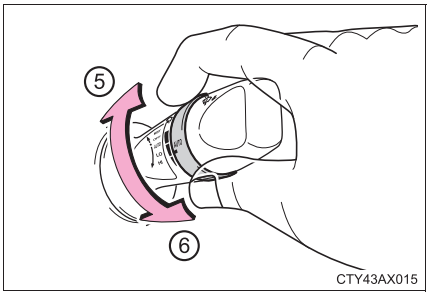

▶ Type B

Lorsque “AUTO” est sélectionné, les essuie-glaces fonctionnent automatiquement lorsque le capteur détecte des gouttes de pluie. Le système règle automatiquement la fréquence de balayage des essuie-glaces en fonction du volume de pluie et de la vitesse du véhicule.

① **AUTO** Balayage de l'essuie-glace de pare-brise à détecteur de pluie

② ▼ Balayage à vitesse lente des essuie-glaces de pare-brise

③ ▼▼ Balayage à vitesse rapide des essuie-glaces de pare-brise

④ △ Fonctionnement temporaire

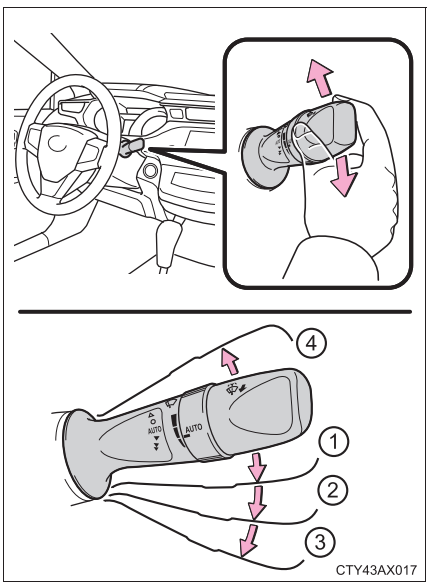

Lorsque “AUTO” est sélectionné, la sensibilité du capteur peut être réglée comme suit, par simple rotation de la bague de la commande.

⑤ Augmente la sensibilité

⑥ Diminue la sensibilité

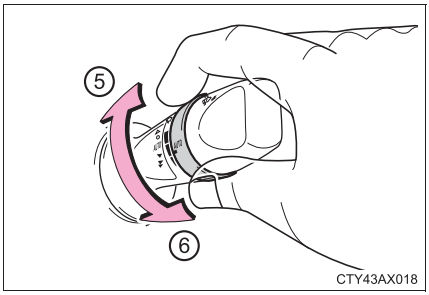

■ Fonctionnement combiné du lave-vitre et des essuie-glaces

Après pulvérisation du liquide de lave-vitre, les essuie-glaces balaient automatiquement le pare-brise à quelques reprises.

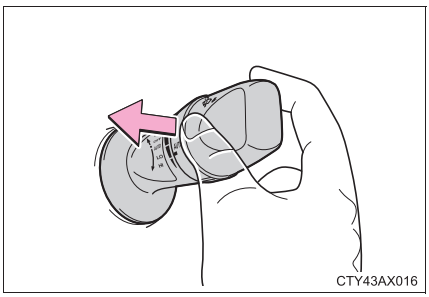

■ L'essuie-glace et le lave-vitre de pare-brise sont actionnés lorsque

Le contact du moteur est en mode IGNITION ON.

■ Effets de la vitesse du véhicule sur le fonctionnement de l'essuie-glace (véhicules équipés d'essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie)

Si vous avez sélectionné le balayage à vitesse lente, les essuie-glaces passent du balayage à vitesse lente au balayage intermittent uniquement lorsque le véhicule ne roule pas.

■ **Détecteur de pluie (véhicules avec essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie)**

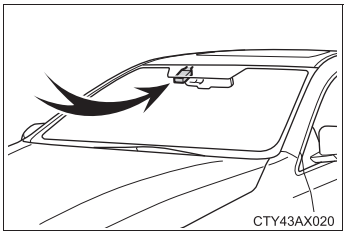

- Le détecteur de pluie évalue la quantité de pluie.

  Le véhicule dispose d'un capteur optique. Il risque de ne pas fonctionner correctement lorsque la lumière du lever ou du coucher du soleil frappe le pare-brise de manière intermittente ou bien si des insectes etc. se trouvent sur le pare-brise.

- Si l'essuie-glace est mis en mode AUTO alors que le contact du moteur est en mode IGNITION ON, les essuie-glaces fonctionnent une fois pour indiquer que le mode AUTO est activé.
- Si la température du détecteur de pluie est supérieure ou égale à 194°F (90°C), ou inférieure ou égale à 14°F (-10°C), il peut arriver que le mode automatique soit inopérant. Dans ce cas, utilisez les essuie-glaces dans un mode autre que le mode AUTO.

■ **Si le liquide de lave-vitre de pare-brise n'est pas vaporisé**

Vérifiez que les buses de lave-vitre ne sont pas bouchées, et qu'il reste du liquide de lave-vitre dans le réservoir de liquide de lave-vitre de pare-brise.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Précautions concernant l'utilisation des essuie-glaces de pare-brise en mode AUTO (véhicules avec essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie)**

Les essuie-glaces de pare-brise risquent de se déclencher de manière inattendue si vous touchez le capteur ou si le pare-brise est soumis à des vibrations en mode AUTO. Prenez garde à ne pas vous coincer les doigts, etc. dans les essuie-glaces de pare-brise.

■ **Précautions relatives à l'utilisation du liquide de lave-vitre**

Par temps froid, n'utilisez pas le liquide de lave-vitre avant que le pare-brise ne se soit réchauffé. Le liquide peut geler sur le pare-brise et provoquer une mauvaise visibilité. Cela peut provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

NOTE

Lorsque le pare-brise est sec

N'utilisez pas les essuie-glaces, car ils risquent d'endommager le pare-brise.

En cas d'absence de liquide de lave-vitre sortant des buses

Vous pouvez endommager la pompe du liquide de lave-vitre si vous tirez le levier vers vous et le maintenez ainsi en permanence.

Lorsqu'une buse se bouche

Dans ce cas, contactez votre concessionnaire Toyota.
N'essayez pas de la déboucher avec une épingle ou un autre objet. Ceci endommagerait la buse.

Ouverture du bouchon du réservoir à carburant

Procédez comme suit pour ouvrir le bouchon du réservoir à carburant:

Avant de réapprovisionner le véhicule en carburant

- Fermez toutes les portes et les vitres et placez le contact du moteur sur arrêt.
- Vérifiez le type de carburant.

Types de carburant

→P. 473

Ouverture du réservoir à carburant pour essence sans plomb

Pour vous éviter toute erreur au moment de l'approvisionnement en carburant, l'ouverture du réservoir à carburant de votre véhicule est adaptée uniquement aux pistolets spéciaux des pompes à essence sans plomb.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pendant le réapprovisionnement du véhicule en carburant

Respectez les précautions suivantes lorsque vous réapprovisionnez le véhicule en carburant. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Après être descendu du véhicule et avant d'ouvrir la trappe à carburant, touchez une surface métallique non peinte pour vous décharger de l'électricité statique. Il est important de vous décharger de l'électricité statique avant de procéder au réapprovisionnement en carburant car l'électricité statique pourrait provoquer des étincelles risquant d'enflammer les vapeurs de carburant au moment du réapprovisionnement en carburant.
- Maintenez toujours les pinces sur le bouchon du réservoir à carburant et tournez-le lentement pour le retirer.
  Il est possible que vous entendiez un bruit d'aspiration lorsque vous desserrez le bouchon du réservoir à carburant. Patientez jusqu'à ce que vous n'entendiez plus aucun bruit avant de retirer complètement le bouchon. Par temps chaud, du carburant sous pression risque de jaillir du goulot de remplissage et de causer des blessures.
- Ne laissez quiconque ne s'étant pas déchargé de l'électricité statique dont il est porteur s'approcher du réservoir à carburant ouvert.
- Ne respirez pas les vapeurs de carburant.
  Le carburant contient des substances nocives en cas d'inhalation.
- Ne fumez pas pendant le réapprovisionnement en carburant du véhicule.
  Le carburant peut s'enflammer et provoquer un incendie.
- Ne remontez pas dans le véhicule et ne touchez personne ni aucun objet qui pourrait être chargé en électricité statique.
  Cela pourrait entraîner une accumulation d'électricité statique, avec le risque de provoquer un incendie.

■ Pendant le réapprovisionnement en carburant

Respectez les précautions suivantes pour empêcher le carburant de déborder du réservoir à carburant:

- Insérez le pistolet correctement dans le goulot de remplissage de carburant.
- Arrêtez de remplir le réservoir une fois que le pistolet s'arrête automatiquement en produisant un déclic.
- Ne rajoutez pas de carburant dans le réservoir.

NOTE

Réapprovisionnement en carburant

Ne renversez pas de carburant pendant le réapprovisionnement en carburant.
Cela peut endommager le véhicule, par exemple provoquer un fonctionnement anormal du dispositif antipollution, endommager des composants du système de carburant ou la surface peinte du véhicule.

Ouverture du bouchon du réservoir à carburant

1 Avec les portes déverrouillées, appuyez au centre du rebord arrière de la trappe à carburant.

Appuyez jusqu'à ce que vous entendiez un déclic puis retirez votre main pour ouvrir légèrement la trappe à carburant. Puis ouvrez complètement la trappe à la main.

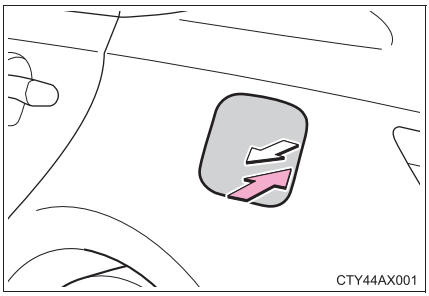

2 Tournez lentement le bouchon de réservoir de carburant pour l'ouvrir et accrochez-le à l'arrière de la trappe à carburant.

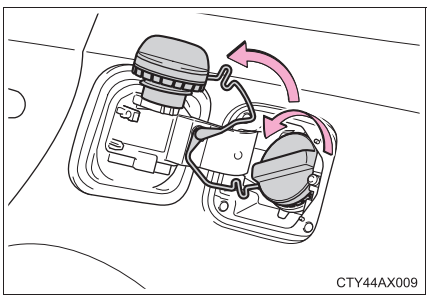

Si la trappe à carburant ne peut pas être ouverte

Retirez le cache à l'intérieur du coffre et tirez le levier pour déverrouiller la trappe à carburant. Appuyez ensuite au centre du rebord arrière de la trappe à carburant pour l'ouvrir.

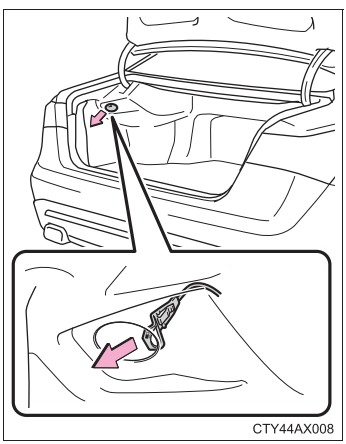

Fermeture du bouchon de réservoir à carburant

1 Une fois le réapprovisionnement en carburant terminé, vissez le bouchon du réservoir à carburant jusqu'à ce que vous perceviez un déclic. Lorsque vous relâchez le bouchon, celui-ci tourne légèrement dans le sens opposé.

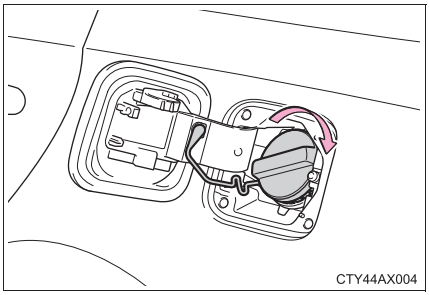
CTY44AX004

2 Fermez la trappe à carburant, et appuyez au centre du bord arrière de la trappe à carburant jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

Lorsque vous verrouillez les portes, la trappe à carburant se verrouille également.

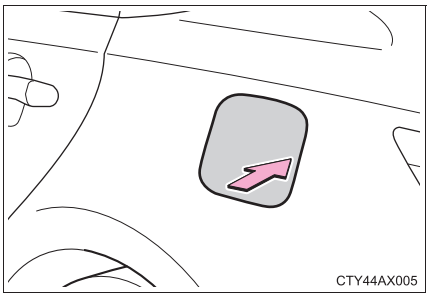
CTY44AX005

État du verrouillage de la trappe à carburant

La trappe à carburant ne peut pas être verrouillée même lorsque les portes du véhicule sont verrouillées dans les conditions suivantes:

- Lorsque vous actionnez le bouton de verrouillage de la porte à l'intérieur du véhicule
- Lorsque le système de verrouillage automatique des portes est actionné (→P. 108)
- Lorsque la trappe à carburant est fermée après le verrouillage des portes du véhicule

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque vous remplacez le bouchon de réservoir à carburant

Utilisez uniquement un bouchon de réservoir à carburant d'origine Toyota pour votre véhicule. Autrement, un incendie ou tout autre incident risquent de se produire et de causer des blessures graves, voire mortelles.

Toyota Safety Sense P*

Toyota Safety Sense P se compose des systèmes d'aide à la conduite suivants et contribue à une expérience de conduite sûre et confortable:

◆ **PCS (système de sécurité de pré-collision)**

→P. 215

◆ **LDA (alerte de sortie de voie avec commande de direction)**

→P. 231

◆ **Feux de route automatiques**

→P. 190

◆ **Régulateur de vitesse actif**

→P. 245

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Toyota Safety Sense P**

Toyota Safety Sense P est conçu pour fonctionner en partant du principe que le conducteur conduit prudemment, et pour contribuer à réduire l'impact sur les occupants et le véhicule en cas de collision ou assister le conducteur dans des conditions de conduite normales.

Étant donné que le degré de précision de reconnaissance et de performance de contrôle que le système peut fournir est limité, ne vous fiez pas outre mesure à ce système. Le conducteur doit toujours être attentif à l'environnement du véhicule et conduire prudemment.

*: Sur modèles équipés

Enregistrements des données du véhicule

Le système de sécurité de pré-collision est équipé d'un ordinateur sophistiqué qui enregistre certaines données, telles que:

- De combien le conducteur enfonçait (le cas échéant) la pédale d'accélérateur et/ou de frein
- La vitesse à laquelle le véhicule roulait
- État du fonctionnement des fonctions du système de sécurité de pré-collision
- Informations (comme la distance et la vitesse relative entre votre véhicule et celui qui le précède ou autres objets)
- Images provenant du capteur de caméra (disponibles uniquement lorsque la fonction de freinage de pré-collision ou la fonction d'aide au freinage de pré-collision étaient en cours d'utilisation)

Le système de sécurité de pré-collision n'enregistre pas les conversations, les sons ou les images à l'intérieur du véhicule.

● Utilisation des données

Toyota peut utiliser les données enregistrées dans ce calculateur pour diagnostiquer les dysfonctionnements, faire de la recherche-développement et améliorer la qualité de ses produits.

Toyota ne divulguera aucune donnée enregistrée à une tierce partie, sauf:

- Avec le consentement du propriétaire du véhicule ou de son locataire, si le véhicule est loué
- En réponse à une requête officielle de la police, d'un tribunal ou d'un organisme public
- Pour l'utilisation par Toyota dans un procès
- À des fins de recherche lorsque les données ne sont pas liées à un véhicule ou un propriétaire de véhicule en particulier

● Les images enregistrées peuvent être effacées au moyen d'un dispositif spécialisé.

La fonction d'enregistrement d'images peut être désactivée. Toutefois, si la fonction est désactivée, les données correspondant à la période de fonctionnement du système de sécurité de pré-collision ne sont pas disponibles.

Capteurs

Deux types de capteurs, situés derrière la calandre et le pare-brise, détectent les informations nécessaires pour actionner les systèmes d'aide à la conduite.

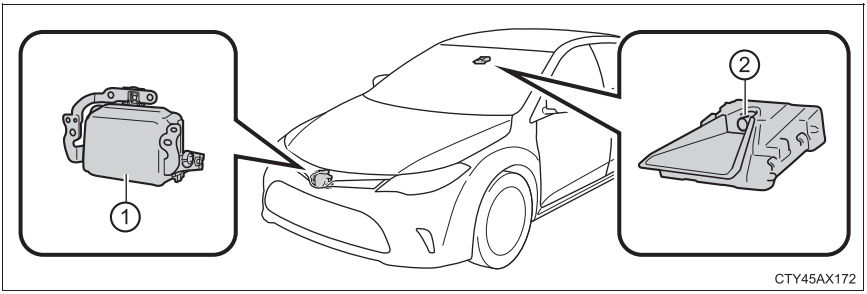

① Capteur radar

② Capteur de caméra

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pour éviter tout dysfonctionnement du capteur radar

Respectez les précautions suivantes.

Sinon, le capteur radar peut ne pas fonctionner correctement, pouvant conduire à un accident occasionnant des blessures graves, voire mortelles.

- Le capteur radar et l'écusson de la calandre doivent rester propres en toutes circonstances.

① Écusson de calandre

② Capteur radar

Si la partie avant du capteur radar ou la partie avant ou arrière de l'écusson de calandre sont sales ou couvertes de gouttes d'eau, de neige, etc. nettoyez-les.

Nettoyez le capteur radar et l'écusson de calandre avec un chiffon doux pour éviter de les rayer ou de les détériorer.

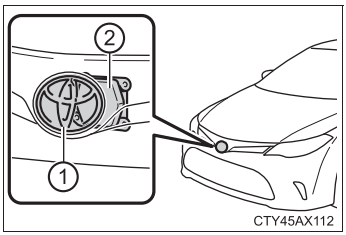

- Ne fixez aucun accessoire, autocollant (y compris les autocollants transparents) ou autres éléments sur le capteur radar, l'écusson de calandre ou la zone avoisinante.
- Ne faites pas subir de choc violent au capteur radar ou à la zone avoisinante.
  Si le capteur radar, la calandre, ou le pare-chocs avant subissent un choc violent, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
- Ne démontez pas le capteur radar.
- Ne modifiez ni ne peignez le capteur radar, l'écusson de calandre ou la zone avoisinante.
- Si le capteur radar, la calandre, ou le pare-chocs avant doivent être retirés et installés, ou remplacés, contactez votre concessionnaire Toyota.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pour éviter tout dysfonctionnement du capteur de caméra

Respectez les précautions suivantes.

Sinon, le capteur de caméra peut ne pas fonctionner correctement, pouvant conduire à un accident occasionnant des blessures graves, voire mortelles.

- Le pare-brise doit rester propre en toutes circonstances.
  - Lorsque le pare-brise est sale ou couvert d'un film huileux, de gouttes de pluie, de neige, etc., lavez le pare-brise.
  - Si un agent de revêtement de verre est appliqué sur le pare-brise, il sera quand même nécessaire d'utiliser les essuie-glaces de pare-brise pour éliminer les gouttes d'eau, etc. de la surface du pare-brise devant le capteur de caméra.
  - Si la face intérieure du pare-brise où le capteur de caméra est installé est sale, contactez votre concessionnaire Toyota.
- N'installez pas d'antenne ni ne collez d'autocollant (y compris les autocollants transparents) ou autres éléments sur la surface du pare-brise devant le capteur de caméra (surface ombrée sur l'illustration).

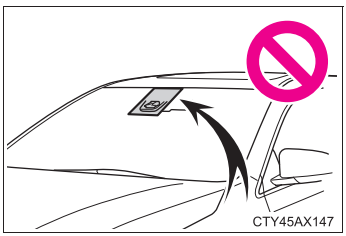

- Si la zone du pare-brise devant le capteur de caméra est embuée ou couverte de condensation ou de givre, utilisez le désembuage de pare-brise pour retirer la buée, la condensation ou le givre. (→P. 290)
- Si les gouttes d'eau ne peuvent pas être correctement éliminées de la surface du pare-brise devant le capteur de caméra au moyen des essuie-glaces de pare-brise, remplacez l'insert d'essuie-glace ou le balai d'essuie-glace.

  Si les inserts d'essuie-glaces ou les balais d'essuie-glaces doivent être remplacés, contactez votre concessionnaire Toyota.
- Ne collez pas de film teinté sur le pare-brise.
- Remplacez le pare-brise s'il est endommagé ou fissuré.
  Si le pare-brise a besoin d'être remplacé, contactez votre concessionnaire Toyota.
- Ne mouillez pas le capteur de caméra.

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne laissez pas des lumières vives se réfléchir sur le capteur de caméra.
- Ne salissez pas et n'endommagez pas le capteur de caméra.
  Lors du nettoyage de la face intérieure du pare-brise, ne laissez pas le produit de nettoyage pour vitres entrer en contact avec l'objectif. De plus, ne touchez pas l'objectif.
  Si l'optique est sale ou endommagée, contactez votre concessionnaire Toyota.
- Ne faites pas subir de choc violent au capteur de caméra.
- Ne modifiez pas la position d'installation ou la direction du capteur de caméra, et ne le retirez pas.
- Ne démontez pas le capteur de caméra.
- N'installez aucun dispositif électronique ou dispositif émettant des ondes électriques fortes à proximité du capteur de caméra.
- Ne modifiez aucun composant du véhicule autour du capteur de caméra (rétroviseur intérieur, etc.) ou au plafond.
- Ne fixez aucun accessoire risquant d'obstruer le capteur de caméra au capot, à la calandre ou au pare-chocs avant. Contactez votre concessionnaire Toyota pour des détails.
- Si une planche de surf ou tout autre objet long doit être fixé sur le toit, assurez-vous qu'elle n'obstrue pas le capteur de caméra.
- Ne modifiez pas les phares ou les autres éclairages.

Certification

FCC ID: HYQDNMWR008

NOTE:
This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:
Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

Radiofrequency radiation exposure Information:
This equipment complies with FCC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. This equipment should be installed and operated with minimum distance of 20 cm between the radiator (antenna) and your body. This transmitter must not be co-located or operating in conjunction with any other antenna or transmitter.

NOTE:
This device complies with Industry Canada licence-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

This equipment complies with IC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets RSS-102 of the IC radio frequency (RF) Exposure rules. This equipment should be installed and operated keeping the radiator at least 20 cm or more away from person's body.

NOTE:
Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes: (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements énoncées pour un environnement non contrôlé et respecte les règles d'exposition aux fréquences radioélectriques (RF) CNR-102 de l'IC. Cet équipement doit être installé et utilisé en gardant une distance de 20 cm ou plus entre le dispositif rayonnant et le corps.

PCS (système de sécurité de pré-collision)*

Le système de sécurité de pré-collision utilise un capteur radar et le capteur de caméra pour détecter les véhicules et les piétons*1 se trouvant devant votre véhicule. Lorsque le système détermine que la probabilité d'une collision frontale avec un véhicule ou un piéton est élevée, un avertissement se déclenche pour inciter le conducteur à prendre des mesures d'évitement et la pression de freinage éventuelle est accrue pour permettre au conducteur d'éviter la collision. Si le système détermine que la probabilité d'une collision frontale avec un véhicule ou un piéton est extrêmement élevée, les freins sont automatiquement appliqués pour permettre d'éviter la collision ou aider à réduire l'impact de la collision.

Le système de sécurité de pré-collision peut être désactivé/activé et le moment de l'avertissement peut être modifié. (→P. 220)

*1: Selon la région où le véhicule a été vendu, la fonction de détection des piétons peut ne pas être disponible. Reportez-vous au tableau suivant pour plus de détails.

Pays/zones	Disponibilité de la fonction	Régions
États-Unis (territoire continental), Canada, Hawaï	La fonction de détection des piétons est disponible	Région A
Guam, Saipan, Porto Rico	La fonction de détection des piétons n'est pas disponible	Région B

*: Sur modèles équipés

◆ Avertissement de sécurité de pré-collision

Lorsque le système détermine que la probabilité d'une collision frontale est élevée, un signal sonore retentit et un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel pour inciter le conducteur à prendre des mesures d'évitement.

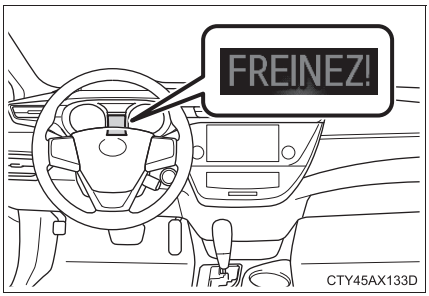

◆ Aide au freinage de pré-collision

Lorsque le système détermine que la probabilité d'une collision frontale est élevée, le système accroît la puissance de freinage d'autant plus que vous appuyez fortement sur la pédale de frein.

◆ Freinage de pré-collision

Lorsque le système détermine que la probabilité d'une collision frontale est élevée, le système avertit le conducteur. Si le système détermine que la probabilité d'une collision frontale est extrêmement élevée, les freins sont automatiquement actionnés pour aider à éviter la collision ou réduire la vitesse de collision.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Limitations du système de sécurité de pré-collision

- Le conducteur est le seul responsable de la sécurité de sa conduite. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de surveiller tout ce qui vous entoure.
  N'utilisez pas le système de sécurité de pré-collision à la place d'opérations normales de freinage, quelles que soient les circonstances. Ce système n'empêche pas les collisions et ne permet pas de limiter les dommages ou les blessures résultant d'une collision dans toutes les situations. Ne vous fiez pas outre mesure à ce système. Le non-respect de ces précautions peut provoquer un accident, occasionnant des blessures graves, voire mortelles.
- Bien que ce système soit conçu pour aider à éviter une collision ou à réduire l'impact de la collision, son efficacité peut changer selon diverses conditions, par conséquent, le système peut ne pas toujours être en mesure d'atteindre le même niveau de performance.
  Lisez les conditions suivantes attentivement. Ne vous fiez pas outre mesure à ce système et conduisez toujours prudemment.
  - Conditions dans lesquelles le système peut fonctionner même en l'absence de risque de collision: →P. 224
  - Conditions dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement: →P. 227
- N'essayez pas de tester le fonctionnement du système de sécurité de pré-collision vous-même, car le système peut ne pas fonctionner correctement, pouvant conduire à un accident.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Freinage de pré-collision

- Lorsque la fonction de freinage de pré-collision est en cours d'utilisation une force de freinage importante est appliquée.
- Si le véhicule s'arrête suite au fonctionnement de la fonction de freinage de pré-collision, le fonctionnement de la fonction de freinage de pré-collision est annulé après environ 2 secondes. Appuyez sur la pédale de frein si nécessaire.
- La fonction de freinage de pré-collision peut ne pas fonctionner si certaines opérations sont effectuées par le conducteur. Si la pédale d'accélérateur est enfoncée fortement ou que le volant est actionné, le système risque de déterminer que le conducteur prend des mesures d'évitement et peut empêcher la fonction de freinage de pré-collision de fonctionner.
- Dans certaines situations, lorsque la fonction de freinage de pré-collision fonctionne, le fonctionnement de la fonction peut être annulé si la pédale d'accélérateur est enfoncée fortement ou que le volant est actionné et que le système détermine que le conducteur prend des mesures d'évitement.
- Si la pédale de frein est enfoncée, le système risque de déterminer que le conducteur prend des mesures d'évitement et peut retarder le moment d'activation de la fonction de freinage de pré-collision.

⚠ AVERTISSEMENT

■ À quel moment désactiver le système de sécurité de pré-collision

Dans les situations suivantes, désactivez le système, car il peut ne pas fonctionner correctement, pouvant conduire à un accident occasionnant des blessures graves voire mortelles:

- Lorsque le véhicule est remorqué
- Lorsque votre véhicule tracte un autre véhicule
- Lors du transport du véhicule par camion, bateau, train ou autres moyens de transport similaires
- Lorsque le véhicule est levé sur un pont-élévateur avec le moteur qui tourne et que les pneus peuvent tourner librement
- Lors d'une inspection du véhicule au moyen d'un testeur à rouleaux tel qu'un banc dynamométrique ou d'un testeur de compteur de vitesse, ou lors de l'utilisation d'une équilibreuse de roues
- Lorsque le pare-chocs avant ou la calandre subissent un choc violent, en raison d'un accident ou pour d'autres raisons
- Si le véhicule ne peut pas être conduit de manière stable, comme lorsque le véhicule a été impliqué dans un accident ou est défectueux
- Lorsque le véhicule est conduit de manière sportive ou hors route
- Lorsque les pneus ne sont pas correctement gonflés
- Lorsque les pneus sont très usés
- Lorsque des pneus d'une taille autre que celle spécifiée sont montés
- Lorsque des chaînes à neige sont installées
- Lorsqu'une roue de secours compacte ou un kit de réparation anti-crevaison de secours sont utilisés
- Si un équipement (chasse-neige, etc.) risquant d'obstruer le capteur radar ou le capteur de caméra est temporairement installé sur le véhicule

Modification des réglages du système de sécurité de pré-collision

■ Désactivation du système de sécurité de pré-collision

Appuyez sur la commande PCS pendant 3 secondes ou plus.

Le témoin d'avertissement PCS s'allume ou un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

Appuyez à nouveau sur la commande PCS pour activer le système.

Le système est activé chaque fois que le contact du moteur est placé en mode IGNITION ON.

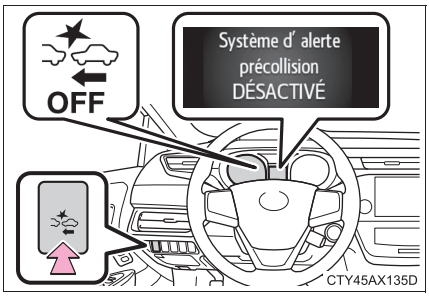

■ Modification du moment de l'avertissement de sécurité de pré-collision

Appuyez sur la commande PCS pour afficher le moment d'avertissement actuel sur l'écran multifonctionnel. À chaque fois que vous appuyez sur la commande PCS alors que le moment de l'avertissement est affiché, le moment de l'avertissement change comme suit.

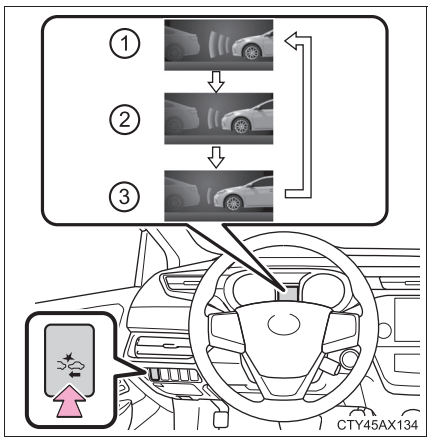

Le réglage du moment d'activation est conservé lorsque le contact du moteur est placé sur arrêt.

① Loin

L'avertissement se déclenche plus tôt que le minutage par défaut.

② Moyen

Ceci est le réglage par défaut.

③ Proche

L'avertissement se déclenche plus tard que le minutage par défaut.

■ **Conditions de fonctionnement**

La disponibilité de la fonction de détection des piétons dépend de la région où le véhicule a été vendu. (Pour des pays/zones spécifiques: →P. 215)

Lisez ce qui suit pour plus de détails:

▶ Région A

(La fonction de détection des piétons est disponible)

Le système de sécurité de pré-collision est activé et le système détermine que la probabilité d'une collision frontale avec un véhicule ou un piéton est élevée.

Chaque fonction est opérationnelle aux vitesses suivantes:

● Avertissement de sécurité de pré-collision:

- La vitesse du véhicule est comprise entre environ 7 et 110 mph (10 et 180 km/h). (Pour détecter un piéton, la vitesse du véhicule est comprise entre environ 7 et 50 mph [10 et 80 km/h].)
- La vitesse relative entre votre véhicule et le véhicule ou le piéton se trouvant devant est supérieure ou égale à environ 7 mph (10 km/h).

● Aide au freinage de pré-collision:

- La vitesse du véhicule est comprise entre environ 19 et 110 mph (30 et 180 km/h). (Pour détecter un piéton, la vitesse du véhicule est comprise entre environ 19 et 50 mph [30 et 80 km/h].)
- La vitesse relative entre votre véhicule et le véhicule ou le piéton se trouvant devant est supérieure ou égale à environ 19 mph (30 km/h).

● Freinage de pré-collision:

- La vitesse du véhicule est comprise entre environ 7 et 110 mph (10 et 180 km/h). (Pour détecter un piéton, la vitesse du véhicule est comprise entre environ 7 et 50 mph [10 et 80 km/h].)
- La vitesse relative entre votre véhicule et le véhicule ou le piéton se trouvant devant est supérieure ou égale à environ 7 mph (10 km/h).

Il peut arriver que le système ne fonctionne pas dans les situations suivantes:

● Si une borne de la batterie a été débranchée et branchée à nouveau puis que le véhicule n'a pas été conduit pendant un certain temps

● Si le levier de vitesses est sur R

● Si le système VSC est désactivé (seule la fonction d'avertissement de sécurité de pré-collision est opérationnelle)

● Si le témoin d'avertissement PCS clignote ou s'allume

▶ Région B

(La fonction de détection des piétons n'est pas disponible)

Le système de sécurité de pré-collision est activé et le système détermine que la probabilité d'une collision frontale avec un véhicule est élevée.

Chaque fonction est opérationnelle aux vitesses suivantes:

- Avertissement de sécurité de pré-collision:
  - La vitesse du véhicule est comprise entre environ 10 et 110 mph (15 et 180 km/h).
  - La vitesse relative entre votre véhicule et le véhicule se trouvant devant est supérieure ou égale à environ 7 mph (10 km/h).
- Aide au freinage de pré-collision:
  - La vitesse du véhicule est comprise entre environ 19 et 110 mph (30 et 180 km/h).
  - La vitesse relative entre votre véhicule et le véhicule se trouvant devant est supérieure ou égale à environ 19 mph (30 km/h).
- Freinage de pré-collision:
  - La vitesse du véhicule est comprise entre environ 10 et 110 mph (15 et 180 km/h).
  - La vitesse relative entre votre véhicule et le véhicule se trouvant devant est supérieure ou égale à environ 7 mph (10 km/h).

Il peut arriver que le système ne fonctionne pas dans les situations suivantes:

- Si une borne de la batterie a été débranchée et branchée à nouveau puis que le véhicule n'a pas été conduit pendant un certain temps
- Si le levier de vitesses est sur R
- Si le système VSC est désactivé (seule la fonction d'avertissement de sécurité de pré-collision est opérationnelle)
- Si le témoin d'avertissement PCS clignote ou s'allume

■ Fonction de détection des piétons*2

Le système de sécurité de pré-collision détecte les piétons en fonction de la taille, du profil et du déplacement d'un objet détecté. Toutefois, un piéton peut ne pas être détecté selon la luminosité ambiante et le déplacement, la posture, et l'angle de l'objet détecté, empêchant le système de fonctionner correctement. (→P. 229)

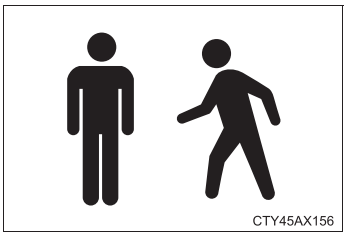
CTY45AX156

*2: Pour les pays/zones spécifiés comme Région B (→P. 215), la fonction de détection des piétons peut ne pas être disponible.

■ Désactivation du freinage de pré-collision

Si l'une des situations suivantes se produit alors que la fonction de freinage de pré-collision fonctionne, elle est désactivée:

- La pédale d'accélérateur est enfoncée fortement.
- Le volant est braqué fortement ou brusquement.

■ Conditions dans lesquelles le système peut fonctionner même en l'absence de risque de collision

- Dans certaines situations telles que les suivantes, le système peut déterminer qu'il existe un risque de collision frontale et s'active.
  - Lorsque vous croisez un véhicule ou un piéton*2
  - Lorsque vous changez de voie tout en dépassant un véhicule vous précédant
  - Lorsque vous dépassez un véhicule vous précédant en train de changer de voie
  - Lorsque vous dépassez un véhicule vous précédant en train de tourner à gauche/droite

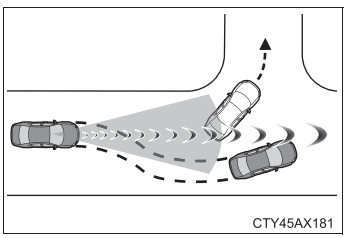
CTY45AX181

- Lorsque vous croisez un véhicule dans une voie en sens inverse qui est arrêté pour tourner à droite/gauche

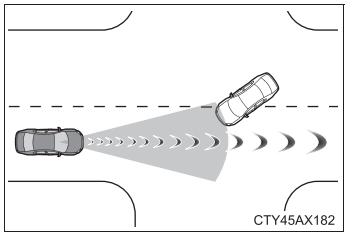

- Lorsque vous conduisez sur une route sur laquelle la position par rapport au véhicule qui vous précède dans une voie adjacente peut changer, comme par exemple sur une route sinueuse

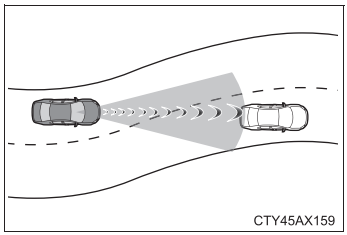

- Lorsque vous vous approchez rapidement d'un véhicule qui vous précède
- Si l'avant du véhicule est levé ou baissé, comme lorsque la surface de la route est irrégulière ou ondulée
- Lorsque vous vous approchez d'objets sur le bord de la route, tels que des glissières de sécurité, des poteaux électriques, des arbres, ou des murs
- Lorsqu'un véhicule, un piéton*2, ou un objet se trouve sur le bord de la route à l'entrée d'un virage

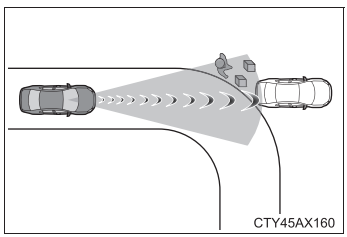

- Lorsque vous conduisez sur un route étroite entourée d'une structure, telle qu'un tunnel ou un pont en fer
- Lorsqu'un objet métallique (plaque d'égout, plaque d'acier, etc.), des dénivelés, ou une protrusion sont présents sur la surface ou le bord de la route
- Lorsqu'un piéton qui traverse s'approche très près du véhicule*2

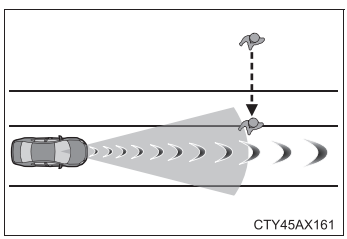

- Lorsque vous traversez un endroit ayant une structure basse au-dessus de la route (plafond bas, panneau de signalisation, etc.)

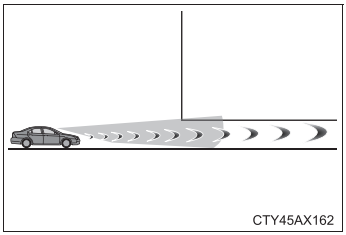
CTY45AX162

- Lorsque vous passez sous un objet (panneau publicitaire, etc.) en haut d'une route ascendante

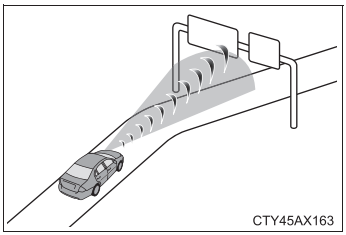
CTY45AX163

- Lorsque vous vous approchez rapidement d'une barrière de péage électrique, d'une barrière d'aire de stationnement, ou d'une autre barrière qui s'ouvre et se ferme
- Lors de l'utilisation d'une station de lavage automatique
- Lorsque vous roulez dans ou sous des objets qui peuvent toucher le véhicule, tels que de l'herbe épaisse, des branches d'arbre, ou une banderole

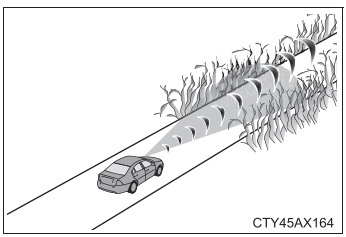
CTY45AX164

- Lorsque le véhicule est touché par de l'eau, de la neige, de la poussière projetée par un véhicule qui vous précède
- Lorsque vous traversez de la vapeur ou de la fumée
- Lorsque des dessins ou de la peinture sont présents sur la route ou sur un mur, lesquels risquent d'être confondus avec un véhicule ou un piéton*2
- Lorsque vous conduisez à proximité d'un objet qui réfléchit des ondes radio, comme un gros camion ou une glissière de sécurité
- Lorsque vous conduisez à proximité d'un relais TV, d'une station de radiodiffusion, d'une centrale électrique, ou de toute autre emplacement où de fortes ondes radio ou un bruit électrique peuvent être présents

*2: Pour les pays/zones spécifiés comme Région B (→P. 215), la fonction de détection des piétons peut ne pas être disponible.

■ **Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement**

● Dans certaines situations telles que les suivantes, un véhicule peut ne pas être détecté par le capteur radar ou le capteur de caméra, empêchant le système de fonctionner correctement:

- Si un véhicule venant en sens inverse s'approche de votre véhicule
- Si le véhicule qui vous précède est une moto ou un vélo
- Lorsque vous vous approchez du côté ou de l'avant d'un véhicule
- Si un véhicule vous précédant a une petite extrémité arrière, comme un camion déchargé
- Si un véhicule vous précédant a une extrémité arrière basse, comme une remorque surbaissée

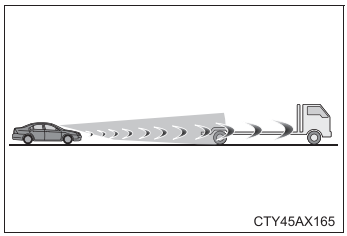

- Si un véhicule qui vous précède transporte un chargement qui dépasse de son pare-chocs arrière
- Si un véhicule qui vous précède a une garde au sol extrêmement élevée

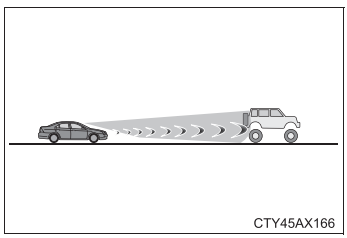

- Si un véhicule qui vous précède est de forme irrégulière, comme un tracteur ou un side-car
- Si le soleil ou une autre source lumineuse se reflète directement sur un véhicule qui vous précède
- Si un véhicule se rabat soudainement devant votre véhicule ou surgit à côté d'un véhicule
- Si un véhicule qui vous précède effectue une manœuvre brusque (comme une embardée, une accélération ou une décélération brusque)
- Lorsque vous vous rabattez brusquement derrière un véhicule vous précédant

- Lorsqu'un véhicule qui vous précède ne se trouve pas directement devant votre véhicule

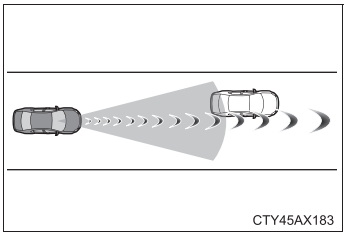
CTY45AX183

- En cas de conduite par mauvais temps, par exemple forte pluie, brouillard, neige ou tempête de sable
- Lorsque le véhicule est touché par de l'eau, de la neige, de la poussière projetée par un véhicule qui vous précède
- Lorsque vous traversez de la vapeur ou de la fumée
- Lorsque vous conduisez dans un endroit où la luminosité ambiante change brusquement, comme à l'entrée ou à la sortie d'un tunnel
- Lorsqu'une lumière très vive, telle que le soleil ou les phares des véhicules circulant en sens inverse, se reflète directement sur le capteur de caméra
- Lorsque la zone environnante est faiblement éclairée, comme à l'aube ou au crépuscule, ou la nuit ou dans un tunnel
- Après le démarrage du moteur, le véhicule n'a pas été conduit pendant un certain temps
- Lors d'un virage à gauche/droite et pendant quelques secondes après avoir effectué un virage à gauche/droite
- Lors de la conduite dans un virage ou pendant quelques secondes après la conduite dans un virage
- Si votre véhicule dérape
- Si l'avant du véhicule est levé ou baissé

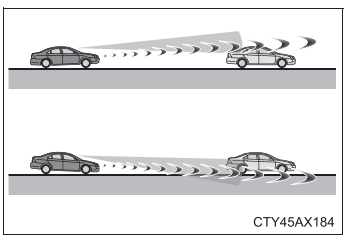
CTY45AX184

- Si les roues sont désalignées
- Si un balai d'essuie-glace obstrue le capteur de caméra
- Le véhicule oscille.
- Le véhicule est conduit à vitesse extrêmement élevée.
- Lors de la conduite en côte
- Si le capteur radar ou le capteur de caméra est désaligné

- Dans certaines situations telles que les suivantes, la force de freinage suffisante risque de ne pas être obtenue, empêchant le système de fonctionner correctement:
  - Si les fonctions de freinage ne peuvent pas fonctionner pleinement, comme lorsque les pièces de frein sont extrêmement froides, extrêmement chaudes ou humides
  - Si le véhicule n'est pas entretenu correctement (freins ou pneus excessivement usés, pression de gonflage des pneus incorrecte, etc.)
  - Lorsque le véhicule est conduit sur une route en gravier ou autre surface glissante
- Certains piétons tels que les suivants peuvent ne pas être détectés par le capteur radar et le capteur de caméra, empêchant le système de fonctionner correctement*2:
  - Les piétons mesurant moins de 3,2 ft. (1 m) environ ou plus de 6,5 ft. (2 m) environ
  - Les piétons portant des vêtements très larges (imperméable, jupe longue, etc.), rendant leur silhouette confuse
  - Les piétons transportant des bagages volumineux, tenant un parapluie, etc., dissimulant une partie de leur corps
  - Les piétons penchés vers l'avant ou accroupis
  - Les piétons qui poussent une poussette, un fauteuil roulant, un vélo ou autre véhicule
  - Les groupes de piétions se tenant proches les uns des autres
  - Les piétons qui sont vêtus de blanc et paraissent extrêmement brillants
  - Les piétons se trouvant dans l'obscurité, par exemple la nuit ou dans un tunnel
  - Les piétons dont les vêtements semblent être pratiquement de la même couleur ou luminosité que leur environnement
  - Les piétons se trouvant à proximité de murs, barrières, glissières de sécurité, ou objets de grande dimension
  - Les piétons se trouvant sur un objet métallique (plaque d'égout, plaque d'acier, etc.) sur la route
  - Les piétons marchant rapidement
  - Les piétons changeant d'allure brusquement
  - Les piétons sortant de derrière un véhicule ou un objet de grande dimension en courant
  - Les piétons se trouvant extrêmement proches du côté du véhicule (rétroviseur extérieur, etc.)

*2: Pour les pays/zones spécifiés comme Région B (→P. 215), la fonction de détection des piétons peut ne pas être disponible.

■ **Si le témoin d'avertissement PCS clignote et qu'un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel**

Le système de sécurité de pré-collision peut être temporairement indisponible ou il peut y avoir un dysfonctionnement dans le système.

- Dans les situations suivantes, le témoin d'avertissement s'éteint, le message s'efface et le système devient opérationnel lorsque les conditions de fonctionnement normales sont rétablies:
  - Lorsque le capteur radar ou le capteur de caméra ou la zone entourant chaque capteur sont chauds, comme s'ils étaient exposés au soleil
  - Lorsque le capteur radar ou le capteur de caméra ou la zone entourant chaque capteur sont froids, comme s'ils se trouvaient dans un environnement extrêmement froid
  - Lorsque le capteur radar ou l'écusson de calandre sont sales ou couverts de neige, etc.
  - Si le capteur de caméra est obstrué, comme lorsque le capot est ouvert ou qu'un autocollant est apposé sur le pare-brise à proximité du capteur de caméra
- Si le témoin d'avertissement PCS continue à clignoter ou que le message d'avertissement ne s'efface pas, le système peut être défectueux. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

■ **Si le système VSC est désactivé**

- Si le système VSC est désactivé (→P. 277), les fonctions d'aide au freinage de pré-collision et de freinage de pré-collision sont également désactivées.
- Le témoin d'avertissement PCS s'allume et “Système de freinage précollision indisponible. VSC DÉSACTIVÉ.” s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

LDA (alerte de sortie de voie avec commande de direction)*

Résumé des fonctions

Lors de la conduite sur des routes nationales et des autoroutes marquées avec des lignes blanches (jaunes), cette fonction avertit le conducteur lorsque le véhicule risque de sortir de sa voie et fournit une assistance en actionnant le volant afin de maintenir le véhicule dans sa voie.

Le système LDA reconnaît les lignes blanches (jaunes) visibles avec le capteur de camera situé sur la partie supérieure du pare-brise avant.

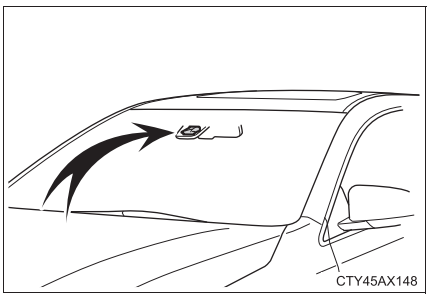

*: Sur modèles équipés

Fonctions incluses dans le système LDA

◆ Fonction d'alerte de sortie de voie

Lorsque le système détermine que le véhicule risque de sortir de sa voie, un avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel et l'avertisseur sonore se déclenche pour avertir le conducteur.

Lorsque l'avertisseur sonore se déclenche, vérifiez les conditions environnantes sur la route et actionnez le volant avec précaution pour ramener le véhicule vers le centre entre les lignes blanches (jaunes).

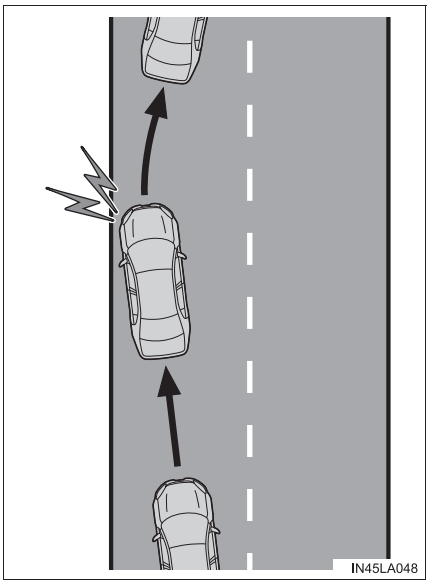

◆ Fonction de commande de direction

Lorsque le système détermine que le véhicule risque de sortir de sa voie, le système fournit l'assistance nécessaire en actionnant le volant légèrement pendant un court laps de temps afin de maintenir le véhicule dans sa voie.

Si le système détecte que le volant n'a pas été actionné pendant un laps de temps fixe ou que le volant n'est pas tenu fermement, un avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel et l'avertisseur sonore se déclenche.

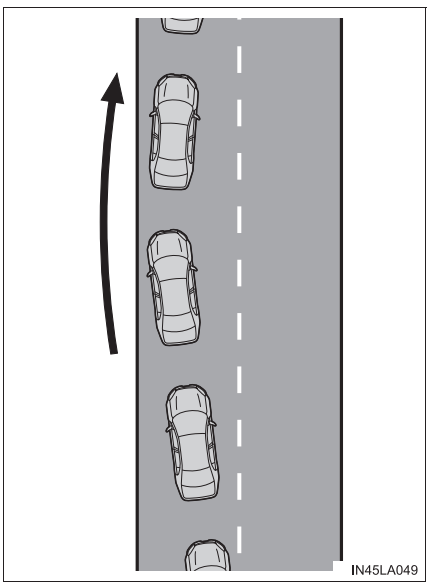

Avertissement de roulis du véhicule

Lorsque le véhicule se balance ou semble sortir de sa voie à plusieurs reprises, l'avertissement sonore se déclenche et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel pour avertir le conducteur.

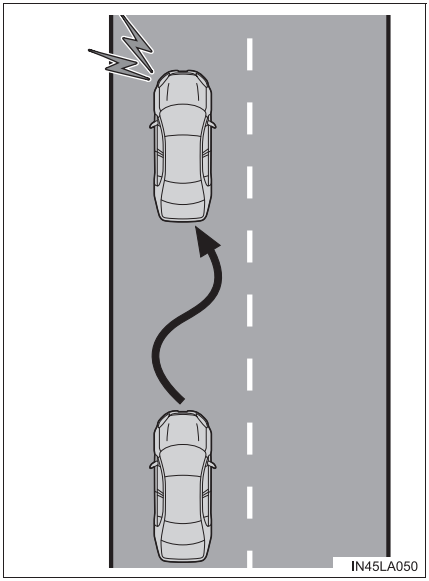

AVERTISSEMENT

Avant d'utiliser le système LDA

Ne vous fiez pas uniquement au système LDA. Le système LDA n'est pas un système qui conduit automatiquement le véhicule ou réduit le niveau d'attention qui doit être accordée à la zone se trouvant devant le véhicule. Le conducteur doit toujours assumer l'entière responsabilité de conduire prudemment en accordant toujours une attention particulière aux conditions environnantes et actionner le volant afin de corriger la trajectoire du véhicule. Assurez-vous également de faire suffisamment de pauses lorsque vous êtes fatigué, par exemple d'avoir conduit pendant une période prolongée. Le fait de ne pas exécuter les opérations de conduite appropriées et de ne pas être particulièrement attentif peut entraîner un accident, occasionnant des blessures graves, voire mortelles.

Pour éviter tout actionnement accidentel du système LDA

Lorsque vous n'utilisez pas le système LDA, utilisez la commande LDA pour désactiver le système.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Situations dans lesquelles le système LDA n'est pas adapté

N'utilisez pas le système LDA dans les situations suivantes.
Le système peut ne pas fonctionner correctement, ce qui peut causer un accident occasionnant des blessures graves, voire mortelles.

- Le véhicule est équipé d'une roue de secours, de chaînes à neige, etc.
- Lorsque les pneus ont été excessivement usés, ou lorsque la pression de gonflage des pneus est insuffisante.
- Des pneus de structure, fabricant, marque ou profil différents sont utilisés.
- Des objets ou dessins pouvant être confondus avec des lignes blanches (jaunes) sont présents sur le côté de la route (glissières de sécurité, trottoirs, plots réfléchissants, etc.).
- Le véhicule est conduit sur une route couverte de neige.
- Les lignes blanches (jaunes) sont difficiles à distinguer à cause de la pluie, de la neige, du brouillard, de la poussière, etc.
- Des marques de réparation de l'asphalte, des marques de lignes blanches (jaunes), etc. sont présentes en raison de réparations sur la route.
- Le véhicule circule dans une voie temporaire ou une voie réduite en raison de travaux de construction.
- Le véhicule est conduit sur une chaussée rendue glissante par un temps pluvieux, des chutes de neige, le gel, etc.
- Le véhicule est conduit sur des voies de circulation autres que des routes nationales ou des autoroutes.
- Le véhicule est conduit dans une zone de construction.
- Le véhicule tracte une caravane/remorque ou un autre véhicule.

■ Prévention des dysfonctionnements du système LDA et des opérations effectuées par erreur

- Ne modifiez pas les phares et ne collez pas d'autocollants, etc., sur la surface des éclairages.
- Ne modifiez la suspension, etc. Si la suspension, etc. doit être remplacée, contactez votre concessionnaire Toyota.
- N'installez pas ni ne placez rien sur le capot ou la grille. De même, n'installez pas de protège-calandre (pare-buffle, pare-kangourou, etc.).
- Si votre pare-brise a besoin de réparations, contactez votre concessionnaire Toyota.

Activation du système LDA

Appuyez sur la commande LDA pour activer le système LDA.

Le témoin LDA s'allume et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

Appuyez à nouveau sur la commande LDA pour désactiver le système LDA.

Lorsque le système LDA est activé ou désactivé, le système LDA continue de fonctionner dans les mêmes conditions la prochaine fois que le moteur est démarré.

Indications sur l'écran multifonctionnel

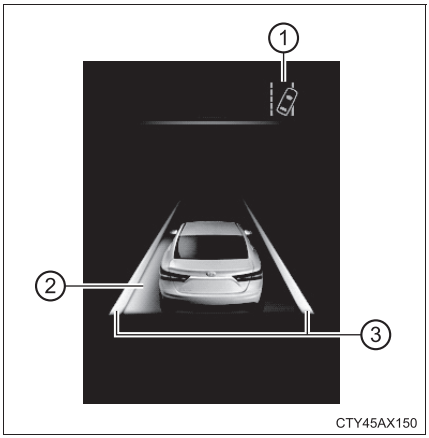

① Témoin LDA

L'état d'éclairage du témoin informe le conducteur de l'état de fonctionnement du système.

Éclairé en blanc:
Le système LDA fonctionne.

Éclairé en vert:
L'assistance de direction de la fonction de commande de direction fonctionne.

Clignotent dans une couleur ambre:
La fonction d'alerte de sortie de voie fonctionne.

② Affichage de fonctionnement de l'aide à l'actionnement du volant

Indique que l'assistance de direction de la fonction de commande de direction fonctionne.

③ Affichage de la fonction d'alerte de sortie de voie

Affiché lorsque l'écran multifonctionnel passe à l'écran d'informations du système d'aide à la conduite.

▶ L'intérieur des lignes blanches affichées est blanc

CTY45AX151

Indique que le système reconnaît les lignes blanches (jaunes). Lorsque le véhicule sort de sa voie, la ligne blanche affichée du côté duquel le véhicule dévie clignote dans une couleur ambre.

▶ L'intérieur des lignes blanches affichées est noir

CTY45AX152

Indique que le système n'est pas en mesure de reconnaître les lignes blanches (jaunes) ou est temporairement annulé.

■ **Conditions de fonctionnement de chaque fonction**

● Fonction d'alerte de sortie de voie

Cette fonction fonctionne lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies.

- Le système LDA est activé.
- La vitesse du véhicule est supérieure ou égale à environ 32 mph (50 km/h).
- Le système reconnaît les lignes blanches (jaunes).
- La largeur de la voie de circulation est supérieure ou égale à environ 9,8 ft. (3 m).
- Le levier de clignotants n'est pas actionné.
- Le véhicule est conduit sur une route droite ou dans un virage à faible courbe avec un rayon supérieur à environ 492 ft. (150 m).
- Aucun dysfonctionnement du système n'est détecté. (→P. 242)

● Fonction de commande de direction

Cette fonction fonctionne lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies en plus des conditions de fonctionnement de la fonction d'alerte de sortie de voie.

- Le réglage de “ Dir. assis.” dans la rubrique “Réglages” sur l'écran multifonctionnel est paramétré sur “en marche”. (→P. 89)
- Le véhicule n'accélère pas ni ne décélère de la vitesse fixée ou d'une vitesse plus élevée.
- Le volant n'est pas actionné avec un niveau d'effort de braquage approprié pour un changement de voie.
- Les systèmes ABS, VSC, TRAC ou PCS ne fonctionnent pas.
- Lorsque le système VSC ou TRAC est désactivé en appuyant sur la commande VSC OFF.

● Avertissement de roulis du véhicule

Cette fonction fonctionne lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies.

- Le réglage de “ Alerte” dans la rubrique “Réglages” sur l'écran multifonctionnel est paramétré sur “en marche”. (→P. 89)
- La vitesse du véhicule est supérieure ou égale à environ 32 mph (50 km/h).
- La largeur de la voie de circulation est supérieure ou égale à environ 9,8 ft. (3 m).
- Aucun dysfonctionnement du système n'est détecté. (→P. 242)

■ **Annulation temporaire des fonctions**

Lorsque les conditions de fonctionnement ne sont plus remplies, une fonction peut être temporairement annulée. Toutefois, lorsque les conditions de fonctionnement sont à nouveau remplies, le fonctionnement de la fonction est automatiquement rétabli. (→P. 238)

■ **Fonction de commande de direction**

Selon la vitesse du véhicule, la situation de sortie de voie, l'état de la route, etc., le fonctionnement des fonctions peut ne pas être reconnu ou les fonctions peuvent ne pas fonctionner.

■ **Fonction d'alerte de sortie de voie**

L'avertisseur sonore peut être difficilement perceptible à cause du bruit extérieur, de la lecture audio, etc.

■ **Alerte de retrait des mains du volant**

Lorsque le système détermine que le conducteur a retiré les mains du volant pendant le fonctionnement de la fonction de commande de direction, un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel et un signal sonore se déclenche.

■ **Les lignes blanches (jaunes) sont présentes uniquement sur un seul côté de la route**

Le système LDA ne fonctionne pas pour le côté duquel les lignes blanches (jaunes) n'ont pas pu être reconnues.

■ **Conditions dans lesquelles les fonctions peuvent ne pas fonctionner correctement**

Dans les situations suivantes, le capteur de caméra peut ne pas détecter les lignes blanches (jaunes) et diverses fonctions peuvent ne pas fonctionner normalement.

- Des ombres sur la route s'étendent parallèlement à, ou couvrent, les lignes blanches (jaunes).
- Le véhicule est conduit dans une zone sans lignes blanches (jaunes), par exemple devant un péage ou un poste de contrôle, ou à une intersection, etc.
- Les lignes blanches (jaunes) sont fissurées, des “dispositifs de marquage de voie”, des “marquages de chaussée surélevés” ou des pierres sont présents.
- Les lignes blanches (jaunes) ne sont pas visibles ou sont difficiles à distinguer à cause du sable, etc.
- Le véhicule est conduit sur une chaussée rendue humide par la pluie, des flaques d'eau, etc.
- Les lignes de signalisation routières sont jaunes (ce qui peut les rendre plus difficilement reconnaissables que les lignes blanches).
- Les lignes blanches (jaunes) traversent un trottoir, etc.
- Le véhicule est conduit sur une surface luisante, telle que du béton.
- Le véhicule est conduit sur une surface rendue brillante par une lumière réfléchie, etc.
- Le véhicule est conduit dans une zone où la luminosité change brusquement, comme à l'entrée ou à la sortie de tunnels, etc.
- De la lumière provenant des phares d'un véhicule venant en sens inverse, du soleil, etc., se reflète dans la caméra.
- Le véhicule est conduit à un endroit où la route bifurque, fusionne, etc.
- Le véhicule est conduit sur une pente.
- Le véhicule est conduit sur une route inclinée à gauche ou à droite, ou sur une route sinueuse.
- Le véhicule est conduit sur une route sans revêtement ou en mauvais état.
- Le véhicule est conduit dans un virage serré.
- La voie de circulation est excessivement étroite ou large.
- Le véhicule est extrêmement incliné en raison du transport de bagages lourds ou d'une pression de pneus incorrecte.
- La distance par rapport au véhicule vous précédant est extrêmement courte.
- Le véhicule monte et descend de manière importante en raison de l'état de la route pendant la conduite (routes en mauvais état ou joints sur la route).

- Les optiques de phares sont sales et n'émettent qu'une faible quantité de lumière la nuit, ou l'axe de faisceau a dévié.
- Le véhicule est frappé par des vents de travers.
- Le véhicule vient juste de changer de voie ou de traverser une intersection.
- Les pneus neige, etc. sont équipés.

■ **Message d'avertissement**

Si le message d'avertissement suivant s'affiche sur l'écran multifonctionnel et que le témoin LDA s'allume dans une couleur ambre, suivez la procédure de dépannage appropriée.

Message d'avertissement	Détails/Actions
“Vérifier le système LDA”	**Le système peut ne pas fonctionner correctement.** **→ Faites contrôler le véhicule chez votre concessionnaire Toyota.**
“Système caméra avant non disponibles Nettoyez le pare-brise”	**La surface du pare-brise devant le capteur de caméra est couverte de saleté, de condensation, de givre, de neige, etc.** **→ Désactivez le système LDA, retirez la saleté, la pluie, la condensation, le givre, la neige, etc. du pare-brise, puis activez à nouveau le système LDA.**
“Système caméra avant non disponibles”	**Le système LDA est temporairement annulé car les conditions de fonctionnement du capteur de caméra (température, etc.) ne sont pas remplies.** **→ Le système LDA peut être actionné lorsque les conditions de fonctionnement du capteur de caméra (température, etc.) sont remplies. Désactivez le système LDA, patientez un instant, puis activez à nouveau le système LDA.**
“LDA non disponible”	**Le système LDA est temporairement annulé en raison d'un dysfonctionnement au niveau d'un capteur autre que le capteur de caméra.** **→ Désactivez le système LDA et suivez les procédures de dépannage appropriées pour les autres messages d'avertissement. Conduisez ensuite le véhicule un court instant, puis activez à nouveau le système LDA.**

Message d'avertissement	Détails/Actions
“LDA est indisponible sous 32 MPH environ.”	**Le système LDA ne peut pas être utilisé car la vitesse du véhicule est inférieure ou égale à environ 32 mph (50 km/h).** **→ Conduisez le véhicule à une vitesse supérieure ou égale à environ 32 mph (50 km/h).**

Si un message d'avertissement différent s'affiche, suivez les instructions affichées sur l'écran.

■ **Personnalisation**

Les réglages suivants peuvent être modifiés.

Fonction	Détails de réglage
Alerte de sortie de voie	Réglez la sensibilité de l'alerte
Fonction de commande de direction	Activez et désactivez l'assistance de direction
Avertissement de roulis du véhicule	Activez et désactivez la fonction
	Réglez la sensibilité de l'alerte

Pour savoir comment modifier les réglages, reportez-vous à la P. 89.

Régulateur de vitesse actif*

Résumé des fonctions

En mode de contrôle de la distance entre véhicules, le véhicule accélère et décélère automatiquement pour s'adapter aux changements de vitesse du véhicule qui précède même si la pédale d'accélérateur n'est pas enfoncée. En mode de régulation à vitesse constante, le véhicule roule à une vitesse fixe.

Utilisez le régulateur de vitesse actif sur les autoroutes et les routes nationales.

- Mode de contrôle de la distance entre véhicules (→P. 248)
- Mode de régulation à vitesse constante (→P. 255)

① Bouton de distance entre véhicules
② Affichage
③ Témoins
④ Vitesse réglée
⑤ Commande de régulateur de vitesse

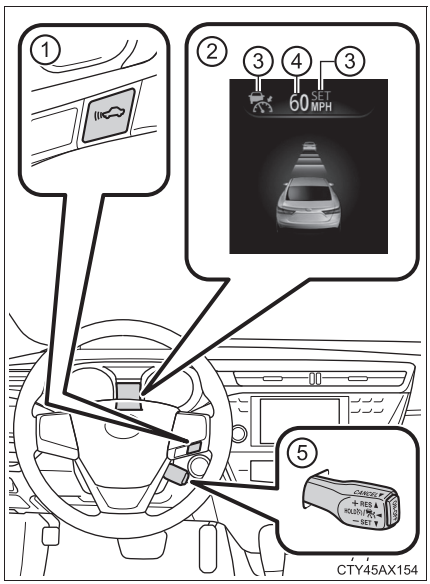

*: Sur modèles équipés

⚠ AVERTISSEMENT

■ Avant d'utiliser le régulateur de vitesse actif

Conduire prudemment relève de la seule responsabilité du conducteur. Ne vous fiez pas uniquement au système, et conduisez prudemment en accordant toujours une attention particulière à votre environnement.
Le régulateur de vitesse actif fournit une aide à la conduite afin de réduire la charge du conducteur. L'aide fournie est toutefois limitée.
Même lorsque le système fonctionne normalement, l'état du véhicule qui précède, tel que détecté par le système, peut différer de l'état constaté par le conducteur. Par conséquent, le conducteur doit toujours rester vigilant, évaluer le danger de chaque situation et conduire prudemment. Se fier à ce système ou supposer que le système assure la sécurité pendant la conduite peut entraîner un accident, occasionnant des blessures graves, voire mortelles.

■ Précautions relatives aux systèmes d'aide à la conduite

Respectez les précautions suivantes, car l'aide fournie par le système est limitée.
Le non-respect de ces précautions peut provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Aide au conducteur pour évaluer la distance entre véhicules
  Le régulateur de vitesse actif a pour seul but d'aider le conducteur à déterminer la distance qui sépare son propre véhicule du véhicule qui le précède. Ce n'est pas un mécanisme qui permet au conducteur de conduire négligemment, sans faire attention, ni un système capable de fournir une assistance au conducteur lorsque les conditions de visibilité sont mauvaises. Il est toujours indispensable pour le conducteur de rester très attentif à tout ce qui entoure le véhicule.
- Aide au conducteur pour estimer la distance appropriée
  Le régulateur de vitesse actif détermine si la distance qui sépare le véhicule du conducteur du véhicule qui le précède se trouve dans une plage définie. Il n'est pas en mesure de réaliser une quelconque autre estimation. Par conséquent, il est absolument nécessaire que le conducteur reste vigilant et soit à même de déterminer s'il existe une possibilité de danger dans n'importe quelle situation donnée.
- Aide au conducteur pour manœuvrer le véhicule
  Le régulateur de vitesse actif a une capacité limitée de prévenir ou d'éviter une collision avec un véhicule qui précède. Par conséquent si un danger existe, quel qu'il soit, il appartient au conducteur d'exercer immédiatement et directement son contrôle sur le véhicule et d'agir comme il convient pour garantir la sécurité de tous.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Pour éviter tout risque d'activation intempestive du régulateur de vitesse actif**

Désactivez le régulateur de vitesse actif avec le bouton “ON-OFF” lorsque vous ne l'utilisez pas.

■ **Situations incompatibles avec l'utilisation du régulateur de vitesse actif**

N'utilisez pas le régulateur de vitesse actif dans les situations suivantes. Cela peut entraîner un contrôle inapproprié de la vitesse et causer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Routes où il y a des piétons, des cyclistes etc.
- En cas de circulation dense
- Sur des routes à virages très serrés
- Sur des routes sinueuses
- Sur des routes glissantes, telles que des routes détrempées, verglacées ou enneigées
- Dans les descentes à fort pourcentage ou sur une route alternant montées et descentes très inclinées rapprochées
  La vitesse du véhicule peut dépasser la vitesse programmée lorsque vous descendez une pente raide.
- Bretelles d'accès aux autoroutes et aux routes nationales
- Lorsque les conditions météorologiques sont mauvaises au point d'empêcher les capteurs d'effectuer une détection correcte (brouillard, neige, tempête de sable, forte pluie, etc.)
- Lorsque la surface avant du capteur radar ou du capteur de caméra est couverte de gouttes de pluie ou de neige
- Lorsque les conditions de circulation exigent des accélérations et des décélérations répétées fréquentes
- Lorsque l'avertisseur sonore d'approche se déclenche souvent

Conduite en mode de contrôle de la distance entre véhicules

Ce mode utilise un capteur radar pour détecter la présence de véhicules dans un rayon d'environ 400 ft. (120 m) devant le vôtre, pour déterminer la distance entre les véhicules et pour maintenir une distance adaptée avec le véhicule qui précède.

Notez que la distance entre véhicules se réduit dans les longues descentes.

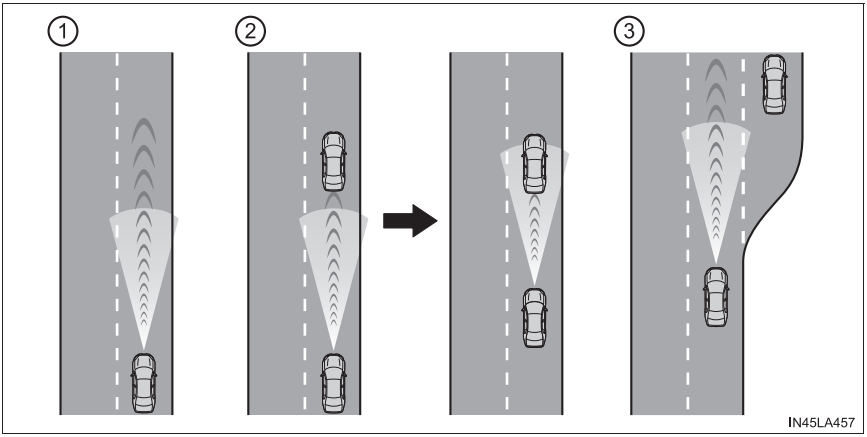

① Exemple de conduite à vitesse constante
Lorsqu'il n'y a aucun véhicule devant

Le véhicule roule à la vitesse programmée par le conducteur. Il est également possible de programmer la distance entre véhicules souhaitée en utilisant le bouton de distance entre véhicules.

② Exemple de régulation en décélération et en mode de vitesse de croisière variable
Lorsqu'un véhicule qui précède roulant plus lentement que la vitesse programmée apparaît

Lorsqu'un véhicule est détecté en avant du vôtre, le système réduit automatiquement la vitesse de votre véhicule. S'il est nécessaire de réduire davantage la vitesse du véhicule, le système actionne les freins (les feux de stop s'allument à cet instant). Le système réagit aux variations de vitesse du véhicule qui précède, afin de maintenir constante la distance entre véhicules programmée par le conducteur. L'avertissement d'approche vous avertit lorsque le système ne peut pas réduire suffisamment la vitesse afin d'empêcher que votre véhicule ne se rapproche trop du véhicule qui précède.

③ Exemple d'accélération

Lorsque plus aucun véhicule ne roule devant le vôtre à une vitesse inférieure à celle programmée

Le système accélère jusqu'à ce que la vitesse programmée soit atteinte. Le système revient ensuite en mode de régulation à vitesse constante.

Réglage de la vitesse du véhicule (mode de contrôle de la distance entre véhicules)

1 Appuyez sur le bouton “ON-OFF” pour activer le régulateur de vitesse.

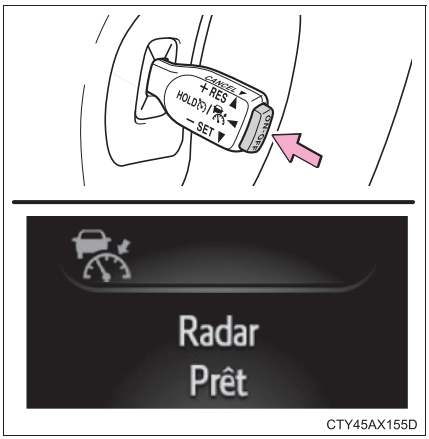

Le témoin de régulateur de vitesse à radar s'allume et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

Appuyez à nouveau sur le bouton pour désactiver le régulateur de vitesse.

Si vous maintenez le bouton “ON-OFF” appuyé pendant plus de 1,5 secondes, le système s'active en mode de régulation à vitesse constante. (→P. 255)

2 Accélérez ou décélérez, en utilisant la pédale d'accélérateur, jusqu'à la vitesse souhaitée (supérieure à environ 30 mph [50 km/h]) et poussez le levier vers le bas pour régler la vitesse.

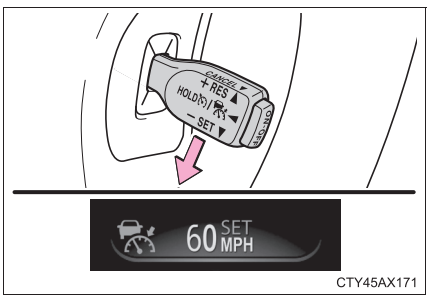

Le témoin “SET” de régulateur de vitesse s'allume.

La vitesse à laquelle le véhicule roule au moment où vous relâchez le levier devient la vitesse programmée.

Réglage de la vitesse programmée

Pour modifier la vitesse programmée, actionnez le levier jusqu'à ce que la vitesse souhaitée s'affiche.

① Augmente la vitesse

② Diminue la vitesse

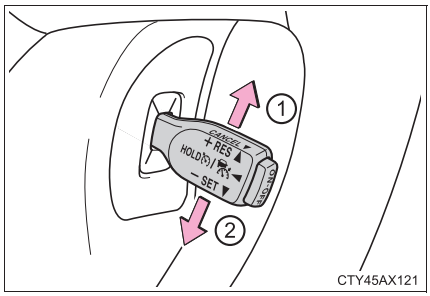

Réglage précis: Déplacez le levier temporairement dans le sens souhaité.

Réglage large: Maintenez le levier vers le haut ou le bas pour modifier la vitesse, et relâchez-le lorsque la vitesse souhaitée est atteinte.

En mode de contrôle de la distance entre véhicules, la vitesse programmée est augmentée ou diminuée comme suit:

▶ Pour les États-Unis

Réglage précis: De 1 mph (1,6 km/h)*1 ou de 1 km/h (0,6 mph)*2 à chaque actionnement du levier

Réglage large: Augmente ou diminue par incrément de 1 mph (1,6 km/h)*1 ou de 1 km/h (0,6 mph)*2 tant que le levier est maintenu

▶ Pour le Canada

Réglage précis: De 1 mph (1,6 km/h)*1 ou de 1 km/h (0,6 mph)*2 à chaque actionnement du levier

Réglage large: Augmente ou diminue par incrément de 5 mph (8 km/h)*1 ou de 5 km/h (3,1 mph)*2 tant que le levier est maintenu

En mode de régulation à vitesse constante (→P. 255), la vitesse programmée est augmentée ou diminuée comme suit:

Réglage précis: De 1 mph (1,6 km/h)*1 ou de 1 km/h (0,6 mph)*2 à chaque actionnement du levier

Réglage large: La vitesse continue de changer tant que le levier est maintenu.

*1: Lorsque la vitesse programmée est indiquée en “MPH”

*2: Lorsque la vitesse programmée est indiquée en “km/h”

Modification de la distance entre véhicules (mode de contrôle de la distance entre véhicules)

Appuyez sur le bouton pour modifier la distance entre véhicules comme suit:

① Longue

② Moyenne

③ Courte

La distance entre véhicules est réglée automatiquement sur le mode longue distance lorsque vous placez le contact du moteur en mode IGNITION ON.

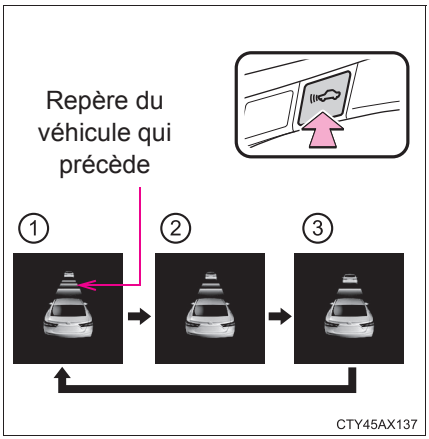

Si un véhicule circule devant le vôtre, le repère du véhicule qui précède s'affiche également.

Réglages de la distance entre véhicules (mode de contrôle de la distance entre véhicules)

Sélectionnez une distance dans le tableau ci-dessous. Notez que les distances indiquées correspondent à une vitesse du véhicule de 50 mph (80 km/h). La distance entre véhicules augmente/diminue en fonction de la vitesse du véhicule.

Options de distance	Distance entre véhicules
Longue	Environ 160 ft. (50 m)
Moyenne	Environ 130 ft. (40 m)
Courte	Environ 100 ft. (30 m)

Annulation et reprise de la régulation de vitesse

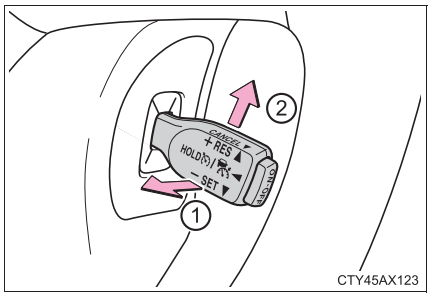

① Tirez le levier vers vous pour désactiver le contrôle de la vitesse.

Le contrôle de la vitesse est également annulé lorsque vous appuyez sur la pédale de frein.

② Poussez le levier vers le haut pour réactiver le régulateur de vitesse et reprendre la vitesse programmée.

Toutefois, le régulateur de vitesse n'est pas réactivé lorsque la vitesse du véhicule inférieure ou égale à environ 25 mph (40 km/h).

Avertissement d'approche (mode de contrôle de la distance entre véhicules)

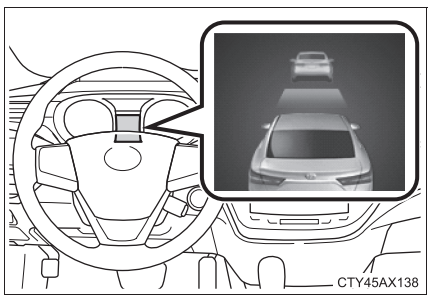

Lorsque votre véhicule suit de trop près le véhicule qui le précède et que le régulateur de vitesse est incapable d'assurer une décélération automatique suffisante, le conducteur en est averti par un clignotement à l'écran et par un signal sonore. Cela peut être le cas lorsqu'un autre conducteur se rabat entre vous et le véhicule que vous suivez. Appuyez sur la pédale de frein afin de garantir une distance appropriée entre les véhicules.

■ **Les avertissements peuvent ne pas se déclencher lorsque**

Dans les cas suivants, les avertissements peuvent ne pas se produire, même si la distance entre véhicules est courte.

- Lorsque la vitesse du véhicule qui précède est supérieure ou égale à la vitesse de votre véhicule
- Lorsque le véhicule qui précède roule à une vitesse extrêmement lente
- Tout de suite après la programmation de la vitesse du régulateur de vitesse
- Lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur

Sélection du mode de régulation à vitesse constante

Lorsque vous sélectionnez le mode de régulation à vitesse constante, votre véhicule maintient la vitesse programmée sans contrôler la distance entre véhicules. Sélectionnez ce mode uniquement lorsque le mode de contrôle de la distance entre véhicules ne fonctionne pas correctement à cause d'un capteur radar sale, etc.

1 Avec le régulateur de vitesse désactivé, maintenez le bouton “ON-OFF” appuyé pendant 1,5 secondes ou plus.

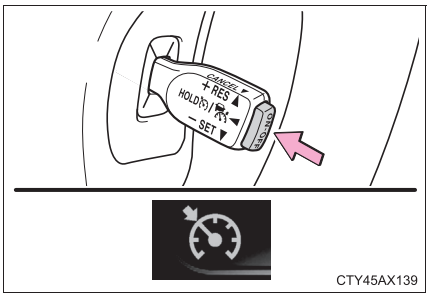

Immédiatement après avoir appuyé sur le bouton “ON-OFF”, le témoin de régulateur de vitesse actif s'allume. Il passe ensuite au témoin de régulateur de vitesse.

Le passage en mode de régulation de vitesse constante est uniquement possible lorsque le levier est actionné avec le régulateur de vitesse désactivé.

2 Accélérez ou décélérez, en utilisant la pédale d'accélérateur, jusqu'à la vitesse souhaitée (supérieure à environ 30 mph [50 km/h]) et poussez le levier vers le bas pour régler la vitesse.

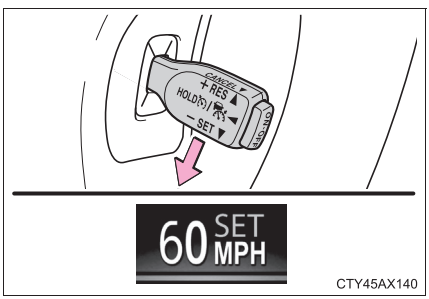

Le témoin “SET” de régulateur de vitesse s'allume.

La vitesse à laquelle le véhicule roule au moment où vous relâchez le levier devient la vitesse programmée.

Modification de la vitesse programmée: →P. 251

Annulation et reprise de la vitesse programmée: →P. 253

■ **Le régulateur de vitesse actif peut être réglé lorsque**

- Le levier de vitesses est sur D ou la gamme 4 ou supérieure du mode S a été sélectionnée.
- La gamme 4 ou supérieure du mode D a été sélectionnée avec la palette de changement de vitesses.
- La vitesse du véhicule est supérieure à environ 30 mph (50 km/h).

■ **Accélération après programmation de la vitesse du véhicule**

Le véhicule peut accélérer en actionnant la pédale d'accélérateur. Après une accélération, la vitesse programmée est rétablie. Toutefois, en mode de contrôle de la distance entre véhicules, la vitesse du véhicule peut diminuer au-dessous de la vitesse programmée afin de maintenir la distance avec le véhicule qui précède.

■ **Annulation automatique du mode de contrôle de la distance entre véhicules**

Le mode de contrôle de la distance entre véhicules est automatiquement annulé dans les situations suivantes.

- La vitesse réelle du véhicule devient inférieure à environ 25 mph (40 km/h).
- Le VSC est activé.
- Le système TRAC est activé pendant un certain temps.
- Lorsque le système VSC ou TRAC est désactivé en appuyant sur la commande VSC OFF.
- Le capteur ne peut pas détecter correctement parce qu'il est masqué d'une manière ou d'une autre.
- Le freinage de pré-collision est activé.

Si le mode de contrôle de la distance entre véhicules est automatiquement annulé pour une raison quelconque, cela peut indiquer la présence d'un dysfonctionnement dans le système. Contactez votre concessionnaire Toyota.

■ **Annulation automatique du mode de régulation à vitesse constante**

Le mode de régulation à vitesse constante est automatiquement annulé dans les situations suivantes:

- La vitesse réelle du véhicule est inférieure de plus de 10 mph (16 km/h) environ à la vitesse programmée.
- La vitesse réelle du véhicule devient inférieure à environ 25 mph (40 km/h).
- Le VSC est activé.
- Le système TRAC est activé pendant un certain temps.
- Lorsque le système VSC ou TRAC est désactivé en appuyant sur la commande VSC OFF.
- Le freinage de pré-collision est activé.

Si le mode de régulation à vitesse constante est automatiquement annulé pour une raison quelconque, cela peut indiquer la présence d'un dysfonctionnement dans le système. Contactez votre concessionnaire Toyota.

■ **Messages d'avertissement et signaux sonores du régulateur de vitesse actif**

Le système utilise des messages d'avertissement et des avertisseurs sonores pour signaler un dysfonctionnement du système ou pour informer le conducteur de la nécessité d'être prudent pendant la conduite. Si un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel, lisez-le et suivez les instructions.

■ **Lorsque le capteur risque de ne pas détecter correctement le véhicule qui précède**

Dans les cas suivants et selon les conditions, actionnez la pédale de frein lorsque la décélération du système est insuffisante ou actionnez la pédale d'accélérateur lorsqu'une accélération est requise.
Étant donné que le capteur risque de ne pas détecter correctement ces types de véhicule, l'avertissement d'approche (→P. 253) peut ne pas être activé.

- Véhicules débouchant soudainement
- Véhicules roulant à faible allure
- Véhicules ne se déplaçant pas dans la même voie de circulation
- Véhicules étroits à l'arrière (remorques vides, etc.)

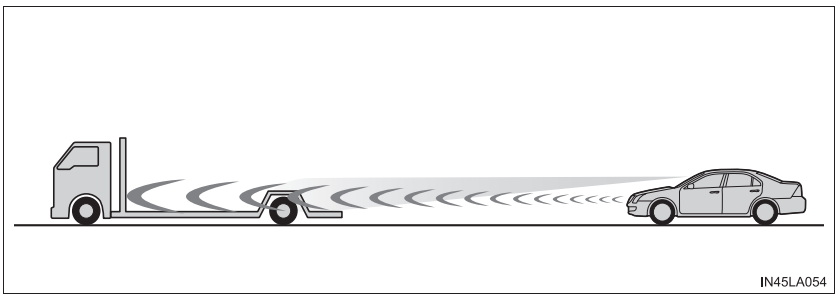

- Motos roulant sur la même voie de circulation
- Lorsque des projections d'eau ou de neige soulevées par les véhicules environnants gênent la détection effectuée par le capteur
- Lorsque votre véhicule pointe vers le haut (en raison d'une charge lourde dans le compartiment à bagages, etc.)

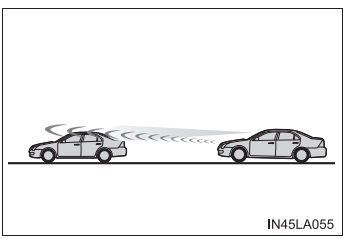

- Le véhicule vous précédant a une garde au sol extrêmement élevée

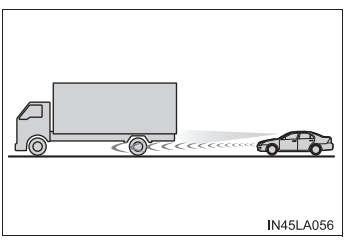

Conditions dans lesquelles le mode de contrôle de la distance entre véhicules risque de ne pas fonctionner correctement

Dans les conditions suivantes, actionnez la pédale de frein (ou la pédale d'accélérateur, selon la situation) si nécessaire.
Étant donné que le capteur peut ne pas être capable de détecter les véhicules circulant devant, le système peut ne pas fonctionner correctement.

- Lorsque la route est sinueuse ou lorsque les voies de circulation sont étroites

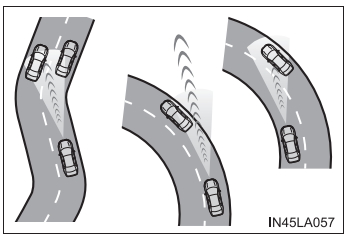

- Lorsque le maniement du volant ou votre position dans la voie de circulation sont instables

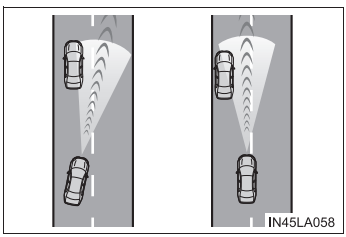

- Lorsque le véhicule qui vous précède ralentit brusquement

Régulateur de vitesse*

Résumé des fonctions

Utilisez le régulateur de vitesse pour maintenir une vitesse programmée sans avoir à appuyer sur la pédale d'accélérateur.

① Affichage
② Témoins
③ Vitesse réglée
④ Commande de régulateur de vitesse

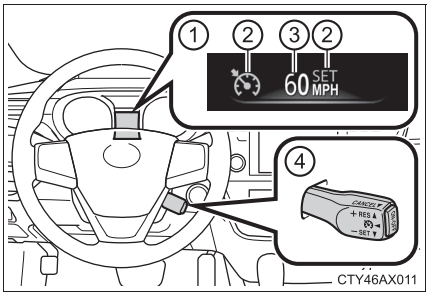

Réglage de la vitesse du véhicule

1 Appuyez sur le bouton “ON-OFF” pour activer le régulateur de vitesse.

Le témoin de régulateur de vitesse s'affiche.

Appuyez à nouveau sur le bouton pour désactiver le régulateur de vitesse.

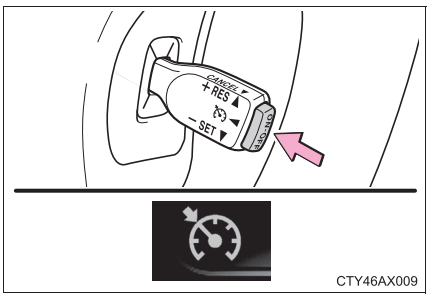

2 Accélérez ou décélérez le véhicule à la vitesse souhaitée et poussez le levier vers le bas pour régler la vitesse.

Le témoin “SET” de régulateur de vitesse s'affiche.

La vitesse à laquelle le véhicule roule au moment où vous relâchez le levier devient la vitesse programmée.

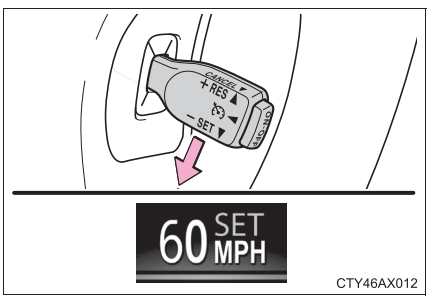

*: Sur modèles équipés

Réglage de la vitesse programmée

Pour modifier la vitesse programmée, actionnez le levier jusqu'à obtenir la vitesse souhaitée.

① Augmente la vitesse

② Diminue la vitesse

Réglage précis: Déplacez le levier temporairement dans le sens souhaité.

Réglage large: Maintenez le levier dans le sens souhaité.

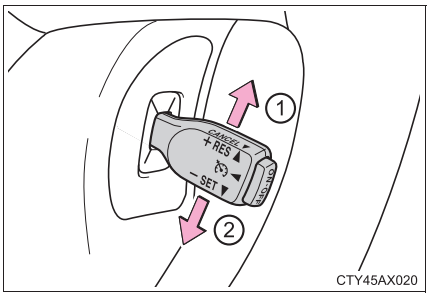

La vitesse programmée est augmentée ou diminuée comme suit:

- Lorsque la vitesse programmée est indiquée en “MPH”

  Réglage précis: D'environ 1 mph (1,6 km/h) à chaque actionnement du levier.

  Réglage large: La vitesse programmée peut être augmentée ou diminuée continuellement jusqu'à ce que vous relâchiez le levier.
- Lorsque la vitesse programmée est indiquée en “km/h”

  Réglage précis: D'environ 1 km/h (0,6 mph) à chaque actionnement du levier

  Réglage large: La vitesse programmée peut être augmentée ou diminuée continuellement jusqu'à ce que vous relâchiez le levier.

Annulation et reprise du mode de régulation à vitesse constante

① Tirez le levier vers vous pour annuler le mode de régulation à vitesse constante.

Le réglage de la vitesse est également annulé lorsque les freins sont actionnés.

② Poussez le levier vers le haut pour reprendre le mode de régulation à vitesse constante.

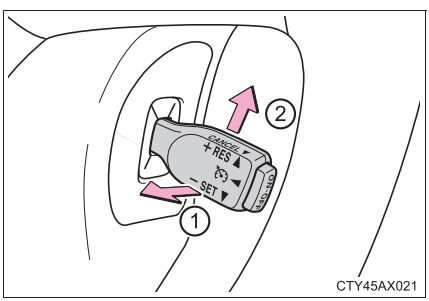

La reprise est possible lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à environ 25 mph (40 km/h).

■ **Le régulateur de vitesse peut être réglé lorsque**

- Le levier de vitesses est sur D ou la gamme 4 ou supérieure du mode S a été sélectionnée.
- La gamme 4 ou supérieure du mode D a été sélectionnée avec la palette de changement de vitesses.
- La vitesse du véhicule est supérieure à environ 25 mph (40 km/h).

■ **Accélération après programmation de la vitesse du véhicule**

- Il est possible de faire accélérer normalement le véhicule. Après une accélération, la vitesse programmée est rétablie.
- Même sans désactiver le régulateur de vitesse, vous pouvez augmenter la vitesse programmée en accélérant le véhicule jusqu'à la vitesse souhaitée, puis en poussant le levier vers le bas pour programmer la nouvelle vitesse.

■ **Désactivation automatique du régulateur de vitesse**

Le régulateur de vitesse cesse de maintenir la vitesse du véhicule dans les situations suivantes.

- La vitesse réelle du véhicule devient inférieure de plus de 10 mph (16 km/h) environ à la vitesse programmée.
  Dès cet instant, la vitesse programmée mémorisée n'est pas maintenue.
- La vitesse réelle du véhicule est inférieure à environ 25 mph (40 km/h).
- Le système VSC est activé.

■ **Si le message d'avertissement pour le régulateur de vitesse s'affiche sur l'écran multifonctionnel**

Appuyez sur le bouton “ON-OFF” une fois pour désactiver le système, puis appuyez à nouveau sur le bouton pour réactiver le système.
S'il n'est pas possible de programmer la vitesse du régulateur de vitesse ou si le régulateur de vitesse se désactive immédiatement après avoir été activé, il est possible qu'un dysfonctionnement soit présent dans le régulateur de vitesse. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pour éviter tout actionnement involontaire du régulateur de vitesse

Désactivez le régulateur de vitesse avec le bouton “ON-OFF” lorsque vous ne l'utilisez pas.

■ Situations incompatibles avec l'utilisation du régulateur de vitesse

N'utilisez pas le régulateur de vitesse dans les situations suivantes.
Cela peut provoquer une perte de contrôle et causer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- En cas de circulation dense
- Sur des routes à virages très serrés
- Sur des routes sinueuses
- Sur des routes glissantes, telles que des routes détrempées, verglacées ou enneigées
- Sur des pentes raides
  La vitesse du véhicule peut dépasser la vitesse programmée lorsque vous descendez une pente raide.
- Pendant un remorquage de secours

BSM (surveillance de l'angle mort)*

Résumé de la fonction de surveillance de l'angle mort

La surveillance de l'angle mort est un système doté de 2 fonctions;

- La fonction de surveillance de l'angle mort

  Aide le conducteur à décider à quel moment changer de voie de circulation

- La fonction d'avertissement de trafic transversal arrière

  Aide le conducteur lors d'une marche arrière

Ces fonctions utilisent les mêmes capteurs.

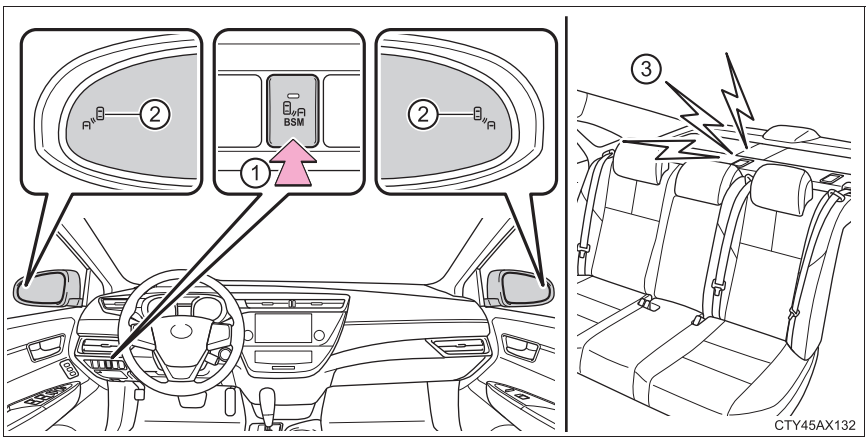

① Commande principale BSM

Appuyez sur la commande pour activer ou désactiver le système. Quand la commande est sur la position de marche, le témoin de la commande s'allume. Commande commune à la fonction de surveillance de l'angle mort et à la fonction d'avertissement de trafic transversal arrière.

② Témoin de rétroviseur extérieur

Fonction de surveillance de l'angle mort:
Lorsqu'un véhicule est détecté dans l'angle mort, le témoin de rétroviseur extérieur s'allume alors que le levier de clignotants n'est pas actionné, et le témoin de rétroviseur extérieur clignote lorsque le levier de clignotants est actionné.

Fonction d'avertissement de trafic transversal arrière:
Lorsqu'un véhicule approchant à droite ou à gauche à l'arrière du véhicule est détecté, les témoins de rétroviseurs extérieurs clignotent.

*: Sur modèles équipés

③ Signal sonore d'avertissement de trafic transversal arrière (fonction d'avertissement de trafic transversal arrière uniquement)

Lorsqu'un véhicule approchant à droite ou à gauche à l'arrière du véhicule est détecté, un signal sonore retentit derrière le siège arrière.

■ **Visibilité des témoins de rétroviseurs extérieurs**

Lorsque la lumière du jour est intense, il peut arriver que le témoin de rétroviseur extérieur soit difficile à voir.

■ **Perception du signal sonore d'avertissement de trafic transversal arrière**

La fonction d'avertissement de trafic transversal arrière peut être difficilement perceptible dans un environnement bruyant, par exemple si le volume audio est élevé.

■ **Lorsqu'un dysfonctionnement se produit dans le système de surveillance de l'angle mort**

Si un dysfonctionnement du système est détecté pour l'une des raisons suivantes, des messages d'avertissement s'affichent:

- Les capteurs présentent un dysfonctionnement
- Les capteurs sont sales
  Nettoyez le capteur et la zone avoisinante sur le pare-chocs.
- La température extérieure est extrêmement élevée ou basse
- La tension du capteur est devenue anormale

Si un message continue de s'afficher, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **Certification du système de surveillance de l'angle mort**

▶ Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis

FCC ID: OAYSRR2A

Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation de la FCC. L'utilisation de ce dispositif est autorisée seulement aux deux conditions suivantes:

(1)Cet appareil est susceptible de provoquer des interférences dangereuses, et

(2)cet appareil doit pouvoir accepter toutes interférences reçues, y compris celles pouvant provoquer un fonctionnement indésirable de l'appareil.

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions:

(1)This device may not cause harmful interference, and

(2)this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

AVERTISSEMENT FCC

Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

FCC WARNING

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

▶ Pour les véhicules commercialisés au Canada

Droit applicable : Canada 310

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Bandes de fréquences : 24.05 - 24.25GHz

Puissance émise : Moins de 20 milliwatts

Applicable law : Canada 310

This device complies with Industry Canada licence-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

Frequency bands : 24.05 - 24.25GHz

Output power : less than 20 milliwatts

⚠ AVERTISSEMENT

■ Manipulation du capteur radar

Un capteur de surveillance de l'angle mort est installé à l'intérieur du pare-chocs arrière du véhicule, côtés gauche et droit. Respectez les précautions suivantes pour garantir un fonctionnement correct du système de surveillance de l'angle mort.

- Le capteur et la zone avoisinante sur le pare-chocs doivent rester propres en toutes circonstances.

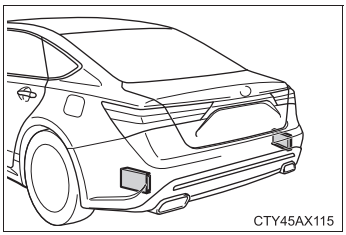

- Ne faites pas subir de choc violent au capteur ou à la zone environnante sur le pare-chocs. Le moindre décalage du capteur risque de provoquer un dysfonctionnement du système, et les véhicules entrant dans la zone de détection risquent de ne pas être détectés. Si le capteur ou la zone qui l'entoure subissent un choc violent, faites contrôler la zone par votre concessionnaire Toyota.
- Ne démontez pas le capteur.
- Ne fixez aucun accessoire ou autocollant sur le capteur ou sur la zone avoisinante sur le pare-chocs.
- Ne modifiez pas le capteur ou la zone avoisinante sur le pare-chocs.
- Ne peignez pas le pare-chocs arrière d'une couleur autre qu'une couleur officielle Toyota.

La fonction de surveillance de l'angle mort

La fonction de surveillance de l'angle mort utilise des capteurs radar pour détecter les véhicules circulant sur une voie de circulation voisine, dans la zone qui n'est pas réfléchie par le rétroviseur extérieur (l'angle mort), et alerte le conducteur de la présence de ces véhicules au moyen d'un témoin intégré au rétroviseur.

Zones de détection de la fonction de surveillance de l'angle mort

Les zones dans lesquelles les véhicules peuvent être détectés sont matérialisées ci-dessous.

La zone de détection s'étend jusqu'à:

① Environ 11,5 ft. (3,5 m) du côté du véhicule

Le premier 1,6 ft. (0,5 m) du côté du véhicule n'est pas situé dans la zone de détection

② Environ 9,8 ft. (3 m) du pare-chocs arrière

③ Environ 3,3 ft. (1 m) en avant du pare-chocs arrière

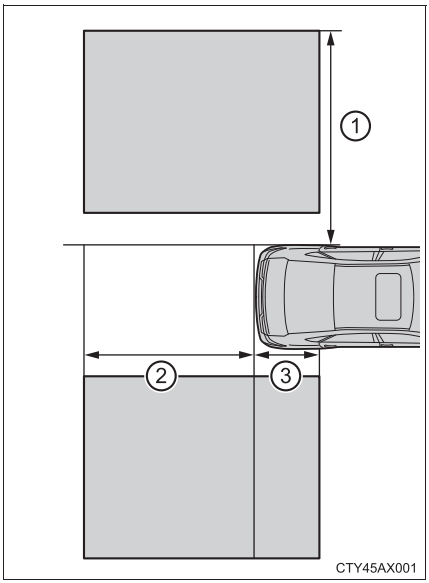

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives à l'utilisation du système

Le conducteur est le seul responsable de la sécurité de sa conduite. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de surveiller tout ce qui vous entoure.

La fonction de surveillance de l'angle mort est une fonction complémentaire qui alerte le conducteur de la présence d'un véhicule dans l'angle mort. Ne vous fiez pas outre mesure à la fonction de surveillance de l'angle mort. La fonction ne peut pas évaluer si le changement de voie peut être effectué en toute sécurité, par conséquent, vous risquez de provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles en lui accordant une confiance excessive.

Selon les conditions, le système risque de ne pas fonctionner correctement. Par conséquent, la sécurité doit être confirmée visuellement par le conducteur en personne.

■ **La fonction de surveillance de l'angle mort fonctionne lorsque**

- La commande principale BSM est placée sur marche
- La vitesse du véhicule est supérieure à environ 10 mph (16 km/h).

■ **La fonction de surveillance de l'angle mort détecte un véhicule lorsque**

- Votre véhicule est dépassé par un autre véhicule circulant dans une voie voisine.
- Un autre véhicule entre dans la zone de détection au moment d'un changement de voie.

■ **Conditions dans lesquelles la fonction de surveillance de l'angle mort ne détecte pas un véhicule**

La fonction de surveillance de l'angle mort n'est pas conçue pour détecter les véhicules et/ou objets des types suivants:

- Motos de petites cylindrées, vélos, piétons, etc.*
- Véhicules circulant en sens inverse
- Barrières de sécurité, murs, panneaux, véhicules en stationnement et autres objets fixes*
- Véhicules suivant le vôtre dans la même voie de circulation*
- Véhicules circulant à 2 voies de circulation de votre véhicule*

*: Selon les conditions, il peut arriver qu'un véhicule et/ou un objet soit détecté.

■ **Conditions dans lesquelles la fonction de surveillance de l'angle mort peut ne pas fonctionner correctement**

● La fonction de surveillance de l'angle mort peut ne pas détecter correctement les véhicules dans les conditions suivantes:

- Par mauvais temps, tel que forte pluie, brouillard, neige, etc.
- Lorsque le pare-chocs arrière est couvert de givre ou de boue, etc.
- Lorsque vous roulez sur une chaussée rendue humide par la pluie, des flaques d'eau, etc.
- Lorsqu'il y a un écart de vitesse important entre votre véhicule et le véhicule qui entre dans la zone de détection
- Lorsqu'un véhicule est présent dans la zone de détection depuis un arrêt et y reste alors que votre véhicule accélère
- Lorsque vous montez ou descendez des pentes abruptes consécutives, comme par exemple une côte, une déclivité, etc.
- Lorsque plusieurs véhicules approchent alors qu'ils se suivent de près
- Lorsque les voies de circulation sont larges, et que le véhicule sur la voie d'à côté est trop éloigné de votre véhicule
- Lorsque le véhicule entrant dans la zone de détection roule à la même vitesse ou presque que votre véhicule
- Lorsqu'il y a un écart de hauteur important entre votre véhicule et le véhicule qui entre dans la zone de détection
- Tout de suite après avoir mis la commande principale BSM sur marche

● Les cas où la fonction de surveillance de l'angle mort détecte inutilement un véhicule et/ou un objet peuvent augmenter dans les conditions suivantes:

- Lorsque la distance est réduite entre votre véhicule et une barrière de sécurité, un mur, etc.
- Lorsque la distance est réduite entre votre véhicule et un véhicule qui le suit
- Lorsque les voies de circulation sont étroites et qu'un véhicule circulant à 2 voies de votre véhicule entre dans la zone de détection
- Lorsque des équipements tels qu'un porte-vélo sont installés à l'arrière du véhicule

La fonction d'avertissement de trafic transversal arrière

L'avertissement de trafic transversal arrière fonctionne lorsque votre véhicule est en marche arrière. Il peut détecter d'autres véhicules à l'approche depuis le côté arrière droit ou gauche du véhicule. Il utilise des capteurs radar pour avertir le conducteur de la présence d'autres véhicules en faisant clignoter les témoins des rétroviseurs extérieurs et retentir un signal sonore.

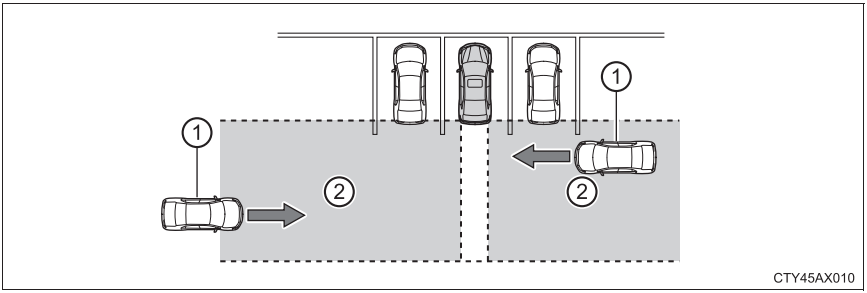

① Véhicules en approche ② Zones de détection

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives à l'utilisation du système

Le conducteur est le seul responsable de la sécurité de sa conduite. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de surveiller tout ce qui vous entoure.

La fonction d'avertissement de trafic transversal arrière ne constitue qu'une aide et ne remplace pas une conduite prudente. Le conducteur doit être prudent lors d'une marche arrière, même lorsqu'il utilise la fonction d'avertissement de trafic transversal arrière. Il est nécessaire que le conducteur procède à une vérification visuelle derrière lui et le véhicule, et qu'il s'assure de l'absence de piétons ou de véhicules etc. avant de réaliser une marche arrière. Le non-respect de ces précautions pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

Selon les conditions, le système risque de ne pas fonctionner correctement. Par conséquent, la sécurité doit être confirmée visuellement par le conducteur en personne.

Zones de détection de la fonction d'avertissement de trafic transversal arrière

Les zones dans lesquelles les véhicules peuvent être détectés sont matérialisées ci-dessous.

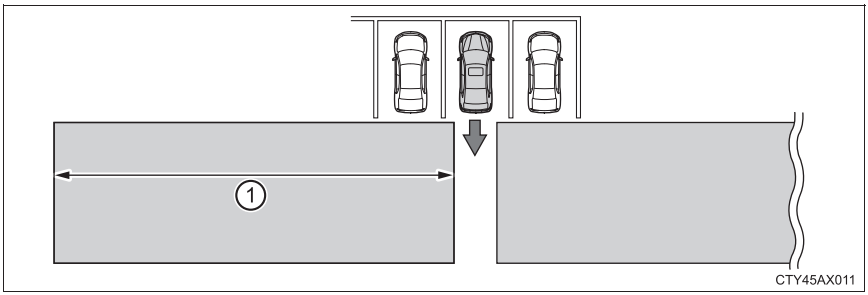

Pour donner au conducteur un temps de réaction plus long, le signal sonore peut avertir de la présence de véhicules plus rapides éloignés.

Exemple:

Véhicule en approche	Vitesse	① Distance d'alerte approximative
Rapide	18 mph (28 km/h)	65 ft. (20 m)
Lent	5 mph (8 km/h)	18 ft. (5,5 m)

■ La fonction d'avertissement de trafic transversal arrière est opérationnelle lorsque

- La commande principale BSM est placée sur marche.
- Le levier de vitesses est sur R.
- La vitesse du véhicule est inférieure à environ 5 mph (8 km/h).
- La vitesse du véhicule en approche est comprise entre environ 5 mph (8 km/h) et 18 mph (28 km/h).

■ **Conditions dans lesquelles la fonction d'avertissement de trafic transversal arrière ne détecte pas un véhicule**

La fonction d'avertissement de trafic transversal arrière n'est pas conçue pour détecter les véhicules et/ou objets des types suivants.

- Motos de petites cylindrées, vélos, piétons, etc.*
- Véhicules approchant directement à l'arrière
- Barrières de sécurité, murs, panneaux, véhicules en stationnement et autres objets fixes*
- Véhicules s'éloignant de votre véhicule
- Véhicules s'approchant des places de stationnement juste à côté de votre véhicule*
- Véhicules reculant dans la place de stationnement à côté de votre véhicule*

*: Selon les conditions, il peut arriver qu'un véhicule et/ou un objet soit détecté.

■ **Conditions dans lesquelles la fonction d'avertissement de trafic transversal arrière risque de ne pas fonctionner correctement**

La fonction d'avertissement de trafic transversal arrière peut ne pas détecter correctement les véhicules dans les conditions suivantes:

- Lorsque le pare-chocs arrière est couvert de givre ou de boue, etc.
- Par mauvais temps, tel que forte pluie, brouillard, neige, etc.
- Lorsque plusieurs véhicules s'approchent en continu
- Stationnement légèrement en épi
- Lorsqu'un véhicule approche à grande vitesse
- Lorsque le véhicule est stationné dans une pente à fort pourcentage, par exemple des côtes, une déclivité, etc.
- Tout de suite après avoir mis la commande principale BSM sur marche
- Véhicules ne pouvant pas être détectés par les capteurs à cause d'obstacles

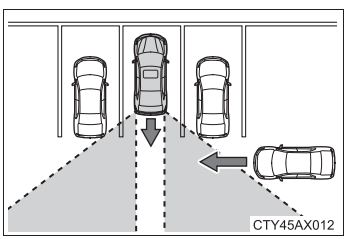

Commandes de sélection du mode de conduite

Les modes de conduite peuvent être sélectionnés pour s'adapter au mieux aux conditions de conduite.

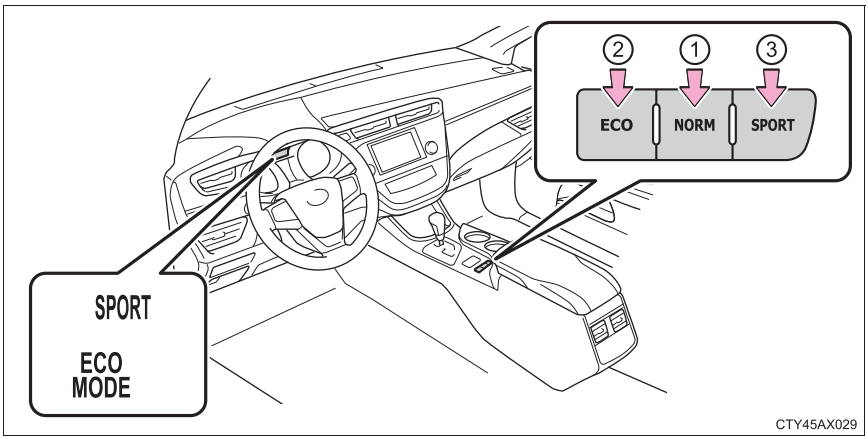

① Mode normal

Utilisez-le pour la conduite normale.

Pendant le mode d'éco-conduite ou le mode sport, appuyez sur la commande pour faire passer le mode de conduite en mode normal.

② Mode d'éco-conduite

Utilisez le mode d'éco-conduite pour abaisser la consommation de carburant sur les trajets qui nécessitent des accélérations fréquentes.

Lorsque vous appuyez sur la commande “ECO”, le témoin “ECO MODE” s'allume sur le combiné d'instruments.

③ Mode sport

Utilisez le mode sport lorsque vous souhaitez obtenir une meilleure réponse lors de l'accélération et une tenue de route précise, par exemple lors de la conduite sur des routes de montagne.

Lorsque vous appuyez sur la commande “SPORT”, le témoin “SPORT” s'allume sur le combiné d'instruments.

■ **Utilisation du système de climatisation en mode d'éco-conduite**

Le mode d'éco-conduite contrôle les opérations de chauffage/refroidissement et la vitesse de ventilation du système de climatisation afin d'améliorer l'économie de carburant (→P. 286). Pour améliorer les performances de la climatisation, réglez la vitesse de ventilation ou désactivez le mode d'éco-conduite.

■ **Désactivation automatique du mode sport**

Si vous roulez en mode sport, celui-ci est automatiquement désactivé à la mise du contact du moteur sur arrêt.

Systèmes d'aide à la conduite

Afin d'améliorer la sécurité et les performances de conduite, les systèmes suivants sont actionnés automatiquement en réaction à certaines situations de conduite. Sachez toutefois que ces systèmes sont complémentaires et que vous ne devez pas vous y fier outre mesure lorsque vous manœuvrez le véhicule.

◆ ABS (système de freinage antiblocage)

Contribue à éviter le blocage des roues lorsque vous actionnez les freins brusquement, ou que vous actionnez les freins sur une chaussée glissante

◆ Aide au freinage

Décuple l'effort de freinage après enfoncement de la pédale de frein lorsque le système détecte une situation d'arrêt d'urgence

◆ VSC (contrôle de la stabilité du véhicule)

Aide le conducteur à contrôler le dérapage en cas d'embardée ou de virage sur chaussée glissante

◆ TRAC (système antipatinage)

Contribue à préserver la motricité et à empêcher les roues motrices de patiner au démarrage du véhicule ou lors d'une accélération sur chaussée glissante

◆ EPS (direction assistée électrique)

Contribue à réduire l'effort de braquage du volant par le recours à un moteur électrique

◆ BSM (surveillance de l'angle mort) (sur modèles équipés)

→P. 264

Lorsque les systèmes TRAC/VSC sont activés

Le témoin indicateur de perte d'adhérence clignote lorsque les systèmes TRAC/VSC sont activés.

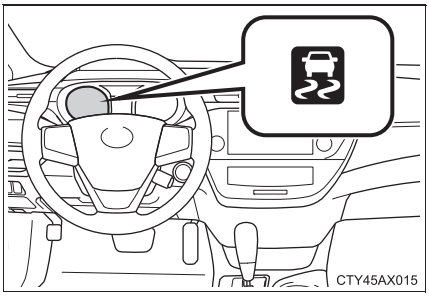

Désactivation du système TRAC

Si le véhicule s'enlise dans la boue, la saleté ou la neige, le système TRAC peut limiter la puissance moteur transmise aux roues. Appuyer sur la commande pour désactiver le système vous permet de faire avancer et reculer le véhicule plus facilement pour le libérer.

Pour désactiver le système TRAC, appuyez brièvement sur la commande et relâchez-la.

"TRAC OFF" et un message s'affichent sur l'écran multifonctionnel.

Appuyez à nouveau sur la commande pour réactiver le système.

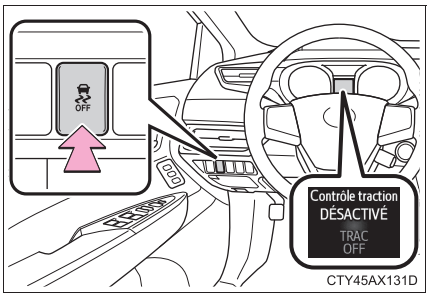

Désactivation des systèmes TRAC/VSC

Pour désactiver les systèmes TRAC/VSC, maintenez la commande appuyée pendant plus de 3 secondes lorsque le véhicule est à l'arrêt.

VSC OFF et "TRAC OFF" ainsi qu'un message s'affichent sur l'écran multifonctionnel*.

Appuyez à nouveau sur la commande pour réactiver les systèmes.

*: Sur les véhicules avec système de sécurité de pré-collision, l'aide au freinage de pré-collision et le freinage de pré-collision sont également désactivés. Le témoin d'avertissement du système de sécurité de pré-collision s'allume et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel. (→P. 230)

■ **Lorsque le message s'affiche sur l'écran multifonctionnel pour indiquer que le système TRAC est désactivé même si vous n'avez pas appuyé sur la commande TRAC/VSC OFF**

Le système TRAC ne peut pas être activé. Contactez votre concessionnaire Toyota.

■ **Bruits et vibrations causés par les systèmes ABS, d'aide au freinage, VSC et TRAC**

- Il est possible que vous perceviez un bruit caractéristique dans le compartiment moteur lorsque vous appuyez sur la pédale de frein de manière répétée, lorsque le moteur tourne, ou immédiatement après que le véhicule a commencé à rouler. Ce bruit n'indique pas un dysfonctionnement de l'un de ces systèmes.
- Les phénomènes suivants peuvent survenir lorsque l'un des systèmes ci-dessus fonctionne. Aucun n'indique la survenue d'un dysfonctionnement.
  - Vibrations possibles au niveau de la carrosserie du véhicule et du volant.
  - Bruit de moteur possible après arrêt du véhicule.
  - De légères pulsations de la pédale de frein peuvent se produire après l'activation de l'ABS.
  - Un léger enfoncement de la pédale de frein peut se produire après activation de l'ABS.

■ **Bruit de fonctionnement de l'EPS**

Lorsque le volant est actionné, un bruit de moteur (ronronnement) peut être perceptible. Ceci n'indique pas un dysfonctionnement.

■ **Réactivation automatique des systèmes TRAC et VSC**

Après désactivation des systèmes TRAC et VSC, ceux-ci sont réactivés automatiquement dans les situations suivantes:

- Lorsque le contact du moteur est sur arrêt
- Si seul le système TRAC est désactivé, il se réactive dès lors que la vitesse du véhicule augmente
  Si les systèmes TRAC et VSC sont désactivés, ils ne sont pas réactivés automatiquement lorsque la vitesse du véhicule augmente.

■ **Efficacité réduite du système EPS**

L'efficacité du système EPS est réduite pour éviter toute surchauffe du système en cas de manœuvre fréquente du volant pendant une période prolongée. En conséquence, la direction peut sembler lourde. Dans pareil cas, évitez de braquer excessivement le volant ou arrêtez le véhicule et arrêtez le moteur. Le système EPS doit revenir à la normale dans un délai de 10 minutes.

⚠ AVERTISSEMENT

■ L'ABS ne fonctionne pas efficacement lorsque

- La limite du potentiel d'adhérence des pneus a été dépassée (comme des pneus très usés sur route enneigée).
- Aquaplanage du véhicule en conduite à grande vitesse sur routes mouillées ou glissantes.

■ La distance d'arrêt peut être supérieure à celle observée en conditions normales lorsque l'ABS est activé

L'ABS n'est pas conçu pour réduire les distances d'arrêt du véhicule. Maintenez toujours une distance de sécurité suffisante par rapport au véhicule qui vous précède, en particulier dans les situations suivantes:

- Lorsque vous conduisez sur une route recouverte de saletés, de gravillons ou de neige
- Lorsque vous conduisez avec des chaînes à neige
- Lorsque vous conduisez sur une route bosselée
- Lorsque vous conduisez sur une route présentant des nids-de-poule ou une chaussée irrégulière

■ Le système TRAC risque de ne pas fonctionner efficacement lorsque

Il peut être difficile de maîtriser la direction ainsi que la puissance sur chaussée glissante, même si le système TRAC fonctionne.
Conduisez le véhicule avec précaution dans des conditions où la stabilité et la puissance pourraient être perdues.

■ Lorsque le système VSC est activé

Le témoin indicateur de perte d'adhérence clignote. Conduisez toujours prudemment. Toute conduite imprudente risque de provoquer un accident. Faites particulièrement attention lorsque le témoin indicateur clignote.

■ Lorsque les systèmes TRAC/VSC sont désactivés

Restez particulièrement vigilant et adaptez votre vitesse aux conditions de route. Étant donné que ces systèmes sont conçus pour aider à garantir la stabilité et la puissance motrice du véhicule, ne désactivez les systèmes TRAC/VSC qu'en cas de nécessité.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Remplacement des pneus

Veillez à ce que tous les pneus soient de taille, marque, profil et capacité de charge totale spécifiés. Par ailleurs, assurez-vous que les pneus sont gonflés à la pression de gonflage des pneus recommandée.

Les systèmes ABS, TRAC et VSC ne fonctionnent pas correctement si des pneus différents sont montés sur le véhicule.
Contactez votre concessionnaire Toyota pour de plus amples informations concernant le remplacement des pneus et des roues.

■ Comportement des pneus et de la suspension

L'utilisation de pneus présentant un problème quelconque et la modification de la suspension affectent les systèmes d'aide à la conduite et peuvent provoquer un dysfonctionnement du système.

Conseils de conduite hivernale

Effectuez les préparatifs et les contrôles nécessaires avant de conduire le véhicule en hiver. Adaptez toujours la conduite du véhicule aux conditions climatiques du moment.

Préparation pour l'hiver

- Utilisez des liquides adaptés aux températures extérieures ambiantes.
  - Huile moteur
  - Liquide de refroidissement moteur
  - Liquide de lave-vitre
- Faites vérifier par un technicien de maintenance l'état de la batterie.
- Faites équiper le véhicule de quatre pneus hiver ou achetez une paire de chaînes à neige pour les roues avant.

  Veillez à ce que tous les pneus soient de taille et de marque spécifiées, et que les chaînes correspondent à la taille des pneus.

Avant de prendre le volant

Effectuez les tâches suivantes en fonction des conditions d'utilisation:

- Ne forcez pas l'ouverture d'une vitre ou l'actionnement d'un essuie-glace gelé. Versez de l'eau tiède sur les parties gelées pour faire fondre la glace. Épongez immédiatement l'eau pour l'empêcher de geler.
- Pour un fonctionnement efficace du ventilateur du système de climatisation, dégagez les grilles d'aération à la base du pare-brise de toute la neige accumulée.
- Contrôlez et dégagez périodiquement de toute accumulation de glace ou de neige les feux extérieurs, le toit du véhicule, le châssis, les passages de roues et les freins.
- Débarrassez les semelles de vos chaussures de toute neige ou boue avant de monter dans le véhicule.

Lors de la conduite du véhicule

Faites accélérer le véhicule progressivement, laissez une distance de sécurité entre vous et le véhicule vous précédant, et conduisez à une vitesse réduite adaptée à la route.

Lorsque vous stationnez le véhicule

- Stationnez le véhicule et mettez le levier de vitesses sur P, sans serrer le frein de stationnement. Le frein de stationnement risque d'être bloqué par le gel, empêchant ainsi tout desserrage. Si vous stationnez le véhicule sans serrer le frein de stationnement, veillez à bloquer les roues.
  À défaut, cela peut être dangereux car le véhicule peut se déplacer de manière inattendue, pouvant conduire à un accident.
- Si vous stationnez le véhicule sans serrer le frein de stationnement, vérifiez que le levier de vitesses ne peut pas être déplacé de P*.

*: Le levier de vitesses est verrouillé si vous essayez de le déplacer de P vers toute autre position sans appuyer sur la pédale de frein. Si le levier de vitesses peut être déplacé de P, il est possible que le système de verrouillage de levier de vitesses soit défaillant. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

Sélection des chaînes à neige

Utilisez la taille de chaînes à neige qui convient lors du montage.
La taille des chaînes est réglementée pour chaque taille de pneus.

Chaînes latérales:

① 0,12 in. (3 mm) de diamètre
② 0,39 in. (10 mm) de largeur
③ 1,18 in. (30 mm) de longueur

Chaînes transversales:

④ 0,16 in. (4 mm) de diamètre
⑤ 0,55 in. (14 mm) de largeur
⑥ 0,98 in. (25 mm) de longueur

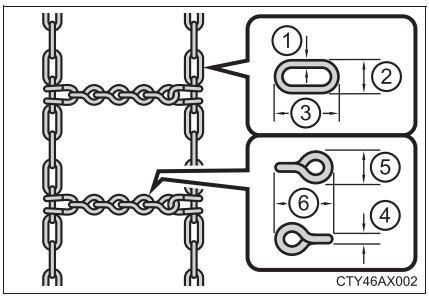

Réglementations sur l'utilisation des chaînes à neige

Les réglementations applicables à l'utilisation des chaînes à neige varient selon les pays et le type de route. Vérifiez toujours les réglementations locales avant de monter des chaînes sur votre véhicule.

Installation des chaînes à neige

Respectez les précautions suivantes pour monter et démonter les chaînes:

- Montez et démontez les chaînes à neige dans un endroit sûr.
- Installez les chaînes à neige sur les roues avant. N'installez pas de chaînes sur les pneus arrière.
- Installez les chaînes à neige sur les roues avant, en les serrant le plus possible. Retendez les chaînes après avoir roulé 1/4 — 1/2 mile (0,5 — 1,0 km).
- Montez les chaînes à neige en respectant les instructions fournies avec celles-ci.

⚠ AVERTISSEMENT

Conduite avec des pneus neige

Respectez les précautions suivantes pour réduire le risque d'accident.
Le non-respect de ces précautions peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Utilisez des pneus de la taille spécifiée.
- Veillez à ce que les pneus soient toujours gonflés à la pression recommandée.
- Ne roulez pas à plus de 75 mph (120 km/h), quel que soit le type de pneus neige utilisé.
- Équipez toutes les roues de pneus neige.

Conduite avec des chaînes à neige

Respectez les précautions suivantes pour réduire le risque d'accident.
Le non-respect de ces précautions peut entraîner une impossibilité de conduire le véhicule en toute sécurité, et occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne dépassez pas les limitations de vitesse spécifiées pour les chaînes à neige utilisées, ou 30 mph (50 km/h), en privilégiant la valeur la plus faible.
- Évitez de rouler sur les routes cahoteuses ou sur des nids-de-poule.
- Évitez les accélérations brusques, les changements de direction brusques, les freinages et les changements de vitesse brusques pouvant causer un freinage soudain du moteur.
- Ralentissez suffisamment avant d'entrer dans un virage, pour être sûr de garder la maîtrise du véhicule.
- Véhicules avec système LDA (alerte de sortie de voie avec commande de direction):
  N'utilisez pas le système LDA (alerte de sortie de voie avec commande de direction).

NOTE

Réparation ou remplacement des pneus neige

Faites réparer ou remplacer les pneus neige par un concessionnaire Toyota ou un détaillant de pneus reconnu.
En effet, le démontage et le montage des pneus neige a un effet sur le fonctionnement des valves et émetteurs du système d'avertissement de pression des pneus.

Montage des chaînes à neige

Il peut arriver que les valves et émetteurs du système d'avertissement de pression des pneus ne fonctionnent pas correctement lorsque le véhicule est équipé de chaînes à neige.

Caractéristiques intérieures

5

5-1. Utilisation du système de climatisation et de désembuage

Système de climatisation automatique 286

Sièges chauffants/ventilateurs de sièges 296

5-2. Utilisation des éclairages intérieurs

Liste des éclairages intérieurs 299

- Commande principale d'éclairage individuel/intérieur 300
- Éclairages individuels/intérieurs 300
- Éclairages d'ambiance 301

5-3. Utilisation des rangements

Liste des rangements..... 302

- Boîte à gants..... 303
- Rangement de console 303
- Porte-gobelets 304
- Casiers auxiliaires..... 305

Équipements du coffre 310

5-4. Autres équipements intérieurs

Autres équipements intérieurs 312

- Pare-soleil..... 312
- Miroirs de courtoisie..... 312
- Montre..... 313
- Affichage de la température extérieure..... 314
- Prises d'alimentation..... 315
- Accoudoir..... 317
- Pare-soleil arrière 318
- Extension de rangement de coffre..... 319
- Crochets à vêtements 321
- Poignées de maintien 321

Commande d'ouverture de porte de garage..... 322

Safety Connect 330

Boussole 337

Système de climatisation automatique

Les sorties d'air et la vitesse de ventilation sont automatiquement réglées en fonction du réglage de la température.

Commandes de climatisation

▶ Panneau de commande avant (type A)

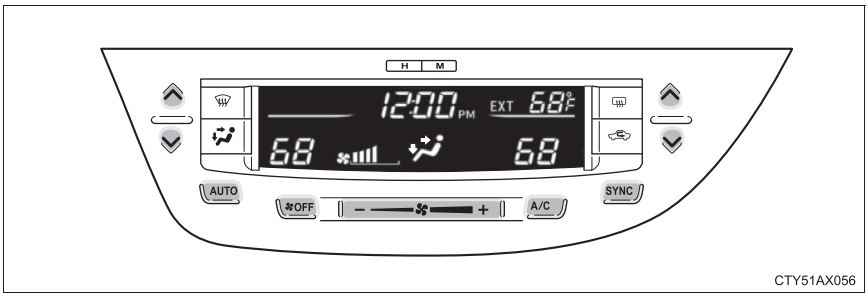

▶ Panneau de commande avant (type B)

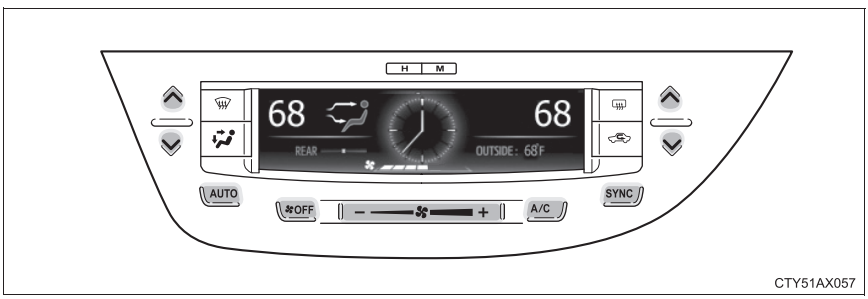

▶ Panneau de commande arrière (sur modèles équipés)

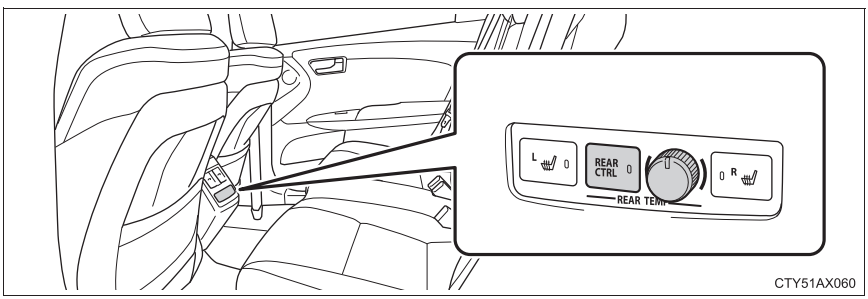

Réglage de la température

Pour régler la température, appuyez sur ⌃ (côté conducteur) pour augmenter la température et appuyez sur ⌄ (côté conducteur) pour diminuer la température.

La température des sièges conducteur, passager avant et arrière (véhicules équipés d'une commande de réglage arrière) peut être réglée séparément lorsque:

- Vous appuyez sur SYNC (l'affichage “SYNC” disparaît).
- Vous appuyez sur la commande de réglage de la température côté passager avant (le réglage de la température côté passager avant est affiché).
- Véhicules équipés d'une commande de réglage arrière: Vous appuyez sur REAR CTRL (le témoin REAR CTRL est allumé et le réglage de la température du passager arrière est affiché).
- Véhicules équipés d'une commande de réglage arrière: Vous tournez (le témoin REAR CTRL est allumé et le réglage de la température du passager arrière est affiché).

Le système de climatisation passe du mode individuel au mode synchronisé et inversement à chaque appui sur SYNC.

Véhicules équipés d'une commande de réglage arrière: Le réglage de la température du passager arrière passe du mode individuel au mode synchronisé et inversement à chaque appui sur REAR CTRL.

■ Réglage de la vitesse de ventilation

Pour régler la vitesse de ventilation, appuyez sur et faites glisser votre doigt vers “+” pour augmenter la vitesse de ventilation ou “-” pour diminuer la vitesse de ventilation.

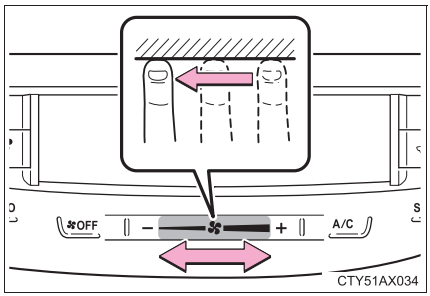

La vitesse de ventilation peut également être ajustée en appuyant sur “+” ou “-” sur .

Appuyez sur OFF pour arrêter la ventilation.

■ Changez le mode de flux d'air

Pour changer le mode de flux d'air, appuyez sur .

Le système sélectionne les sorties d'air successivement à chaque pression sur .

▶ Type A

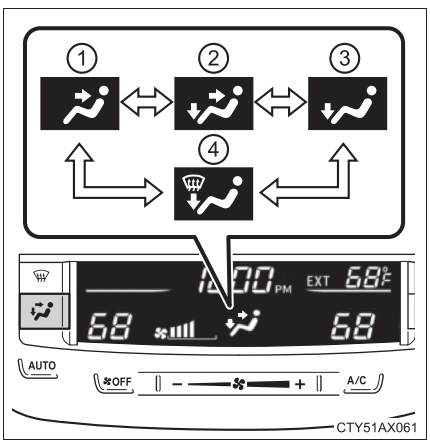

▶ Type B

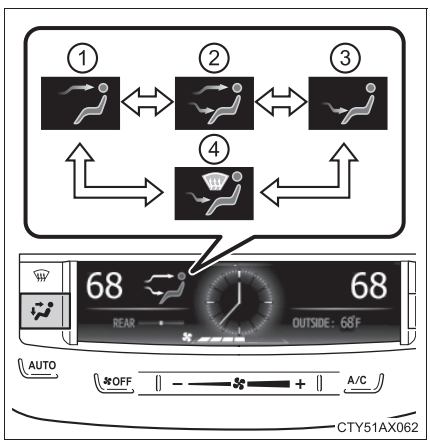

① L'air souffle sur le haut du corps.

② L'air souffle sur le haut du corps et les pieds.

③ L'air souffle sur les pieds.

④ L'air souffle sur les pieds et le désembuage du pare-brise fonctionne.

■ Modification des réglages de la température des sièges arrière (véhicules équipés d'une commande de réglage arrière)

→P. 289

Utilisation du système de climatisation automatique

■ Utilisation du fonctionnement automatique

1 Appuyez sur AUTO.

Le système de climatisation se met en marche. Les sorties d'air et la vitesse de ventilation sont automatiquement réglées en fonction du réglage de la température.

2 Ajustez le réglage de la température.

3 Pour interrompre le fonctionnement, appuyez sur OFF.

■ Modification des réglages de la température des sièges arrière (véhicules équipés d'une commande de réglage arrière)

Tournez dans le sens des aiguilles d'une montre pour augmenter la température et tournez dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour diminuer la température.

■ Vérification de l'état du fonctionnement automatique

Pendant le fonctionnement automatique, l'état de fonctionnement de la vitesse de ventilation, du mode de sortie d'air, du mode d'air extérieur/de recyclage d'air et l'activation ou la désactivation de l'A/C peut être vérifié sur l'affichage en appuyant sur AUTO.

L'affichage revient à son état précédent après quelques secondes.

■ Témoin de mode automatique

Si le réglage de la vitesse de ventilation ou des modes de flux de l'air sont utilisés, le témoin de mode automatique s'éteint. Cependant, le mode automatique pour les fonctions autres que celles utilisées est maintenu.

Autre fonctions

Commutation entre les modes d'air extérieur et de recyclage d'air

Appuyez sur .

Le mode bascule entre (mode d'air extérieur) ou (mode de recyclage d'air) à chaque fois que vous appuyez sur le bouton.

Désembuage du pare-brise

Les désembueurs sont utilisés pour désembuer le pare-brise et les vitres latérales avant.

Appuyez sur .

La fonction de déshumidification se met en marche et la vitesse de ventilation augmente.
Réglez le bouton de mode d'air extérieur/de recyclage d'air sur le mode d'air extérieur si le mode de recyclage d'air est utilisé. (Cela peut basculer automatiquement.)
Pour accélérer le désembuage du pare-brise et des vitres latérales, augmentez le débit d'air et la température.

Pour revenir au mode précédent, appuyez à nouveau sur quand le pare-brise est désembué.

Désembuage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs

Les désembueurs sont utilisés pour désembuer la lunette arrière et retirer les gouttes de pluie, la rosée et le givre des rétroviseurs extérieurs.

Appuyez sur .

Les désembueurs se mettent automatiquement sur arrêt après un certain temps.

Sorties d'air

■ Emplacement des sorties d'air

Les sorties d'air et le volume d'air changent selon le mode de flux d'air sélectionné.

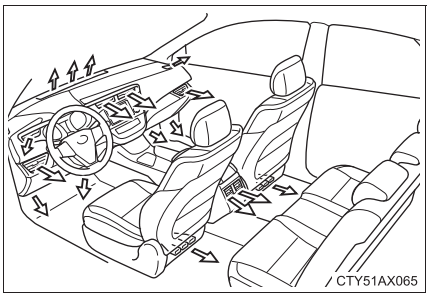

■ Réglage de l'orientation, de l'ouverture et de la fermeture des sorties d'air

▶ Sorties d'air frontales centrales

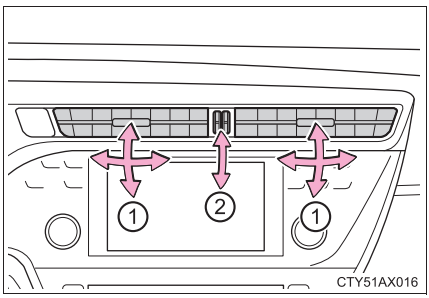

▶ Sorties d'air frontales latérales

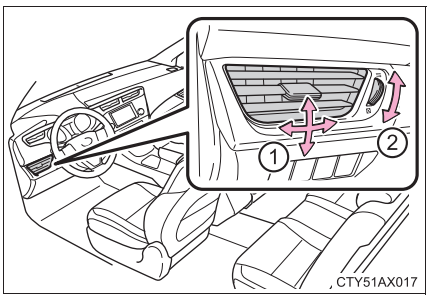

▶ Sorties d'air arrière

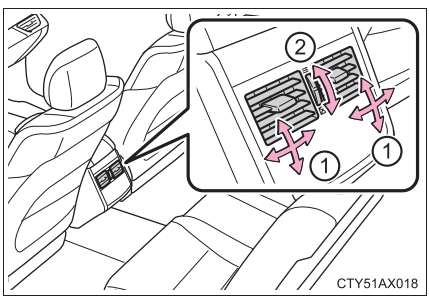

① Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, vers le haut ou le bas.

② Tournez la molette pour ouvrir ou fermer l'aérateur.

■ **Utilisation du système de climatisation en mode d'éco-conduite**

En mode d'éco-conduite, le système de climatisation est contrôlé comme suit pour donner la priorité à l'économie de carburant:

- Lorsque la température extérieure est supérieure à 68°F (20°C), le système de climatisation peut passer automatiquement en mode de recyclage d'air. Ceci peut également réduire la consommation de carburant.
- Il est possible de passer en mode d'air extérieur à tout moment en appuyant sur .

■ **Utilisation du mode automatique**

La vitesse de ventilation est automatiquement réglée en fonction du réglage de la température et des conditions ambiantes.

Par conséquent, le ventilateur peut s'arrêter pendant un instant jusqu'à ce que l'air chaud ou froid soit prêt à circuler immédiatement après avoir appuyé sur AUTO.

■ **Présence de buée sur les vitres**

- Les vitres se couvrent rapidement de buée lorsqu'il y a beaucoup d'humidité dans le véhicule. Allumer A/C permet de déshumidifier l'air des aérateurs et de désembuer efficacement le pare-brise.
- Si vous désactivez A/C, les vitres peuvent se couvrir plus facilement de buée.
- Les vitres ont tendance à se couvrir de buée lorsque le mode de recyclage d'air est utilisé.

■ **Mode d'air extérieur/de recyclage d'air**

- Lorsque la route sur laquelle vous roulez est poussiéreuse, comme par exemple dans un tunnel ou lorsque la circulation est dense, réglez le mode d'air extérieur/de recyclage d'air sur le mode de recyclage d'air. C'est une mesure efficace pour empêcher l'air extérieur de pénétrer à l'intérieur du véhicule. Pendant le refroidissement, choisir le mode de recyclage d'air permet également de rafraîchir efficacement l'intérieur du véhicule.
- La sélection entre le mode d'air extérieur/de recyclage d'air peut se faire automatiquement, selon le réglage de la température, la température extérieure, la pression, la température du liquide de refroidissement moteur ou la température intérieure.

■ **Lorsque la température extérieure est supérieure à 75°F (24°C) et que le système de climatisation est activé (États-Unis uniquement)**

- Afin de réduire la consommation d'énergie du système de climatisation, le système de climatisation peut passer automatiquement en mode de recyclage d'air. Ceci peut également réduire la consommation de carburant.
- Le mode de recyclage d'air est sélectionné comme mode par défaut lorsque le contact du moteur est placé en mode IGNITION ON.
- Il est possible de passer en mode d'air extérieur à tout moment en appuyant sur .

■ **Si la température extérieure tombe aux environs de 32°F (0°C)**

La fonction de déshumidification risque de ne pas fonctionner même lorsque vous appuyez sur .

■ **Odeurs provenant de la ventilation et de la climatisation**

- Pour faire entrer de l'air frais, réglez le système de climatisation en mode d'air extérieur.
- Il est possible que diverses odeurs provenant de l'intérieur ou de l'extérieur du véhicule entrent dans le système de climatisation et s'y accumulent au cours de l'utilisation. Cela peut ensuite causer la diffusion d'odeurs par les aérateurs.
- Pour limiter la survenue potentielle des odeurs:
  - Ce véhicule est équipé d'un filtre à air à charbon désodorisant. Ce filtre doit être contrôlé et remplacé conformément au programme d'entretien. (Filtre de climatisation: →P. 397)
  - Il est recommandé de régler le système de climatisation en mode d'air extérieur avant d'arrêter le véhicule.
  - La synchronisation du démarrage de la soufflerie peut être retardée quelques instants après que le système de climatisation ait été démarré en mode automatique.

■ **Filtre de climatisation**

→P. 397

■ **Manipulation du tableau de commande de la climatisation**

Le tableau de commande de la climatisation utilise des commandes tactiles. Dans les cas suivants, un fonctionnement incorrect ou une absence de réponse peuvent se produire.

- Si la surface de la commande tactile est sale ou couverte de liquide, un fonctionnement incorrect ou une absence de réponse peuvent se produire.
- Si la surface de la commande tactile reçoit des ondes électromagnétiques, un fonctionnement incorrect ou une absence de réponse peuvent se produire.
- Si vous portez des gants pendant l'opération, une absence de réponse peut se produire.
- Si vous utilisez vos ongles pour actionner le système, une absence de réponse peut se produire.
- Si vous utilisez un stylet pour actionner le système, une absence de réponse peut se produire.
- Si la paume de votre main touche la surface de la commande tactile pendant l'opération, un fonctionnement incorrect peut se produire.
- Si la paume de votre main touche la surface de la commande tactile, un fonctionnement incorrect peut se produire.
- Si les opérations sont effectuées rapidement, une absence de réponse peut se produire.

■ **Personnalisation**

Les réglages (par ex. le réglage de la climatisation, la sensibilité de la commande tactile) peuvent être modifiés.
(Fonctions personnalisables →P. 490)

AVERTISSEMENT

Pour éviter que le pare-brise ne se couvre de buée

- Par temps extrêmement humide, n'utilisez pas pendant le fonctionnement du mode de refroidissement d'air. La différence entre la température de l'air extérieur et celle du pare-brise peut provoquer l'apparition de buée sur la face extérieure du pare-brise et obstruer votre champ de vision.

- Ne placez aucun objet sur le tableau de bord, car ceci risquerait de couvrir les sorties d'air. Dans le cas contraire, le débit d'air peut être bloqué, empêchant ainsi les désembueurs du pare-brise de désembuer.

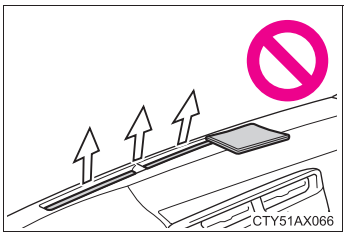

Pour éviter des brûlures

Ne touchez pas la surface des rétroviseurs lorsque le désembuage des rétroviseurs extérieurs est en marche.

NOTE

Pour éviter la décharge de la batterie

Lorsque le moteur est arrêté, ne laissez pas le système de climatisation en marche plus longtemps que nécessaire.

Sièges chauffants*/ventilateurs de sièges*

Les chauffages de sièges chauffent les sièges et les sièges ventilés garantissent une bonne répartition d'air en soufflant de l'air à travers les sièges.

⚠ AVERTISSEMENT

- Des précautions doivent être prises pour éviter toute blessure si une personne appartenant à l'une des catégories suivantes entre en contact avec les sièges lorsque le chauffage est en marche:
  - Nourrissons, jeunes enfants, personnes âgées, malades ou handicapés
  - Personnes à la peau sensible
  - Personnes très fatiguées
  - Personnes ayant consommé de l'alcool ou des médicaments provoquant la somnolence (somnifères, traitements contre le rhume, etc.)
- Respectez les précautions suivantes pour éviter la surchauffe ou des brûlures mineures
  - Ne couvrez pas le siège avec une couverture ou un coussin lorsque vous utilisez le siège chauffant.
  - N'utilisez pas le siège chauffant plus longtemps que nécessaire.

⚠ NOTE

- Ne posez pas d'objets lourds de forme irrégulière sur le siège et ne piquez pas d'objets pointus (aiguilles, clous, etc.) dans le siège.
- Pour éviter la décharge de la batterie, n'utilisez pas les fonctions lorsque le moteur ne tourne pas.

*: Sur modèles équipés

■ Sièges avant

▶ Véhicules avec ventilateur

① Appuyez sur le bouton pour le relâcher, puis tournez le bouton jusqu'au réglage de la température souhaité.

② OFF
Appuyez sur le bouton pour le verrouiller lorsque vous ne vous en servez pas.

③ Ventilation

④ Chaleur

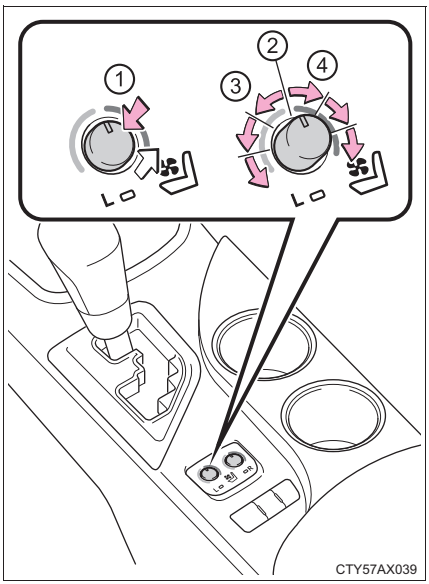

▶ Véhicules sans ventilateur

Appuyez sur le bouton pour le relâcher, puis tournez le bouton jusqu'au réglage de la température souhaité.

Plus vous tournez le bouton dans le sens des aiguilles d'une montre, plus la température du siège augmente. Tournez le bouton au maximum dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour désactiver le système.

Appuyez sur le bouton à nouveau pour le verrouiller lorsque vous ne vous en servez pas.

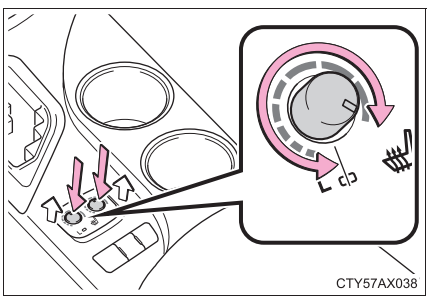

■ Sièges arrière

ON/OFF

Le témoin s'allume lorsqu'un siège chauffant est activé.

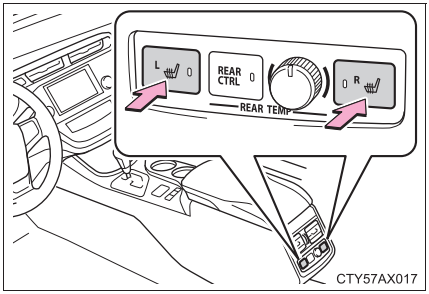

■ Les sièges chauffants/ventilés sont fonctionnels lorsque

Le contact du moteur est en mode IGNITION ON.

■ Fonctionnement automatique du ventilateur de siège du siège passager

Si un passager quitte le siège passager en laissant le ventilateur de siège activé, le ventilateur de siège est automatiquement désactivé après environ 10 minutes. Si le passager retourne sur le siège, il s'active à nouveau automatiquement.

■ Éclairage de l'affichage de fonctionnement (sur modèles équipés)

① S'allume lorsque le ventilateur fonctionne.

② S'allume lorsque le chauffage du siège avant fonctionne.

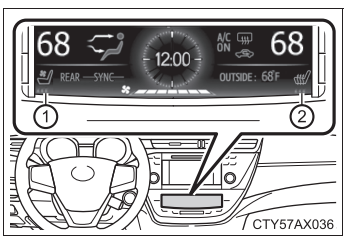

Liste des éclairages intérieurs

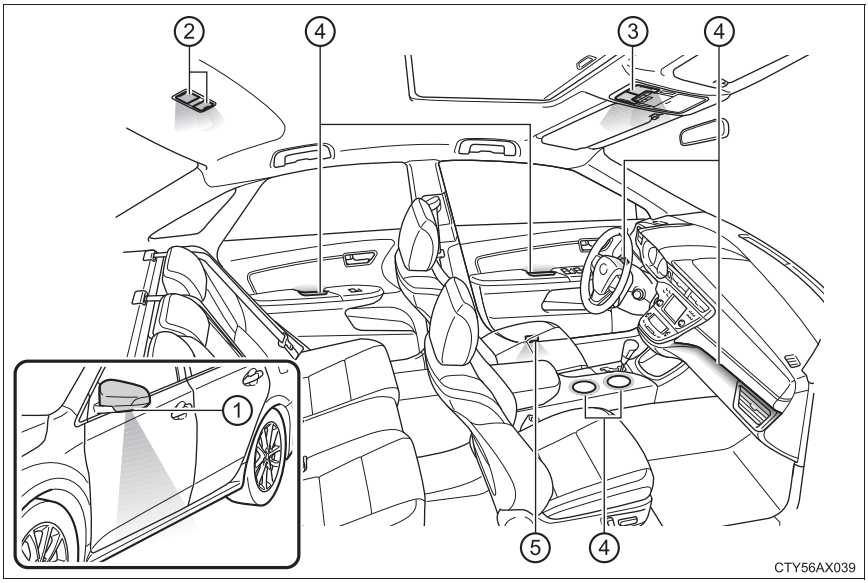

① Éclairages extérieurs de plancher (sur modèles équipés)

② Éclairages individuels/intérieurs arrière (→P. 300)

③ Éclairages individuels/intérieurs avant (→P. 300)

④ Éclairages d'ambiance (sur modèles équipés) (→P. 301)

⑤ Éclairages de courtoisie de porte avant

Commande principale d'éclairage individuel/intérieur

① Allume/éteint les éclairages

② Extinction/allumage des éclairages asservi à la position des portes

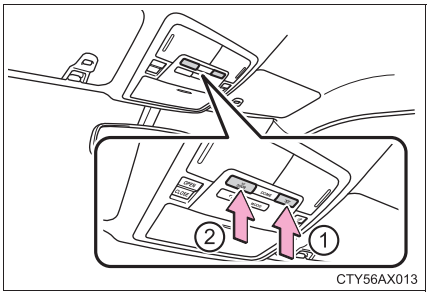

Éclairages individuels/intérieurs

Avant

Extinction/allumage de l'éclairage

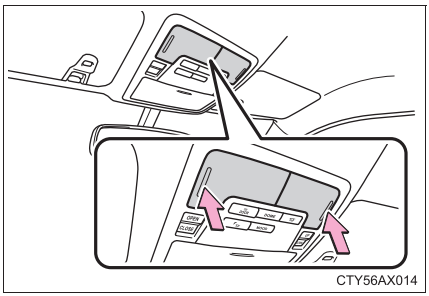

Arrière

Extinction/allumage de l'éclairage

Si les éclairages sont allumés au moyen de la commande principale d'éclairage individuel/intérieur, les éclairages ne peuvent pas être éteints en appuyant sur la commande.

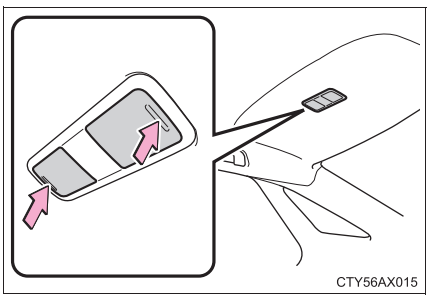

Éclairages d'ambiance (sur modèles équipés)

À chaque pression sur la commande “MOOD”, le niveau de luminosité change.

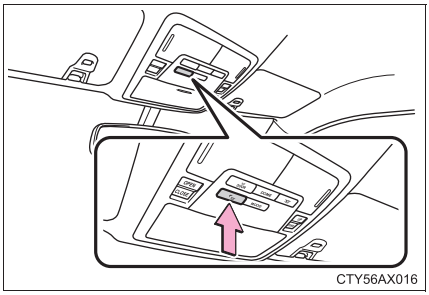

Système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes

Les éclairages s'allument/s'éteignent automatiquement en fonction du mode du contact du moteur, de la présence de la clé électronique, du fait que les portes sont verrouillées/déverrouillées ou que les portes sont ouvertes/fermées.

Pour éviter la décharge de la batterie

Si les éclairages individuels/intérieurs restent allumés lorsque le contact du moteur est mis sur arrêt, les éclairages s'éteignent automatiquement après un délai de 20 minutes.

Personnalisation

Le réglage (par ex. le temps écoulé avant extinction des éclairages) peut être modifié.
(Fonctions personnalisables: →P. 490)

NOTE

Pour éviter que la batterie ne se décharge, ne laissez pas les éclairages en marche plus longtemps que nécessaire lorsque le moteur ne tourne pas.

Liste des rangements

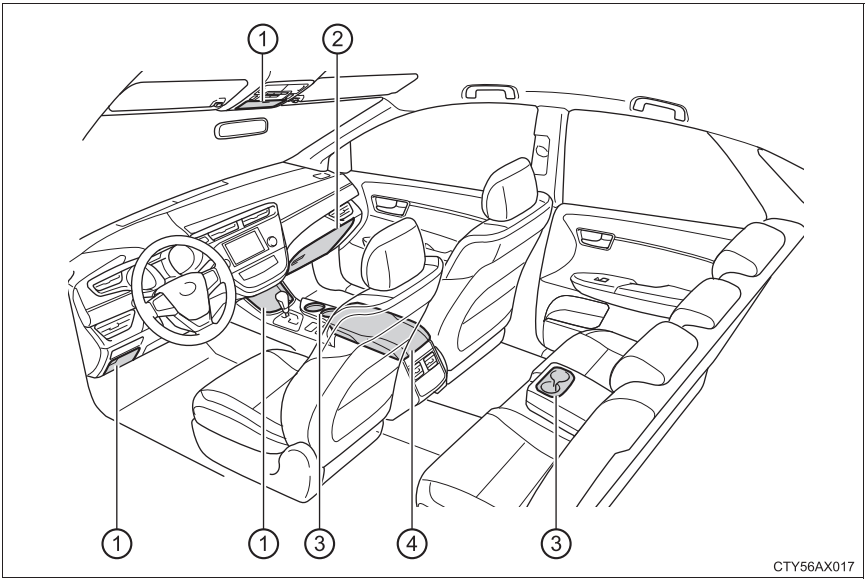

① Casiers auxiliaires (→P. 305)
② Boîte à gants (→P. 303)
③ Porte-gobelets (→P. 304)
④ Rangement de console (→P. 303)

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne laissez pas de lunettes, de briquets ou d'aérosols dans les espaces de rangement, car en cas de fortes températures dans l'habitacle:
  - Les lunettes risquent d'être déformées par la chaleur ou fissurées si elles entrent en contact avec d'autres objets dans le même rangement.
  - Les briquets ou les aérosols peuvent exploser. S'ils entrent en contact avec d'autres objets dans le même rangement, le briquet peut prendre feu ou l'aérosol laisser s'échapper du gaz, et provoquer un incendie.
- Lorsque vous conduisez ou lorsque les compartiments de rangement ne sont pas utilisés, laissez les couvercles fermés.
  En cas de freinage brusque ou d'embardée, un accident risque de se produire si un couvercle laissé ouvert ou les objets qui y sont rangés heurtent un occupant.

Boîte à gants

① Ouverture (tirez le levier vers le haut)

② Verrouillez avec la clé mécanique

③ Déverrouillez avec la clé mécanique

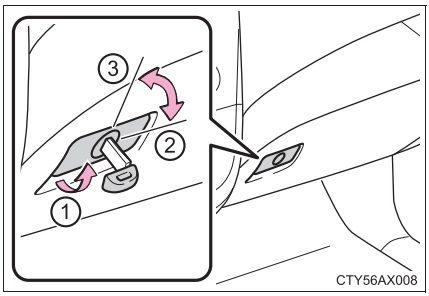

La commande principale d'ouverture de coffre se trouve à l'intérieur de la boîte à gants. (→P. 112)

Rangement de console

Relevez le couvercle tout en tirant le levier pour déverrouiller.

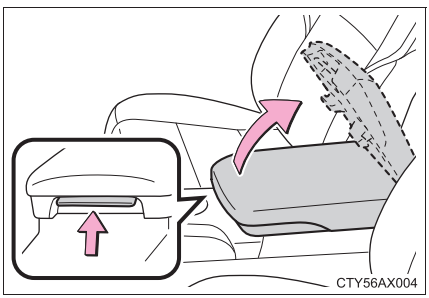

Lorsque vous utilisez le couvercle du rangement de console comme accoudoir

Faites glisser le couvercle du rangement de console vers l'avant autant que nécessaire. Faites glisser le couvercle vers l'avant tout en tirant le levier.

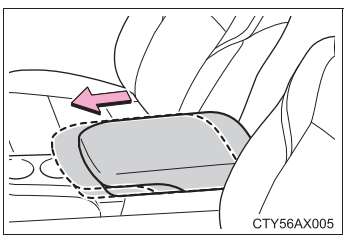

Vous pouvez également ouvrir le couvercle depuis la position la plus en avant.

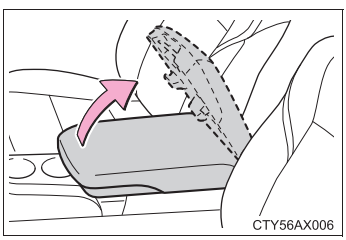

Plateau du rangement de console

Le plateau coulisse vers l'avant/l'arrière. Pour retirer le plateau, faites-le coulisser vers l'avant et soulevez-le.

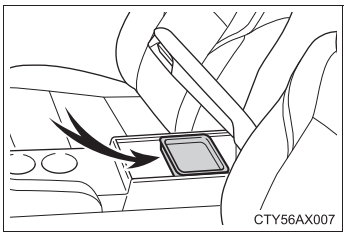

Porte-gobelets

▶ Avant

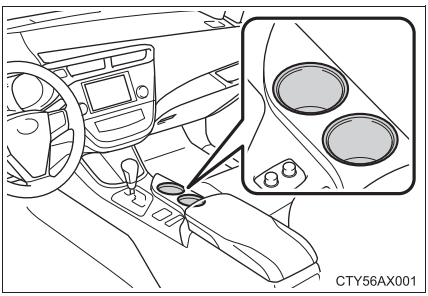

▶ Arrière (type A)

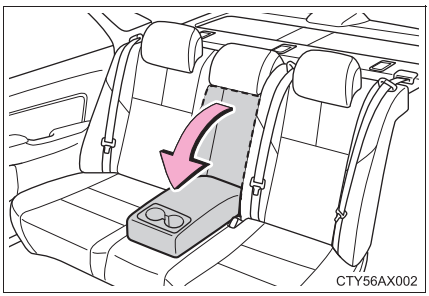

Abaissez l'accoudoir.

▶ Arrière (type B)

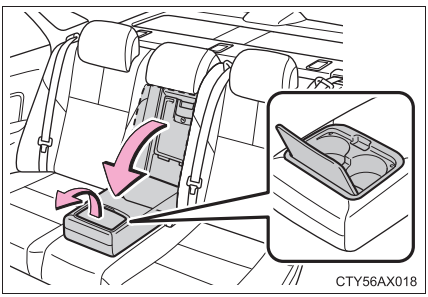

Abaissez l'accoudoir et ouvrez le couvercle.

AVERTISSEMENT

Ne disposez rien d'autre dans les porte-gobelets que des gobelets ou des canettes en aluminium.
D'autres objets peuvent être éjectés des supports en cas de freinage brusque ou d'accident et provoquer des blessures. Si possible, couvrez les boissons chaudes pour prévenir tout risque de brûlure.

Casiers auxiliaires

▶ Type A

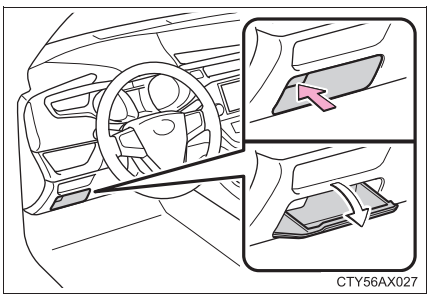

Appuyez sur le bouton.

▶ Type B

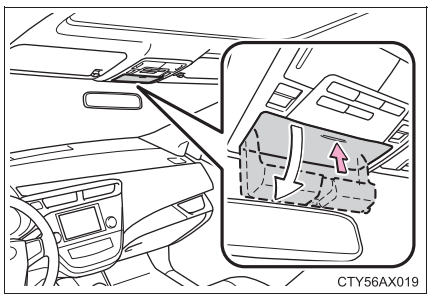

Appuyez sur le couvercle.

▶ Type C

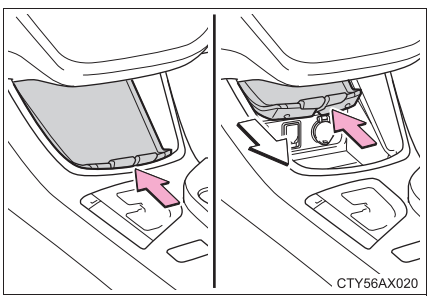

Ouverture

Poussez le plateau vers l'avant jusqu'à ce qu'il se verrouille.

Fermeture

Si vous poussez le plateau vers l'avant pour relâcher le verrouillage, le plateau se ferme automatiquement.

Lorsque vous placez de petits objets sur le dessus du plateau

Le plateau peut être ouvert lorsque des petits objets sont placés dessus.

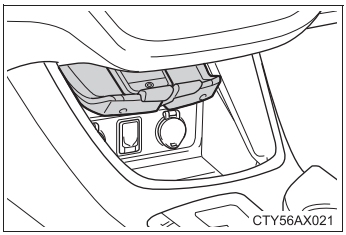

Un dispositif électronique sur le plateau peut être rechargé en faisant passer un câble de charge dans l'espace du plateau et en le connectant au port AUX/USB ou à la prise électrique sous le plateau.

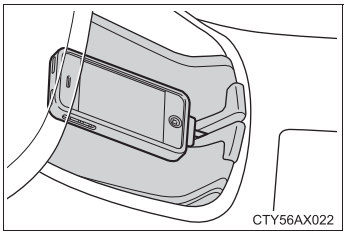

■ **Lors de l'utilisation du chargeur sans fil (sur modèles équipés)**

Un dispositif mobile peut être chargé sans fil sur le plateau.
La charge peut être effectuée uniquement avec le contact du moteur en mode ACCESSORY ou IGNITION ON et uniquement pour les dispositifs mobiles portant le logo " ".

① Poussez le plateau vers l'avant jusqu'à ce qu'il se verrouille et appuyez sur la commande de chargeur sans fil.

② Poussez le plateau vers l'avant pour libérer le verrouillage et fermer le plateau et placez un dispositif mobile sur le plateau comme indiqué sur l'illustration.

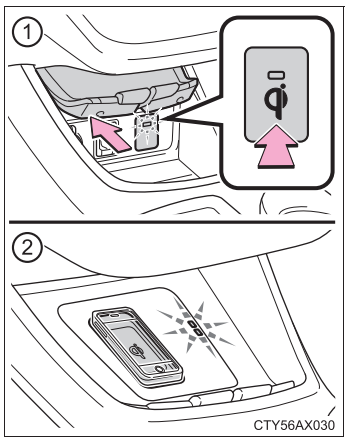

Un témoin de couleur ambre s'allume pendant que la charge est en cours. Lorsque la charge est terminée, un témoin vert s'allume également.

Pour certains téléphones, boîtiers de chargement ou socles de chargement sans fil, le témoin vert risque de ne pas s'allumer bien qu'il soit complètement chargé.

Lorsque vous placez le dispositif mobile sur la surface de chargement sans fil du plateau, assurez-vous qu'aucun objet ne se trouve entre le dispositif mobile et le plateau. Il risque de gêner la charge.

■ **Si les témoins à LED du chargeur sans fil clignotent**

Si la surface de chargement sans fil du plateau devient trop chaude, les témoins à LED clignotent et la charge est annulée. Les témoins à LED s'allument si la surface du plateau refroidit.
Si les témoins à LED clignotent bien que la surface du plateau ne soit pas chaude, il est possible que le chargeur sans fil soit défectueux. Consultez votre concessionnaire Toyota.

■ **Lorsque la charge du chargeur sans fil s'arrête temporairement**

Si l'une des opérations suivantes est effectuée en présence de la clé électronique, la charge peut s'arrêter temporairement. La charge démarre à nouveau après un certain temps.

- Verrouillage/déverrouillage des portes en touchant la poignée de porte
- Ouverture/fermeture des portes
- En appuyant sur la commande d'ouverture de coffre
- Fermeture du couvercle du coffre
- Démarrage du moteur
- Verrouillage des portes en appuyant sur le bouton de verrouillage de la clé électronique
- Lorsque la clé électronique se trouve hors de la zone de détection

■ **Certification du chargeur sans fil**

▶ Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis

This device complies with Part 18 of the FCC Rules.

Ce dispositif est conforme à la partie 18 de la réglementation de la FCC.

Toyota Motor Sales, U.S.A., Inc.
19001 S. Western Avenue
Torrance, CA 90501

▶ Pour les véhicules commercialisés au Canada

This ISM device complies with Canadian ICES-001.
Cet appareil ISM est conforme à la norme NMB-001 du Canada.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Objets inadaptés au rangement (type B uniquement)**

Ne rangez aucun objet pesant plus de 0,4 lb. (0,2 kg).
Dans le cas contraire, le casier auxiliaire risque de s'ouvrir et les objets peuvent en tomber, ce qui provoquerait un accident.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives aux interférences avec des dispositifs électroniques (véhicules avec chargeur sans fil)

- Les personnes portant des stimulateurs cardiaques, stimulateurs cardiaques pour la thérapie de resynchronisation implantables ou des défibrillateurs automatiques implantables doivent rester à une distance raisonnable du chargeur sans fil. Les ondes radio peuvent affecter le fonctionnement de tels dispositifs.
- Avant d'utiliser le chargeur sans fil, il est demandé aux personnes porteuses d'un dispositif médical électrique autre que des stimulateurs cardiaques, stimulateurs cardiaques pour la thérapie de resynchronisation implantables ou des défibrillateurs automatiques implantable de consulter le fabricant du dispositif pour obtenir des informations concernant son fonctionnement sous l'effet des ondes radio. Les ondes radio pourraient avoir des effets inattendus sur le fonctionnement de tels dispositifs médicaux.
- Pour éviter les interférences avec d'autres dispositifs électriques, mettez le chargeur sans fil sur arrêt en mettant la commande de chargeur sans fil sur arrêt.

■ Lors de l'utilisation du chargeur sans fil

Évitez de placer des objets métalliques entre le chargeur sans fil et le dispositif mobile lorsque la charge est en cours. Les objets métalliques risquent alors de devenir chauds et de causer des brûlures.

⚠ NOTE

- Pour éviter d'endommager les petits objets, lorsque vous ouvrez le plateau et que de petits objets sont placés dessus, assurez-vous que les objets ne se coincent pas.
- Pour éviter d'endommager le plateau, ne baissez pas le plateau pour le fermer. Vous risquez d'endommager le plateau.
- Lorsque vous vous trouvez sur une pente descendante abrupte, le plateau peut être fermé lentement. Dans ce cas, vous pouvez baisser le plateau pour le fermer.
  Toutefois, assurez-vous avant cela que le verrouillage a été relâché.

Équipements du coffre

Crochets pour sacs à provisions

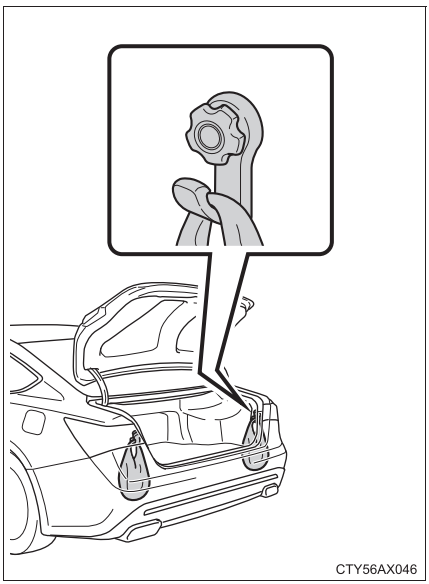

Filet de chargement (sur modèles équipés)

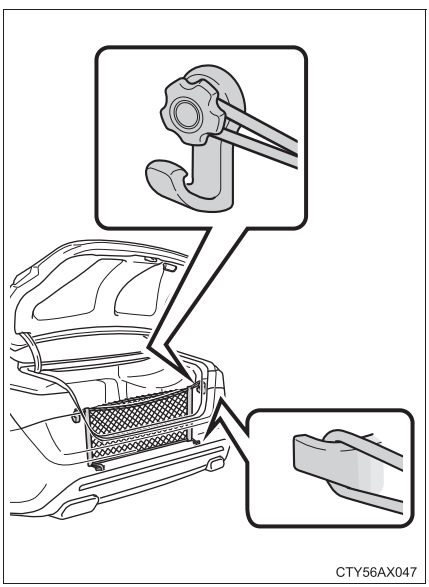

NOTE

Afin de ne pas endommager les crochets, n'appliquez pas une charge trop importante sur les crochets.

Autres équipements intérieurs

Pare-soleil

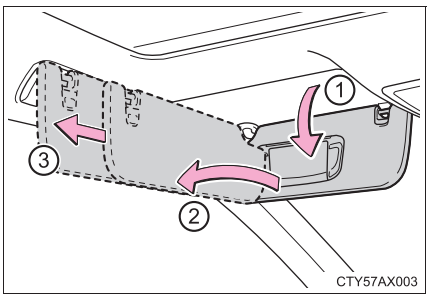

① Pour régler le pare-soleil en position avancée, abaissez-le.

② Pour régler le pare-soleil en position latérale, abaissez-le et décrochez-le, puis basculez-le sur le côté.

③ Pour utiliser l'extension latérale, placez le pare-soleil en position latérale, puis faites-le coulisser vers l'arrière.

Miroirs de courtoisie

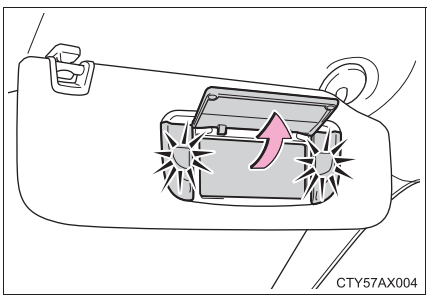

Ouvrez le cache pour l'utiliser.

L'éclairage s'allume lorsque vous ouvrez le cache.

⚠ NOTE

Pour éviter que la batterie ne se décharge, ne laissez pas les éclairages de courtoisie allumés pendant des périodes prolongées lorsque le moteur est arrêté.

Montre

La montre peut être réglée en appuyant sur les boutons.

▶ Type A

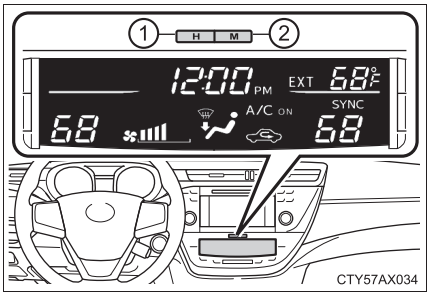

▶ Type B

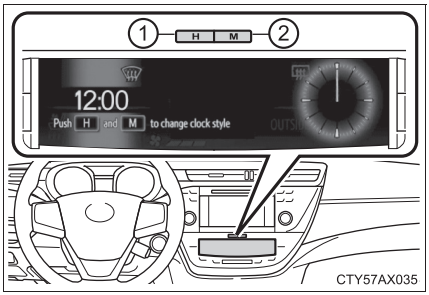

① Réglage de l'heure

Maintenez le bouton appuyé pour faire avancer les heures rapidement de 1 heure à la fois.

② Réglage des minutes

Maintenez le bouton appuyé pour faire avancer les minutes rapidement de 1 minute à la fois. Si vous maintenez le bouton appuyé pendant 5 secondes ou plus, les minutes avancent rapidement de 5 minutes à la fois.

■ La montre s'affiche lorsque

Le contact du moteur est en mode ACCESSORY ou IGNITION ON.

■ Lorsque vous débranchez et rebranchez les bornes de la batterie

▶ Type A

L'affichage de l'heure revient automatiquement à 12:00 AM.

▶ Type B

L'affichage de l'heure revient automatiquement à 12:00.

■ Affichage de l'heure (Type B)

Après avoir appuyé sur “H” ou “M” pour afficher l'écran de réglage, appuyez sur “H” et “M” simultanément pour basculer entre les affichages analogique et numérique.

Affichage de la température extérieure

L'affichage de température indique les températures comprises entre -40°F (-40°C) et 122°F (50°C).

▶ Type A

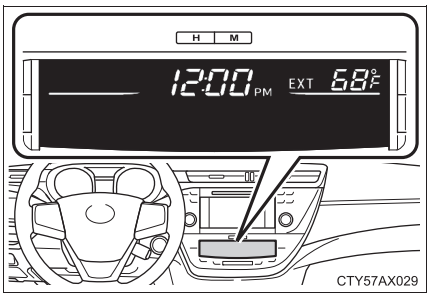

▶ Type B

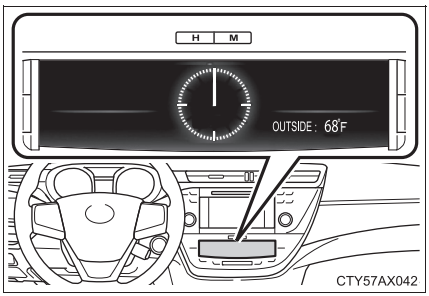

■ La température extérieure est affichée lorsque

Le contact du moteur est en mode IGNITION ON.

■ Affichage

Dans les situations suivantes, la température extérieure correcte risque de ne pas s'afficher, ou le temps de réponse de l'affichage risque d'être plus long qu'à l'accoutumée.

- Lorsque le véhicule est arrêté ou roule à basse vitesse (moins de 16 mph [25 km/h]).
- Lorsque la température extérieure a brusquement changé (à l'entrée/la sortie d'un garage, dans un tunnel, etc.)

■ Lorsque “---°F” est affiché

Le système peut être défectueux. Amenez votre véhicule chez votre concessionnaire Toyota.

Prises d'alimentation

Les prises d'alimentation peuvent être utilisées pour les accessoires fonctionnant en 12 V et consommant moins de 10 A.

■ Rangement de console

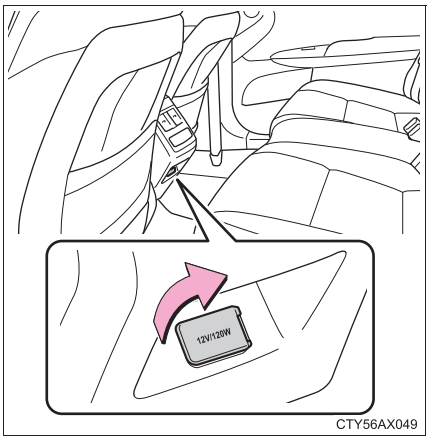

■ Tableau de bord

▶ Type A

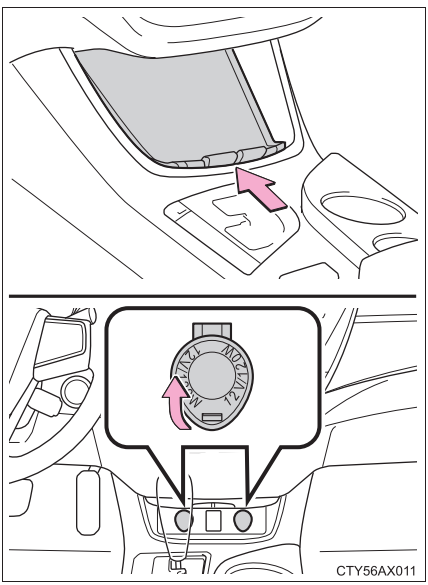

▶ Type B

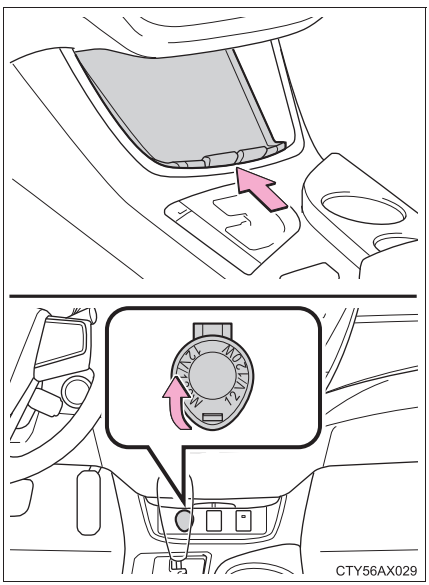

■ Accoudoir arrière (sur modèles équipés)

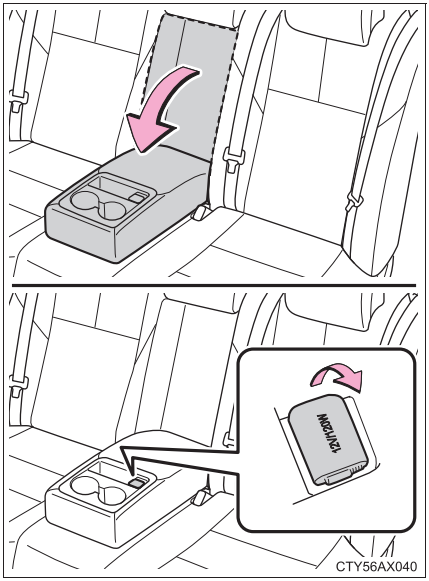

■ Les prises d'alimentation peuvent être utilisées lorsque

Le contact du moteur est en mode ACCESSORY ou IGNITION ON.

⚠ NOTE

- Pour éviter tout dommage aux prise d'alimentation, fermez les couvercles des prises d'alimentation lorsque les prises d'alimentation ne sont pas utilisées.
  Des corps étrangers ou des liquides pénétrant dans les prises d'alimentation peuvent provoquer un court-circuit.
- Pour éviter de griller un fusible, n'utilisez aucun accessoire ayant besoin de plus de 12 V sous 10 A.
- Pour éviter la décharge de la batterie, n'utilisez pas les prises d'alimentation plus longtemps que nécessaire lorsque le moteur est arrêté.

Accoudoir

Pour utiliser l'accoudoir, rabattez-le vers le bas.

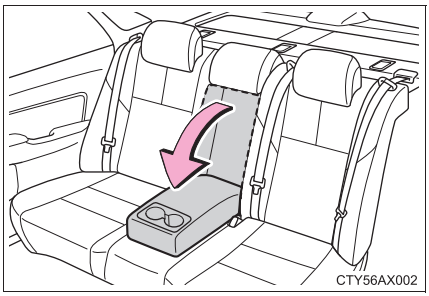

NOTE

Pour éviter d'endommager l'accoudoir, n'appliquez pas une charge trop importante sur l'accoudoir.

Pare-soleil arrière (sur modèles équipés)

Le pare-soleil arrière peut être levé et baissé en appuyant sur la commande indiquée ci-dessous.

Déroule/enroule le pare-soleil arrière

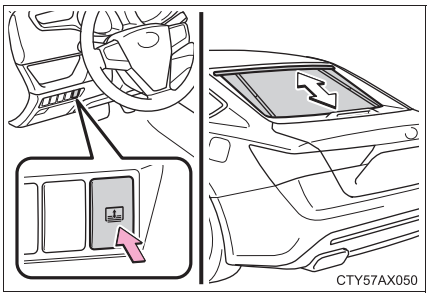

Le pare-soleil arrière peut être utilisé lorsque

Le contact du moteur est en mode IGNITION ON.

Fonctionnement en marche arrière

Pour assurer une visibilité arrière convenable, le pare-soleil arrière s'abaisse automatiquement lorsque vous amenez le levier de vitesses sur R.

Toutefois, le pare-soleil arrière revient en position haute si vous effectuez l'une des manœuvres suivantes:

- Vous appuyez une nouvelle fois sur le bouton.
- Le levier de vitesses quitte la position R, et le véhicule atteint la vitesse de 9 mph (15 km/h).

Si, au moment où vous arrêtez le moteur, le pare-soleil arrière est en position basse parce que vous avez effectué une marche arrière, ce dernier ne revient pas en position haute lorsque vous redémarrez le moteur et que le véhicule atteint une vitesse de 9 mph (15 km/h). Pour rétablir le pare-soleil en position haute, appuyez sur le bouton.

Personnalisation

Les réglages (par ex. le temps écoulé avant activation du fonctionnement en marche arrière) peuvent être modifiés.
(Fonctions personnalisables: →P. 490)

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque le pare-soleil arrière est levé ou baissé, ne placez pas vos doigts, ni aucun autre objet, dans l'ouverture ou dans les armatures. Vous risqueriez d'être pincé et blessé.

NOTE

Pour éviter que la batterie ne se décharge, n'actionnez pas le pare-soleil arrière lorsque le moteur ne tourne pas.

Pour garantir le fonctionnement normal du pare-soleil, respectez les précautions suivantes.

- Évitez de soumettre le moteur ou d'autres composants à des contraintes excessives.
- Ne laissez aucun objet à un emplacement susceptible d'entraver les manœuvres d'ouverture et de fermeture.
- N'attachez aucun objet au pare-soleil arrière.
- Nettoyez régulièrement l'ouverture et laissez-la dégagée de tout obstacle.
- Évitez de faire fonctionner le pare-soleil arrière en permanence pendant trop longtemps.

Extension de rangement de coffre

Il est possible de charger dans le véhicule des objets encombrants en longueur, en utilisant à la fois l'espace du coffre et celui des sièges arrière.

1 Repliez l'accoudoir.

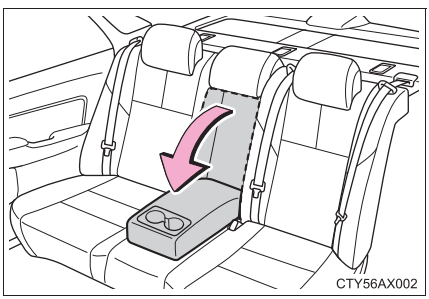

2 Abaissez la poignée et ouvrez la trappe de l'accoudoir.

La trappe d'accoudoir est verrouillable et déverrouillable avec la clé mécanique.

① Verrouillez

② Déverrouillez

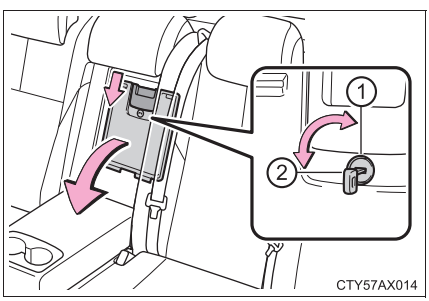

AVERTISSEMENT

En cas de non-utilisation

Veillez à ce que le volet de l'accoudoir soit fermé.
En cas de freinage brusque, un objet dans le coffre pourrait être projeté vers l'avant dans l'habitacle et blesser un passager.

Crochets à vêtements

Les crochets à vêtements sont fournis avec les poignées de maintien arrière.

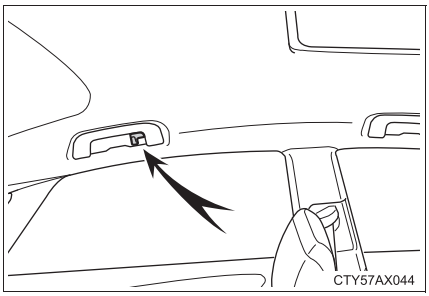

AVERTISSEMENT

Ne suspendez au crochet à vêtements aucun cintre ni objet dur ou tranchant. En cas de déploiement des coussins gonflables rideaux SRS, ces objets peuvent se transformer en projectiles pouvant blesser grièvement, voire mortellement, un passager.

Poignées de maintien

Vous pouvez utiliser la poignée de maintien installée au plafond pour soutenir votre corps lorsque vous êtes assis sur le siège.

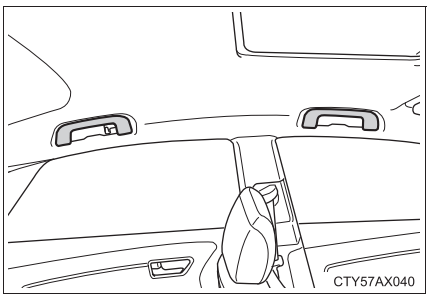

AVERTISSEMENT

N'utilisez pas la poignée de maintien pour entrer ou sortir du véhicule, ou pour vous soulever de votre siège.

NOTE

Pour éviter tout dommage à la poignée d'assistance, ne suspendez pas d'objet lourd et n'installez pas de lourde charge à la poignée d'assistance.

Commande d'ouverture de porte de garage*

Le mécanisme d'ouverture de porte de garage peut être programmé pour actionner des portes de garage, barrières, portails d'entrée, serrures de porte, systèmes d'éclairage domestique, systèmes de sécurité, et autres dispositifs.

La commande d'ouverture de la porte de garage (émetteur universel HomeLink®) est fabriquée sous licence HomeLink®.

Programmation de l'émetteur HomeLink® (pour les propriétaires aux États-Unis)

L'émetteur compatible HomeLink® dont est équipé votre véhicule a 3 boutons que vous pouvez programmer pour commander 3 dispositifs différents. Reportez-vous à la méthode de programmation expliquée ci-dessous appropriée au dispositif.

① Témoin indicateur

② Boutons

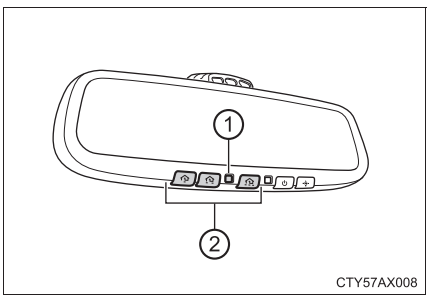

*: Sur modèles équipés

■ Programmation de l'émetteur HomeLink®

1 Pointez la télécommande du dispositif à une distance de 1 à 3 in. (25 à 75 mm) des boutons de commande HomeLink®.

Gardez un œil sur le témoin indicateur de HomeLink® pendant la programmation.

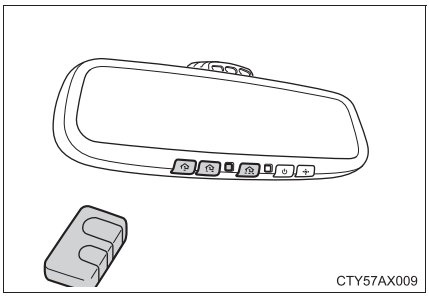

2 Maintenez l'un des boutons HomeLink® et le bouton de la télécommande appuyés. Lorsque le témoin indicateur HomeLink® passe d'un clignotement lent à rapide, vous pouvez relâcher les deux boutons.

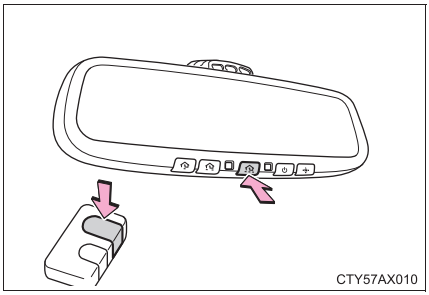

Si le témoin indicateur HomeLink® s'allume mais ne clignote pas, ou clignote rapidement pendant 2 secondes puis reste allumé, cela signifie que le bouton HomeLink® est déjà programmé. Utilisez les autres boutons ou suivez les instructions indiquées dans “Reprogrammation d'un bouton HomeLink®”. (→P. 327)

3 Vérifiez que HomeLink® fonctionne en appuyant sur le bouton nouvellement programmé.

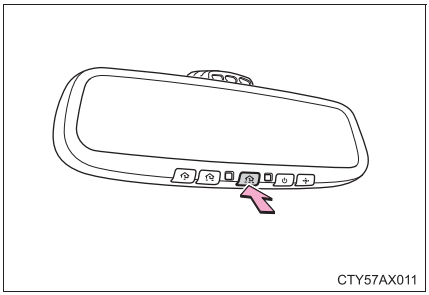

Si vous programmez un mécanisme d'ouverture de porte de garage, vérifiez si la porte s'ouvre et se ferme. Si la porte de garage ne fonctionne pas, vérifiez si la télécommande de votre garage est du type à code aléatoire. Maintenez le bouton HomeLink® programmé appuyé. La porte de garage est équipée de la fonction de code aléatoire si le témoin indicateur (sur HomeLink®) clignote rapidement pendant 2 secondes puis reste allumé. Si votre télécommande est de type à code aléatoire, reportez-vous au paragraphe intitulé “Programmation d'un système à code aléatoire”.

4 Répétez les étapes ci-dessus pour programmer un autre dispositif pour chacun des boutons HomeLink® restants.

■ **Programmation d'un système à code aléatoire (pour les propriétaires aux États-Unis)**

Si votre dispositif utilise un code aléatoire, suivez les étapes décrites au paragraphe intitulé “Programmation de l’émetteur HomeLink®” avant de poursuivre avec les étapes énumérées ci-dessous.

1 Localisez le bouton d'apprentissage sur le moteur du mécanisme d'ouverture de la porte de garage fixé au plafond. La position exacte et la couleur du bouton peuvent varier selon la marque du mécanisme d'ouverture de la porte de garage.

Reportez-vous au manuel d'utilisation fourni avec le mécanisme d'ouverture de la porte de garage pour localiser l'emplacement du bouton d'apprentissage.

2 Appuyez sur le bouton d'apprentissage.

Après cette étape, vous disposez de 30 secondes pour passer à l'étape 3 ci-dessous.

3 Maintenez le bouton de HomeLink® programmé du véhicule appuyé pendant 2 secondes, puis relâchez-le. Répétez cette étape une nouvelle fois. La porte du garage peut s'ouvrir.

Si la porte de garage s'ouvre, la procédure de programmation est terminée. Si la porte ne s'ouvre pas, appuyez sur le bouton une troisième fois et relâchez-le. Le fait d'appuyer et de relâcher le bouton une fois permet de terminer la procédure de programmation en ouvrant la porte de garage.

Le moteur de la commande d'ouverture de la porte de garage fixé au plafond devrait alors reconnaître l'émetteur HomeLink® et actionner la porte du garage.

4 Répétez les étapes ci-dessus pour programmer un autre système à code aléatoire pour chacun des boutons HomeLink® restants.

■ **Programmation d'un portail d'entrée (pour les propriétaires aux États-Unis)/Programmation de tous les dispositifs commercialisés au Canada**

1 Placez votre émetteur à une distance de 1 à 3 in. (25 à 75 mm) de la surface de l'émetteur HomeLink®.

Gardez un œil sur le témoin indicateur de HomeLink® pendant la programmation.

2 Maintenez le bouton de HomeLink® sélectionné appuyé.

3 Appuyez plusieurs fois (cycle) sur le bouton de la télécommande du dispositif pendant deux secondes à chaque fois, jusqu'à la fin de l'étape 4.

4 Lorsque le témoin indicateur de l'émetteur compatible HomeLink® se met à clignoter rapidement, relâchez les boutons.

5 Vérifiez que HomeLink® fonctionne en appuyant sur le bouton nouvellement programmé. Vérifiez que le portail/dispositif fonctionne correctement.

6 Répétez les étapes ci-dessus pour programmer un autre dispositif pour chacun des boutons HomeLink® restants.

■ **Programmation d'autres dispositifs**

Pour programmer d'autres dispositifs, notamment des systèmes de sécurité domestique, des serrures de porte ou l'éclairage d'une maison, contactez votre concessionnaire agréé Toyota et demandez-lui conseil.

■ **Reprogrammation d'un bouton**

Il n'est pas possible d'effacer la programmation d'un bouton HomeLink® particulier, mais il est possible de le reprogrammer. Pour reprogrammer un bouton, suivez les instructions indiquées dans “Programmation de base”.

Fonctionnement de l'émetteur HomeLink®

Appuyez sur le bouton HomeLink, correspondant. Le témoin indicateur HomeLink® sur l'émetteur HomeLink® doit s'allumer.

L'émetteur HomeLink, continue à transmettre un signal jusqu'à 20 secondes, tant que vous appuyez sur le bouton.

Reprogrammation d'un bouton HomeLink®

Maintenez le bouton souhaité de l'émetteur HomeLink® appuyé. Après un délai de 20 secondes, le témoin indicateur HomeLink® commence à clignoter lentement. Tout en maintenant le bouton de HomeLink® appuyé, maintenez le bouton de l'émetteur appuyé jusqu'à ce que le témoin indicateur de HomeLink® passe d'un clignotement lent à un clignotement rapide. Relâchez les boutons.

Effacement de la mémoire complète de l'émetteur HomeLink® (ensemble des trois programmations)

Maintenez les 2 boutons extérieurs appuyés pendant 10 secondes, jusqu'à ce que le témoin indicateur clignote.

Si vous revendez votre véhicule, assurez-vous d'effacer les programmes enregistrés dans la mémoire de HomeLink®.

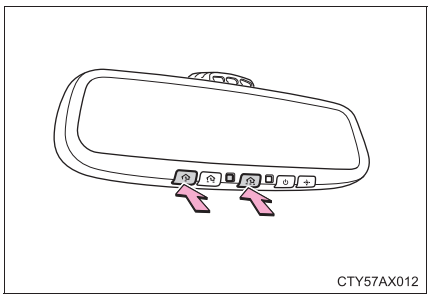

■ **Avant la programmation**

- Installez une pile neuve dans l'émetteur.
- Orientez le côté de l'émetteur contenant la pile à l'opposé de l'émetteur HomeLink®.

■ **Certification du mécanisme d'ouverture de porte de garage**

▶ Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis

FCC ID: NZLWZLHL4

REMARQUE:
Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation de la FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) il doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles susceptibles de provoquer un fonctionnement intempestif.

AVERTISSEMENT DE LA FCC:
Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

FCC ID: NZLWZLHL4

NOTE:
This device complies with Part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:
Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

▶ Pour les véhicules commercialisés au Canada

REMARQUE:
Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) il ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.

NOTE:
Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

■ **Pour une assistance supplémentaire concernant l'émetteur universel HomeLink®**

Consultez le site www.homelink.com ou appelez le 1-800-355-3515.

AVERTISSEMENT

Lors de la programmation d'une porte de garage ou tout autre dispositif télécommandé

Sachant que la porte de garage est susceptible de s'ouvrir/fermer, veillez à ce que les personnes et les objets soient hors de danger, pour prévenir tout accident.

Conformité aux normes de sécurité fédérales

N'utilisez l'émetteur compatible HomeLink® avec aucune commande d'ouverture de porte de garage ni dispositif sans fonctions d'arrêt de sécurité et d'inversion de sens de manœuvre comme exigé par les normes de sécurité fédérales.

Ceci comprend toute porte de garage incapable de détecter une obstruction. Toute porte ou dispositif dépourvus de ces fonctions de sécurité augmentent les risques de blessures graves, voire mortelles.

Safety Connect*

Safety Connect est un service télématique sur abonnement qui utilise les données du système de positionnement global (GPS) et une technologie cellulaire intégrée pour assurer sécurité et protection aux abonnés. Safety Connect s'appuie sur un centre de traitement mis en place par Toyota, disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Le service Safety Connect est disponible par abonnement sur une sélection de véhicules équipés de l'équipement télématique.

En utilisant le service Safety Connect, vous acceptez d'être lié par l'accord de service d'abonnement télématique et ses conditions générales d'utilisation, telles qu'actuellement en vigueur et mises à jour régulièrement, et dont la version actuelle est disponible sur Toyota.com. Toute utilisation du service Safety Connect est soumise à l'application desdites conditions générales en vigueur.

■ Composants du système

① Microphone
② Témoins indicateurs à LED
③ Bouton “SOS”

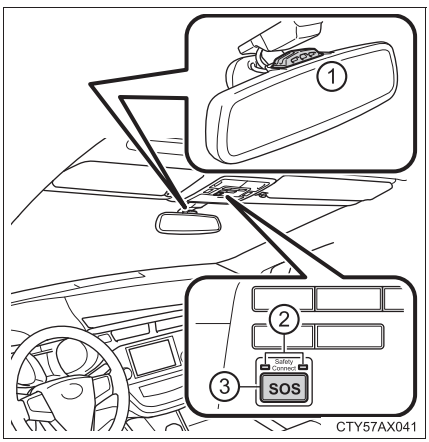

*: Sur modèles équipés

■ **Services**

Les services Safety Connect à disposition des abonnés sont les suivants:

- Notification automatique de collision*
  Contribue à ce que les utilisateurs bénéficient de la réaction nécessaire de la part des services de secours. (→P. 333)
  *: Brevet américain No. 7,508,298 B2
- Localisation du véhicule volé
  Aide les conducteurs en cas de vol du véhicule. (→P. 334)
- Bouton d'assistance d'urgence (SOS)
  Permet de mettre les conducteurs en relation avec le centre de traitement. (→P. 334)
- Assistance dépannage améliorée
  Offre aux conducteurs divers services d'assistance sur la route. (→P. 334)

■ **Abonnement**

Dès lors que vous avez signé l'accord de service d'abonnement télématique et que vous êtes inscrits, vous pouvez commencer à recevoir les services.

Diverses conditions de souscription sont disponibles. Pour plus d'informations à ce sujet, vous pouvez contacter votre concessionnaire Toyota en appelant le 1-800-331-4331, ou appuyez sur le bouton "SOS" de votre véhicule.

■ **Informations sur les services Safety Connect**

- Il est impossible d'effectuer des appels téléphoniques à l'aide de la technologie Bluetooth® du véhicule pendant que le système Safety Connect est activé.
- Safety Connect sera disponible au début de l'automne 2009 sur des modèles Toyota sélectionnés. La mise en relation avec le centre de traitement Safety Connect dépend du bon état fonctionnel du dispositif télématique, de la disponibilité de la connexion mobile et de la qualité de réception du signal des satellites GPS, autant de facteurs qui peuvent limiter la capacité à obtenir le centre de traitement ou à bénéficier du soutien des services d'urgence. L'adhésion et la signature de l'accord de service d'abonnement télématique sont indispensables. Diverses conditions de souscription sont disponibles, à des tarifs variables en fonction de l'option sélectionnée.
- Les services Automatic Collision Notification, Emergency Assistance, Stolen Vehicle Location et Enhanced Roadside Assistance sont fonctionnels aux États-Unis, y compris à Hawaï et en Alaska, ainsi qu'au Canada. Aucun service Safety Connect ne fonctionne hors des États-Unis dans les pays autres que le Canada.
- Les services Safety Connect n'entrent pas dans le champ d'application de la section 255 de la loi Telecommunications Act, et le dispositif n'est pas compatible TTY.

■ **Langues**

Le centre de traitement Safety Connect propose son assistance en plusieurs langues. Les messages du serveur vocal du système Safety Connect sont disponibles en anglais et en espagnol. Veuillez indiquer la langue de votre choix au moment de votre adhésion.

■ **Lorsque vous prenez contact avec le centre de traitement**

Vous risquez de ne pas pouvoir contacter le centre de traitement si le réseau est surchargé.

Témoins indicateurs à LED Safety Connect

Lorsque le contact du moteur est placé en mode IGNITION ON, le témoin indicateur rouge s'allume pendant 2 secondes, puis s'éteint. Ensuite, le témoin indicateur vert s'allume pour indiquer que le service est actif.

Certaines conditions particulières d'utilisation du système sont signalées de la manière suivante par les témoins indicateurs:

- Témoin indicateur vert allumé = service actif
- Témoin indicateur vert clignotant = appel Safety Connect en cours
- Témoin indicateur rouge (sauf au démarrage du véhicule) = dysfonctionnement du système (contactez votre concessionnaire Toyota)
- Aucun témoin indicateur (éteint) = service Safety Connect non actif

Services Safety Connect

Automatic Collision Notification

En cas de déploiement d'un quelconque coussin gonflable ou de grave collision par l'arrière, le système est conçu pour appeler automatiquement le centre d'intervention. Le téléopérateur qui reçoit l'appel est informé de la localisation du véhicule, et tente d'entrer en communication vocale avec les occupants du véhicule, pour estimer le niveau d'urgence. Si les occupants sont dans l'incapacité de communiquer, le téléopérateur traite automatiquement l'appel en urgence, prend contact avec les services d'urgence les plus proches afin de décrire la situation, et demande qu'une assistance soit portée sur les lieux.

Stolen Vehicle Location

Si votre véhicule est volé, Safety Connect peut aider les autorités locales à localiser et à retrouver le véhicule. Après avoir déposé plainte à la police, appelez le centre de traitement Safety Connect au 1-800-331-4331, puis suivez les instructions vocales pour demander à Safety Connect la mise en œuvre du service.
En plus d'aider les forces de l'ordre à retrouver un véhicule volé, il se peut que les données de localisation des véhicules équipés de Safety Connect, dans certains cas, puissent être partagées avec des tiers afin de localiser votre véhicule. Pour plus de renseignements à ce sujet, veuillez vous connecter au site Toyota.com.

Bouton d'assistance d'urgence (“SOS”)

En cas d'urgence sur la route, appuyez sur le bouton “SOS” pour être mis en relation avec le centre de traitement Safety Connect. Le téléopérateur qui répond détermine la localisation de votre véhicule, estime l'urgence et envoie sur place les moyens d'assistance nécessaires.

Si vous appuyez accidentellement sur le bouton “SOS”, dites au téléopérateur du centre de traitement que vous n'êtes pas confronté à une situation d'urgence.

Enhanced Roadside Assistance

L'Enhanced Roadside Assistance ajoute les données GPS au service de dépannage déjà compris dans la garantie Toyota.

Les abonnés ont la possibilité d'appuyer sur le bouton “SOS” pour être mis en relation avec un téléopérateur du centre de traitement Safety Connect, qui peut organiser le dépannage dans bien des cas: remorquage, crevaison, livraison de carburant, etc. Pour une description complète des services Enhanced Roadside Assistance et des limitations auxquelles ils sont soumis, veuillez vous reporter aux conditions générales d'utilisation Safety Connect, disponibles sur Toyota.com.

Informations relatives à la sécurité pour Safety Connect

Important! Lisez les informations qui suivent avant d'utiliser le service Safety Connect.

Exposition aux signaux radioélectriques

Le système Safety Connect installé dans votre véhicule est un émetteur-récepteur radio de faible puissance. Il reçoit et transmet des signaux radioélectriques (RF).

En août 1996, la Federal Communications Commission (FCC) a adopté une directive relative à l'exposition aux radiofréquences RF, avec des niveaux de sécurité pour les téléphones mobiles. Cette directive est cohérente avec les normes de sécurité précédemment édictées par les organismes de normalisation américains et internationaux suivants.

- ANSI (American National Standards Institute) C95.1 [1992]
- NCRP (National Council on Radiation Protection and Measurement) Rapport 86 [1986]
- ICNIRP (International Commission on Non-Ionizing Radiation Protection) [1996]

Ces normes sont fondées sur des évaluations approfondies et périodiques des études publiées dans la presse scientifique. Pour mettre au point la norme ANSI (C95.1), plus de 120 scientifiques, ingénieurs et médecins issus des milieux universitaires, gouvernementaux de santé publique et industriels ont passé au crible l'ensemble des recherches disponibles sur la question.

Le système Safety Connect est techniquement conforme en tout point à la directive de la FCC, en plus des autres normes énumérées.

Certification pour Safety Connect

FCC ID: O6Y-CDMRF101

FCC ID: XOECDMRF101B

FCC ID: N7NGTM2

REMARQUE:

Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation de la FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) il doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles susceptibles de provoquer un fonctionnement intempestif.

AVERTISSEMENT FCC:

Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

NOTE:

This device complies with Part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

Boussole*

La boussole intégrée au rétroviseur intérieur indique la direction suivie par le véhicule.

■ Fonctionnement

Pour activer ou désactiver la boussole, appuyez sur la commande pendant plus de 3 secondes.

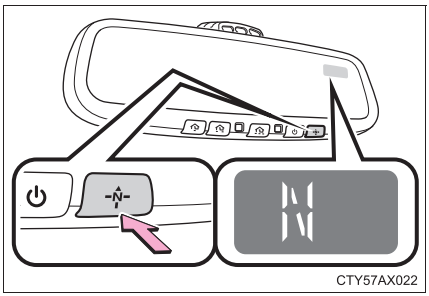

■ Affichages et directions

Affichage	Direction
N	Nord
NE	Nord-est
E	Est
SE	Sud-est
S	Sud
SW	Sud-ouest
W	Ouest
NW	Nord-ouest

*: Sur modèles équipés

Étalonnage de la boussole

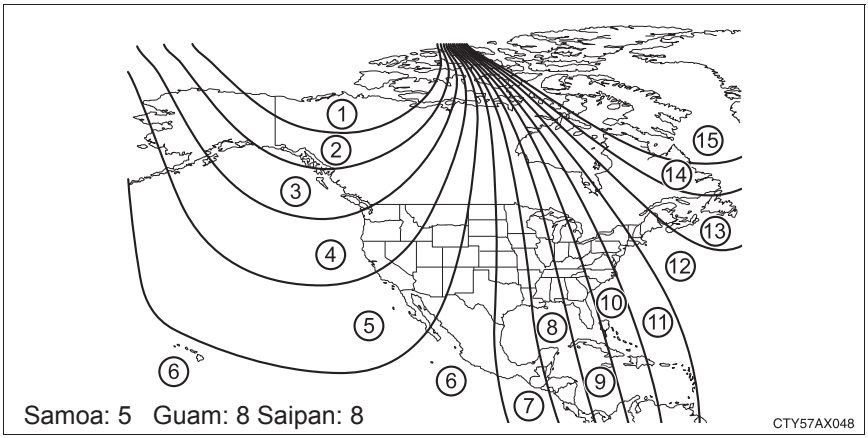

La direction affichée dévie de la direction réelle déterminée par le champ magnétique terrestre. L'importance de la déviation varie selon la position géographique du véhicule.

Dès lors que vous franchissez une des limites sur la carte en illustration, la boussole dévie.

Pour obtenir une meilleure précision ou affiner l'étalonnage, reportez-vous à ce qui suit.

■ Étalonnage de la déviation

1 Arrêtez le véhicule.

2 Maintenez la commande appuyée.

Un numéro (de 1 à 15) apparaît sur l'affichage de la boussole.

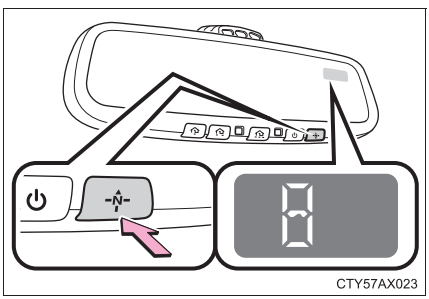

3 En vous reportant à la carte ci-dessus, appuyez sur la commande pour sélectionner le numéro de la zone où vous êtes.

Si la direction s'affiche pendant quelques secondes après le réglage, l'étalonnage est terminé.

Étalonnage par cercle complet

Lorsque “C” apparaît sur l'affichage, roulez en cercle à une vitesse inférieure ou égale à 5 mph (8 km/h) jusqu'à ce qu'une direction s'affiche.

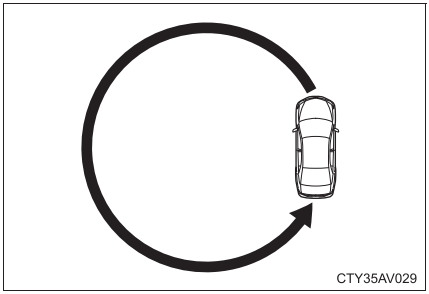

Si vous ne disposez pas de suffisamment d'espace pour décrire un cercle complet, faites le tour du pâté de maisons jusqu'à ce qu'une direction s'affiche.

Conditions défavorables à un fonctionnement correct

Il est possible que la boussole n'indique pas la direction correcte dans les conditions suivantes:

- Le véhicule s'arrête immédiatement après avoir tourné.
- Le véhicule se trouve sur un plan incliné.
- Le véhicule se trouve dans une zone où le champ magnétique terrestre est perturbé par des champs magnétiques artificiels (parking souterrain/aérien, à proximité d'une tour en acier, entre deux immeubles, à proximité d'une intersection ou d'un véhicule de grand gabarit, etc.).
- Le véhicule s'est magnétisé.
  (Présence d'un aimant ou d'un objet métallique à proximité du rétroviseur intérieur.)
- La batterie a été débranchée.
- Une porte est ouverte.

⚠ AVERTISSEMENT

Pendant la conduite

Ne réglez pas l'affichage.
Veillez à régler l'affichage uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Pendant l'étalonnage par cercle complet

Veillez à utiliser un espace suffisamment vaste et à prendre garde aux piétons et autres véhicules à proximité. Ne commettez aucune infraction au code de la route pour pouvoir procéder à l'étalonnage par cercle complet.

NOTE

■ **Pour éviter tout dysfonctionnement de la boussole**

N'approchez aucun aimant ni objet métallique du rétroviseur intérieur.
Le capteur de la boussole risquerait de ne pas fonctionner normalement.

■ **Pour garantir le fonctionnement normal de la boussole**

- Ne procédez pas à l'étalonnage par cercle complet de la boussole dans un lieu où le champ magnétique terrestre est susceptible d'être perturbé par des champs magnétiques artificiels.
- Pendant toute l'opération d'étalonnage, n'utilisez aucun système électrique (toit ouvrant, lève-vitres électriques, etc.) car ils peuvent perturber l'étalonnage.

Entretien et nettoyage 6

6-1. Entretien et soin

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule 342

Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule 347

6-2. Entretien

Prescriptions d'entretien 351

Entretien général 354

Programmes d'entretien et de contrôle antipollution (I/M) 358

6-3. Entretien à faire soi-même

Précautions concernant l'entretien à faire soi-même 359

Capot 362

Positionnement du cric 363

Compartiment moteur 364

Pneus 377

Pression de gonflage des pneus 390

Roues 394

Filtre de climatisation 397

Pile de la clé électronique 399

Vérification et remplacement des fusibles 401

Ampoules 404

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule

Pour protéger le véhicule et le conserver dans son état d'origine, suivez ces quelques recommandations:

- En opérant de haut en bas, mouillez abondamment la carrosserie, les passages de roues et le soubassement du véhicule pour éliminer les accumulations de saleté et de poussière.
- Lavez la carrosserie du véhicule avec une éponge ou un chiffon doux, comme une peau de chamois.
- Pour les taches tenaces, utilisez un shampoing spécial pour voitures et rincez abondamment à l'eau claire.
- Essuyez toute l'eau.
- Lorsque vous constatez que l'effet du traitement de protection étanche commence à s'estomper, appliquez un produit lustrant sur toute la surface du véhicule.

  Si les gouttes d'eau ne perlent pas sur une surface propre, appliquez un produit lustrant lorsque la carrosserie du véhicule est froide.

■ Stations de lavage automatique

- Rabattez les rétroviseurs avant de laver le véhicule. Commencez par laver l'avant du véhicule. Veillez à déployer les rétroviseurs avant de prendre le volant.
- Les brosses utilisées dans des stations de lavage automatique peuvent rayer la surface du véhicule et endommager la peinture.

■ Stations de lavage haute pression

- N'approchez pas la buse de la lance de la station de lavage trop près des vitres.
- Avant d'utiliser la station de lavage, vérifiez que la trappe à carburant de votre véhicule est bien fermée.

■ **Lors de l'utilisation d'une station de lavage**

Si la poignée de porte est humide alors que la clé électronique est à portée effective, la porte peut se verrouiller et se déverrouiller à plusieurs reprises. Dans ce cas, procédez comme suit pour laver le véhicule:

- Placez la clé à une distance de 6 ft. (2 m) ou plus du véhicule lorsque le véhicule est en cours de lavage. (Prenez garde que la clé ne soit pas volée.)
- Réglez la clé électronique sur le mode d'économie de la batterie pour désactiver le système d'accès et de démarrage mains libres. (→P. 123)

■ **Jantes en aluminium**

- Décrassez immédiatement avec un détergent neutre. N'utilisez pas de brosses dures ni de nettoyants abrasifs. N'utilisez pas de produits de nettoyage chimiques agressifs.
  Utilisez les mêmes détergent doux et produit lustrant utilisés sur la peinture.
- Ne nettoyez pas les roues avec un produit détergent lorsqu'elles sont chaudes, après avoir roulé par exemple sur une longue distance par temps chaud.
- Rincez le produit détergent utilisé sur les roues immédiatement après leur nettoyage.

■ **Pare-chocs**

Ne frottez pas avec des produits de nettoyage abrasifs.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous lavez le véhicule

Ne projetez pas d'eau à l'intérieur du compartiment moteur. Cela peut causer un incendie au niveau des équipements électriques, etc.

■ Lorsque vous nettoyez le pare-brise (véhicules avec essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie)

Mettez la commande d'essuie-glaces sur arrêt.
Si la commande d'essuie-glaces est sur “AUTO”, les essuie-glaces peuvent être actionnés de manière inattendue dans les situations suivantes, et vous risquez de vous coincer les mains ou de subir d'autres blessures graves, et de causer des dommages aux balais d'essuie-glaces.

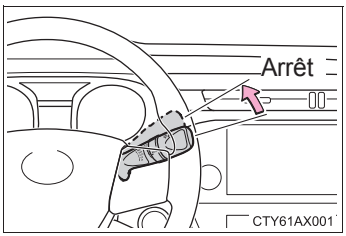

- Lorsque vous touchez de la main la partie supérieure du pare-brise où se trouve le détecteur de pluie
- Lorsque vous tenez un chiffon humide ou autre à proximité du détecteur de pluie
- Si quelque chose heurte le pare-brise
- Si vous touchez directement le boîtier du détecteur de pluie ou si quelque chose vient le heurter

■ Précautions relatives aux tuyaux d'échappement

Les gaz d'échappement rendent les tuyaux d'échappement très chauds.

Lors du lavage du véhicule, veillez à ne pas toucher les tuyaux d'échappement tant qu'ils ne sont pas suffisamment froids, sous peine de vous brûler.

■ Précautions concernant la surveillance de l'angle mort (sur modèles équipés)

Si la peinture du pare-chocs arrière se trouve écaillée ou rayée, le système risque de ne plus fonctionner normalement. Si cela se produit, consultez votre concessionnaire Toyota.

NOTE

■ **Pour éviter la détérioration de la peinture et la corrosion de la carrosserie et autres composants (jantes en aluminium, etc.)**

● Lavez le véhicule immédiatement dans les cas suivants:

- Après avoir roulé en bord de mer
- Après avoir roulé sur des routes salées
- En présence de goudron ou de résine sur la peinture
- En présence d'insectes morts, de traces d'insectes ou de fientes d'oiseaux sur la peinture
- Après avoir roulé dans une zone polluée par la présence de suies, de fumées grasses, de poussières de charbon et de minerais, ou de substances chimiques
- Lorsque le véhicule est très poussiéreux ou boueux
- Lorsque la peinture a reçu des éclaboussures de produits liquides, comme le benzène ou l'essence

● Si la peinture est écaillée ou rayée, faites-la réparer immédiatement.

● Pour éviter que les roues ne se corrodent, nettoyez-les soigneusement et rangez-les à l'abri de l'humidité lorsque vous les stockez.

■ **Nettoyage des éclairages extérieurs**

● Lavez soigneusement. N'utilisez pas de substances organiques et ne frottez pas avec une brosse dure.
Cela peut endommager la surface des éclairages.

● Ne lustrez pas la surface des feux.
Le produit lustrant risque d'endommager les optiques.

NOTE

■ **Pour éviter d'endommager les bras d'essuie-glaces de pare-brise**

Lorsque vous soulevez les bras d'essuie-glaces pour les écarter du pare-brise, commencez par le bras d'essuie-glace côté conducteur avant de soulever celui côté passager. Au moment de rabattre les essuie-glaces contre le pare-brise, commencez par celui du côté passager.

■ **Avant d'utiliser une station de lavage automatique (véhicules avec essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie)**

Mettez la commande d'essuie-glaces sur arrêt.
Si le mode AUTO est sélectionné, les essuie-glaces risquent de se mettre en marche, ce qui pourrait endommager les balais d'essuie-glaces.

■ **Lors de l'utilisation d'une station de lavage haute pression**

N'approchez pas l'embout de la buse des soufflets (cache fabriqué en caoutchouc ou en résine), des connecteurs ou des pièces suivantes. Les pièces peuvent être endommagées si elles entrent en contact avec de l'eau sous haute pression.

- Pièces liées à la traction
- Pièces de direction
- Pièces de suspension
- Pièces de freinage

Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule

Les procédures suivantes permettent de protéger l'intérieur de votre véhicule et de le conserver en parfait état:

Protection de l'intérieur du véhicule

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les saletés. Essuyez les surfaces sales avec un chiffon humidifié avec de l'eau tiède.
- Si la saleté ne peut pas être retirée, enlevez-la avec un chiffon doux humidifié avec un détergent neutre dilué à environ 1%.
  Essorez bien le chiffon et rincez soigneusement toute trace restante de détergent et d'eau.

Nettoyage des habillages en cuir

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les saletés.
- Nettoyez tout excès de saleté et de poussière à l'aide d'un chiffon doux humidifié avec un détergent dilué.

  Utilisez une solution aqueuse neutre de détergent spécial lainages diluée à 5% environ.
- Essorez bien le chiffon et rincez soigneusement toute trace restante de détergent.
- Essuyez la surface à l'aide d'un chiffon doux et sec pour éliminer toute trace d'humidité. Laissez sécher le cuir dans un endroit à l'ombre et bien aéré.

Nettoyage des habillages en cuir synthétique

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les saletés.
- Enlevez-la avec un chiffon doux humidifié avec un détergent neutre dilué à environ 1%.
- Essorez bien le chiffon et rincez soigneusement toute trace restante de détergent et d'eau.

■ **Entretien des habillages en cuir**

Toyota recommande de nettoyer l'habitacle du véhicule au moins deux fois par an, pour en préserver la qualité de finition.

■ **Shampouinage des moquettes**

Il existe dans le commerce de nombreuses mousses nettoyantes. Appliquez la mousse à l'aide d'une éponge ou d'une brosse. Frottez en mouvements circulaires. N'utilisez pas d'eau. Nettoyez les surfaces sales et laissez-les sécher. D'excellents résultats sont obtenus en maintenant la moquette aussi sèche que possible.

■ **Ceintures de sécurité**

Nettoyez avec un chiffon ou une éponge humidifiés avec de l'eau savonneuse tiède. Vérifiez régulièrement que les ceintures ne sont pas usées, effilochées ou entaillées excessivement.

■ **Lors du nettoyage des parties tapissées de la boîte à gants, du rangement de console, etc.**

Si une bande adhésive puissante est utilisée, il est possible que cela détériore la surface tapissée.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Présence d'eau à l'intérieur du véhicule**

- N'éclaboussez et ne renversez pas de liquide dans le véhicule.
  Cela peut causer un dysfonctionnement ou un incendie au niveau des équipements électriques, etc.
- Ne mouillez aucun composant du système SRS ou faisceau électrique de l'habitacle. (→P. 38)
  Une anomalie électrique peut entraîner le déploiement ou un dysfonctionnement des coussins gonflables, ce qui peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ **Nettoyage de l'habitacle (en particulier du tableau de bord)**

N'utilisez pas de cire ou de produit de nettoyage lustrant. Le tableau de bord risque de se réfléchir dans le pare-brise et d'obstruer le champ de vision du conducteur, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

NOTE

■ **Produits de nettoyage**

- Afin d'éviter de décolorer les matériaux de l'habitacle ou de laisser des traces sur la peinture, voire de l'endommager, n'utilisez aucun des types de détergents suivants:
  - Parties hors sellerie: Produits d'origine organique, tels que le benzène ou l'essence, les solutions acides ou alcalines, les colorants et l'eau de Javel
  - Sièges: Solutions alcalines ou acides, telles que les diluants, le benzène et l'alcool
- N'utilisez pas de cire ou de produit de nettoyage lustrant. Les surfaces peintes du tableau de bord ou de toute autre partie de l'habitacle peuvent être endommagées.

■ **Protection des cuirs**

Respectez les précautions suivantes pour éviter tout dommage et détérioration au niveau des cuirs:

- Retirez immédiatement toute poussière et saleté sur les cuirs.
- N'exposez pas le véhicule à la lumière directe du soleil pendant une période prolongée. Stationnez le véhicule à l'ombre, particulièrement en été.
- Ne laissez sur la sellerie aucun objet en vinyle, en matière plastique, ou comportant de la cire, susceptible d'adhérer au cuir en cas de forte chaleur dans l'habitacle.

■ **Eau sur le plancher**

Ne lavez pas le plancher du véhicule à l'eau.
Les systèmes du véhicule, tels que le système audio, risquent de subir des dommages en cas de contact avec l'eau des équipements électriques, tels que le système audio, situés sur ou sous le plancher du véhicule. L'eau peut également provoquer une corrosion de la carrosserie.

■ **Lorsque vous nettoyez la face intérieure du pare-brise (véhicules avec Toyota Safety Sense P)**

Ne laissez pas du produit de nettoyage pour vitres entrer en contact avec l'objectif. De plus, ne touchez pas l'objectif. (→P. 209)

NOTE

■ **Nettoyage de la face intérieure de la lunette arrière**

- N'utilisez aucun produit de nettoyage pour vitres pour nettoyer la lunette arrière, sous peine d'abîmer l'antenne ou les résistances chauffantes du désembuage de la lunette arrière. Utilisez un chiffon humidifié avec de l'eau tiède pour essuyer doucement la vitre. Nettoyez la vitre en passant le chiffon parallèlement aux résistances chauffantes ou à l'antenne.
- Prenez garde de ne pas rayer ou endommager les résistances chauffantes ou l'antenne.

Prescriptions d'entretien

Pour garantir une conduite économique en toute sécurité, une attention au quotidien et un entretien régulier sont essentiels. Il appartient au propriétaire du véhicule d'effectuer des contrôles réguliers. Toyota vous recommande de suivre ces quelques conseils d'entretien:

Entretien général

L'entretien général est à effectuer quotidiennement. Vous pouvez le réaliser vous-même ou le confier à un concessionnaire Toyota.

Programme d'entretien

Le programme d'entretien doit être effectué à des intervalles réguliers, prévus par le programme d'entretien.

Pour de plus amples détails sur les points et le programme d'entretien, reportez-vous au “Guide du programme d'entretien” ou au “Supplément du manuel du propriétaire”.

Entretien à faire soi-même

Vous pouvez effectuer certaines procédures d'entretien vous-même. Soyez conscient qu'effectuer vous-même l'entretien peut affecter l'étendue de la garantie.

Il est recommandé d'utiliser les manuels de réparation Toyota.

Pour plus de détails sur l'étendue de la garantie, reportez-vous au “Carnet de garantie du propriétaire” ou au “Supplément du manuel du propriétaire” fournis séparément.

■ **Réparations et remplacement**

Il vous est conseillé d'utiliser des pièces d'origine Toyota pour toutes les réparations, afin de garantir les performances de chaque système. Si vous utilisez des pièces qui ne sont pas d'origine Toyota pour un remplacement ou si des réparations sont effectuées dans un atelier autre que celui d'un concessionnaire Toyota, vérifiez les conséquences éventuelles sur l'étendue de la garantie.

■ **Réinitialisation du message indiquant qu'un entretien est nécessaire (États-Unis uniquement)**

Après avoir effectué l'entretien nécessaire conformément au programme d'entretien, veuillez réinitialiser le message.
Pour réinitialiser le message, suivez la procédure décrite ci-dessous:

1 Placez le contact du moteur sur arrêt avec l'indication du totalisateur partiel A affichée. (→P. 84)

2 Tout en appuyant sur le bouton de réinitialisation du totalisateur partiel (→P. 84), placez le contact du moteur en mode IGNITION ON

3 Continuez à maintenir le bouton appuyé jusqu'à ce que le totalisateur partiel affiche “000000”.

■ **Confiez les contrôles et réparations à un concessionnaire Toyota**

- Les techniciens Toyota sont des spécialistes hautement qualifiés, dont les connaissances sont constamment actualisées avec les informations les plus récentes concernant l'entretien. Ils connaissent parfaitement le fonctionnement de tous les systèmes de votre véhicule.
- Conservez un exemplaire de l'ordre de réparation. Il apporte la preuve que l'entretien effectué l'a été dans le cadre de l'étendue de la garantie. Au moindre problème, votre concessionnaire Toyota prendra rapidement en charge votre véhicule tant que celui-ci est sous garantie.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Si votre véhicule n'est pas correctement entretenu

Un entretien incorrect peut causer au véhicule des dommages sérieux pouvant être à l'origine de blessures graves, voire mortelles.

■ Manipulation de la batterie

- L'échappement du moteur, certains de ses constituants et nombre de pièces automobiles contiennent ou émettent des produits chimiques que l'État de Californie considère comme étant cancérigènes et susceptibles d'entraîner des anomalies congénitales ou des troubles de la fertilité. Travaillez dans une pièce bien ventilée.
- Les huiles, les carburants et tous les liquides utilisés en automobile, ainsi que les déchets produits par l'usure des pièces, contiennent ou émettent des produits chimiques que l'État de Californie considère comme étant cancérigènes et susceptibles d'entraîner des anomalies congénitales ou des troubles de la fertilité. Évitez toute exposition et lavez immédiatement en cas de contact.
- Les bornes et cosses de la batterie, ainsi que les accessoires associés, contiennent du plomb ou des alliages au plomb, connus pour provoquer des maladies neurologiques. Lavez-vous les mains après toute manipulation. (→P. 373)

Entretien général

Vous trouverez énumérés ci-après tous les points d'entretien général à faire contrôler aux intervalles spécifiés dans le “Carnet de garantie du propriétaire” ou le “Supplément du manuel du propriétaire/Guide du programme d'entretien”. Nous vous recommandons de porter à l'attention de votre concessionnaire Toyota ou d'un atelier d'entretien qualifié tout problème que vous pourriez constater.

Compartiment moteur

Éléments	Points de contrôle
Batterie	Vérifiez le niveau de liquide de batterie et les connexions. (→P. 373)
Liquide de frein	Le niveau de liquide de frein est-il correct? (→P. 371)
Liquide de refroidissement moteur	Le niveau de liquide de refroidissement moteur est-il correct? (→P. 368)
Huile moteur	Le niveau d'huile moteur est-il correct? (→P. 365)
Système d'échappement	Il ne doit pas y avoir de fumées ni de bruits anormaux.
Radiateur/condenseur	Le radiateur et le condenseur doivent être exempts de tout corps étranger. (→P. 370)
Liquide de lave-vitre	Le liquide de lave-vitre est-il en quantité suffisante? (→P. 376)

Intérieur du véhicule

Éléments	Points de contrôle
Pédale d'accélérateur	• Le mouvement de la pédale d'accélérateur doit être régulier (sans gripper ni opposer de résistance).
Mécanisme “Park” de la transmission automatique	• En stationnement en pente avec le levier de vitesses sur P, le véhicule est-il bien immobilisé?
Pédale de frein	• Le mouvement de la pédale de frein est-il régulier? • La pédale de frein est-elle à une hauteur suffisante du plancher? (→P. 470) • Le jeu libre de la pédale de frein est-il correct? (→P. 470)
Freins	• Le véhicule ne doit pas tirer d'un côté quand vous freinez. • Les freins doivent être efficaces. • La pédale de frein ne doit pas paraître spongieuse. • La pédale de frein ne doit pas descendre trop près du plancher quand vous freinez.

Éléments	Points de contrôle
Appuie-têtes	• Le mouvement des appuie-têtes est-il régulier et leur verrouillage correct?
Témoins/signaux sonores	• Les témoins et signaux sonores fonctionnent-ils normalement?
Éclairages	• Tous les éclairages s'allument-ils?
Frein de stationnement	• Est-ce que le mouvement est fluide? • En stationnement en pente avec le frein de stationnement serré, le véhicule est-il bien immobilisé?
Ceintures de sécurité	• Le mouvement pour enrouler et dérouler les ceintures de sécurité est-il régulier? • Les ceintures de sécurité doivent être en bon état.
Sièges	• Les commandes de siège fonctionnent-elles normalement?
Volant	• La rotation du volant est-elle régulière? • Le jeu libre du volant est-il correct? • Le volant ne doit pas faire de bruits anormaux.

Extérieur du véhicule

Éléments	Points de contrôle
Portes/coffre	• La manœuvre des portes/du coffre est-elle fluide?
Capot moteur	• Le système de verrouillage du capot moteur fonctionne-t-il normalement?
Fuites de liquide	• Il ne doit y avoir aucune trace de fuite de liquide après le stationnement du véhicule.
Pneus	• La pression de gonflage des pneus est-elle correcte? • Les pneus ne doivent pas être en mauvais état ni excessivement usés. • Les pneus ont-ils été permutés conformément au programme d'entretien? • Les écrous de roue ne doivent pas être desserrés.
Essuie-glaces de pare-brise	• Les balais d'essuie-glaces ne devraient pas montrer de signes de fissuration, de dédoublement, d'usure, de contamination ou de déformation. • Les balais d'essuie-glaces devraient laver le pare-brise sans l'apparition de stries ou de sautillements.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Si le moteur tourne

Arrêtez le moteur et vérifiez que la ventilation est suffisante avant d'effectuer les contrôles d'entretien.

Programmes d'entretien et de contrôle antipollution (I/M)

Certains états ont mis en place des programmes de contrôle antipollution, qui comprennent des vérifications du système OBD (système de diagnostic embarqué). Le système OBD contrôle le fonctionnement du dispositif antipollution.

Si le témoin indicateur de dysfonctionnement s'allume

Le système OBD détecte l'existence d'un problème dans le dispositif antipollution. Votre véhicule risque de ne pas satisfaire au contrôle I/M et de devoir être réparé. Contactez votre concessionnaire Toyota pour faire réviser le véhicule.

Votre véhicule risque de ne pas satisfaire au contrôle I/M dans les situations suivantes:

- En cas de débranchement ou décharge de la batterie

  Les codes de disponibilité fonctionnelle mémorisés pendant la marche normale du véhicule sont effacés.
  Par ailleurs, selon vos habitudes de conduite, les codes de disponibilité fonctionnelle risquent de ne pas être mémorisés complètement.

- Lorsque le bouchon du réservoir à carburant est mal serré

  Le témoin indicateur de dysfonctionnement s'allume pour indiquer un dysfonctionnement temporaire et votre véhicule risque de ne pas satisfaire au contrôle I/M.

Quand le témoin indicateur de dysfonctionnement reste allumé après plusieurs trajets

Le code d'erreur mémorisé dans le système OBD n'est pas effacé tant que vous n'avez pas conduit le véhicule à 40 reprises au moins.

Si votre véhicule ne satisfait pas au contrôle I/M

Contactez votre concessionnaire Toyota pour qu'il prépare le véhicule à la contre-visite.

Précautions concernant l'entretien à faire soi-même

Si vous décidez d'effectuer vous-même les opérations d'entretien, veillez à bien suivre la procédure décrite dans les sections correspondantes.

Éléments	Pièces et outils
État de la batterie (→P. 373)	• Eau chaude • Bicarbonate de soude • Graisse • Clé conventionnelle (pour les boulons de bridage des bornes) • Eau distillée
Niveau du liquide de frein (→P. 371)	• Liquide de frein FMVSS No.116 DOT 3 ou SAE J1703 • Chiffon ou essuie-tout en papier • Entonnoir (réservé aux ajouts de liquide de frein)
Niveau du liquide de refroidissement moteur (→P. 368)	• Liquide “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» ou équivalent haut de gamme, à base d'éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates et issu de la technologie des acides organiques hybrides longue durée Pour les États-Unis: Le liquide “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est pré-mélangé avec 50% de liquide de refroidissement et 50% d'eau déminéralisée. Pour le Canada: Le liquide “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est pré-mélangé avec 55% de liquide de refroidissement et 45% d'eau déminéralisée. • Entonnoir (réservé aux ajouts de liquide de refroidissement)
Niveau d'huile moteur (→P. 365)	• “Toyota Genuine Motor Oil” «Huile moteur Toyota d'origine» ou équivalent • Chiffon ou essuie-tout en papier • Entonnoir (réservé aux appoints en huile moteur)
Fusibles (→P. 401)	• Fusible de même ampérage que celui d'origine

Éléments	Pièces et outils
Ampoules (→P. 404)	• Ampoule avec même numéro et même puissance que celle d'origine • Tournevis cruciforme • Tournevis plat • Clé de serrage
Radiateur et condenseur (→P. 370)	—
Pression de gonflage des pneus (→P. 390)	• Manomètre de pression des pneus • Source d'air comprimé
Liquide de lave-vitre (→P. 376)	• Eau ou liquide de lave-vitre contenant de l'antigel (pour une utilisation en hiver) • Entonnoir (réservé aux ajouts d'eau ou de liquide de lave-vitre)

⚠ AVERTISSEMENT

Le compartiment moteur renferme de nombreux mécanismes et liquides, qui peuvent se mettre en mouvement brutalement, être brûlants ou sous tension électrique. Pour éviter des blessures graves, voire mortelles, observez les précautions suivantes.

■ Lorsque vous intervenez dans le compartiment moteur

- N'approchez jamais vos mains, vos vêtements et vos outils du ventilateur et des courroies moteur en mouvement.
- Ne touchez pas le moteur, le radiateur, le collecteur d'échappement, etc. immédiatement après avoir roulé, car ils risquent d'être brûlants. L'huile et les autres liquides peuvent également être très chauds.
- Ne laissez rien d'aisément inflammable, comme du papier ou des chiffons, dans le compartiment moteur.
- Ne fumez pas et n'exposez pas le carburant ni la batterie à des étincelles ou à une flamme nue. Les vapeurs de carburant et les émanations de la batterie sont inflammables.
- Soyez extrêmement prudent lorsque vous intervenez sur la batterie. Elle contient de l'acide sulfurique toxique et corrosif.

■ Lorsque vous intervenez à proximité directe des ventilateurs de refroidissement électriques ou de la grille du radiateur

Assurez-vous que le contact du moteur est sur arrêt.
Lorsque le contact du moteur est en mode IGNITION ON, les ventilateurs de refroidissement électriques sont susceptibles de se mettre automatiquement en route dès que la climatisation est en marche et/ou dès que le liquide de refroidissement est chaud. (→P. 370)

■ Lunettes de sécurité

Portez des lunettes de protection pour vous protéger les yeux contre les projectiles ou chutes de corps solides et contre les projections de liquides, etc.

⚠ NOTE

■ Si vous retirez le filtre à air

Le fait de rouler avec le filtre à air retiré risque d'être à l'origine d'une usure prématurée du moteur causée par les impuretés en suspension dans l'air.

Capot

Pour ouvrir le capot, débloquez le verrou depuis l'intérieur du véhicule.

1 Tirez sur le levier de déverrouillage du capot.

Le capot se soulève légèrement.

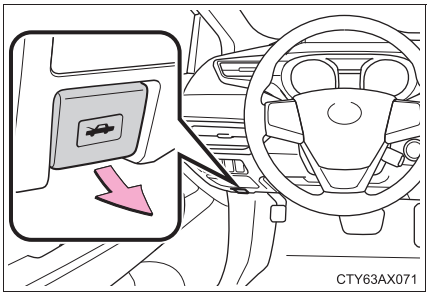

2 Tirez le levier du loquet auxiliaire vers le haut et soulevez le capot.

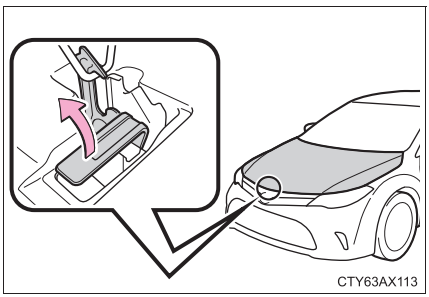

⚠ AVERTISSEMENT

■ Vérifications avant le départ

Vérifiez que le capot est bien fermé et verrouillé.
Si le capot est mal verrouillé, il risque de s'ouvrir pendant la marche du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

Positionnement du cric

Lorsque vous utilisez un cric, respectez les instructions du manuel fourni avec le cric et effectuez l'opération en toute sécurité.

Lorsque vous levez votre véhicule avec le cric, veillez à placer correctement ce dernier. En le plaçant de manière inadéquate, vous risquez d'endommager votre véhicule ou de vous blesser.

◆ Avant

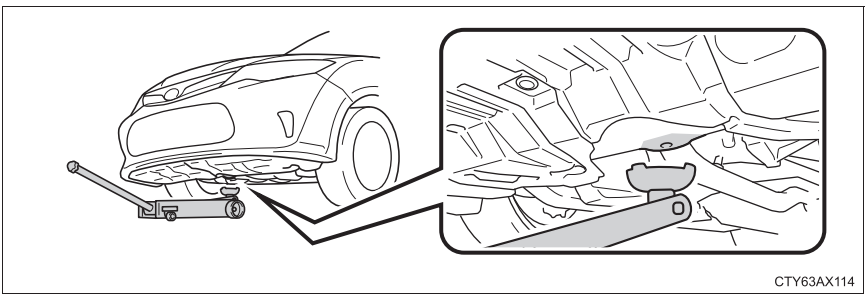

◆ Arrière

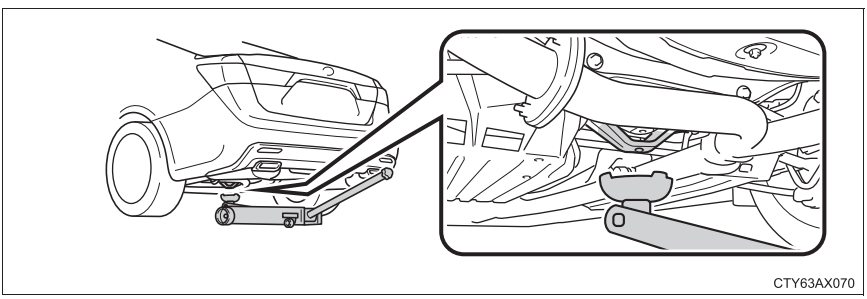

Compartiment moteur

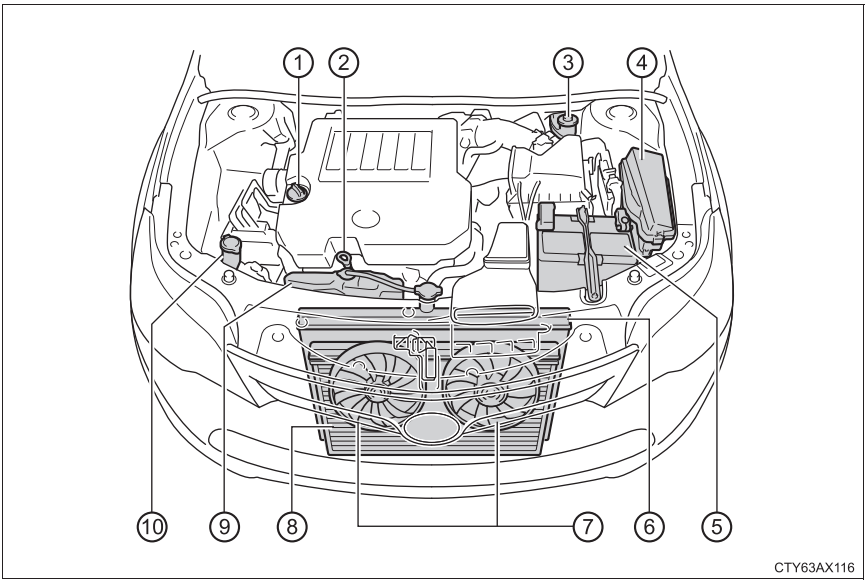

① Bouchon de remplissage d'huile moteur (→P. 366)

② Jauge de niveau d'huile moteur (→P. 365)

③ Réservoir de liquide de frein (→P. 371)

④ Boîte à fusibles (→P. 401)

⑤ Batterie (→P. 373)

⑥ Radiateur (→P. 370)

⑦ Ventilateurs de refroidissement électriques

⑧ Condenseur (→P. 370)

⑨ Réservoir de liquide de refroidissement (→P. 368)

⑩ Réservoir de liquide de lave-vitre (→P. 376)

Huile moteur

Vérifiez le niveau d'huile avec la jauge, moteur à l'arrêt et à température de fonctionnement.

■ Vérification de l'huile moteur

1 Stationnez le véhicule sur une surface plane. Après avoir chauffé et arrêté le moteur, attendez plus de 5 minutes pour permettre à l'huile de redescendre au fond du moteur.

2 Sortez la jauge, tout en tenant un chiffon dessous.

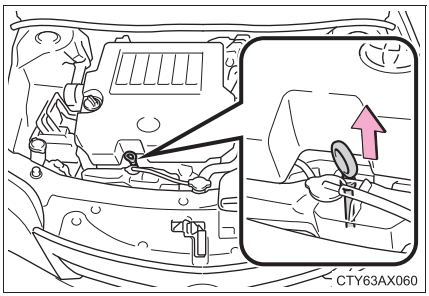

3 Essuyez la jauge.

4 Réinsérez complètement la jauge.

5 Tout en tenant un chiffon dessous, tirez la jauge et vérifiez le niveau d'huile.

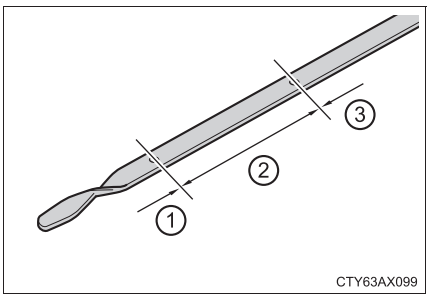

① Insuffisant

② Normal

③ Excessif

La forme de la jauge peut varier en fonction du type de véhicule ou de moteur.

6 Essuyez la jauge et réinsérez-la complètement.

■ Ajout d'huile moteur

Si le niveau d'huile se trouve au niveau ou au-dessous du repère de niveau insuffisant, ajoutez une huile moteur de même type que celle qui est déjà présente dans le moteur.

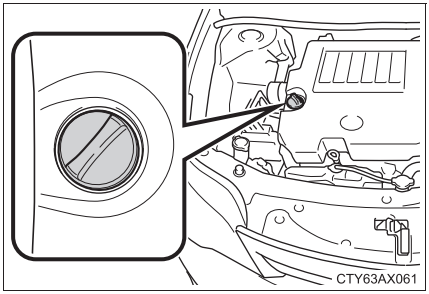

Avant d'ajouter de l'huile, veillez à bien vérifier le type d'huile et à préparer l'outillage dont vous avez besoin.

Sélection de l'huile moteur	→P. 467
Quantité d'huile (Bas → Plein)	1,6 qt. (1,5 L, 1,3 Imp. qt.)
Éléments	Entonnoir propre

1 Retirez le bouchon de remplissage d'huile en le tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

2 Ajoutez l'huile moteur lentement en vérifiant la jauge.

3 Installez le bouchon de remplissage d'huile en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.

■ Consommation d'huile moteur

Une certaine quantité d'huile moteur est consommée lors de la conduite. Dans les situations suivantes, la consommation d'huile peut augmenter et il peut être nécessaire d'effectuer un réapprovisionnement en huile moteur entre les intervalles d'entretien de l'huile.

- Lorsque le moteur est neuf, immédiatement après l'achat du véhicule ou après le remplacement du moteur, par exemple
- Si une huile de qualité insuffisante ou d'une viscosité inappropriée est utilisée
- Lors de la conduite à grande vitesse ou avec des charges lourdes, ou en accélérant ou en décélérant fréquemment
- Lorsque vous laissez le moteur au ralenti pendant une longue période ou si vous conduisez fréquemment dans un trafic dense

⚠ AVERTISSEMENT

■ Huile moteur usagée

- L'huile moteur contient des contaminants potentiellement nocifs susceptibles de provoquer des problèmes de peau, tels que des inflammations et un cancer de la peau, vous devez donc éviter tout contact prolongé et répété avec celle-ci. Pour retirer de l'huile moteur usagée de votre peau, lavez-vous abondamment avec de l'eau et du savon.
- Mettez votre huile et vos filtres usagés au rebut de manière sûre et responsable. Ne jetez pas l'huile et les filtres usagés avec les déchets ménagers, dans les égouts ou sur le sol.
  Pour toute information relative à la mise au rebut et au recyclage, appelez votre concessionnaire Toyota, une station-service ou un magasin d'accessoires auto.
- Ne laissez pas l'huile moteur usagée à la portée des enfants.

NOTE

■ Pour prévenir tout dommage grave du moteur

Vérifiez régulièrement le niveau d'huile.

■ Lorsque vous faites une vidange d'huile moteur

- Veillez à ne pas verser d'huile moteur sur les composants du véhicule.
- Évitez de trop remplir, sous peine d'occasionner des dommages au moteur.
- Vérifiez le niveau d'huile sur la jauge chaque fois que vous en ajoutez.
- Veillez à bien revisser et serrer le bouchon de remplissage d'huile moteur.

Liquide de refroidissement moteur

Le niveau du liquide de refroidissement est correct lorsqu'il se trouve entre les repères “F” et “L” du réservoir, lorsque le moteur est froid.

① Bouchon du réservoir

② Repère “F”

③ Repère “L”

Si le niveau est sur ou sous le repère “L”, faites l'appoint en liquide de refroidissement, jusqu'au repère “F”. (→P. 458)

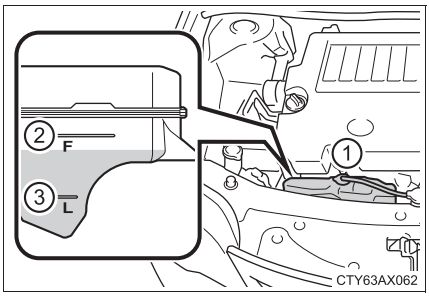

Sélection du liquide de refroidissement

Utilisez uniquement du liquide “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» ou liquide de refroidissement haut de gamme équivalent, à base d'éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates, et issu de la technologie des acides organiques hybrides longue durée.

États-Unis:
Le liquide “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est pré-mélangé avec 50% de liquide de refroidissement et 50% d'eau déminéralisée. (Température minimum: -31°F [-35°C])

Canada:
Le liquide “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est pré-mélangé avec 55% de liquide de refroidissement et 45% d'eau déminéralisée. (Température minimum: -44°F [-42°C])

Pour de plus amples renseignements sur le liquide de refroidissement moteur, contactez votre concessionnaire Toyota.

Si le niveau du liquide de refroidissement redescend peu de temps après le remplissage

Contrôlez visuellement le radiateur, les durites, les bouchons du réservoir de liquide de refroidissement moteur, le robinet de vidange et la pompe à eau.
Si vous ne trouvez aucune fuite, demandez à votre concessionnaire Toyota d'effectuer un contrôle sous pression du bouchon et de rechercher les fuites éventuelles dans le circuit de refroidissement.

AVERTISSEMENT

Lorsque le moteur est chaud

N'ouvrez pas le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement moteur ou le bouchon du radiateur. (→P. 460)
Le liquide de refroidissement, brûlant et sous pression, risque de gicler si vous retirez le bouchon, et de vous blesser gravement, en vous brûlant.

NOTE

Lorsque vous faites l'appoint en liquide de refroidissement

Le liquide de refroidissement n'est ni de l'eau pure, ni un antigel classique. Le mélange correct entre eau et antigel doit être respecté pour garantir une lubrification, une protection anticorrosion et un refroidissement performants. Veuillez lire l'étiquette du bidon d'antigel ou du liquide de refroidissement.

Si vous renversez du liquide de refroidissement

Rincez abondamment à l'eau claire pour éviter tout dommage aux pièces ou à la peinture.

Radiateur et condenseur

Vérifiez le radiateur et le condenseur et débarrassez-les de tout corps étranger.

Si vous constatez que l'une ou l'autre des pièces ci-dessus est très sale ou si vous n'êtes pas sûr de leur état, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque le moteur est chaud

Ne touchez pas le radiateur ou le condenseur, qui peuvent être très chauds et donc vous blesser gravement, en vous brûlant par exemple.

Liquide de frein

Contrôle du niveau de liquide

Le niveau du liquide de frein doit se situer entre les repères “MAX” et “MIN” du réservoir.

① Repère “MAX”

② Ligne “MIN”

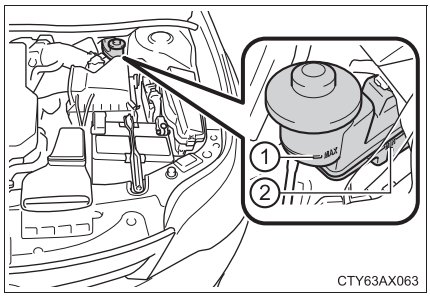

Appoint en liquide

Vérifiez le type de liquide à utiliser et préparez l'élément dont vous avez besoin.

Type de liquide	Liquide de frein FMVSS No.116 DOT 3 ou SAE J1703
Éléments	Entonnoir propre

Le liquide de frein peut absorber l'humidité présente dans l'air

Un liquide de frein contenant de l'humidité en excès risque de provoquer une perte dangereuse d'efficacité des freins. Utilisez uniquement du liquide de frein venant d'un bidon neuf.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque vous remplissez le réservoir

Faites attention car le liquide de frein est un produit dangereux pour vos yeux et vos mains et il détériore les surfaces peintes.

En cas de contact du liquide avec les mains ou les yeux, rincez immédiatement la partie touchée à l'eau claire.

Si un inconfort quelconque persiste, consultez un médecin.

NOTE

Si le niveau de liquide est insuffisant ou excessif

Il est normal que le niveau du liquide de frein baisse légèrement à mesure de l'usure des plaquettes de frein ou lorsque le niveau de liquide dans l'accumulateur est haut.

Si le réservoir doit être fréquemment rempli, il y a peut-être un problème grave.

Batterie

Contrôlez la batterie comme suit.

■ Extérieur de la batterie

Vérifiez que les bornes de la batterie ne sont pas corrodées, que les connexions ne sont pas desserrées, que les câbles ne sont pas entaillés et que la bride est bien serrée.

① Bornes

② Collier de maintien

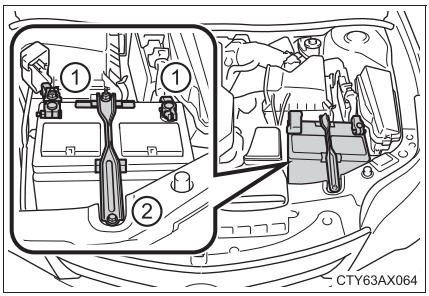

■ Avant la recharge

La recharge de la batterie produit des vapeurs d'hydrogène, hautement inflammables et explosives. Par conséquent, respectez les précautions suivantes avant toute recharge:

- Si la recharge s'effectue alors que la batterie est installée sur le véhicule, n'oubliez pas de débrancher le câble de masse.
- Vérifiez que le contact d'alimentation du chargeur est sur arrêt lorsque vous branchez et débranchez les câbles entre le chargeur et la batterie.

■ **Après recharge/rebranchement de la batterie**

Le moteur peut ne pas démarrer. Pour réinitialiser le système, procédez comme suit.

1 Placez le levier de vitesses sur P.

2 Ouvrez et fermez l'une des portes.

3 Redémarrez le moteur.

- Il peut s'avérer impossible de déverrouiller les portes au moyen du système d'accès et de démarrage mains libres immédiatement après avoir rebranché la batterie. Si cela se produit, utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé mécanique pour verrouiller/déverrouiller les portes.
- Démarrez le moteur avec le contact du moteur en mode ACCESSORY. Le moteur ne démarre pas lorsque le contact du moteur est sur arrêt. Cependant, le moteur fonctionne normalement à partir de la deuxième tentative.
- Le mode du contact du moteur est enregistré par le véhicule. Si la batterie est rebranchée, le véhicule rétablit le mode dans lequel se trouvait le contact du moteur avant que la batterie ne soit débranchée. Assurez-vous d'arrêter le moteur avant de débrancher la batterie. Soyez particulièrement prudent au moment de brancher la batterie si vous ignorez dans quel mode était le contact du moteur avant qu'elle ne se décharge.

Si le système s'obstine à ne pas démarrer après de multiples tentatives, contactez votre concessionnaire Toyota.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Composants chimiques de la batterie**

Les batteries contiennent de l'acide sulfurique toxique et corrosif, produisant des vapeurs d'hydrogène inflammables et explosives. Pour réduire les risques d'accident grave, voire mortel, respectez les précautions suivantes lorsque vous intervenez sur ou à proximité de la batterie:

- Ne provoquez pas d'étincelles en touchant les bornes de la batterie avec des outils.
- Ne fumez pas et n'utilisez pas d'allumette à proximité de la batterie.
- Évitez tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
- N'ingérez ou n'inhalez jamais l'électrolyte.
- Portez des lunettes de protection lorsque vous travaillez à proximité de la batterie.
- Ne laissez pas les enfants s'approcher de la batterie.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Où charger la batterie en toute sécurité

Rechargez toujours la batterie à l'air libre. Ne chargez pas la batterie dans un garage ou un local fermé sans aération suffisante.

■ Comment recharger la batterie

Effectuez toujours une charge lente (5 A maximum). La batterie risque d'exploser si vous essayez de la charger plus vite.

■ Mesures d'urgence concernant l'électrolyte

- En cas de contact de l'électrolyte avec les yeux
  Rincez-vous les yeux à l'eau claire pendant 15 minutes au moins et consultez immédiatement un médecin. Dans la mesure du possible, continuez à appliquer de l'eau sur les yeux, à l'aide d'une éponge ou d'une serviette, pendant le trajet jusqu'au service médical le plus proche.
- En cas de contact de l'électrolyte avec la peau
  Lavez abondamment la partie concernée. Consultez immédiatement un médecin si vous ressentez une douleur ou une brûlure.
- En cas de contact de l'électrolyte avec les vêtements
  Il risque de traverser les vêtements et d'atteindre la peau. Retirez immédiatement le vêtement et appliquez si nécessaire la procédure décrite précédemment.
- En cas d'ingestion accidentelle d'électrolyte
  Buvez de l'eau ou du lait en grande quantité. Consultez un médecin de toute urgence.

⚠ NOTE

■ Lorsque vous rechargez la batterie

Ne rechargez jamais la batterie lorsque le moteur fonctionne. Veillez également à ce que tous les accessoires soient hors tension.

Liquide de lave-vitre

Quand un lave-vitre ne fonctionne pas ou si le message d'avertissement s'affiche à l'écran multifonctionnel, c'est que le réservoir de lave-vitre est vraisemblablement vide. Ajoutez du liquide de lave-vitre.

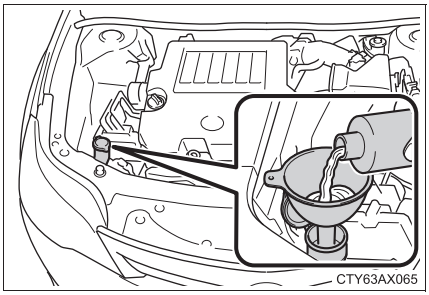

AVERTISSEMENT

Lorsque vous faites l'appoint en liquide de lave-vitre

N'ajoutez pas de liquide de lave-vitre lorsque le moteur est chaud ou en marche, car il contient de l'alcool et pourrait provoquer un incendie en cas de débordement sur le moteur, etc.

NOTE

N'utilisez aucun autre produit que du liquide de lave-vitre

N'utilisez pas d'eau savonneuse ou d'antigel pour moteur à la place du liquide de lave-vitre.
Cela risquerait de laisser des traces indélébiles sur la peinture du véhicule.

Dilution du liquide de lave-vitre

Diluez le liquide de lave-vitre avec de l'eau si nécessaire.
Reportez-vous aux températures de gel listées sur l'étiquette du bidon de liquide de lave-vitre.

Pneus

Changez les pneus ou permutez les roues en fonction du programme d'entretien et de l'usure des bandes de roulement.

Contrôle des pneus

Vérifiez que les témoins d'usure de la bande de roulement sont visibles sur les pneus. Vérifiez également que les pneus ne soient pas usés de manière inégale, par exemple usure excessive d'un côté de la bande de roulement.

Si vous ne permutez pas les roues, contrôlez l'état de la roue de secours et sa pression.

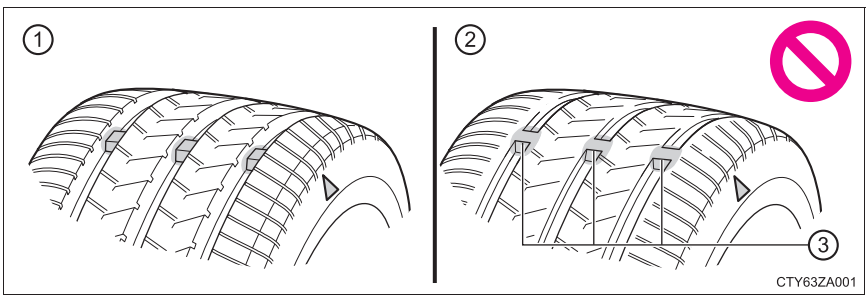

1. Nouvelle bande de roulement
2. Bande de roulement usée
3. Témoin d'usure de la bande de roulement

   L'emplacement des témoins d'usure de la bande de roulement est signalé par un repère “TWI” ou “Δ”, etc., moulés sur le flanc de chaque pneu.

   Remplacez les pneus si les témoins d'usure de la bande de roulement sont visibles sur les pneus.

Permutation des roues

Permutez les pneus dans l'ordre indiqué.

Afin d'uniformiser l'usure des pneus et de prolonger leur durée de vie, Toyota vous recommande de procéder à leur permutation aux mêmes périodicités que leur contrôle.

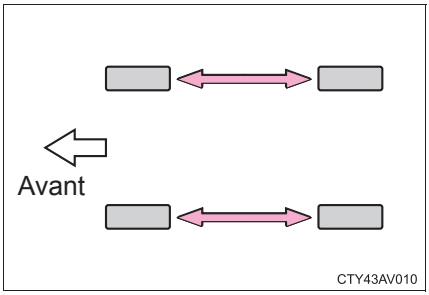

N'oubliez pas d'initialiser le système d'avertissement de pression des pneus après la permutation des pneus.

Système d'avertissement de pression des pneus

Votre véhicule est équipé d'un système d'avertissement de pression des pneus, qui utilise des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus pour détecter si un pneu est sous-gonflé avant que de sérieux problèmes ne surviennent.

- Si la pression de gonflage des pneus devient inférieure à un niveau prédéfini, le conducteur est alerté par l'écran et par un témoin d'avertissement. (→P. 430)
- La pression des pneus détectée par le système d'avertissement de pression des pneus peut s'afficher sur l'écran multifonctionnel.

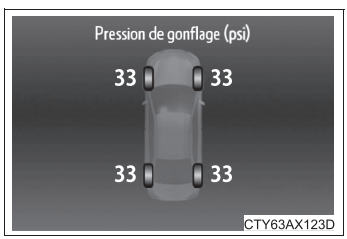

◆ Installation des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus

Les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus doivent également être installées, que vous remplaciez les pneus ou les roues.

Lors de l'installation de nouvelles valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus, il est impératif d'enregistrer les codes d'identification dans le calculateur du système d'avertissement de pression des pneus, puis d'initialiser le système d'avertissement de pression des pneus. Faites enregistrer par votre concessionnaire Toyota tous les codes d'identification des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus. (→P. 381)

◆ Initialisation du système d'avertissement de pression des pneus

■ Il faut initialiser le système d'avertissement de pression des pneus dans les cas suivants:

- Lorsque vous changez la taille des pneus.
- En cas de modification de la pression de gonflage des pneus, par exemple lors d'une modification de la vitesse de croisière ou du poids de la charge.
- En cas de permutation des pneus.

Lors de l'initialisation du système d'avertissement de pression des pneus, la pression à laquelle sont gonflés les pneus à ce moment-là devient la pression de référence.

■ **Comment initialiser le système d'avertissement de pression des pneus**

1 Stationnez le véhicule en lieu sûr et mettez le contact du moteur sur arrêt.

L'initialisation ne peut pas être effectuée lorsque le véhicule est en mouvement.

2 Ajustez le pression de gonflage des pneus à la pression de gonflage recommandée à froid. (→P. 471)

Assurez-vous bien que vous gonflez les pneus à la pression de gonflage des pneus recommandée à froid. Le système d'avertissement de pression des pneus utilise cette pression comme référence.

3 Placez le contact du moteur en mode IGNITION ON.

4 Maintenez la commande de réinitialisation du système d'avertissement de pression des pneus appuyée jusqu'à ce que le témoin d'avertissement de pression des pneus clignote lentement à 3 reprises.

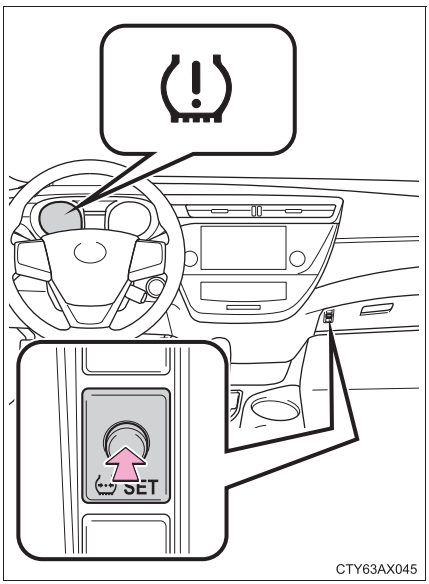

"- -" s'affiche pendant la pression de gonflage de chaque pneu sur l'écran multifonctionnel pendant que le système d'avertissement de pression des pneus détermine la position de chaque pneu.

Une fois la position de chaque pneu déterminée, la pression de gonflage de chaque pneu s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

5 Patientez quelques minutes avec le contact du moteur en mode IGNITION ON, puis mettez le contact du moteur sur arrêt.

◆ Enregistrement des codes d'identification

La valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus dispose d'un code d'identification unique. Lorsque vous remplacez une valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus, il faut enregistrer le code d'identification. Faites enregistrer le code d'identification par votre concessionnaire Toyota.

■ Quand remplacer les pneus de votre véhicule

Vous devez remplacer les pneus lorsque:

- Les témoins d'usure de la bande de roulement sont visibles sur un pneu.
- Une entaille, une coupure ou une craquelure est suffisamment profonde pour laisser apparaître la trame, et une cloque est révélatrice d'un défaut interne
- Le pneu s'est retrouvé plusieurs fois à plat ou est impossible à réparer correctement du fait de la taille ou de l'emplacement d'une entaille ou d'un autre dommage

Au moindre doute, consultez votre concessionnaire Toyota.

■ Remplacement des pneus et des roues

Si le code d'identification de la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus n'est pas enregistré, le système d'avertissement de pression des pneus ne peut pas fonctionner convenablement. Après environ 20 minutes de conduite, le témoin d'avertissement de pression des pneus clignote pendant 1 minute puis reste allumé pour signaler un mauvais fonctionnement du système.

■ Durée de vie des pneus

Tout pneu de plus de 6 ans doit faire l'objet d'un contrôle par un technicien qualifié, même s'il n'a servi que rarement ou même pas du tout, ou s'il ne porte aucune trace évidente de dégradation.

■ Contrôles périodiques de la pression de gonflage des pneus

Le système d'avertissement de pression des pneus ne remplace pas les contrôles périodiques de la pression de gonflage des pneus. Veillez à vérifier la pression de gonflage des pneus dans le cadre des contrôles périodiques et quotidiens effectués sur le véhicule.

■ **Pneus taille basse (pneus de 18 pouces)**

Généralement, les pneus taille basse s'usent plus rapidement et leur adhérence est réduite sur routes enneigées et/ou verglacées, par rapport aux pneus standard. Veillez à utiliser des pneus neige ou des chaînes à neige sur les routes enneigées et/ou verglacées, et conduisez prudemment en adaptant toujours votre vitesse à l'état de la route et aux conditions météorologiques.

■ **Charge maximale des pneus**

Vérifiez que la charge maximale du pneu de remplacement est supérieure à 1/2 du poids nominal brut sur essieu (GAWR) de l'essieu avant ou arrière, selon la valeur la plus élevée des deux.

Pour connaître le GAWR, reportez-vous à l'étiquette d'homologation. Pour connaître la charge maximale du pneu, consultez la limite de charge selon la pression de gonflage maximum des pneus à froid, indiquée sur le flanc du pneu. (→P. 476)

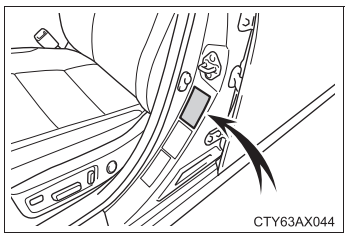
CTY63AX044

■ **Types de pneus**

● Pneus été

Les pneus été sont très performants à haute vitesse et particulièrement adaptés à la conduite sur autoroute par temps sec. Étant donné que les pneus été n'offrent pas les mêmes qualités de traction que les pneus neige, ils ne conviennent pas à la conduite sur routes enneigées ou verglacées. Pour la conduite sur routes enneigées ou verglacées, les pneus neige sont vivement conseillés. Lorsque vous installez des pneus neige, faites-le sur les quatre roues.

● Pneus toutes saisons

Les pneus toutes saisons sont conçus pour offrir une meilleure traction dans la neige et permettre la conduite dans la plupart des conditions hivernales, en plus de rester utilisables tout le reste de l'année. Les pneus toutes saisons ne présentent cependant pas d'aussi bonnes qualités de traction que les pneus neige dans la neige profonde ou fraîche. De plus, sur autoroute, l'accélération est moins efficace et la maniabilité moins bonne avec des pneus toutes saisons qu'avec des pneus été.

● Pneus neige

Pour la conduite sur routes enneigées ou verglacées, nous conseillons l'utilisation de pneus neige. Si vous avez besoin de pneus neige, sélectionnez des pneus de mêmes dimensions, structure et capacité de charge que ceux installés à l'origine. Étant donné que votre véhicule est équipé à l'origine de pneus à structure radiale, vérifiez que vos pneus neige sont également à structure radiale. N'installez pas de pneus cloutés sans avoir au préalable consulté la législation en vigueur, des limitations étant parfois imposées. Installez des pneus neige sur toutes les roues. (→P. 281)

■ **Initialisation du système d'avertissement de pression des pneus**

Procédez à l'initialisation du système avec la pression de gonflage des pneus réglée au niveau spécifié.

■ **Bande de roulement des pneus neige usée au-delà de 0,16 in. (4 mm)**

Les pneus ont perdu toute efficacité dans la neige.

■ **Si vous appuyez accidentellement sur la commande de réinitialisation du système d'avertissement de pression des pneus**

Si l'initialisation aboutit, corrigez la pression de gonflage des pneus selon la valeur recommandée et initialisez à nouveau le système d'avertissement de pression des pneus.

■ **Situations dans lesquelles le système d'avertissement de pression des pneus peut ne pas fonctionner correctement**

● Dans les situations suivantes, le système d'avertissement de pression des pneus pourrait ne pas fonctionner correctement.

- Si d'autres roues que celles d'origine Toyota sont utilisées.
- Un pneu a été remplacé par un pneu qui n'est pas d'origine.
- Un pneu a été remplacé par un pneu qui n'est pas de la taille spécifiée.
- Les chaînes à neige, etc. sont équipées.
- Si un film teinté faisant obstacle aux ondes radio a été installé sur les vitres.
- Si le véhicule est recouvert d'une quantité de neige ou de glace importante, en particulier autour des roues et des passages de roues.
- Si la pression de gonflage des pneus est beaucoup plus élevée que la valeur spécifiée.
- Si les roues utilisées sont dépourvues de valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage.
- Si le code d'identification des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage n'est pas entré dans le calculateur du système d'avertissement de pression des pneus.

● Les performances peuvent être modifiées dans les situations suivantes.

- Lorsque vous vous trouvez à proximité d'un relais TV, d'une centrale électrique, d'une station-service, d'une station de radio, d'un grand panneau d'affichage, d'un aéroport ou de toute autre installation produisant des ondes radio fortes ou un important bruit électrique
- Lorsque vous transportez une radio portable, un téléphone mobile, un téléphone sans fil ou un autre dispositif de communication sans fil

Véhicules avec fonction d'affichage de la pression de gonflage des pneus: Si les informations de position des pneus ne s'affichent pas correctement en raison de l'état des ondes radio, l'affichage peut être corrigé en mettant le véhicule en marche, ce qui a pour effet de modifier l'état des ondes radio.

● Lorsque le véhicule est stationné, le temps nécessaire pour que l'avertisseur s'allume ou s'éteigne peut être prolongé.

● Si la pression de gonflage des pneus décline rapidement, par exemple lorsqu'un pneu a éclaté, l'avertisseur risque de ne pas fonctionner.

■ **Opération d'initialisation**

- Veillez à effectuer l'initialisation après le réglage de la pression des pneus.
  Assurez-vous également que les pneus sont froids avant d'effectuer l'initialisation ou le réglage de la pression de gonflage des pneus.
- Si vous avez accidentellement placé le contact du moteur sur arrêt au cours de l'initialisation, il n'est pas nécessaire d'appuyer à nouveau sur la commande de réinitialisation car l'initialisation redémarrera automatiquement lorsque le contact du moteur sera mis en mode IGNITION ON par la suite.
- Si vous appuyez accidentellement sur la commande de réinitialisation alors que l'initialisation n'est pas nécessaire, réglez la pression de gonflage des pneus au niveau spécifié lorsque les pneus sont froids, et effectuez de nouveau l'initialisation.
- Lorsque la position de chaque pneu est déterminée et que les pressions de gonflage ne sont pas affichées sur l'écran multifonctionnel, si la pression de gonflage de l'un des pneus baisse, le témoin d'avertissement de pression des pneus s'allume.

■ **Avertissement de performance du système d'avertissement de pression des pneus**

L'avertissement du système d'avertissement de pression des pneus se transforme en accord avec les conditions sous lesquelles il a été initialisé. Pour cette raison, le système peut donner un avertissement, même si la pression de gonflage des pneus n'est pas assez faible, ou si la pression est supérieure à celle qui a été réglée lorsque le système a été initialisé.

■ **En cas d'échec de l'initialisation du système d'avertissement de pression des pneus**

L'initialisation peut mettre plus de temps à se terminer si le véhicule est conduit sur une route non goudronnée. Lors de l'initialisation, conduisez sur une route goudronnée si possible. En fonction de l'environnement de conduite et de l'état des pneus, l'initialisation se termine après environ 10 minutes. Si l'initialisation n'est pas terminée après avoir conduit environ 10 minutes, continuez à rouler pendant un moment.

Si la pression de gonflage de chaque pneu ne s'affiche pas après que vous avez roulé pendant environ 1 heure, exécutez la procédure suivante.

- Stationnez le véhicule en lieu sûr pendant environ 20 minutes. Puis conduisez tout droit (avec occasionnellement des virages à gauche ou à droite) à environ 25 mph (40 km/h) ou plus pendant environ 10 à 20 minutes.

Toutefois, dans les situations suivantes, la pression de gonflage des pneus ne sera pas enregistrée et le système fonctionnera anormalement. Effectuez à nouveau l'initialisation.

- Lorsque vous appuyez sur la commande de réinitialisation du système d'avertissement de pression des pneus, le témoin d'avertissement de pression des pneus ne clignote pas 3 fois.
- Après avoir effectué l'initialisation, le témoin d'avertissement de pression des pneus clignote pendant 1 minute puis reste allumé pendant la conduite.

Si la pression de gonflage de chaque pneu n'est toujours pas affichée, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Certification du système d'avertissement de pression des pneus

FCC ID: HYQ14FBA
FCC ID: HYQ23AAP
FCC ID: HYQ23AAN
FCC ID: HYQ23AAC
FCC ID: PAXPMVC015
FCC ID: PAXPMVC010

REMARQUE:

Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation de la FCC. L'utilisation de ce dispositif est soumise aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) ce dispositif doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris les interférences susceptibles de provoquer un fonctionnement non souhaité.

AVERTISSEMENT FCC:
Tout changement ou modification non expressément approuvés par l'organisme responsable de l'homologation sont susceptibles d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

NOTE:

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:
Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

AVERTISSEMENT

Lorsque vous inspectez ou remplacez les pneus

Respectez les précautions suivantes pour prévenir tout risque d'accident.
Ne pas respecter ces consignes risque de causer des dommages aux pièces de la transmission et d'être à l'origine de caractéristiques de maniabilité dangereuses, susceptibles de causer un accident grave, voire mortel.

- Ne montez pas sur le même véhicule des pneus de marque, modèle ou profil différents.
  De même, ne montez pas sur le même véhicule des pneus dont le niveau d'usure est visiblement différent.
- Ne montez pas des pneus de dimensions différentes de celles recommandées par Toyota.
- Ne montez pas sur le même véhicule des pneus de types différents (carcasse radiale, diagonale ou diagonale ceinturée).
- Ne montez pas sur le même véhicule des pneus été, neige et toutes saisons.
- N'utilisez pas de pneus ayant été utilisés sur un autre véhicule.
  N'utilisez pas de pneus si vous ne savez pas comment ils ont été utilisés auparavant.

Lorsque vous initialisez le système d'avertissement de pression des pneus

N'utilisez pas la commande de réinitialisation du système d'avertissement de pression des pneus sans avoir corrigé au préalable la pression de gonflage des pneus à la valeur spécifiée. Sinon, le témoin d'avertissement de pression des pneus pourrait ne pas s'allumer bien que la pression de gonflage des pneus soit insuffisante, ou il pourrait s'allumer alors que la pression de gonflage des pneus est en réalité normale.

NOTE

■ **Réparation ou remplacement des pneus, des roues, des valves de surveillance de la pression de gonflage des pneus et de leur émetteur, et des capuchons de valve de pneu**

- Si vous souhaitez démonter ou remonter les roues, les pneus ou les valves à émetteurs de surveillance de la pression de gonflage des pneus, contactez votre concessionnaire Toyota, car les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus peuvent facilement souffrir d'une manipulation incorrecte.
- En cas de remplacement des capuchons de valve des pneus, n'utilisez pas d'autres capuchons de valve de pneus que ceux spécifiés. Le capuchon risquerait d'être bloqué.

■ **Pour éviter tout dommage aux valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus**

Quand vous réparez un pneu avec un gel anti-crevaison, il peut arriver que la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus ne fonctionne pas normalement. Si vous utilisez un gel anti-crevaison, contactez dès que possible votre concessionnaire Toyota ou tout autre atelier d'entretien qualifié. En cas de remplacement d'un pneu, veillez également au remplacement de la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus. (→P. 379)

■ **Conduite sur routes en mauvais état**

Faites très attention lorsque vous roulez sur des routes dont le revêtement est instable ou comporte des nids-de-poule.
Ces conditions sont susceptibles d'occasionner une perte de pression de gonflage des pneus, réduisant la capacité d'absorption des chocs des pneus. Par ailleurs, les pneus eux-mêmes, mais aussi les jantes et la carrosserie du véhicule peuvent être endommagés en cas de conduite sur une route en mauvais état.

■ **Pneus taille basse (pneus de 18 pouces)**

Les pneus taille basse risquent de causer plus de dommages aux jantes que les pneus standard, en cas de choc violent avec le revêtement de la route. Par conséquent, soyez attentif aux recommandations suivantes:

- Veillez à ce que vos pneus soient toujours gonflés à la bonne pression. Si les pneus sont sous-gonflés, ils sont exposés à des dommages plus importants.
- Évitez les nids-de-poule, les chaussées inégales, les bordures de trottoir et autres obstacles sur la route. Le non-respect de ces précautions peut causer des dommages graves aux pneus et aux roues.

NOTE

■ **Si la pression de gonflage de tous les pneus baisse pendant la conduite**

Arrêtez-vous, sous peine de détériorer complètement vos pneus et/ou vos jantes.

Pression de gonflage des pneus

Pression de gonflage des pneus

La pression de gonflage des pneus recommandée à froid ainsi que les dimensions des pneus sont indiquées sur l'étiquette des informations relatives aux pneus et à la charge. (→P. 471)

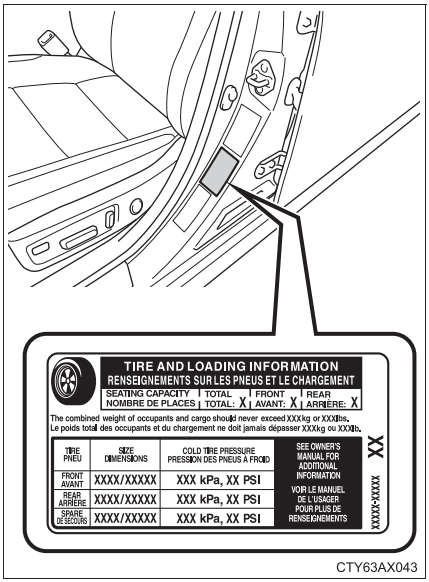

CTY63AX043

Procédure de contrôle et de réglage

① Valve du pneu

② Manomètre de pression des pneus

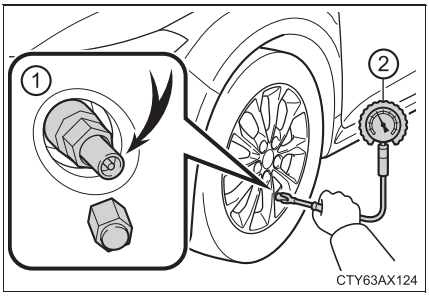

1 Retirez le capuchon de la valve du pneu.

2 Appuyez le bout du manomètre de pression des pneus sur la valve du pneu.

3 Lisez la pression à l'aide des graduations du manomètre.

4 Si la pression de gonflage du pneu n'est pas à la valeur recommandée, corrigez-la.
Si vous avez surgonflé le pneu, appuyez sur le centre de la valve pour dégonfler.

5 Une fois la pression de gonflage des pneus mesurée et corrigée, appliquez de l'eau savonneuse sur la valve pour vérifier l'absence de fuite.

6 Replacez le capuchon de la valve du pneu.

■ Intervalle de contrôle de la pression de gonflage des pneus

Vérifiez la pression de gonflage des pneus toutes les deux semaines, ou au moins une fois par mois.
N'oubliez pas de contrôler la roue de secours.

■ Conséquences d'une pression de gonflage incorrecte des pneus

Rouler avec une pression de gonflage incorrecte des pneus peut avoir les effets suivants:

- Économie de carburant réduite
- Dégradation du confort de conduite et mauvaise maniabilité
- Durée de vie des pneus réduite en raison de l'usure
- Baisse de la sécurité
- Endommagement du groupe motopropulseur

Si vous devez regonfler souvent les pneus, faites-les vérifier par votre concessionnaire Toyota.

■ Recommandations pour la vérification de la pression de gonflage des pneus

Lorsque vous vérifiez la pression de gonflage des pneus, veuillez respecter les recommandations suivantes:

- Ne vérifiez la pression des pneus que lorsqu'ils sont froids.
  Pour obtenir une valeur de pression de gonflage correcte avec les pneus froids, il faut que le véhicule soit resté stationné au moins 3 heures ou n'ait pas parcouru plus de 1 mile ou 1,5 km.
- Utilisez toujours un manomètre de pression des pneus.
  Il est difficile de juger si un pneu est correctement gonflé uniquement sur son apparence.
- Il est normal que la pression de gonflage des pneus soit plus élevée après la conduite car de la chaleur est générée dans le pneu. Ne dégonflez pas les pneus après avoir roulé.
- Ne dépassez jamais la capacité de charge du véhicule.
  Le poids des passagers et des bagages doit être réparti de manière à équilibrer le véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

■ D'une bonne pression de gonflage dépendent les performances des pneus

Veillez à ce que vos pneus soient toujours correctement gonflés.
Si les pneus ne sont pas correctement gonflés, les phénomènes suivants peuvent apparaître et provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles:

- Usure excessive
- Usure inégale
- Mauvaise maniabilité
- Possibilité d'éclatement suite à une surchauffe des pneus
- Fuite d'air entre le pneu et la roue
- Déformation de la roue et/ou dommage au pneu
- Risque accru de dommages au pneu pendant la conduite (en raison des risques sur la route, des joints de dilatation, d'arêtes coupantes sur la chaussée, etc.)

NOTE

■ **Lorsque vous vérifiez et corrigez la pression de gonflage des pneus**

N'oubliez pas de revisser les capuchons de valve des pneus.
Si un capuchon de valve n'est pas installé, de la saleté ou de l'humidité peuvent entrer dans la valve et causer une fuite d'air, pouvant entraîner une diminution de la pression de gonflage du pneu.

Roues

Si une roue est déformée, fêlée ou fortement corrodée, faites-la remplacer. À défaut, le pneu risque de se séparer de la roue ou de provoquer une perte de maniabilité du véhicule.

Sélection des roues

Quand vous remplacez les roues, veillez à ce que les roues neuves soient équivalentes en matière de capacité de charge, de diamètre, de largeur et de déport interne*.

Des roues de remplacement sont disponibles chez votre concessionnaire Toyota.

*: La dénomination conventionnelle est “déport”.

Toyota vous déconseille d'utiliser:

- Des roues de tailles ou de types différents
- Des roues d'occasion
- Des roues déformées ayant été redressées

Précautions concernant les jantes en aluminium

- N'utilisez que les écrous et les clés de roue Toyota conçus pour vos jantes en aluminium.
- En cas de permutation des roues, réparation ou remplacement des pneus, vérifiez que les écrous de roue sont toujours serrés après 1000 miles (1600 km).
- Si vous montez des chaînes à neige, prenez soin de ne pas abîmer les jantes en aluminium.
- Pour l'équilibrage des roues, utilisez uniquement des masselottes d'origine Toyota ou équivalentes et une massette en matière plastique ou en caoutchouc.

Lorsque vous remplacez les roues

Les roues de votre véhicule sont équipées de valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus, grâce auxquelles le système d'avertissement de pression des pneus peut vous avertir précocement de toute perte de pression dans les pneus. Les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus doivent être installées chaque fois que vous remplacez les roues. (→P. 379)

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque vous remplacez les roues

- Ne montez pas des roues de dimensions différentes de celles recommandées dans le Manuel du propriétaire, cela pourrait affecter la maniabilité du véhicule.
- En cas de fuite, n'utilisez jamais de chambre à air sur une jante prévue pour pneus tubeless. Cela pourrait provoquer un accident pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

Lorsque vous installez les écrous de roue

- Veillez à installer les écrous de roue en tournant leur extrémité conique vers l'intérieur. En installant les écrous avec leurs extrémités coniques tournées vers l'extérieur, la roue risque de se rompre puis de se détacher du véhicule pendant la conduite, ce qui pourrait entraîner un accident et la mort ou des blessures graves.

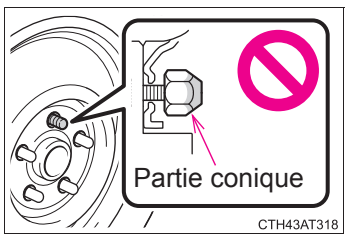

- Ne mettez jamais d'huile ou de graisse sur les boulons ou les écrous de roue.
  L'huile et la graisse pourraient provoquer un serrage excessif des écrous de roue et causer des dommages au boulon ou à la roue à disque. De plus, l'huile ou la graisse peuvent être à l'origine d'un desserrage des écrous de roue et de la perte de la roue, avec pour conséquence un accident, pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles. Nettoyez l'huile ou la graisse éventuellement présente sur les boulons ou les écrous de roue.

NOTE

Remplacement des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus

- Parce que les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus peuvent souffrir de la réparation ou du remplacement d'un pneu, veillez à confier l'entretien de vos pneus à votre concessionnaire Toyota ou à tout autre atelier d'entretien qualifié. Par ailleurs, veillez à acheter les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus auprès de votre concessionnaire Toyota.
- Utilisez exclusivement des roues d'origine Toyota sur votre véhicule. Il est en effet possible que les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus ne fonctionnent pas correctement avec des roues qui ne sont pas d'origine.

Filtre de climatisation

Le filtre de climatisation doit être changé régulièrement pour préserver l'efficacité de la climatisation.

Méthode de retrait

1 Mettez le contact du moteur sur arrêt.

2 Ouvrez la boîte à gants. (→P. 303)

3 Retirez le cache de la boîte à gants.

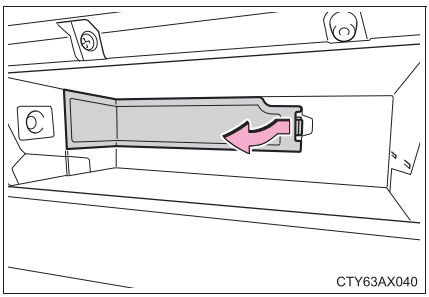

4 Appuyez sur les languettes et retirez le cache du filtre.

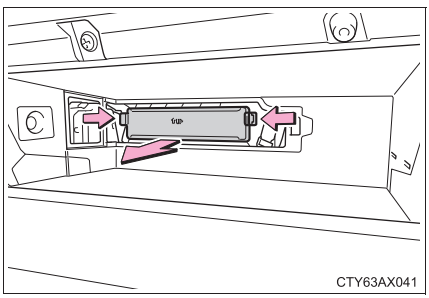

5 Retirez le filtre de climatisation et remplacez-le par un neuf.

Les repères "↑UP" indiqués sur le filtre doivent être orientés vers le haut.

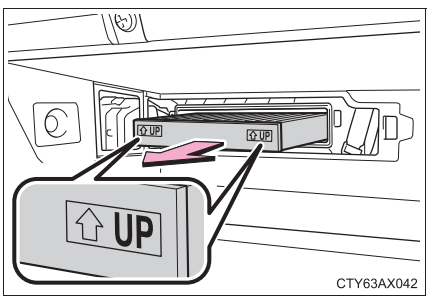

■ **Intervalle de vérification**

Contrôlez et remplacez le filtre de climatisation en fonction du programme d'entretien. Le remplacement peut être plus fréquent si vous circulez dans une région poussiéreuse ou à trafic très dense. (Pour de plus amples informations concernant le programme d'entretien, veuillez vous reporter au “Guide du programme d'entretien” ou au “Supplément du manuel du propriétaire”.)

■ **En cas de baisse importante du débit d'air des aérateurs**

Le filtre est probablement encrassé. Vérifiez le filtre et remplacez si nécessaire.

■ **Fonction de désodorisation du filtre de climatisation**

Ce véhicule est équipé d'un filtre à air à charbon désodorisant afin de réduire les odeurs provenant du système de climatisation.

Lorsque des objets ou des produits dégageant des parfums ou des odeurs sont placés dans votre véhicule, l'effet désodorisant peut s'atténuer considérablement en peu de temps.

Lorsqu'une odeur forte ou continue émane de votre système de climatisation, remplacez le filtre de climatisation.

⚠ NOTE

■ **Lors de l'utilisation du système de climatisation**

Assurez-vous qu'un filtre est toujours installé.
Le fait d'utiliser le système de climatisation sans filtre peut endommager le système.

Pile de la clé électronique

Remplacez la pile par une neuve dès qu'elle est usée.

Munissez-vous des éléments suivants:

- Tournevis plat
- Petit tournevis plat
- Pile au lithium CR2032

Remplacement de la pile

1 Retirez la clé mécanique.

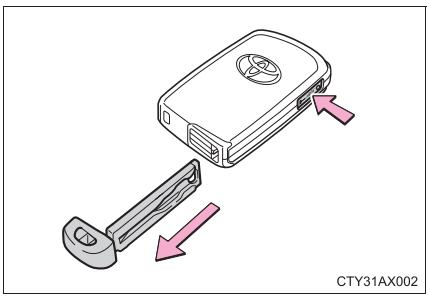
CTY31AX002

2 Retirez le couvercle.

Pour éviter d'endommager la clé, protégez l'extrémité du tournevis avec un chiffon.

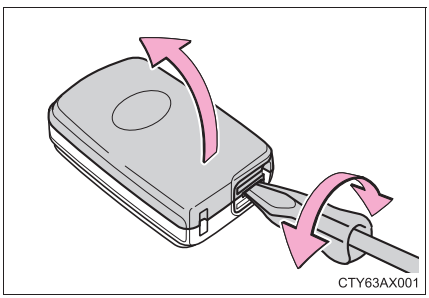
CTY63AX001

3 Retirez la pile usée.

Insérez une pile neuve, borne “+” orientée vers le haut.

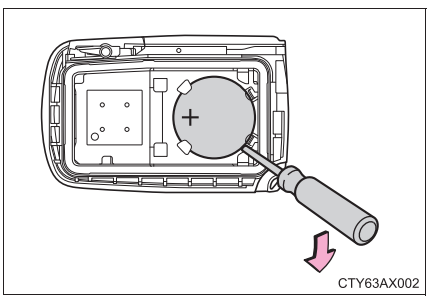
CTY63AX002

■ **Utilisez une pile au lithium CR2032**

- Ces piles peuvent être achetées chez votre concessionnaire Toyota, dans les magasins d'équipements électroménagers ou les boutiques photo.
- Remplacez uniquement par le même modèle ou un modèle équivalent, recommandé par le fabricant.
- Débarrassez-vous des piles usagées conformément à la réglementation locale.

■ **Si la pile de la clé électronique est usée**

Les symptômes suivants peuvent se manifester:

- Le système d'accès et de démarrage mains libres et la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionnent pas correctement.
- La plage de fonctionnement est réduite.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Pile et autres pièces retirées**

Ces pièces sont petites et en cas d'ingestion par un enfant, elles peuvent provoquer un étouffement. Tenez-les hors de portée des enfants. Le non-respect de ces précautions pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

⚠ NOTE

■ **Pour retrouver un fonctionnement normal après remplacement de la pile**

Respectez les précautions suivantes pour prévenir tout risque d'accident:

- Travaillez toujours avec les mains sèches.
  L'humidité peut faire rouiller la pile.
- Ne touchez ou ne déplacez aucun composant interne à la télécommande.
- Ne pliez pas les bornes de la pile.

Vérification et remplacement des fusibles

Lorsqu'un composant électrique ne fonctionne pas, un fusible peut avoir grillé. Dans ce cas, vérifiez les fusibles et remplacez si nécessaire.

1 Mettez le contact du moteur sur arrêt.

2 Ouvrez le couvercle de la boîte à fusibles.

▶ Compartiment moteur

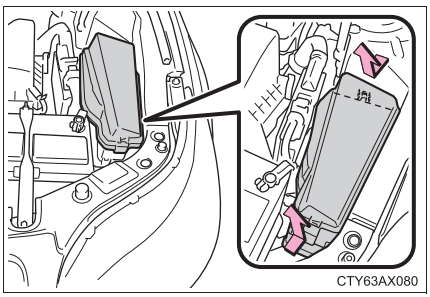

Appuyez sur la languette et soulevez le couvercle pour le retirer.

▶ Tableau de bord côté conducteur

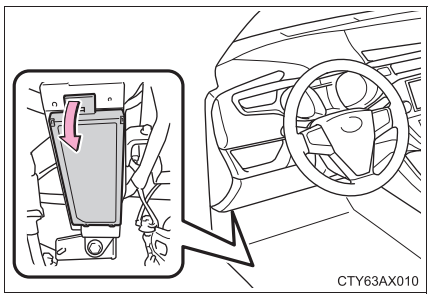

Retirez le couvercle.

3 Retirez le fusible à l'aide de l'extracteur.

Seuls les fusibles de type A peuvent être retirés à l'aide de l'extracteur.

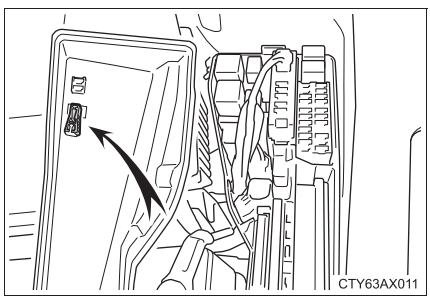

4 Vérifiez si le fusible est grillé.

▶ Type A

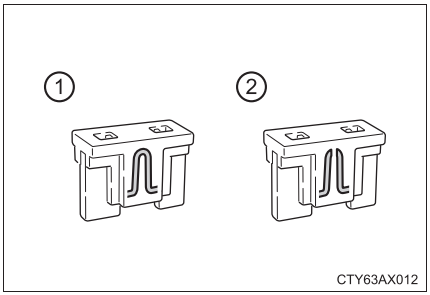

▶ Type B

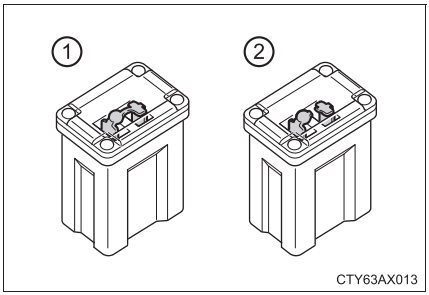

▶ Type C

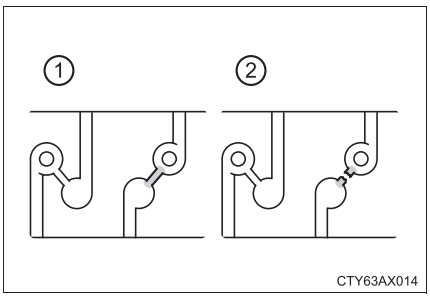

① Fusible normal

② Fusible grillé

Types A et B:
Remplacez le fusible grillé par un fusible neuf d'ampérage approprié. L'ampérage est indiqué sur le couvercle de la boîte a fusibles.

Type C:
Contactez votre concessionnaire Toyota.

■ **Après le remplacement d'un fusible**

- Si les éclairages ne s'allument pas même après remplacement du fusible, il est possible qu'une ampoule doive être changée. (→P. 404)
- Si le fusible neuf grille à son tour, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **En cas de surcharge électrique d'un circuit**

Les fusibles sont conçus pour griller, afin de protéger le faisceau de câblage de tout dommage.

■ **Lors du remplacement des ampoules**

Toyota recommande d'utiliser des produits d'origine Toyota, conçus pour ce véhicule. Comme certaines ampoules sont connectées à des circuits conçus pour éviter toute surcharge, les pièces qui ne sont pas d'origine ou les pièces qui ne sont pas conçues pour ce véhicule risquent de ne pas pouvoir être utilisées.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Pour prévenir tout risque de panne du système et d'incendie du véhicule**

Respectez les précautions suivantes.
Le non-respect de cette consigne pourrait provoquer un endommagement du véhicule, et des blessures ou un incendie.

- N'utilisez jamais de fusible d'un ampérage supérieur à l'ampérage indiqué et ne remplacez jamais un fusible par un autre objet.
- Utilisez toujours un fusible Toyota d'origine ou équivalent.
  Ne remplacez jamais un fusible par un fil électrique, même pour une réparation temporaire.
- Ne modifiez pas les fusibles ou les boîtes à fusibles.

⚠ NOTE

■ **Avant le remplacement des fusibles**

Faites élucider et éliminer la cause de la surcharge électrique par votre concessionnaire Toyota dans les meilleurs délais.

Ampoules

Vous pouvez remplacer vous-même les ampoules suivantes. La difficulté de remplacement des ampoules dépend de celles-ci. Si le remplacement nécessaire de l'ampoule vous semble difficile à effectuer, contactez votre concessionnaire Toyota.

Pour de plus amples informations sur le remplacement des autres ampoules, contactez votre concessionnaire Toyota.

Préparation du remplacement d'une ampoule

Vérifiez la puissance de l'ampoule à remplacer. (→P. 472)

Emplacements des ampoules

■ Avant

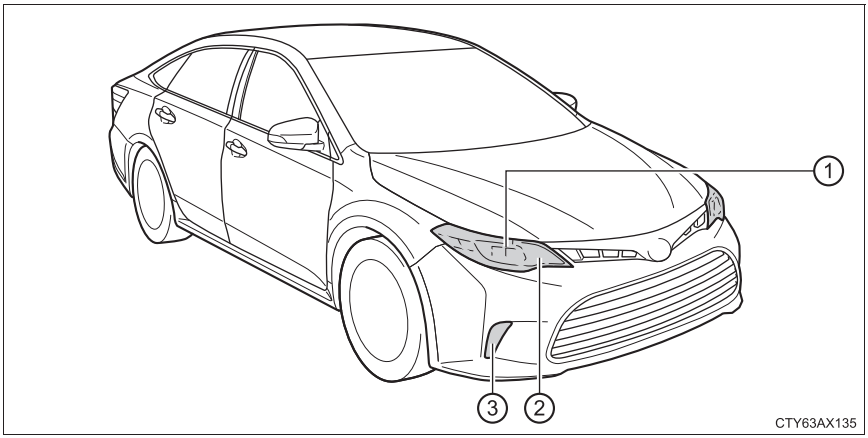

① Feux de croisement (ampoule halogène)

② Feux de route et éclairage de jour (véhicules équipés d'ampoules halogène pour les feux de croisement)
Feux de route (véhicules équipés d'ampoules à décharge pour les feux de croisement)

③ Clignotant/feu de stationnement avant

■ Arrière

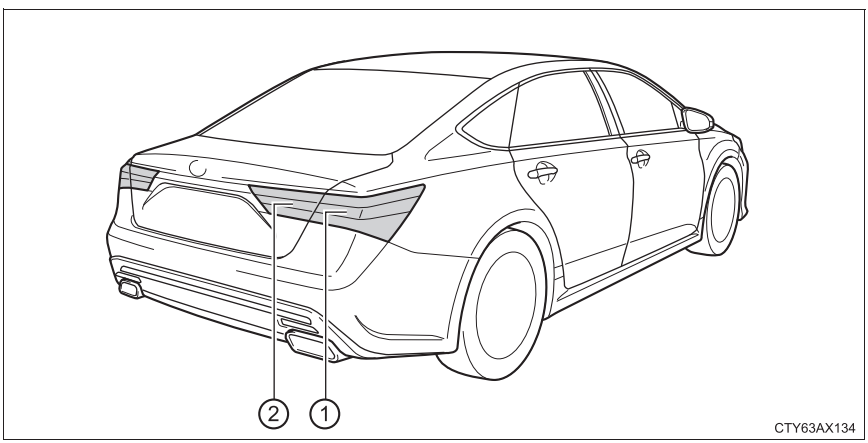

① Clignotant arrière

② Feu de recul

Remplacement des ampoules

■ Feux de croisement (ampoule halogène)

1 Débranchez le connecteur en appuyant sur le déverrouillage.

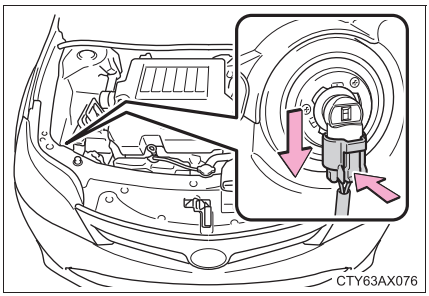

2 Tournez le culot de l'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

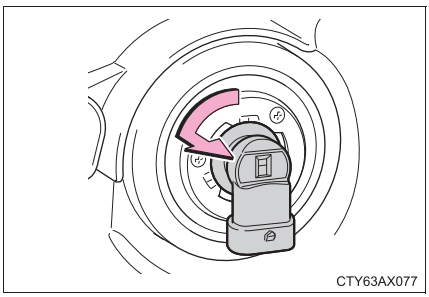

3 Placez une ampoule neuve.

Alignez les 3 languettes de l'ampoule avec la pièce de montage et insérez. Tournez-la dans le sens des aiguilles d'une montre pour la mettre en place.

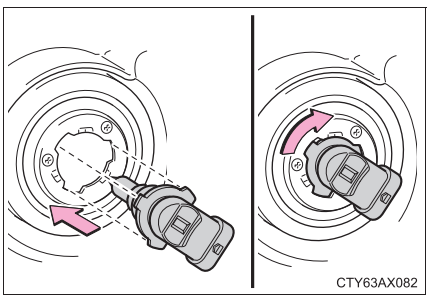

4 Placez le connecteur.

Après avoir installé le connecteur, secouez doucement la base de l'ampoule pour vérifier qu'elle n'est pas desserrée, allumez les phares afin de vérifier visuellement que la lumière ne passe pas à travers le montage.

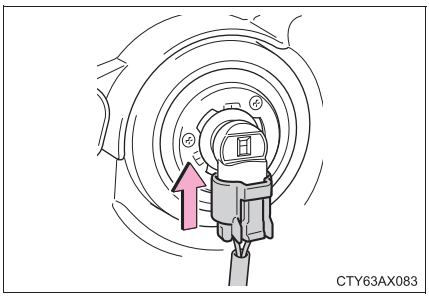

Feux de route et éclairage de jour (véhicules équipés d'ampoules halogène pour les feux de croisement)/Feux de route (véhicules équipés d'ampoules à décharge pour les feux de croisement)

1 Débranchez le connecteur en appuyant sur le déverrouillage.

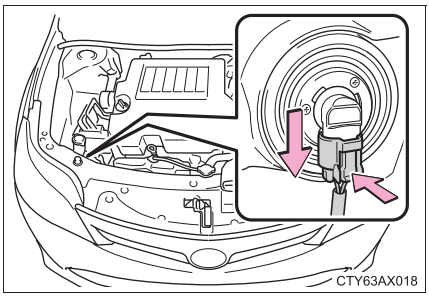

2 Tournez le culot de l'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

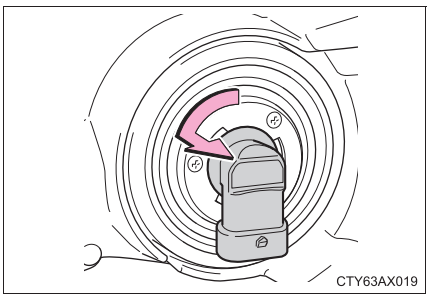

3 Placez une ampoule neuve.

Alignez les 3 languettes de l'ampoule avec la pièce de montage et insérez. Tournez-la dans le sens des aiguilles d'une montre pour la mettre en place.

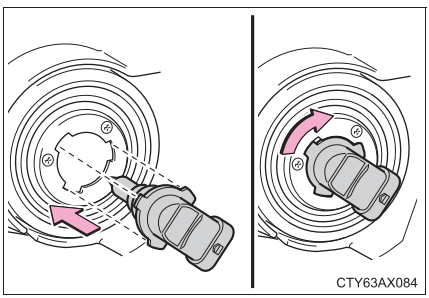

4 Placez le connecteur.

Après avoir installé le connecteur, secouez doucement la base de l'ampoule pour vérifier qu'elle n'est pas desserrée, allumez les phares afin de vérifier visuellement que la lumière ne passe pas à travers le montage.

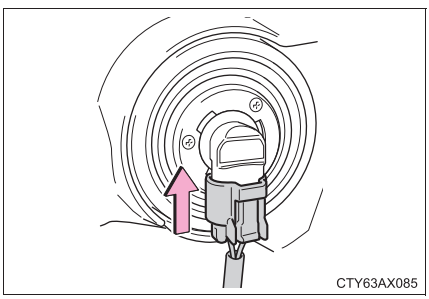

Clignotant/feu de stationnement avant

1 Afin de garantir un espace de travail suffisant, tournez le volant du côté opposé à l'ampoule à remplacer.
Retirez les 3 clips de fixation de la doublure d'aile.

Tournez le volant de direction vers la gauche lors du remplacement de l'ampoule du côté droit, et tournez le volant vers la droite lors du remplacement de l'ampoule du côté gauche.

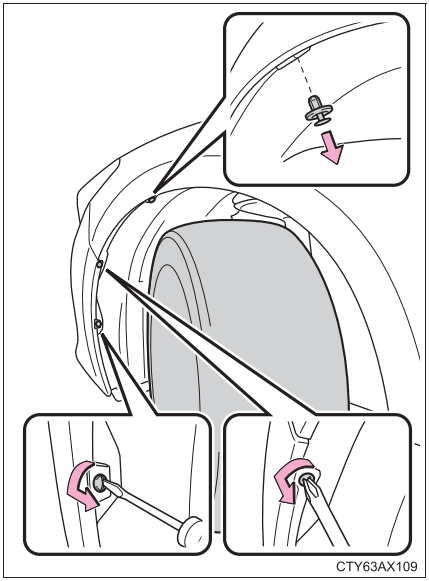

2 Retirez le boulon de la doublure d'aile et retirez partiellement la doublure d'aile.

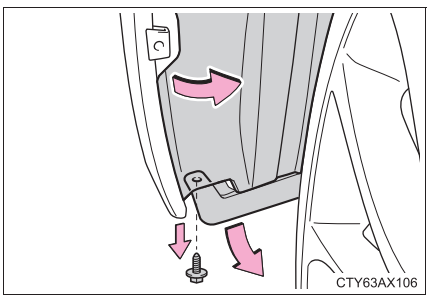

3 Débranchez le connecteur en appuyant sur le déverrouillage.

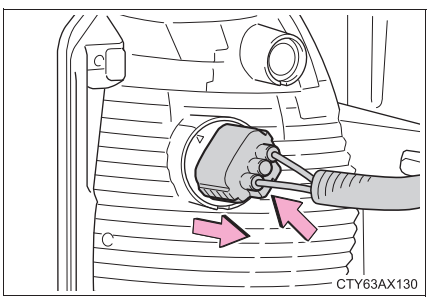

4 Tournez le culot de l'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

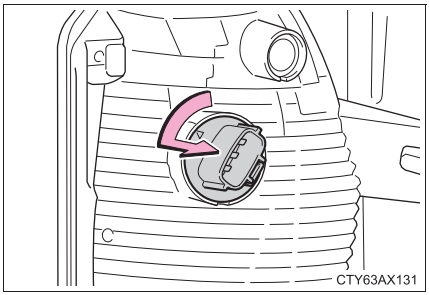

5 Retirez l'ampoule.

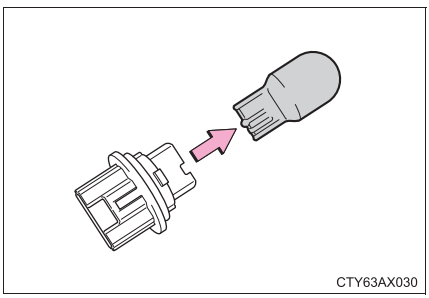

6 Lors de l'installation, effectuez les étapes énumérées dans l'ordre inverse.

■ Clignotant arrière

1 Ouvrez le couvercle de coffre et retirez le clip de l'habillage du compartiment à bagages.

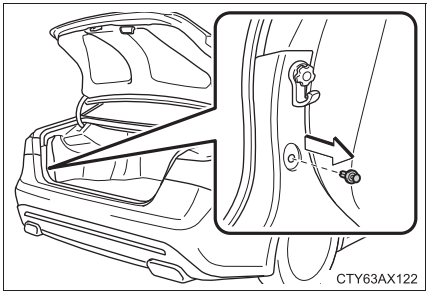

2 Tirez le crochet tout en appuyant sur le bouton.

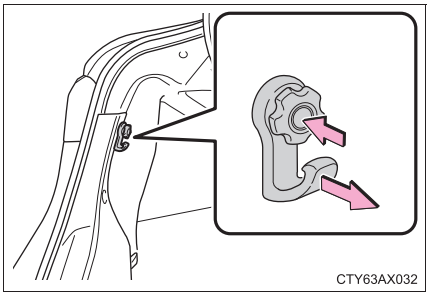

3 Retirez partiellement l'habillage du compartiment à bagages.

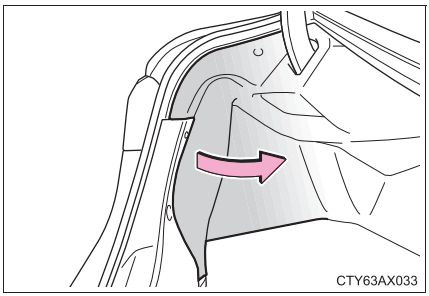

4 Tournez le culot de l'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

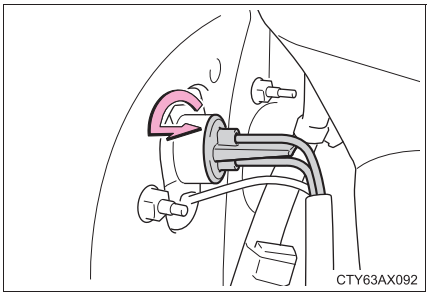

5 Retirez l'ampoule.

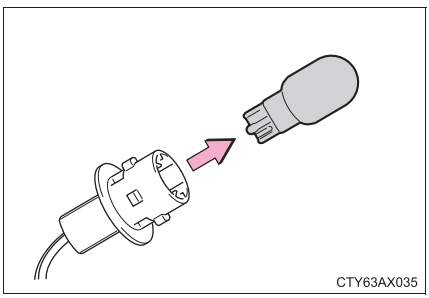

6 Lors de l'installation, effectuez les étapes énumérées dans l'ordre inverse.

Feu de recul

1 Ouvrez le couvercle de coffre et retirez les clips. Ensuite, retirez partiellement l'habillage du cache du panneau de coffre.

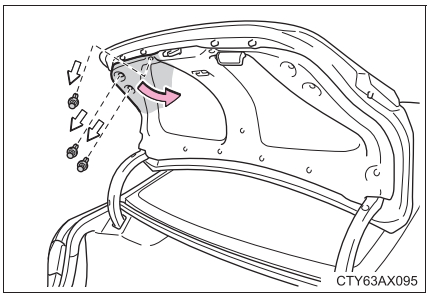

2 Tournez le culot de l'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

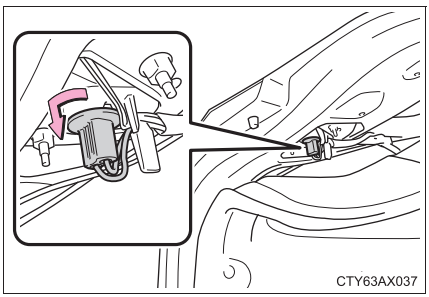

3 Retirez l'ampoule.

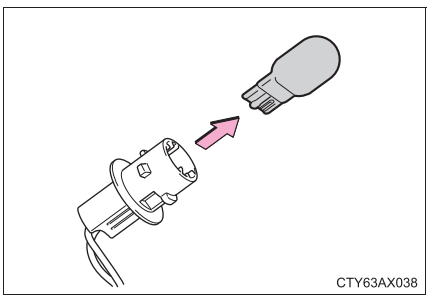

4 Lors de l'installation, effectuez les étapes énumérées dans l'ordre inverse.

Remplacement des ampoules suivantes

Si l'un des éclairages énumérés ci-dessous est grillé, faites-le remplacer par votre concessionnaire Toyota.

- Feux de croisement/de route (de type LED)
- Feux de croisement (de type ampoule à décharge)
- Éclairages de jour (véhicules avec phares à décharge ou LED)
- Feux de gabarit
- Clignotants latéraux
- Feux de stop/arrière
- Troisième feu stop
- Éclairages extérieurs de plancher (sur modèles équipés)
- Éclairage de plaque d'immatriculation

■ **Phares à décharge (sur modèles équipés)**

Si la tension fournie aux ampoules à décharge est insuffisante, il est possible que les ampoules ne s'allument pas ou s'éteignent temporairement. Les ampoules à décharge s'allument à nouveau dès le rétablissement de la puissance électrique normale.

■ **Ampoules à LED**

Les feux de croisement/de route (de type LED), les feux de stationnement/les éclairages de jour (véhicules avec phares à décharge ou LED), les feux de gabarit (véhicules avec phares LED), les feux de stop/arrière, le troisième feu stop, les éclairages extérieurs de plancher et l'éclairage de plaque d'immatriculation sont constitués d'un certain nombre de LED. Si l'une des LED vient à griller, confiez votre véhicule à votre concessionnaire Toyota pour faire remplacer l'ampoule.

■ **Accumulation de condensation à l'intérieur de l'optique**

Une accumulation temporaire de condensation à l'intérieur de l'optique n'indique pas d'anomalie. Contactez votre concessionnaire Toyota pour de plus amples informations dans les situations suivantes:

- Accumulation de grosses gouttes d'eau à l'intérieur de l'optique.
- De l'eau s'est accumulée à l'intérieur de l'optique.

■ **Retrait et installation des clips**

Clip de la doublure d'aile, de l'habillage du coffre et du panneau de coffre

① Retrait

② Installation

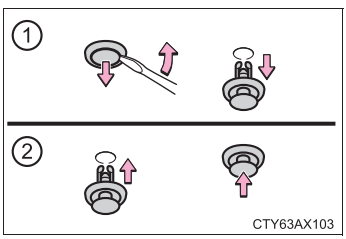

■ **Lors du remplacement des ampoules**

→P. 403

⚠ AVERTISSEMENT

■ Remplacement des ampoules

- Éteignez les éclairages. N'essayez pas de remplacer l'ampoule immédiatement après avoir éteint les éclairages.
  Les ampoules deviennent très chaudes et pourraient provoquer des brûlures.
- Ne touchez pas le verre de l'ampoule à mains nues. Lorsqu'il est inévitable de maintenir la partie en verre, utilisez un chiffon propre et sec pour la maintenir pour éviter de mettre de l'humidité et de l'huile sur l'ampoule.
  De plus, si vous rayez l'ampoule ou la laissez tomber, elle risque d'éclater ou de se fendre.
- Installez soigneusement les ampoules et toutes les pièces nécessaires à leur fixation. Respectez cette recommandation pour éviter tout risque de dommage provoqué par la chaleur, d'incendie ou d'infiltration d'eau à l'intérieur de l'ensemble de phare. Cela pourrait endommager les phares ou causer une accumulation de condensation sur l'optique.
- Véhicules avec phares à décharge:

  Tant que les feux de croisement sont allumés, et quelques instants après qu'ils aient été éteints, les composants métalliques à l'arrière de l'ensemble de phare sont brûlants. Pour éviter toute brûlure, ne touchez pas ces composants métalliques tant que vous n'êtes pas certain qu'ils ont suffisamment refroidi.

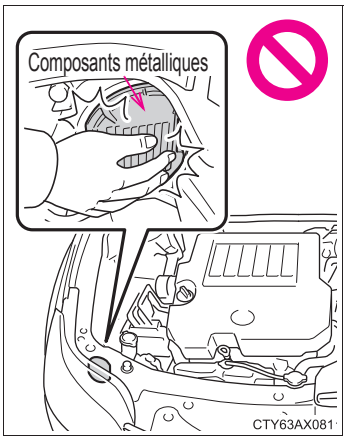

⚠ AVERTISSEMENT

■ Phares à décharge (sur modèles équipés)

- Contactez votre concessionnaire Toyota avant de remplacer les phares à décharge (y compris les ampoules).
- Ne touchez pas les douilles haute tension des phares à décharge lorsque les phares sont allumés.
  Une tension extrêmement élevée de 30000 V serait alors déchargée, au risque de vous blesser grièvement, voire mortellement, par électrocution.
- N'essayez pas de démonter ou de réparer les ampoules des phares, les connecteurs, les circuits d'alimentation électrique ou tout autre composant associé.
  Cela pourrait entraîner une électrocution et des blessures graves, voire mortelles.

■ Pour éviter tout dommage ou incendie

- Assurez-vous de la bonne mise en place et du verrouillage complet des ampoules.
- Vérifiez la puissance en watts de l'ampoule avant de l'installer afin d'éviter tout dommage provoqué par la chaleur.

En cas de problème 7

7-1. Informations à connaître

Feux de détresse 418

Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence 419

7-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si votre véhicule doit être remorqué 420

Si vous suspectez un problème 424

Système d'arrêt de la pompe à carburant..... 425

Si un témoin d'avertissement s'allume ou qu'un avertisseur sonore se déclenche..... 426

Si un message d'avertissement s'affiche 437

En cas de crevaison..... 438

Si le moteur ne démarre pas..... 449

Si la clé électronique ne fonctionne pas correctement 451

Si la batterie du véhicule est déchargée 454

Si votre véhicule surchauffe 458

Si le véhicule est bloqué 461

Feux de détresse

Les feux de détresse servent à prévenir les autres conducteurs lorsque le véhicule doit être arrêté sur la route à cause d'une panne, etc.

Appuyez sur la commande.

Tous les clignotants clignotent.
Pour les désactiver, appuyez à nouveau sur la commande.

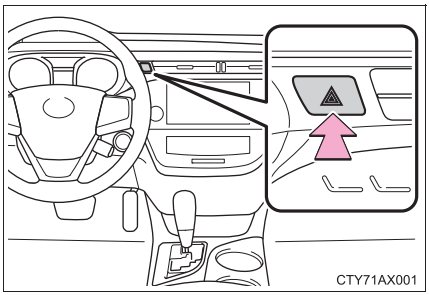

Feux de détresse

Si les feux de détresse sont utilisés pendant un long moment avec le moteur coupé, la batterie risque de se décharger.

Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence

Dans les seuls cas d'urgence, par exemple s'il est impossible d'arrêter le véhicule normalement, vous pouvez appliquer la procédure suivante pour arrêter le véhicule:

1 Appuyez de façon constante sur la pédale de frein avec les deux pieds, fermement.

Ne pompez pas sur la pédale de frein de manière répétée, car cela accroît l'effort requis pour ralentir le véhicule.

2 Placez le levier de vitesses sur N.

▶ Si le levier de vitesses est placé sur N

3 Après avoir ralenti, arrêtez le véhicule en lieu sûr au bord de la route.

4 Arrêtez le moteur.

▶ Si le levier de vitesses ne peut pas être placé sur N

3 Continuez à appuyer sur la pédale de frein avec les deux pieds pour ralentir le véhicule autant que possible.

4 Pour arrêter le moteur, maintenez le contact du moteur appuyé pendant au moins 2 secondes de suite, ou appuyez brièvement au moins 3 fois de suite.

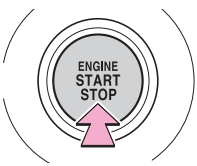

Maintenez appuyé pendant 2 secondes ou plus ou appuyez brièvement 3 fois ou plus

CTY52AD212

5 Arrêtez le véhicule en lieu sûr au bord de la route.

AVERTISSEMENT

■ Si vous devez arrêter le moteur pendant la marche du véhicule

Les freins et la direction ne sont plus assistés, ce qui rend plus difficile la manœuvre de la pédale de frein et du volant. Ralentissez autant que possible avant d'arrêter le moteur.

Si votre véhicule doit être remorqué

Si un remorquage est nécessaire, nous vous recommandons de faire remorquer votre véhicule par votre concessionnaire Toyota ou une société de dépannage professionnelle, utilisant une dépanneuse à paniers ou à plateau.
Pour toutes les opérations de remorquage, utilisez des chaînes de sécurité et respectez la réglementation locale et des états/provinces.

Situations dans lesquelles il est nécessaire de contacter les concessionnaires avant de procéder au remorquage

Les situations suivantes pourraient être le signe d'un problème de transmission. Contactez votre concessionnaire Toyota ou une société de dépannage professionnelle avant le remorquage.

- Le moteur tourne, mais le véhicule ne roule pas.
- Le véhicule fait un bruit anormal.

Remorquage avec une dépanneuse à palan

Ne remorquez pas avec une dépanneuse à palan, pour éviter tout dommage à la carrosserie.

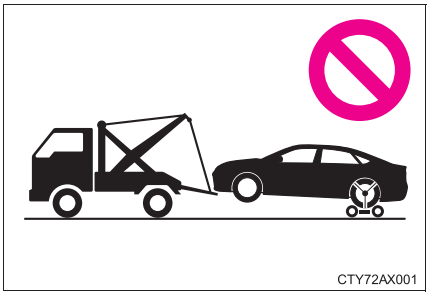
CTY72AX001

Remorquage avec une dépanneuse à paniers

▶ Par l'avant

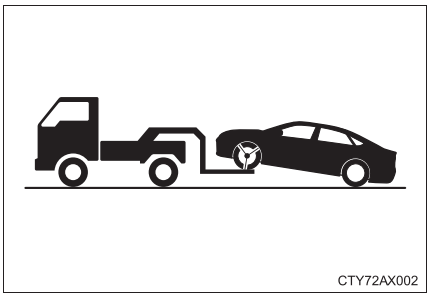
CTY72AX002

Relâchez le frein de stationnement.

▶ Par l'arrière

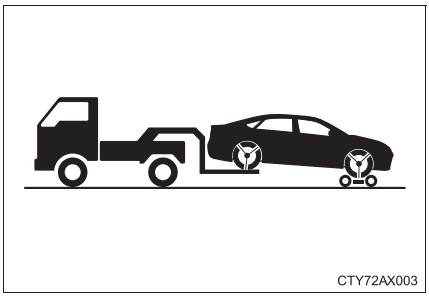
CTY72AX003

Utilisez un chariot de remorquage sous les roues avant.

Utilisation d'une dépanneuse à plateau

Si votre véhicule est transporté sur une dépanneuse à plateau, il doit être arrimé par les points indiqués sur l'illustration.

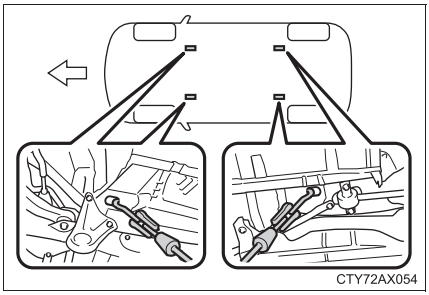
CTY72AX054

Si vous arrimez votre véhicule au moyen de chaînes ou de câbles, les angles indiqués en noir doivent être de 45°.

Ne tendez pas excessivement les chaînes ou les câbles d'arrimage, au risque d'endommager le véhicule.

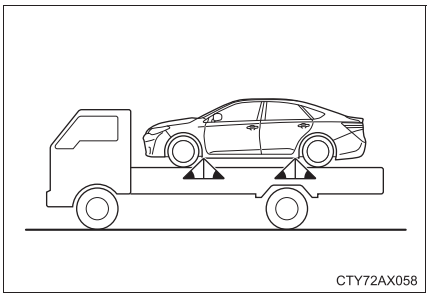
CTY72AX058

AVERTISSEMENT

Respectez la précaution suivante.
Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lors du remorquage du véhicule

Assurez-vous de transporter le véhicule avec les roues avant en position relevée ou avec les quatre roues ne touchant plus le sol. Si le véhicule est remorqué avec les roues avant en contact avec le sol, la transmission et ses pièces pourraient être endommagées.

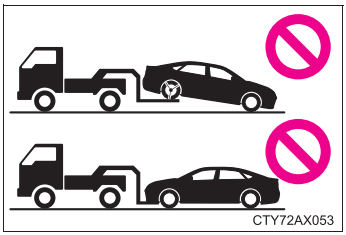
CTY72AX053

■ Pendant le remorquage

- Lors d'un remorquage à l'aide de câbles ou de chaînes, évitez les démarrages brusques, etc. qui appliquent une tension excessive aux anneaux de remorquage, aux câbles ou aux chaînes. Les anneaux de remorquage, les câbles ou les chaînes peuvent être endommagés, des débris de pièces cassées peuvent toucher les personnes et causer de graves dommages.
- Ne placez pas le contact du moteur sur arrêt.
  Il est possible que le volant soit verrouillé et ne puisse pas être actionné.

NOTE

■ Pour éviter d'endommager le véhicule en cas de remorquage avec une dépanneuse à paniers

- Ne remorquez pas le véhicule par l'arrière lorsque le contact du moteur est sur arrêt. Le mécanisme d'antivol de direction n'est pas suffisamment résistant pour maintenir les roues avant en ligne droite.
- Lorsque vous levez le véhicule, vérifiez que la garde au sol est suffisante pour le remorquage du côté opposé à celui levé. Sans garde au sol suffisante, le véhicule risque d'être endommagé pendant le remorquage.

■ Pour éviter d'endommager le véhicule en cas de remorquage avec une dépanneuse à palan

Ne remorquez pas le véhicule au moyen d'une dépanneuse à palan, par l'avant ou par l'arrière.

■ Pour éviter d'endommager le véhicule lors d'un remorquage d'urgence

N'attachez pas les câbles ou les chaînes aux composants de la suspension.

Si vous suspectez un problème

Si vous constatez l'un des symptômes suivants, votre véhicule a probablement besoin d'un réglage ou d'une réparation. Contactez votre concessionnaire Toyota sans plus tarder.

Symptômes visibles

- Fuites de liquide sous le véhicule.
  (La formation de gouttelettes d'eau provenant de la climatisation est normale après l'utilisation.)
- Pneus dégonflés ou pneus usés de manière irrégulière
- L'aiguille de la jauge de température du liquide de refroidissement moteur indique en permanence une température supérieure à la normale.

Symptômes audibles

- Changement du bruit émis par l'échappement
- Crissement excessif des pneus en virage
- Bruits anormaux liés à la suspension
- Cliquetis ou autres bruits provenant du moteur

Symptômes fonctionnels

- Le moteur fonctionne avec des ratés, des à-coups ou de manière irrégulière
- Perte de puissance notable
- Le véhicule tire fortement d'un côté au freinage
- Le véhicule tire fortement d'un côté en cas de conduite sur route plane
- Perte d'efficacité des freins, sensation de pédale spongieuse ou touchant presque le plancher

Système d'arrêt de la pompe à carburant

Pour réduire le risque de fuite de carburant lorsque le moteur cale ou qu'un coussin gonflable se déploie lors d'une collision, le système d'arrêt de la pompe à carburant arrête d'alimenter le moteur en carburant.

Procédez comme suit pour pouvoir redémarrer le moteur après l'activation du système.

1 Mettez le contact du moteur en mode ACCESSORY ou sur arrêt.

2 Redémarrez le moteur.

⚠ NOTE

■ **Avant de démarrer le moteur**

Inspectez le sol, sous le véhicule.
Si vous remarquez une fuite de carburant sur le sol, le système de carburant a été endommagé et nécessite une réparation. Ne redémarrez pas le moteur.

Si un témoin d'avertissement s'allume ou qu'un avertisseur sonore se déclenche

Gardez votre calme et effectuez les actions suivantes si un témoin d'avertissement s'allume ou clignote. Si un témoin s'allume ou clignote, puis s'éteint ensuite, cela ne signifie pas nécessairement que le système correspondant est forcément en panne. Toutefois, si ceci continue de se produire, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Liste des témoins d'avertissement et des avertisseurs sonores

Témoin d'avertissement	Témoin d'avertissement/Détails/Actions
BRAKE (États-Unis) (Canada)	**Témoin d'avertissement du système de freinage (avertisseur sonore)*1** • Niveau insuffisant de liquide de frein • Dysfonctionnement dans le servofrein Ce témoin est également allumé lorsque le frein de stationnement est serré. S'il s'éteint lorsque vous desserrez le frein de stationnement, le système fonctionne normalement. **→ Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et contactez votre concessionnaire Toyota. Continuer de conduire le véhicule peut être dangereux.**
	Témoin d'avertissement du système de charge Indique un dysfonctionnement dans le système de charge du véhicule **→ Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et contactez votre concessionnaire Toyota.**
	Témoin d'avertissement de pression d'huile moteur insuffisante Indique que la pression d'huile moteur est trop basse. **→ Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et contactez votre concessionnaire Toyota.**

Témoin d'avertissement	Témoin d'avertissement/Détails/Actions
(États-Unis) (Canada)	**Témoin indicateur de dysfonctionnement** Indique un dysfonctionnement dans: • Le système de gestion électronique du moteur; • Le système de commande électronique de l'accélérateur; ou • Le système de gestion électronique de la transmission automatique → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.**
	Témoin d'avertissement SRS Indique un dysfonctionnement dans: • Le système de coussins gonflables SRS; • Le système de classification de l'occupant du siège passager avant; ou • Le système des prétensionneurs de ceintures de sécurité → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.**
(États-Unis) (Canada)	**Témoin d'avertissement ABS** Indique un dysfonctionnement dans: • L'ABS; ou • Le système d'aide au freinage → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.**
	Témoin d'avertissement du système de direction assistée électrique (avertisseur sonore) Indique un dysfonctionnement dans le système EPS (direction assistée électrique) → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.**

Témoin d'avertissement	Témoin d'avertissement/Détails/Actions
 (Clignote) (Sur modèles équipés)	**Témoin d'avertissement PCS** • Lorsque le témoin d'avertissement clignote (et qu'un signal sonore retentit): Indique un dysfonctionnement dans le système PCS (système de sécurité de pré-collision) → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.** • Lorsque le témoin d'avertissement clignote (et qu'aucun signal sonore ne retentit): Indique que le système PCS (système de sécurité de pré-collision) est temporairement indisponible, probablement pour l'une des raisons suivantes: • Une surface autour du capteur radar ou de capteur de caméra est sale ou couverte de condensation, de givre, d'autocollants, etc. → **Éliminez la poussière, la condensation, le givre, les autocollants, etc. (→P. 210, 211)** • Les conditions de fonctionnement du capteur radar ou du capteur de caméra (telles que la température, etc.) ne sont pas remplies → **Il est possible de conduire dans ce cas. Le PCS (système de sécurité de pré-collision) est activé si les conditions de fonctionnement (telles que la température, etc.) sont remplies à nouveau.** • Lorsque le témoin d'avertissement est allumé: Le système VSC (contrôle de la stabilité du véhicule) ou le système PCS (système de sécurité de pré-collision) est désactivé, ou ces deux systèmes sont désactivés. → **Pour activer le système PCS, activez le système VSC et le système PCS. (→P. 220, 277)**
 (Ambre) (Sur modèles équipés)	**Témoin LDA (alerte de sortie de voie avec commande de direction)** Indique un dysfonctionnement dans le système LDA (alerte de sortie de voie avec commande de direction) Le témoin clignote lorsque le système LDA fonctionne. → **P. 242**

Témoin d'avertissement	Témoin d'avertissement/Détails/Actions
	Témoin de perte d'adhérence Indique un dysfonctionnement dans: • Système VSC (contrôle de la stabilité du véhicule); ou • Système TRAC (système antipatinage) Le témoin clignote lorsque le système VSC ou TRAC fonctionne. → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.**
	Témoin d'avertissement de porte ouverte (avertisseur sonore)*2 Indique qu'une porte ou que le coffre est mal fermé(e) → **Vérifiez que toutes les portes et le coffre sont bien fermés.**
	Témoin d'avertissement de niveau de carburant insuffisant Indique qu'il ne reste plus dans le réservoir de carburant que 2,6 gal. (9,7 L, 2,1 Imp. gal.) ou moins → **Refaites le plein du véhicule.**

Témoin d'avertissement	Témoin d'avertissement/Détails/Actions
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité (avertisseur sonore)*3 Avertit le conducteur et/ou le passager avant qu'ils doivent attacher leur ceinture de sécurité → **Attachez la ceinture de sécurité.** **Si le siège du passager avant est occupé, la ceinture de sécurité du passager avant doit également être attachée pour que le témoin d'avertissement (avertisseur sonore) s'éteigne.**
	Témoin d'avertissement principal Un signal sonore se déclenche et le témoin d'avertissement s'allume ou clignote pour signaler que le système d'avertissement principal a détecté un dysfonctionnement. → **P. 437**
	Témoin d'avertissement de pression des pneus Lorsque le témoin s'allume: Pression de gonflage des pneus insuffisante par exemple • Causes naturelles (→P. 433) • Pneu crevé (→P. 438) → **Ajustez la pression de gonflage des pneus selon la valeur spécifiée.** **Le témoin s'éteint après quelques minutes. Au cas où le témoin ne s'éteindrait pas même après que vous avez corrigé la pression de gonflage des pneus, faites vérifier le système par votre concessionnaire Toyota.** Lorsque le témoin s'allume après avoir clignoté pendant 1 minute: Dysfonctionnement du système d'avertissement de pression des pneus → **Faites vérifier le système par votre concessionnaire Toyota.**

*1: Avertisseur sonore indiquant que le frein de stationnement est serré: Le signal sonore se déclenche pour indiquer que le frein de stationnement est toujours serré (alors que le véhicule a atteint une vitesse de 3 mph [5 km/h]).

*2: Avertisseur sonore de porte ouverte:

Un signal sonore se déclenche si le véhicule roule à une vitesse de 3 mph (5 km/h) ou plus avec une porte ouverte.

*3: Signal sonore de ceinture de sécurité du conducteur:

Le signal sonore de ceinture de sécurité du conducteur se déclenche pour avertir le conducteur qu'il n'a pas attaché sa ceinture de sécurité. Une fois que le contact du moteur est placé en mode IGNITION ON, le signal sonore retentit pendant 6 secondes. Si le véhicule atteint la vitesse de 12 mph (20 km/h), le signal sonore se déclenche une fois. Si la ceinture de sécurité n'est toujours pas attachée après 30 secondes, le signal sonore se déclenche par intermittence pendant 10 secondes. Alors, si la ceinture de sécurité n'est toujours pas attachée, le signal sonore retentit d'une tonalité différente pendant 20 secondes supplémentaires.

Signal sonore de ceinture de sécurité du passager avant:

Le signal sonore de ceinture de sécurité du passager avant se déclenche pour avertir le passager avant qu'il n'a pas attaché sa ceinture de sécurité. Le signal sonore se déclenche une fois si le véhicule atteint une vitesse de 12 mph (20 km/h). Si la ceinture de sécurité n'est toujours pas attachée après 30 secondes, le signal sonore se déclenche par intermittence pendant 10 secondes. Alors, si la ceinture de sécurité n'est toujours pas attachée, le signal sonore retentit d'une tonalité différente pendant 20 secondes supplémentaires.

■ Témoin d'avertissement SRS

Ce système de témoin d'avertissement surveille l'ensemble de capteurs de coussins gonflables, les capteurs d'impact avant, les capteurs d'impact latéral (porte avant), les capteurs d'impact latéral (avant), les capteurs d'impact latéral (arrière), le contact de boucle de ceinture de sécurité conducteur, le système de classification de l'occupant du siège passager avant (ECU et capteurs), le témoin indicateur “AIR BAG ON”, le témoin indicateur “AIR BAG OFF”, le contact de boucle de ceinture de sécurité du passager avant, les prétensionneurs de ceintures de sécurité (avant), les coussins gonflables, le câblage d'interconnexion et les sources d'alimentation. (→P. 38)

■ Détecteur d'occupation du siège, avertisseur sonore de rappel de ceinture de sécurité du passager avant

Si vous placez un bagage sur le siège passager avant, le capteur d'occupation du siège du passager avant peut déclencher le clignotement du témoin d'avertissement et l'avertisseur sonore, alors que personne n'est assis sur le siège.

■ Si le témoin indicateur de dysfonctionnement s'allume pendant la marche du véhicule

Vérifiez avant tout les points suivants:

- Le réservoir de carburant est-il vide?
  Si c'est le cas, faites le plein immédiatement.
- Le bouchon du réservoir de carburant est-il desserré?
  Si c'est le cas, resserrez-le.

Le témoin s'éteint après quelques trajets.
Si le témoin ne s'éteint pas après plusieurs trajets, contactez votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

■ Témoin d'avertissement du système de direction assistée électrique (avertisseur sonore)

Lorsque le niveau de charge de la batterie devient insuffisant ou lorsque la tension chute temporairement, le témoin d'avertissement du système de direction assistée électrique peut s'allumer et l'avertisseur sonore peut se déclencher.

■ Lorsque le témoin d'avertissement de pression des pneus s'allume

Vérifiez la pression de gonflage des pneus et corrigez la valeur suivant le niveau recommandé. Il ne suffit pas d'appuyer sur la commande de réinitialisation du système d'avertissement de pression des pneus pour éteindre le témoin d'avertissement de pression des pneus.

■ **Le témoin d'avertissement de pression des pneus peut s'allumer par suite d'une cause naturelle**

Le témoin d'avertissement de pression des pneus peut s'allumer en raison de causes naturelles, telles qu'une fuite d'air ou une variation de pression liée à la température. Dans ce cas, il vous suffit de corriger la pression de gonflage des pneus pour que le témoin d'avertissement s'éteigne (après quelques minutes).

■ **Lorsqu'une crevaison nécessite l'utilisation d'une roue de secours**

La roue de secours compacte n'est pas équipée d'une valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus. Si un pneu vient à crever et est remplacé par la roue de secours, le témoin d'avertissement de pression des pneus reste allumé. Après réparation, remplacez la roue de secours par la roue remise en état et corrigez la pression de gonflage des pneus. Le témoin d'avertissement de pression des pneus s'éteint après quelques minutes.

■ **Conditions dans lesquelles le système d'avertissement de pression des pneus peut ne pas fonctionner correctement**

→P. 384

■ **Si le témoin d'avertissement de pression des pneus s'allume fréquemment après avoir clignoté pendant 1 minute**

Si le témoin d'avertissement de pression des pneus s'allume fréquemment après avoir clignoté pendant 1 minute quand vous mettez le contact du moteur en mode IGNITION ON, faites-le vérifier par votre concessionnaire Toyota.

■ **Avertisseur sonore**

Dans certains cas, il est possible que vous n'entendiez pas le signal sonore à cause d'un environnement bruyant ou du son provenant du système audio.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Si les témoins d'avertissement du système ABS et du système de freinage restent allumés**

Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et contactez votre concessionnaire Toyota. Le véhicule risque de devenir extrêmement instable lors du freinage, et le système ABS peut ne pas fonctionner, ce qui peut provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ **Lorsque le témoin d'avertissement du système de direction assistée électrique s'allume**

Le volant peut devenir extrêmement dur à tourner.
Lorsque les manœuvres du volant deviennent plus difficiles que d'habitude, tenez fermement le volant et manœuvrez-le en appliquant plus de force que d'habitude.

■ **Si le témoin d'avertissement de pression des pneus s'allume**

Prenez soin de respecter les précautions suivantes. Le non-respect de ces précautions pourrait entraîner une perte de contrôle du véhicule et occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Arrêtez votre véhicule en lieu sûr dès que possible. Corrigez immédiatement la pression de gonflage des pneus.
- Si le témoin d'avertissement de pression des pneus s'allume après le réglage de la pression de gonflage des pneus, il est probable qu'un pneu soit crevé. Vérifiez les pneus. Si un pneu est crevé, utilisez la roue de secours et faites réparer le pneu crevé par le concessionnaire Toyota le plus proche.
- Évitez toute manœuvre ou tout freinage brusque. En cas de détérioration des pneus du véhicule, vous risquez de perdre le contrôle de la direction ou du freinage.

■ **Si un éclatement du pneu ou une fuite d'air soudaine se produit**

Il peut arriver que le système d'avertissement de pression des pneus ne s'active pas tout de suite.

⚠ AVERTISSEMENT

Entretien des pneus

Chaque pneu, y compris celui de la roue de secours (si le véhicule en est équipé), doit être vérifié à froid une fois par mois et gonflé à la pression de gonflage recommandée par le constructeur sur la plaque du véhicule ou sur l'étiquette des pressions de gonflage des pneus (étiquette informative de pression du pneu en fonction de la charge). (Si les pneus de votre véhicule sont d'une taille différente de celle indiquée sur la plaque du véhicule ou sur l'étiquette des pressions de gonflage des pneus [étiquette informative de pression en fonction de la charge], vous devez déterminer la pression de gonflage qui convient pour ces pneus.)

Pour plus de sécurité, votre véhicule est équipé d'un système d'avertissement de pression des pneus (TPMS - système d'avertissement de pression des pneus) qui allume un témoin de basse pression des pneus (témoin d'avertissement de pression des pneus) lorsqu'un ou plusieurs pneus sont nettement sous-gonflés. Par conséquent, lorsque le témoin de pression insuffisante des pneus (témoin d'avertissement de pression des pneus) s'allume, arrêtez-vous pour vérifier la pression des pneus dès que possible et gonflez-les à la pression adéquate. La conduite avec un pneu nettement sous-gonflé provoque l'échauffement excessif de ce dernier et peut entraîner son éclatement. Le sous-gonflage augmente également la consommation de carburant tout en diminuant la durée de vie de la bande de roulement, et peut affecter la manœuvrabilité du véhicule et l'efficacité de son freinage.

Veuillez noter que le TPMS (système d'avertissement de pression des pneus) ne vous dispense pas de l'entretien de vos pneus et qu'il est de la responsabilité du conducteur de veiller à ce que les pneus soient à la bonne pression, même si un sous-gonflage n'a pas atteint le niveau déclenchant l'allumage du témoin de basse pression des pneus TPMS (témoin d'avertissement de pression des pneus).

⚠ AVERTISSEMENT

Votre véhicule est par ailleurs équipé d'un témoin de dysfonctionnement TPMS (système d'avertissement de pression des pneus) afin de vous prévenir lorsque le système ne fonctionne pas normalement. Le témoin de dysfonctionnement TPMS (système d'avertissement de pression des pneus) est associé au témoin de basse pression de gonflage des pneus (témoin d'avertissement de pression des pneus). Lorsque le système détecte un dysfonctionnement, le témoin clignote pendant une minute environ, puis reste allumé en permanence. La même séquence se répète à chaque nouveau démarrage du véhicule tant que le dysfonctionnement existe. Lorsque le témoin de dysfonctionnement est allumé, cela indique que le système risque de ne pas être capable de détecter ou de signaler comme il le devrait une pression de gonflage des pneus insuffisante.

Le TPMS (système d'avertissement de pression des pneus) peut connaître un mauvais fonctionnement pour diverses raisons, y compris l'installation sur le véhicule de pneus ou de roues de remplacement incompatibles avec le fonctionnement normal du système TPMS (système d'avertissement de pression des pneus). Si vous remplacez un ou plusieurs pneus et roues de votre véhicule, vérifiez l'état du témoin de dysfonctionnement TPMS (système d'avertissement de pression des pneus) pour vous assurer qu'un pneu ou une roue de remplacement n'empêche pas le système TPMS (système d'avertissement de pression des pneus) de continuer à fonctionner normalement.

⚠ NOTE

■ **Pour garantir le bon fonctionnement du système d'avertissement de pression des pneus**

N'installez pas de pneus de spécifications ou de fabricant différents, car le système d'avertissement de pression des pneus risque de ne pas fonctionner correctement.

Si un message d'avertissement s'affiche

L'écran multifonctionnel signale par des avertissements les anomalies de fonctionnement des systèmes ou les opérations effectuées de manière incorrecte et affiche des messages indiquant la nécessité d'effectuer un entretien et les messages de rappel. Lorsqu'un message s'affiche, effectuez la procédure de correction correspondante au message.

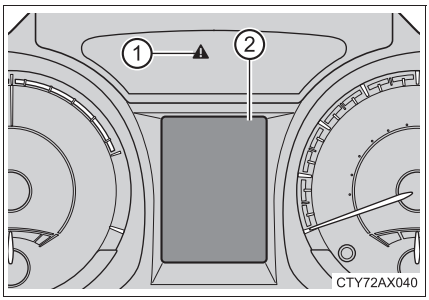

① Témoin d'avertissement principal

Le témoin d'avertissement principal s'allume ou clignote également pour attirer votre attention sur le fait qu'un message est affiché à l'écran multifonctionnel.

② Écran multifonctionnel

Si l'un quelconque des messages d'avertissement s'affiche de nouveau après avoir effectué la procédure de correction, contactez votre concessionnaire Toyota.

Avertisseur sonore

Dans certains cas, il est possible que vous n'entendiez pas le signal sonore à cause d'un environnement bruyant ou du son provenant du système audio.

En cas de crevaison

Votre véhicule est équipé d'une roue de secours. Un pneu crevé peut être remplacé par la roue de secours.

Pour plus de détails concernant les pneus: →P. 377

⚠ AVERTISSEMENT

■ En cas de crevaison

Ne continuez pas à rouler avec un pneu crevé.
Conduire même une courte distance avec un pneu crevé peut endommager le pneu et la roue de manière irréparable, ce qui peut provoquer un accident.

Avant de lever le véhicule avec le cric

- Arrêtez le véhicule en lieu sûr, sur un sol dur, bien à plat.
- Serrez le frein de stationnement.
- Placez le levier de vitesses sur P.
- Arrêtez le moteur.
- Allumez les feux de détresse. (→P. 418)

Emplacement de la roue de secours, du cric et de l'outillage

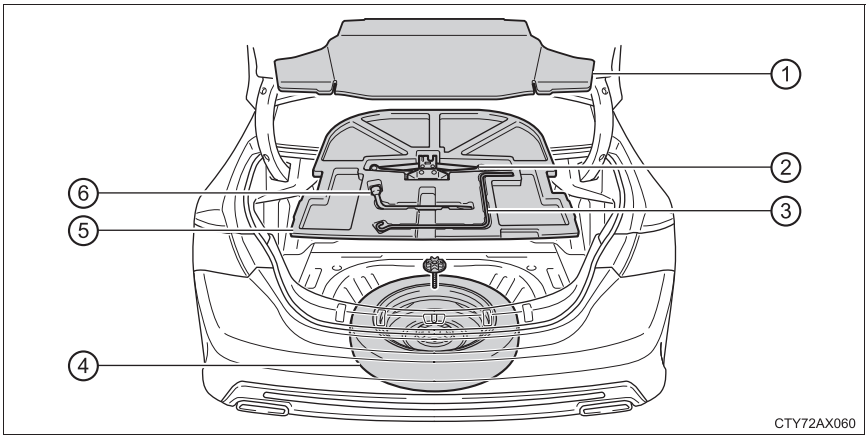

① Habillage du plancher de coffre
② Cric
③ Manivelle de cric
④ Roue de secours
⑤ Plateau à outils
⑥ Clé pour écrou de roue

AVERTISSEMENT

Utilisation du cric

Respectez les précautions suivantes.
Une mauvaise utilisation du cric peut causer la chute brutale du véhicule, entraînant des blessures graves, voire mortelles.

- Utilisez le cric uniquement pour changer les roues ou installer et retirer les chaînes à neige.
- N'utilisez que le cric fourni avec ce véhicule pour remplacer un pneu crevé.
  Ne l'utilisez pas sur d'autres véhicules, et n'utilisez pas d'autres crics pour remplacer les pneus sur ce véhicule.
- Placez le cric correctement à son point de levage.
- Ne placez aucune partie de votre corps sous le véhicule lorsqu'il est sur cric.
- Ne démarrez pas le moteur et ne conduisez pas le véhicule lorsque le véhicule est supporté par le cric.
- Ne soulevez pas le véhicule lorsqu'une personne est à bord.
- Lorsque vous levez le véhicule, ne disposez aucun objet sur le cric ou dessous.
- Levez le véhicule à la hauteur juste suffisante pour changer la roue, pas plus haut.
- Utilisez une chandelle si vous avez besoin de vous glisser sous le véhicule.
- Lorsque vous reposez le véhicule, assurez-vous que personne ne se trouve à proximité du véhicule. Si des personnes se trouvent à proximité, avertissez-les de vive voix avant d'abaisser le véhicule.

Accès au cric et à sa manivelle

1 Retirez l'habillage du plancher du coffre.

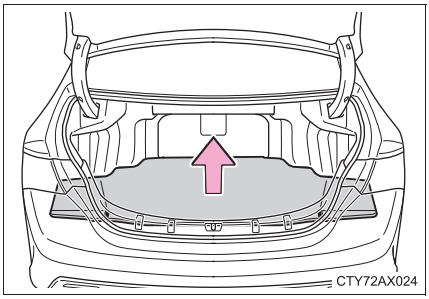

2 Retirez le cric.

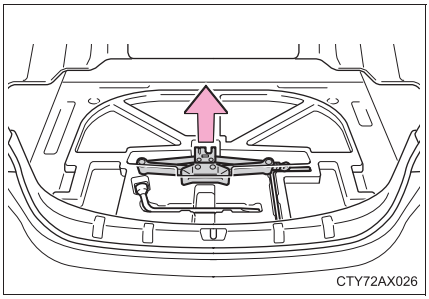

Accès à la roue de secours

1 Retirez l'habillage du plancher du coffre. (→P. 441)

2 Retirez le plateau à outils.

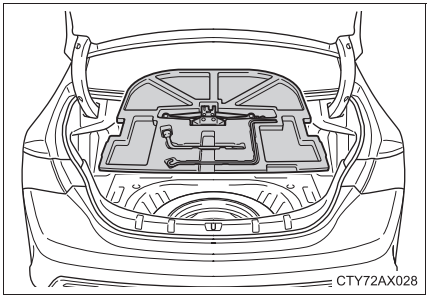

3 Desserrez la fixation centrale de la roue de secours.

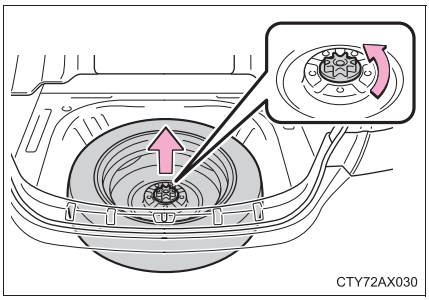

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous rangez la roue de secours

Prenez garde à ce que vos doigts ou toute autre partie de votre corps ne se coincent pas entre la roue de secours et la carrosserie du véhicule.

Remplacement d'un pneu crevé

1 Calez les roues.

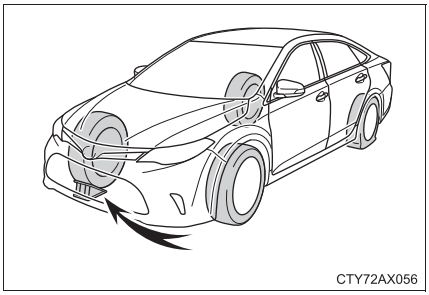
CTY72AX056

Pneu crevé		Position des cales de roue
Avant	Côté gauche	Derrière la roue arrière droite
	Côté droit	Derrière la roue arrière gauche
Arrière	Côté gauche	Devant la roue avant droite
	Côté droit	Devant la roue avant gauche

2 Desserrez légèrement les écrous de roue (d'un tour).

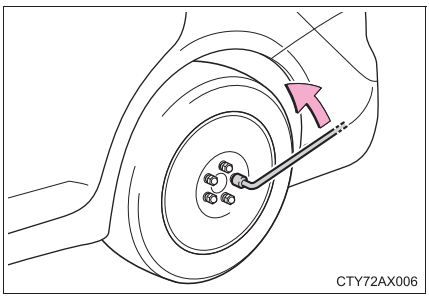
CTY72AX006

3 Tournez la partie “A” du cric à la main jusqu'à amener l'encoche du cric au contact du point de levage.

Les repères de point de levage se trouvent sous le bas de caisse. Ils indiquent les positions de point de levage.

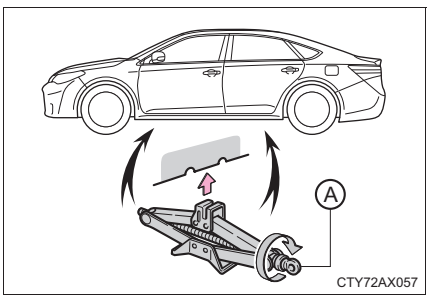

CTY72AX057

4 Levez le véhicule jusqu'à décoller à peine la roue du sol.

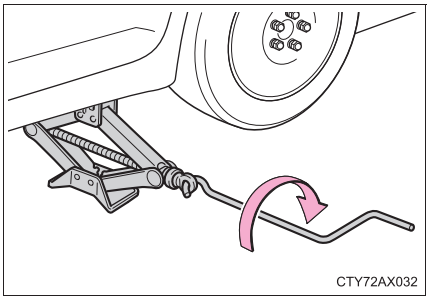
CTY72AX032

5 Retirez tous les écrous de roue et la roue.

Lorsque vous posez la roue sur le sol, tournez-la avec le côté saillant de la roue vers le haut afin d'éviter d'en rayer la surface.

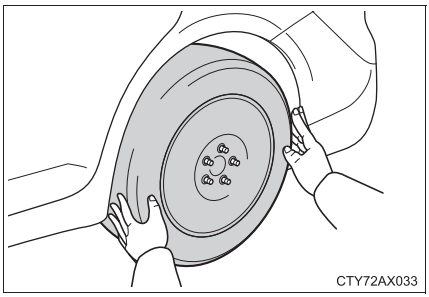
CTY72AX033

⚠ AVERTISSEMENT

■ Remplacement d'un pneu crevé

- Ne touchez pas les roues à disque ou la zone autour des freins immédiatement après la conduite du véhicule.
  Après la conduite du véhicule, les roues à disque et les zones autour des freins sont extrêmement chaudes. Si vous appuyez sur ces zones avec vos mains, pieds, ou autre, alors que vous changez un pneu, etc., vous risquez de vous brûler.
- Le non-respect de ces précautions peut causer le desserrage des écrous de roue et la perte de la roue, entraînant des blessures graves, voire mortelles.
  - Après tout changement de roue, faites resserrer les écrous de roue à la clé dynamométrique dans les plus brefs délais, au couple de 76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m).
  - Lors de l'installation d'un pneu, utilisez uniquement des écrous de roue spécialement conçus pour le type de roue concerné.
  - Si vous constatez la moindre entaille ou déformation au niveau des boulons, du filetage des écrous ou du logement des boulons de la roue, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
  - Lorsque vous installez les écrous de roue, veillez à les installer avec leur extrémité conique tournée vers l'intérieur. (→P. 395)

Installation de la roue de secours

1 Nettoyez la surface de contact de la roue de toute saleté et de tout corps étranger.

La présence d'un corps étranger sur la surface de contact de la roue risque de provoquer le desserrage des écrous de roue pendant la marche du véhicule, entraînant la perte de la roue.

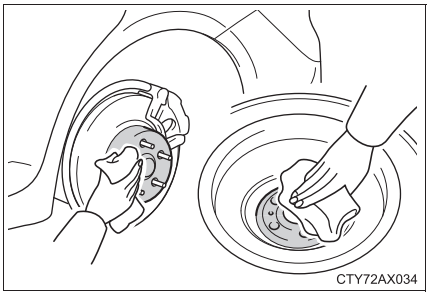

2 Installez la roue de secours et serrez chaque écrou de roue à la main, approximativement du même nombre de tours.

Serrez les écrous de roue jusqu'au contact léger de la partie conique avec le chanfrein du voile de la jante.

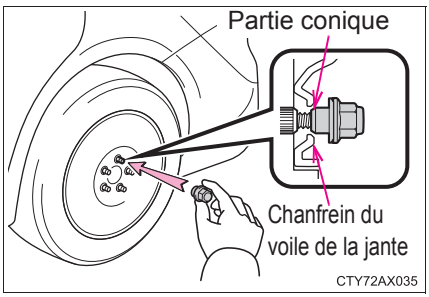

3 Reposez le véhicule au sol.

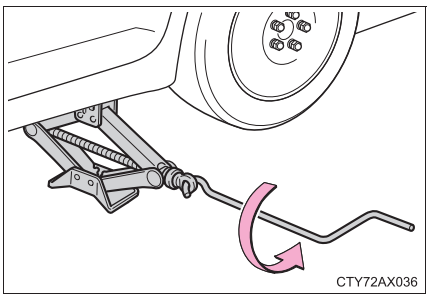

4 Serrez vigoureusement chaque écrou de roue, à deux ou trois reprises, dans l'ordre indiqué sur la figure.

Couple de serrage:
76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)

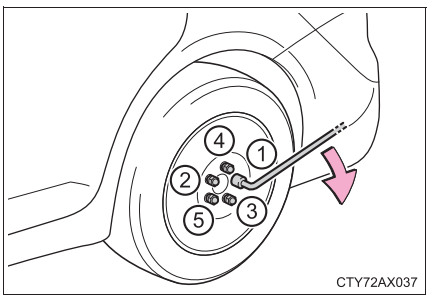

5 Rangez le pneu crevé, le cric et tous les outils.

■ **Roue de secours compacte**

- Vous pouvez identifier une roue de secours compacte au moyen de l'étiquette “TEMPORARY USE ONLY” sur le flanc du pneu.
  Utilisez la roue de secours compacte provisoirement, et uniquement en cas d'urgence.
- Assurez-vous de contrôler la pression de gonflage de la roue de secours compacte. (→P. 471)

■ **Après avoir terminé le changement de roue**

Il faut réinitialiser le système d'avertissement de pression des pneus. (→P. 380)

■ **En cas d'utilisation de la roue de secours compacte**

La roue de secours compacte étant dépourvue de valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage, le système d'avertissement de pression des pneus ne peut pas vous alerter d'une éventuelle pression insuffisante. Par ailleurs, si vous remplacez la roue de secours compacte après que le témoin d'avertissement de pression des pneus s'est allumé, le témoin reste allumé.

■ **Lorsque le véhicule est équipé d'une roue de secours compacte**

Le montage de la roue de secours compacte entraîne un abaissement du véhicule par rapport à la conduite avec des roues normales.

■ **En cas de crevaison du pneu avant sur une route enneigée ou verglacée**

Installez la roue de secours compacte à la place d'une des roues arrière du véhicule. Procédez comme suit pour pouvoir monter les chaînes à neige sur les roues avant:

1. Montez la roue de secours compacte à la place d'une roue arrière.
2. Remplacez la roue avant à plat par la roue arrière que vous venez de retirer du véhicule.
3. Montez les chaînes à neige sur les roues avant.

⚠ AVERTISSEMENT

■ En cas d'utilisation de la roue de secours compacte

- Sachez que la roue de secours compacte fournie a été spécialement conçue pour être utilisée avec votre véhicule. N'utilisez pas cette roue de secours compacte sur un autre véhicule.
- N'utilisez pas plus d'une roue de secours compacte à la fois.
- Remplacez au plus vite la roue de secours compacte par une roue standard.
- Évitez les accélérations brusques, les changements de direction brusques ainsi que les freinages et les changements de vitesse brusques pour actionner le frein moteur.

■ Lorsque la roue de secours compacte est montée

Il est possible que la vitesse du véhicule ne soit pas correctement détectée et que les systèmes suivants ne fonctionnent pas correctement:

- ABS et aide au freinage
- VSC
- TRAC
- Régulateur de vitesse (sur modèles équipés)
- Régulateur de vitesse actif (sur modèles équipés)
- PCS (sur modèles équipés)
- EPS
- LDA (alerte de sortie de voie avec commande de direction) (sur modèles équipés)
- Feux de route automatiques (sur modèles équipés)
- Système d'avertissement de pression des pneus
- Système de rétrovision (sur modèles équipés)
- Système de navigation (sur modèles équipés)

■ Vitesse à ne pas dépasser avec la roue de secours compacte

Limitez votre vitesse à 50 mph (80 km/h) maximum lorsque la roue de secours compacte est installée sur le véhicule.

La roue de secours compacte n'a pas été étudiée pour supporter les grandes vitesses. Le non-respect de cette précaution peut entraîner un accident pouvant causer des blessures graves, voire mortelles.

■ Après utilisation du cric et des outils

Avant de prendre le volant, assurez-vous que le cric et tous les outils sont bien en place dans leur emplacement de stockage pour réduire les risques de blessures en cas de freinage brusque ou de collision.

NOTE

■ **Soyez prudent lorsque vous conduisez sur une route bosselée avec la roue de secours compacte installée sur le véhicule.**

Le montage de la roue de secours compacte entraîne un abaissement du véhicule par rapport à la conduite avec des roues normales. Soyez prudent si vous devez circuler sur une route déformée.

■ **Conduite du véhicule avec les chaînes à neige et la roue de secours compacte**

Ne montez pas les chaînes à neige sur la roue de secours compacte. Les chaînes à neige peuvent endommager la carrosserie et altérer les performances du véhicule.

■ **Lorsque vous remplacez les pneus**

Si vous souhaitez démonter ou remonter les roues, les pneus ou les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage, contactez votre concessionnaire Toyota, car les valves à émetteur peuvent facilement souffrir d'une manipulation sans précaution.

■ **Pour éviter tout dommage aux valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus**

Quand vous réparez un pneu avec un gel anti-crevaison, il peut arriver que la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus ne fonctionne pas normalement. Si vous utilisez un gel anti-crevaison, contactez dès que possible votre concessionnaire Toyota ou tout autre atelier d'entretien qualifié. En cas de remplacement d'un pneu, veillez également au remplacement de la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus. (→P. 379)

Si le moteur ne démarre pas

Si le moteur ne démarre pas alors que vous respectez la procédure normale de démarrage (→P. 173), envisagez chacun des cas de figure suivants:

Le moteur refuse de démarrer alors que le démarreur fonctionne normalement.

Le problème peut venir d'une des causes suivantes:

- Il n'y a peut-être pas assez de carburant dans le réservoir du véhicule.
  Refaites le plein du véhicule.
- Le moteur est peut être noyé.
  Essayez à nouveau de redémarrer le moteur en respectant la procédure correcte de démarrage. (→P. 173)
- Il y a peut-être un dysfonctionnement dans le système d'antidémarrage du moteur. (→P. 71)

Le démarreur semble manquer de puissance, les éclairages intérieurs et les phares sont faibles, l'avertisseur sonore ne fonctionne pas ou produit un son étouffé.

Le problème peut venir d'une des causes suivantes:

- La batterie est peut-être déchargée. (→P. 454)
- Les bornes de la batterie sont corrodées ou desserrées.

Le démarreur ne fonctionne pas

Le système de démarrage du moteur ne peut pas fonctionner correctement par suite d'un problème électrique, comme la décharge de la pile de la clé électronique ou un fusible grillé. Toutefois, il existe une mesure de secours permettant de démarrer le moteur. (→P. 450)

Le démarreur ne fonctionne pas, les éclairages intérieurs et les phares ne s'allument pas, l'avertisseur sonore ne fonctionne pas.

Le problème peut venir d'une des causes suivantes:

- Une des bornes ou les deux bornes de la batterie peuvent être débranchées.
- La batterie est peut-être déchargée. (→P. 454)
- Il y a peut-être un dysfonctionnement dans le système de l'antivol de direction.

  Contactez votre concessionnaire Toyota si vous ne savez pas ou ne pouvez pas résoudre le problème.

Fonction de démarrage de secours

Lorsque le moteur ne démarre pas, vous pouvez tenter la procédure suivante en mesure temporaire pour le démarrer, à condition que le contact du moteur fonctionne normalement:

1. Serrez le frein de stationnement.
2. Placez le levier de vitesses sur P.
3. Mettez le contact du moteur en mode ACCESSORY.
4. Maintenez le contact du moteur appuyé pendant environ 15 secondes, tout en appuyant fermement sur la pédale de frein.

Même s'il est possible de démarrer le moteur avec la procédure ci-dessus, il est possible que le système soit défectueux. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Si la clé électronique ne fonctionne pas correctement

En cas d'interruption de la communication entre la clé électronique et le véhicule (→P. 124) ou d'impossibilité d'utiliser la clé électronique parce que sa pile est usée, le système d'accès et de démarrage mains libres et la télécommande du verrouillage centralisé sont inutilisables. Dans de tels cas, appliquez la procédure décrite ci-après pour ouvrir les portes et le coffre et pour démarrer le moteur.

Verrouillage et déverrouillage des portes et déverrouillage du coffre

■ Portes

Utilisez la clé mécanique (→P. 99) afin d'effectuer les opérations suivantes:

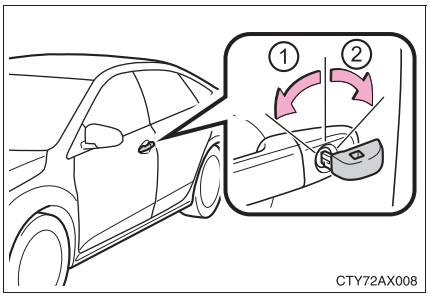

① Verrouille toutes les portes

② Déverrouille la porte

Tournez la clé vers l'arrière pour déverrouiller la porte du conducteur. Tournez la clé à nouveau dans les 5 secondes qui suivent pour déverrouiller les autres portes.

■ Coffre

→P. 114

Démarrage du moteur

1 Assurez-vous que le levier de vitesses est sur P et que vous appuyez sur la pédale de frein.

2 Mettez en contact le côté de la clé électronique portant le logo Toyota avec le contact du moteur.

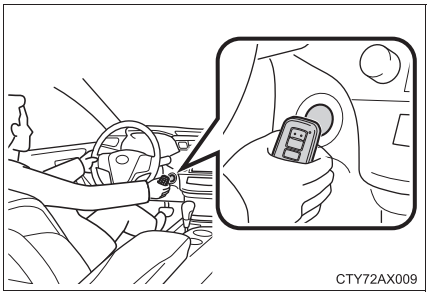

Le contact du moteur passe en mode IGNITION ON.

Quand le système d'accès et de démarrage mains libres est désactivé suite à un réglage personnalisé, le contact du moteur passe en mode ACCESSORY.

3 Appuyez fermement sur la pédale de frein.

Un message indiquant comment démarrer le moteur s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

4 Appuyez sur le contact du moteur.

Dans le cas où le moteur ne démarre toujours pas, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ **Arrêt du moteur**

Mettez le levier de vitesses sur P et appuyez sur le contact du moteur comme vous le feriez pour arrêter le moteur.

■ **Remplacement de la pile de la clé**

La procédure ci-dessus étant une mesure temporaire, il est recommandé de remplacer immédiatement la pile de la clé électronique lorsqu'elle est usée. (→P. 399)

■ **Changement de mode du contact du moteur**

Relâchez la pédale de frein et appuyez sur le contact du moteur à l'étape 3 ci-dessus.

Le moteur ne démarre pas et les modes changent à chaque pression sur le contact.(→P. 174)

■ **Lorsque la clé électronique ne fonctionne pas correctement**

- Assurez-vous que le système d'accès et de démarrage mains libres n'a pas été désactivé suite à un réglage de personnalisation. Si la fonction est désactivée, activez-la.
  (Fonctions personnalisables →P. 490)
- Vérifiez si le mode d'économie de la batterie est activé. Si la fonction est activée, désactivez-la. (→P. 123)

Si la batterie du véhicule est déchargée

Les procédures suivantes peuvent être utilisées pour démarrer le moteur si la batterie du véhicule est déchargée.
Vous pouvez également appeler votre concessionnaire Toyota ou un atelier de réparation qualifié.

Si vous avez à votre disposition un jeu de câbles de démarrage (ou un survolteur) et un second véhicule équipé d'une batterie 12 V, vous pouvez démarrer votre véhicule en procédant comme suit.

1 Vérifiez que vous portez la clé électronique sur vous.

Lorsque vous branchez les câbles de démarrage (ou une survolteur), selon la situation, l'alarme peut être activée et les portes verrouillées. (→P. 74)

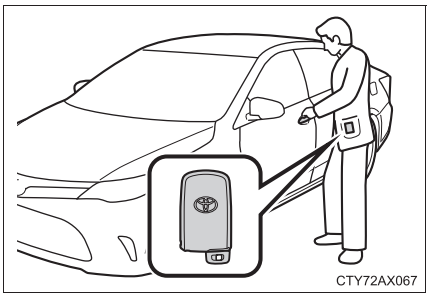
CTY72AX067

2 Ouvrez le capot (→P. 362)

3 Retirez le cache du moteur.

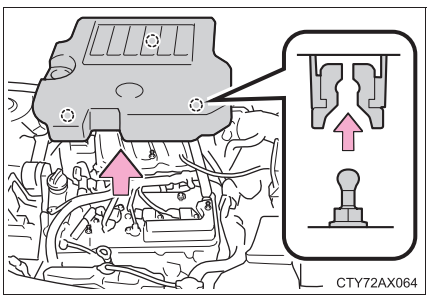
CTY72AX064

4 Procédez comme suit pour brancher les câbles de démarrage:

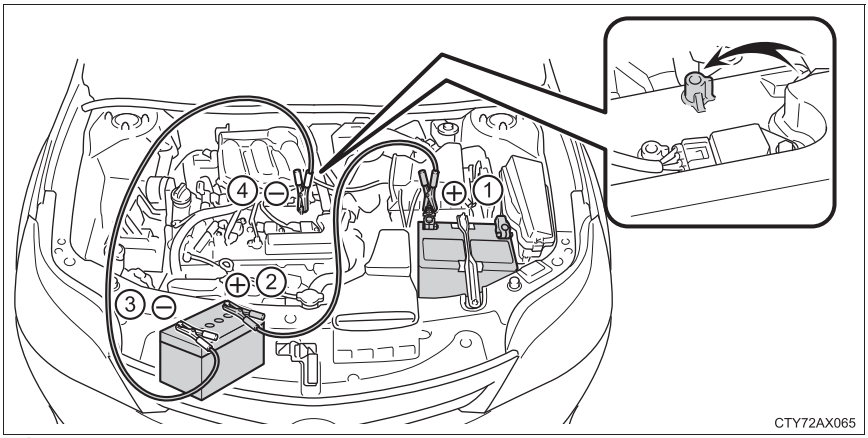

① Branchez une pince du câble de démarrage positif à la borne positive (+) de la batterie de votre véhicule.

② Branchez la pince à l'autre extrémité du câble positif à la borne positive (+) de la batterie du second véhicule.

③ Branchez une pince du câble négatif à la borne négative (-) de la batterie du second véhicule.

④ Branchez l'autre pince du câble négatif sur un point métallique fixe non peint loin de la batterie et de toute autre pièce mobile, comme indiqué sur la figure.

5 Démarrez le moteur du second véhicule. Accélérez légèrement pour accroître le régime moteur et maintenez ce régime pendant 5 minutes environ, de manière à recharger la batterie de votre véhicule.

6 Ouvrez et fermez l'une des portes de votre véhicule avec le contact du moteur sur arrêt.

7 Maintenez le régime moteur du second véhicule et démarrez le moteur de votre véhicule en mettant le contact du moteur en mode IGNITION ON.

8 Sitôt le moteur démarré, retirez les câbles de démarrage dans l'ordre exactement inverse de celui dans lequel ils ont été branchés.

Une fois le moteur démarré, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota, dès que possible.

■ **Démarrage du moteur lorsque la batterie est déchargée**

Le moteur ne peut pas être démarré en poussant le véhicule.

■ **Pour éviter la décharge de la batterie**

- Éteignez les phares et le système audio lorsque le moteur est arrêté.
- Mettez hors fonction tous les équipements électriques non indispensables lorsque vous roulez à basse vitesse pendant une longue période, comme par exemple dans un trafic dense.

■ **Recharge de la batterie**

La batterie se décharge progressivement de l'électricité qu'elle contient, même lorsque vous ne vous servez pas du véhicule, par suite de la décharge naturelle et de l'effet de fuite de courant de certains équipements électriques. Si le véhicule reste en stationnement prolongé, la batterie peut se décharger, et le moteur peut ne plus démarrer. (La batterie se recharge automatiquement pendant la conduite.)

■ **Lorsque vous rechargez ou remplacez la batterie**

- Dans certains cas, il peut s'avérer impossible de déverrouiller les portes à l'aide du système d'accès et de démarrage mains libres lorsque la batterie est déchargée. Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé mécanique pour verrouiller ou déverrouiller les portes.
- Le moteur peut ne pas démarrer à la première tentative après avoir rechargé la batterie, mais démarre normalement à la deuxième tentative. Cela ne constitue pas un dysfonctionnement.
- Le mode du contact du moteur est mémorisé par le véhicule. Lorsque la batterie est rebranchée, le système revient au mode dans lequel il se trouvait avant que la batterie ne soit déchargée. Avant de débrancher la batterie, mettez le contact du moteur sur arrêt.
  Si vous n'êtes pas certain du mode sur lequel se trouvait le contact du moteur avant que la batterie ne se décharge, soyez particulièrement prudent au moment de rebrancher la batterie.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pour éviter tout risque d'incendie ou d'explosion de la batterie

Respectez les précautions suivantes pour éviter d'enflammer accidentellement les gaz inflammables pouvant s'échapper de la batterie:

- Assurez-vous que chaque câble de démarrage est branché à la bonne borne et qu'il n'entre pas accidentellement en contact avec une autre borne que celle prévue.
- Ne laissez pas l'autre extrémité du câble de démarrage connecté à la borne “+” entrer en contact avec tout autre élément ou surface métallique de la zone, tels que des supports ou du métal non peint.
- Ne laissez pas les pinces + et - des câbles de démarrage entrer en contact l'une avec l'autre.
- Ne fumez pas, n'utilisez pas d'allumettes, de briquet ou n'approchez pas de flamme nue à proximité de la batterie.

■ Précautions relatives à la batterie

La batterie renferme un électrolyte toxique, corrosif et acide, et certaines de ses pièces contiennent du plomb ou des alliages au plomb. Respectez les précautions suivantes lorsque vous manipulez la batterie:

- Si vous avez à intervenir sur la batterie, portez toujours des lunettes de protection et prenez soin d'éviter tout contact des liquides de batterie (acide) avec votre peau, vos vêtements ou la carrosserie du véhicule.
- Ne vous penchez pas au-dessus de la batterie.
- Si du liquide de batterie vient en contact avec la peau ou les yeux, nettoyez immédiatement la zone concernée à l'eau claire et consultez un médecin.
  Maintenez une éponge ou un tissu humide sur la zone touchée, jusqu'à ce que vous ayez reçu des soins médicaux.
- Lavez-vous toujours les mains après avoir manipulé le support, les bornes et autres pièces de la batterie.
- Ne laissez pas des enfants s'approcher de la batterie.

⚠ NOTE

■ Lorsque vous manipulez les câbles de démarrage

Lorsque vous branchez les câbles de démarrage, veillez à ce qu'ils ne se prennent pas dans les ventilateurs de refroidissement ou dans la courroie d'entraînement du moteur.

Si votre véhicule surchauffe

Les signes suivants peuvent indiquer une surchauffe de votre véhicule:

- L'aiguille de la jauge de température de liquide de refroidissement moteur (→P. 83) est dans la zone rouge ou une perte de puissance du moteur est détectée.
  (Par exemple, la vitesse du véhicule n'augmente pas.)
- “Surchauffe du moteur Haute temp liq refroi” s'affiche sur l'écran multifonctionnel.
- De la vapeur s'échappe par le dessous du capot.

Procédures de rectification

1 Arrêtez le véhicule en lieu sûr et désactivez le système de climatisation, puis arrêtez le moteur.

2 Si vous voyez de la vapeur:
Soulevez le capot avec précaution une fois la vapeur dissipée.

Si vous ne voyez pas de vapeur:
Soulevez le capot avec précaution.

3 Une fois le moteur suffisamment refroidi, contrôlez les durites et le faisceau de radiateur (radiateur) pour vérifier l'absence de fuites.

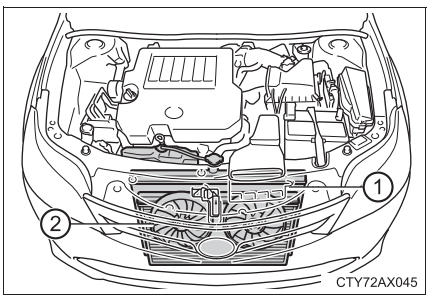

① Radiateur

② Ventilateur de refroidissement

Si une grande quantité de liquide de refroidissement fuit, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.

4 Le niveau du liquide de refroidissement est correct lorsqu'il se trouve entre les repères “F” et “L” du réservoir.

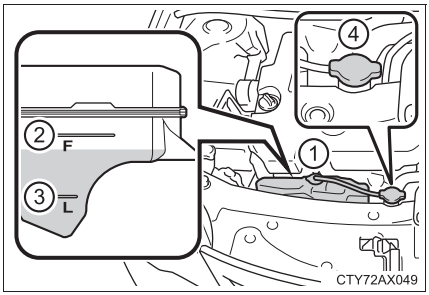

① Réservoir
② Repère “F”
③ Repère “L”
④ Bouchon du radiateur

5 Ajoutez au besoin du liquide de refroidissement moteur.

Si vous ne disposez pas de liquide de refroidissement moteur, vous pouvez utiliser de l'eau comme mesure d'urgence.

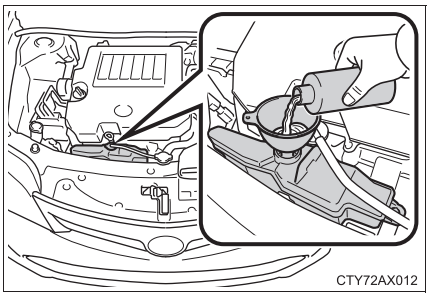

6 Démarrez le moteur et activez le système de climatisation pour vérifier que les ventilateurs de refroidissement du radiateur fonctionnent et pour vérifier l'absence de fuites de liquide de refroidissement au niveau du radiateur ou des flexibles.

Les ventilateurs fonctionnent lorsque le système de climatisation est activé immédiatement après le démarrage à froid. Confirmez que les ventilateurs sont en marche en vérifiant le son des ventilateurs et le débit d'air. S'il vous est difficile de vérifier ceci, mettez le système de climatisation sur marche et arrêt de manière répétée. (Les ventilateurs peuvent ne pas fonctionner à des températures en dessous de zéro.)

7 Si les ventilateurs ne sont pas en marche:
Arrêtez le moteur immédiatement et contactez votre concessionnaire Toyota.

Si les ventilateurs sont en marche:
Faites contrôler le véhicule par le concessionnaire Toyota le plus proche.

AVERTISSEMENT

Lorsque vous inspectez sous le capot de votre véhicule

Respectez les précautions suivantes.
Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves telles que des brûlures.

- Si de la vapeur s'échappe de sous le capot, n'ouvrez pas ce dernier tant que la vapeur ne s'est pas dissipée. Le compartiment moteur peut être très chaud.
- N'approchez pas vos mains et vos vêtements (en particulier une cravate, une écharpe ou un cache-nez) des ventilateurs et des courroies.
- Ne desserrez pas le bouchon du radiateur et le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement alors que le radiateur et le moteur sont chauds.
  De graves blessures telles que des brûlures pourraient être provoquées par un rejet de vapeur et de liquide de refroidissement brûlants sous pression.

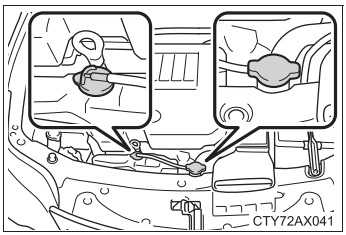

NOTE

Lorsque vous faites l'appoint en liquide de refroidissement moteur

Patientez jusqu'à ce que le moteur refroidisse avant d'ajouter du liquide de refroidissement moteur.
Lorsque vous ajoutez du liquide de refroidissement, ajoutez-le doucement. L'ajout trop rapide de liquide de refroidissement froid dans le moteur chaud peut endommager le moteur.

Pour éviter d'endommager le système de refroidissement

Respectez les précautions suivantes:

- Évitez de contaminer le liquide de refroidissement avec des corps étrangers (tels que du sable ou de la poussière etc.).
- N'utilisez pas d'additif de refroidissement.

Si le véhicule est bloqué

Procédez comme suit si votre véhicule est embourbé, ensablé ou enneigé au point que les roues patinent:

1 Arrêtez le moteur. Serrez le frein de stationnement et mettez le levier de vitesses sur P.

2 Dégagez les roues avant de la boue, de la neige ou du sable.

3 Placez des branches, des pierres ou tout autre matériau susceptible d'améliorer l'adhérence sous les roues avant.

4 Redémarrez le moteur.

5 Mettez le levier de vitesses sur D ou R et relâchez le frein de stationnement. Ensuite, appuyez avec prudence sur la pédale d'accélérateur.

Si vous éprouvez des difficultés à dégager le véhicule

Appuyez sur [OFF] pour désactiver le système TRAC.

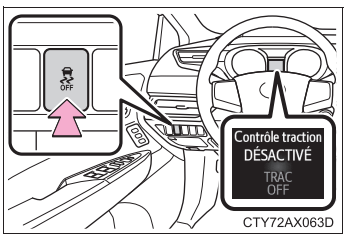

AVERTISSEMENT

Lorsque vous tentez de dégager un véhicule bloqué

Si vous choisissez de dégager votre véhicule par une succession de marches avant et arrière, assurez-vous de disposer de suffisamment d'espace afin d'éviter de renverser une personne ou d'entrer en collision avec un autre véhicule ou un obstacle. Le véhicule risque par ailleurs de bondir d'un seul coup vers l'avant ou vers l'arrière en se dégageant. Faites preuve de la plus grande prudence.

Lorsque vous actionnez le levier de vitesses

Veillez à ne pas changer le levier de vitesses de position alors que vous appuyez sur la pédale d'accélérateur.
Ceci peut provoquer une accélération rapide et inattendue du véhicule, et provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

NOTE

■ **Pour éviter d'endommager la transmission et d'autres composants**

- Évitez de faire patiner les roues avant et d'appuyer sur la pédale d'accélérateur plus que nécessaire.
- Si le véhicule reste bloqué après avoir respecté ces procédures, il est possible qu'il doive être tracté pour être dégagé.

Caractéristiques du véhicule

8

8-1. Spécifications

Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.) 464

Informations relatives au carburant 473

Informations relatives aux pneus 476

8-2. Personnalisation

Fonctions personnalisables 490

8-3. Systèmes à initialiser

Systèmes à initialiser 499

Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.)

Dimensions et poids

Longueur totale		195,3 in. (4960 mm)
Largeur totale		72,2 in. (1835 mm)
Hauteur totale*		57,5 in. (1460 mm)
Empattement		111,0 in. (2820 mm)
Bande de roulement*	Avant	62,6 in. (1590 mm)
	Arrière	62,2 in. (1580 mm)
Capacité de charge du véhicule (Occupants + bagages)		930 lb. (420 kg)

*: Véhicule à vide

Identification du véhicule

Numéro d'identification du véhicule

Le numéro d'identification du véhicule (VIN) est l'identifiant légal de votre véhicule. C'est le numéro d'identification de base de votre Toyota. Il est utilisé pour l'enregistrement de la propriété de votre véhicule.

Ce numéro est situé dans l'angle supérieur gauche du tableau de bord.

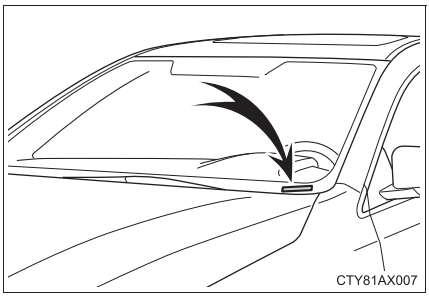

Ce numéro apparaît également sur l'étiquette d'homologation.

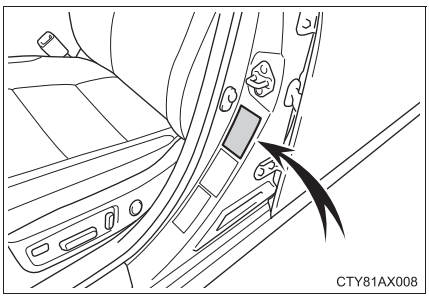

Numéro du moteur

Le numéro du moteur est gravé sur le bloc-moteur comme indiqué.

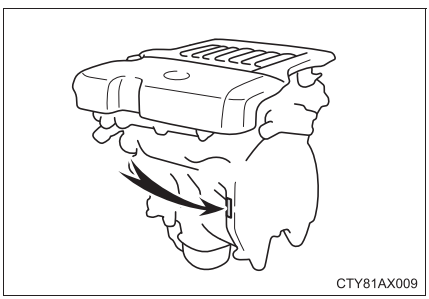

Moteur

Modèle	3,5L 6 cylindres (2GR-FE)
Type	Type 6 cylindres en V, 4 temps, essence
Alésage et course	3,70 × 3,27 in. (94,0 × 83,0 mm)
Cylindrée	210,9 cu. in. (3456 cm^3)
Jeu des soupapes	Réglage automatique
Tension de la courroie d'entraînement	Réglage automatique

Carburant

Type de carburant	Essence sans plomb uniquement
Indice d'octane	87 (indice d'octane recherche 91) ou supérieur
Contenance du réservoir de carburant (Référence)	17,0 gal. (64,35 L, 14,2 Imp. gal.)

Système de lubrification

Contenance en huile Vidange et remplissage (référence*)	
Avec filtre	6,4 qt. (6,1 L, 5,4 Imp. qt.)
Sans filtre	6,0 qt. (5,7 L, 5,0 Imp. qt.)

*: La contenance en huile moteur est une quantité de référence à utiliser lors du changement de l'huile moteur. Faites chauffer puis arrêtez le moteur, attendez plus de 5 minutes et vérifiez le niveau d'huile sur la jauge.

Sélection de l'huile moteur

L'huile “Toyota Genuine Motor Oil” «Huile moteur Toyota d'origine» est utilisée dans votre véhicule Toyota. Utilisez l'huile approuvée par Toyota “Toyota Genuine Motor Oil” «Huile moteur Toyota d'origine» ou une huile équivalente répondant aux critères suivants de qualité et de viscosité.

Qualité de l'huile: Huile moteur multigrade ILSAC GF-5

Viscosité recommandée: SAE 0W-20

L'huile SAE 0W-20 constitue le meilleur choix car elle garantit de bonnes économies de carburant et assure un bon démarrage par temps froid.

Si l'huile SAE 0W-20 n'est pas disponible, vous pouvez utiliser une huile SAE 5W-20. Cependant, elle doit être remplacée par de l'huile SAE 0W-20 lors de la prochaine vidange d'huile.

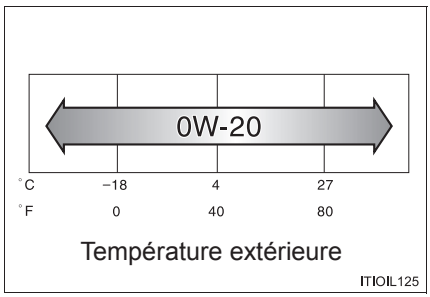

Comment lire l'étiquette des bidons d'huile

Le symbole d'identification de l'International Lubricant Specification Advisory Committee (ILSAC) est apposé sur certains bidons d'huile pour faciliter votre sélection de l'huile à utiliser.

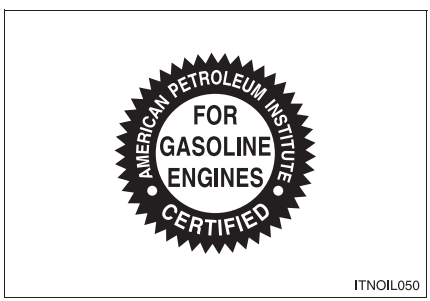

Système de refroidissement

Capacité	9,7 qt. (9,2 L, 8,1 Imp. qt.)
Type de liquide de refroidissement	Utilisez l'un des produits suivants: • “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» • Liquide de refroidissement haut de gamme équivalent, à base d’éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates et issu de la technologie des acides organiques hybrides longue durée N'utilisez pas d'eau pure seule.

Système d'allumage

Bougie	
Marque	DENSO FK20HR11
Écartement	0,043 in. (1,1 mm)

⚠ NOTE

Bougies à électrode en iridium

Utilisez uniquement des bougies à électrode en iridium. Ne réglez pas l'écartement des bougies.

Système électrique

Batterie Tension à vide à 68°F (20°C):	12,6 — 12,8 V Entièrement chargée 12,2 — 12,4 V À moitié chargée 11,8 — 12,0 V Déchargée (Tension vérifiée 20 minutes après la désactivation du moteur et de tous les éclairages.)
Régimes de charge	5 A max.

Boîte-pont automatique

Capacité en liquide*	6,9 qt. (6,5 L, 5,7 Imp. qt.)
Type de liquide	“Toyota Genuine ATF WS” «Liquide ATF Toyota d'origine WS»

*: La contenance en liquide correspond à la quantité de référence. Si un remplacement est nécessaire, contactez votre concessionnaire Toyota.

⚠ NOTE

Type de liquide pour transmission automatique

L'utilisation de tout liquide de transmission autre que le “Toyota Genuine ATF WS” «Liquide ATF Toyota d'origine WS» risque de causer une dégradation de la qualité des passages de rapports, un blocage de votre transmission accompagné de vibrations et au final des dommages à la transmission de votre véhicule.

Freins

Hauteur de la pédale*1	3,54 in. (90 mm) Min.
Jeu libre de la pédale	0,04 — 0,24 in. (1,0 — 6,0 mm)
Limite d'usure des plaquettes de frein	0,04 in. (1,0 mm)
Limite d'usure des garnitures de frein de stationnement	0,04 in. (1,0 mm)
Course de la pédale de frein de stationnement*2	7 — 10 déclics
Type de liquide	SAE J1703 ou FMVSS No.116 DOT 3

*1: Hauteur minimum de la pédale lorsqu'elle est soumise à une force verticale de 112 lbf (500 N, 51 kgf), lorsque le moteur fonctionne

*2: Course de la pédale de frein de stationnement lorsqu'elle est soumise à une force verticale de 67 lbf (300 N, 30,6 kgf).

Direction

Jeu libre	Moins de 1,2 in. (30 mm)

Pneus et roues

▶ Type A

Taille des pneus	P215/55R17 93V
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus recommandée à froid)	Avant 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm^2 ou bar) Arrière 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm^2 ou bar)
Taille des roues	17 × 7 J
Couple des écrous de roues	76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)

▶ Type B

Taille des pneus	P225/45R18 91V
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus recommandée à froid)	Avant 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm^2 ou bar) Arrière 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm^2 ou bar)
Taille des roues	18 × 7 1/2 J
Couple des écrous de roues	76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)

▶ Roue de secours compacte

Taille des pneus	T155/70D17 110M
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus recommandée à froid)	60 psi (420 kPa, 4,2 kgf/cm^2 ou bar)
Taille des roues	17 × 4 T
Couple des écrous de roues	76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)

Ampoules*1

	Ampoules	N° d'ampoule	W	Type
Extérieur	Phares Feux de croisement (ampoules à décharge)*2	—	35	A
	Feux de croisement (ampoules halogène)*2	9005	60	B
	Feux de route	9005	60	C
	Clignotant avant/feux de stationnement	7444NA	28/8	D
	Feux de gabarit (type à ampoule)*2	W5W	5	E
	Clignotants latéraux	WY5W	5	D
	Clignotants arrière	921	16	E
	Feux de recul	921	16	E
Intérieur	Éclairages intérieurs/individuels avant	W6W	6	E
	Éclairages intérieurs/individuels arrière	—	8	E
	Éclairages de courtoisie	7065	1,4	F
	Éclairages de courtoisie de portes	168	5	E
	Éclairage de coffre	194	3,8	E

A: Ampoules à décharge D4S

B: Ampoules halogène HB3L+

C: Ampoules halogène HB3

D: Ampoules à culot en verre (ambrées)

E: Ampoules à culot en verre (transparentes)

F: Ampoules à double culot

*1: Les ampoules ne figurant pas dans ce tableau sont des ampoules à LED.

*2: Sur modèles équipés

Informations relatives au carburant

Utilisez uniquement de l'essence sans plomb.
Sélectionnez un indice d'octane de 87 (indice d'octane recherche 91) ou supérieur. L'utilisation d'essence sans plomb d'un indice d'octane inférieur à 87 peut engendrer des cliquetis dans le moteur. La persistance des cliquetis peut endommager le moteur.

L'essence que vous utilisez doit au minimum répondre aux spécifications ASTM D4814 aux États-Unis.

■ Qualité de l'essence

Dans quelques cas rares, il peut arriver que la marque de l'essence utilisée occasionne des problèmes de maniabilité. Si les problèmes de maniabilité persistent, essayez de changer de marque d'essence. Si cela ne résout pas le problème, consultez votre concessionnaire Toyota.

■ Normes de qualité des essences

- Les constructeurs automobiles aux États-Unis, en Europe et au Japon ont développé des spécifications relatives à la qualité des carburants, regroupées dans la Charte mondiale des carburants (WWFC), devant être appliquée à l'échelle mondiale.
- La WWFC classe les carburants en quatre catégories, en fonction des niveaux d'émission à atteindre. Les États-Unis ont adopté la catégorie 4.
- La WWFC vise à améliorer la qualité de l'air grâce à une réduction des émissions polluantes du parc automobile, et à améliorer la satisfaction du client par le biais d'une amélioration des performances.

Recommandations d'utilisation d'essence contenant des additifs détergents

- Toyota recommande d'utiliser une essence contenant des additifs détergents, pour éviter l'accumulation de dépôts dans le moteur.
- Toute l'essence commercialisée aux États-Unis contient un minimum d'additifs détergents pour nettoyer et/ou prévenir l'encrassement des systèmes d'admission, selon le programme de concentration minimale en additifs de l'EPA.
- Toyota recommande vivement l'utilisation d'essence de haute qualité contenant des détergents. Pour plus d'informations sur l'essence de haute qualité contenant des détergents et une liste de revendeurs, veuillez vous rendre sur le site internet officiel www.toptiergas.com.

Recommandations d'utilisation des essences à faibles émissions

Les essences contenant des composés oxygénés tels que l'éther ou l'éthanol, ainsi que les essences reformulées, sont disponibles dans certaines villes. Ces carburants sont peuvent être utilisées normalement, à condition qu'ils satisfassent à d'autres exigences liées au carburant.

Toyota recommande ces carburants, car les formulations permettent une réduction des émissions du véhicule.

Non recommandation d'utilisation des essences mélangées

- Utilisez uniquement une essence contenant au maximum 15% d'éthanol.
  N'utilisez PAS de polycarburant quel qu'il soit ou une essence contenant plus de 15% d'éthanol, disponibles dans les pompes marquée E30, E50 ou E85 (ce ne sont que quelques exemples de carburants contenant plus de 15% d'éthanol).

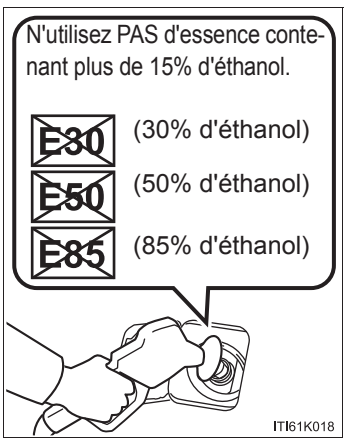

- Si vous utilisez de l'essence-alcool avec votre véhicule, veillez à ce que son indice d'octane ne soit pas inférieur à 87.
- Toyota déconseille l'utilisation des essences contenant du méthanol.

■ **Non recommandation d'utilisation des essences contenant du MMT**

Certaines essences contiennent un additif augmentant l'indice d'octane appelé MMT (cyclopentadiénylmanganèsetricarbonyle).

Toyota déconseille l'utilisation des essences contenant du MMT. Si vous utilisez un carburant contenant du MMT, le dispositif antipollution risque d'être affecté.

Le témoin indicateur de dysfonctionnement situé sur le combiné d'instruments pourrait s'allumer. Dans ce cas, contactez votre concessionnaire Toyota pour l'entretien.

■ **En cas de cliquetis du moteur**

- Consultez votre concessionnaire Toyota.
- Il est possible qu'à l'accélération ou en montée vous remarquiez parfois de légers cliquetis pendant quelques instants. Ceci est normal et ne doit pas vous inquiéter.

⚠ NOTE

■ **Note sur la qualité du carburant**

- N'utilisez pas de carburants inadaptés. Une utilisation de carburants inadaptés entraînerait un endommagement du moteur.
- N'utilisez pas d'essence au plomb.
  L'essence au plomb peut occasionner des dommages au convertisseur catalytique trois voies de votre véhicule et compromettre le bon fonctionnement du dispositif antipollution.
- N'utilisez pas d'essence-alcool d'un autre type que celui indiqué plus haut.
  Une autre essence-alcool pourrait endommager le système d'alimentation en carburant ou provoquer des problèmes de performances du véhicule.
- L'utilisation d'une essence sans plomb dont l'indice d'octane est inférieur à celui indiqué précédemment peut causer des phénomènes persistants de cliquetis importants.
  Dans le pire des cas, des dommages peuvent être causés au moteur.

■ **Problèmes de maniabilité liés au carburant**

Si vous rencontrez des problèmes de performances (démarrage à chaud difficile, évaporation, cliquetis du moteur, etc.) après avoir utilisé un type différent de carburant, arrêtez d'utiliser ce type de carburant.

■ **Pendant le réapprovisionnement en essence-alcool**

Prenez soin de ne pas renverser l'essence-alcool. La peinture de votre véhicule pourrait être endommagée.

Informations relatives aux pneus

Symboles courants des pneus

▶ Pneu de taille normale

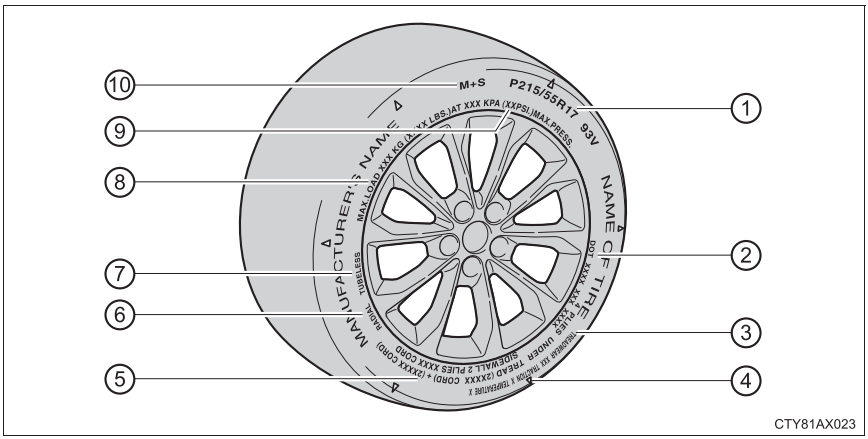

CTY81AX023

▶ Roue de secours compacte

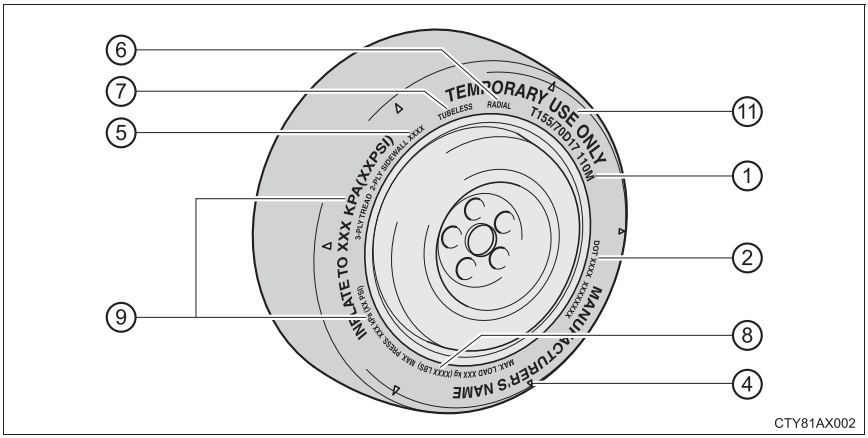

CTY81AX002

① Taille des pneus (→P. 479)

② DOT et numéro d'identification du pneu (TIN) (→P. 478)

③ Niveau de qualité uniforme des pneus

Pour plus de détails, reportez-vous plus loin à “Niveau de qualité uniforme des pneus”.

④ Emplacement des témoins d'usure de la bande de roulement (→P. 377)

⑤ Composition et matériaux des ceintures des pneus

Les plis sont les couches de toiles tissées de manière parallèle enduites de caoutchouc. Les toiles sont constituées de fibres qui forment les plis d'un pneu.

⑥ Pneus à carcasse radiale ou diagonale

Un pneu à carcasse radiale porte la mention “RADIAL” sur le flanc. Tout pneu ne portant pas la mention “RADIAL” est un pneu à carcasse diagonale.

⑦ TUBELESS ou TUBE TYPE

Les pneus tubeless n'ont pas de chambre à air et l'air est injecté directement dans les pneus. Les pneus tube type sont équipés d'une chambre à air à l'intérieur du pneu, et la chambre à air maintient la pression de gonflage.

⑧ Limite de charge à pression de gonflage maximale des pneus à froid (→P. 483)

⑨ Pression de gonflage maximale des pneus à froid (→P. 483)

Cela désigne la pression à laquelle un pneu peut être gonflé.

⑩ Pneus d'été ou pneus toutes saisons (→P. 383)

Un pneu toutes saisons porte la mention “M+S” sur le flanc. Tout pneu ne portant pas la mention “M+S” est un pneu été.

⑪ “TEMPORARY USE ONLY”

Vous pouvez identifier une roue de secours compacte au moyen de la mention “TEMPORARY USE ONLY” moulée sur le flanc du pneu. Cette roue est uniquement conçue pour une utilisation temporaire d'urgence.

Symbole courant DOT et numéro d'identification du pneu (TIN)

▶ Type A

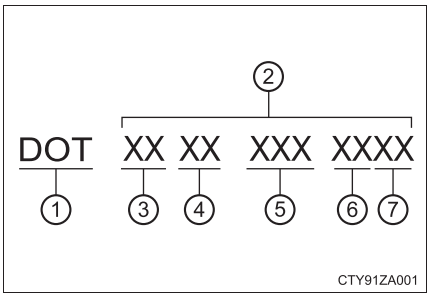

▶ Type B

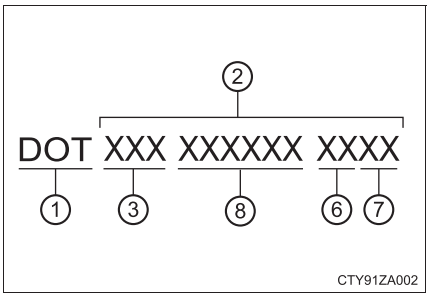

① Symbole DOT*

② Numéro d'identification du pneu (TIN)

③ Marque d'identification du fabricant du pneu

④ Code de taille du pneu

⑤ Code optionnel de type de pneu du fabricant (3 ou 4 lettres)

⑥ Semaine de fabrication

⑦ Année de fabrication

⑧ Code du fabricant

*: Le symbole DOT certifie que le pneu est conforme aux normes fédérales de sécurité applicables aux véhicules à moteur.

Taille des pneus

■ Informations relatives à la taille courante des pneus

L'illustration indique la taille courante des pneus.

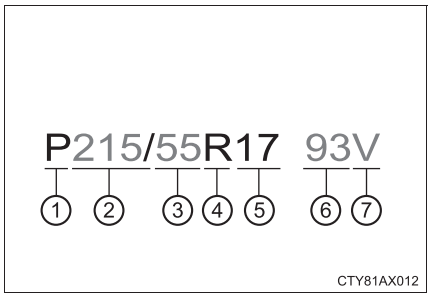

① Utilisation du pneu (P = Véhicule de tourisme, T = Utilisation temporaire)

② Largeur de section (millimètres)

③ Rapport d'aspect
(rapport entre la hauteur du pneu et la largeur de section)

④ Code de structure du pneu (R = Radiale, D = Diagonale)

⑤ Diamètre de la roue (pouces)

⑥ Indice de charge (2 chiffres ou 3 chiffres)

⑦ Symbole de vitesse (caractère alphabétique d'une lettre)

■ Dimensions du pneu

① Largeur de section

② Hauteur du pneu

③ Diamètre de la roue

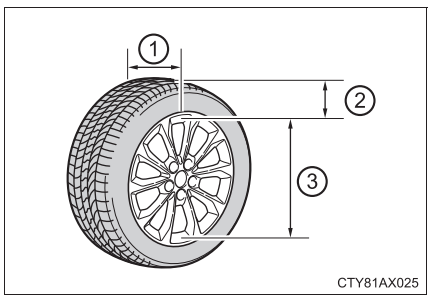

Appellations des parties du pneu

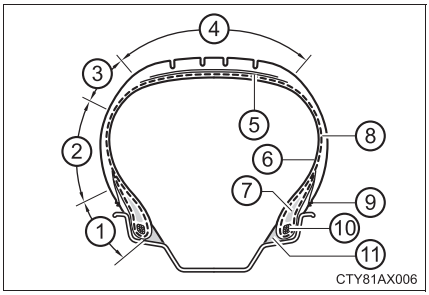

① Talon
② Flanc
③ Épaulement
④ Bande de roulement
⑤ Courroie
⑥ Garniture interne
⑦ Caoutchouc de renfort
⑧ Carcasse
⑨ Bordures de jante
⑩ Tringles
⑪ Bandelette talon

Niveau de qualité uniforme des pneus

Ces informations ont été préparées en conformité avec les normes publiées par l'autorité fédérale chargée de la sécurité routière aux États-Unis du Ministère des Transports des États-Unis.
Elle informe les acheteurs et/ou clients potentiels des véhicules Toyota du niveau de qualité uniforme des pneus.

Votre concessionnaire Toyota pourra répondre à toutes les questions que pourrait vous inspirer la lecture de ces informations.

Indices de qualité DOT

Tous les pneus de véhicules de tourisme doivent être conformes aux exigences fédérales en matière de sécurité, et à ces indices. Les indices de qualité sont indiqués sur le flanc du pneu, le cas échéant, entre l'épaulement et la largeur de section maximum.

Par exemple: Indice d'usure de la bande de roulement 200 Traction AA Température A

Usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est établi par comparaison, en fonction de l'indice d'usure du pneu testé dans des conditions réglementées, sur un banc d'essai homologué par un organisme officiel.

Par exemple, un pneu doté d'un indice 150 devrait tenir une fois et demie (1 - 1/2) la durée d'un pneu doté d'un indice 100 par le gouvernement.
La performance relative des pneus dépend de leurs conditions d'utilisation. La performance peut varier considérablement selon les habitudes de conduite, l'entretien, les caractéristiques des routes et le climat.

Indices d'adhérence AA, A, B, C

Les indices d'adhérence, notés AA, A, B et C dans l'ordre du meilleur au moins bon, représentent la capacité du pneu à arrêter le véhicule sur chaussée humide, telle que mesurée dans des conditions réglementées, sur des revêtements d'asphalte et de béton homologués par un organisme officiel.

Un pneu noté C présente des performances d'adhérence médiocres.

Avertissement: L'indice d'adhérence attribué à ce pneu est établi à partir de tests d'adhérence au freinage (en ligne droite), et exclut l'adhérence en virage.

Température A, B, C

Les indices thermiques, notés A (le plus haut), B et C, représentent la résistance du pneu à la production de chaleur et sa capacité à dissiper la chaleur, mesurées au cours d'un test sur la roue dans des conditions réglementées, dans un laboratoire spécifié, à l'intérieur.

Une température élevée soutenue peut engendrer la dégénérescence du matériau du pneu et réduire sa durée de vie, et une température excessive peut conduire à une défaillance brutale du pneu.

L'indice C correspond à un niveau de performance que tous les pneus des véhicules de tourisme doivent satisfaire, conformément à la norme fédérale de sécurité No. 109 applicable aux véhicules à moteur.

Les indices B et A correspondent à des niveaux de performance supérieurs au minimum exigé par la loi d'après les tests sur la roue utilisée en laboratoire.

Avertissement: L'indice de température d'un pneu suppose qu'il est correctement gonflé et non surchargé.
Une vitesse excessive, un sous-gonflage ou une charge excessive, sont des facteurs qui, séparément ou combinés, peuvent être à l'origine d'une accumulation de chaleur et d'une possible défaillance du pneu.

Glossaire terminologique du pneu

Termes liés aux pneus	Signification
Pression de gonflage des pneus à froid	Pression dans le pneu alors que le véhicule est resté en stationnement pendant au moins trois heures ou n'a pas parcouru plus de 1 mile ou 1,5 km après cela
Pression de gonflage maximale	Pression maximale à froid à laquelle le pneu peut être gonflé, indiquée sur le flanc du pneu
Pression de gonflage recommandée	Pression de gonflage du pneu à froid recommandée par le fabricant
Poids des accessoires	Poids cumulé (en plus de l'équipement de série pouvant être remplacé) de la transmission automatique, de la direction assistée, de l'assistance au freinage, des lève-vitres électriques, des sièges électriques, de la radio et du chauffage, dans la mesure où ces équipements sont proposés d'origine (qu'ils soient installés ou non)
Poids à vide	Poids d'un véhicule à moteur avec ses équipements de série, incluant les capacités maximales en carburant, en huile et en liquide de refroidissement et, s'il en est équipé, la climatisation et le poids supplémentaire d'un moteur optionnel
Poids maximum du véhicule en charge	La somme de: (a) Poids à vide (b) Poids des accessoires (c) Capacité de charge du véhicule (d) Poids des options de série
Poids normal des occupants	150 lb. (68 kg) multipliés par le nombre d'occupants indiqué dans la deuxième colonne du tableau 1* suivant
Répartition des occupants	Répartition des occupants dans le véhicule, tel qu'indiqué dans la troisième colonne du tableau 1* ci-après

Termes liés aux pneus	Signification
Poids des options de série	Le poids cumulé des options de série installées correspond à plus de 5 lb. (2,3 kg) de plus que les éléments standard remplacés, non comptabilisés dans le poids à vide ou le poids des accessoires, incluant les freins à grande puissance, les correcteurs d'assiette, la galerie de toit, la batterie à grande puissance et une garniture spéciale
Jante	Support métallique du pneu ou ensemble pneu et chambre à air, sur lequel prend appui le talon du pneu
Diamètre de la jante (Diamètre de la roue)	Diamètre nominal du support du talon
Désignation des dimensions de la jante	Diamètre et largeur de la jante
Désignation du type de jante	Désignation de la jante par style ou code, donnée par le fabricant
Largeur de la jante	Distance nominale entre les rebords de la jante
Capacité de charge du véhicule (Capacité de charge totale)	Charge nominale du chargement et des bagages plus 150 lb. (68 kg) multipliée par le nombre de places assises du véhicule
Charge maximale du véhicule par pneu	Charge appliquée sur chaque pneu, déterminée par répartition sur chaque essieu du poids maximal en charge du véhicule, divisée par deux
Charge normale du véhicule par pneu	Charge appliquée sur chaque pneu, déterminée par répartition sur chaque essieu du poids à vide, du poids des accessoires et du poids normal des occupants (répartition selon le tableau 1* ci-après), divisée par deux
Côté exposé aux intempéries	Surface de la jante non couverte par le pneu gonflé
Talon	Partie du pneu constituée de tringles d'acier, enroulées ou renforcées de plis de toiles, et mise en forme pour s'adapter à la jante

Termes liés aux pneus	Signification
Séparation du talon	Rupture de la liaison entre des composants du talon
Pneu à carcasse diagonale	Pneu sur lequel les plis de toiles partant du talon sont posés alternativement selon des angles très inférieurs à 90 degrés, par rapport à l'axe central de la bande de roulement
Carcasse	Structure du pneu, hors caoutchouc de la bande de roulement et du flanc qui, une fois gonflée, supporte la charge
Décollement	Détachement par morceaux de la bande de roulement ou du flanc
Toile	Fibres formant les plis du pneu
Séparation de la toile	Rupture de la toile au niveau des composés en caoutchouc voisins
Craquelure	Toute rupture dans la bande de roulement, le flanc ou le revêtement intérieur du pneu, laissant apparaître la toile
CT	Pneu pour lequel le système flanc du pneu jante est inversé, dans lequel la jante est conçue avec des rebords s'étendant radialement vers l'intérieur et le pneu est conçu pour être monté sur le dessous de la jante de façon à ce que les rebords de la jante se trouvent enfermés dans la cavité du pneu
Pneu à indice de charge élevé	Pneu conçu pour être utilisé à des charges et pressions de gonflage plus élevées que le pneu standard correspondant
Rainure	Espace entre deux bandes longitudinales voisines sur la bande de roulement
Revêtement intérieur	Couche(s) formant la surface intérieure d'un pneu tubeless, contenant l'espace de gonflage du pneu
Séparation du revêtement intérieur	Rupture du revêtement intérieur au niveau du matériau en toile de la carcasse

Termes liés aux pneus	Signification
Flanc extérieur	(a) Flanc à bande blanche, porteur d'un lettrage blanc ou du nom du fabricant, de la marque, et/ou du nom de modèle moulé en relief ou en creux de manière plus prononcée que sur le flanc opposé du pneu, ou (b) Flanc extérieur d'un pneu asymétrique possédant un côté spécifique devant toujours être orienté vers l'extérieur lors de la pause sur un véhicule
Pneu pour utilitaire léger (LT)	Pneu conçu par son fabricant principalement pour être utilisé sur les utilitaires légers ou les véhicules de tourisme à usages multiples
Indice de charge	Charge maximum qu'un pneu peut supporter à une pression de gonflage donnée
Indice de charge maximal	Indice de charge du pneu à la pression de gonflage maximale autorisée pour ce pneu
Pression de gonflage maximale autorisée	Pression de gonflage maximale à froid à laquelle un pneu peut être gonflé
Mesure de jante	Jante sur laquelle est monté le pneu pour la vérification des dimensions physiques
Épissure ouverte	Toute rupture de la jonction de la bande de roulement, du flanc ou du revêtement intérieur du pneu, laissant apparaître la toile
Diamètre extérieur	Diamètre total d'un pneu neuf gonflé
Largeur totale	Distance linéaire entre les faces extérieures des flancs d'un pneu gonflé, surépaisseurs dues aux marquages, aux décors ou aux cordons ou nervures de protection comprises
Pneu pour véhicule de tourisme	Pneu destiné à être utilisé sur les véhicules de tourisme, les véhicules de tourisme à usages multiples et les utilitaires dont le poids nominal brut (GVWR) est inférieur ou égal à 10000 lb.
Pli	Couche de toiles tissées de manière parallèle enduites de caoutchouc
Séparation du pli	Décollement des composés en caoutchouc entre les plis voisins

Termes liés aux pneus	Signification
Pneu	Dispositif mécanique constitué de caoutchouc, de produits chimiques, de fils textiles et d'acier ou d'autres matériaux qui, monté sur une roue automobile, assure l'adhérence et contient le gaz ou le liquide supportant la charge
Pneu à carcasse radiale	Pneu sur lequel les plis de toiles partant du talon sont posés à 90 degrés par rapport à l'axe central de la bande de roulement
Pneu renforcé	Pneu conçu pour être utilisé à des charges et pressions de gonflage plus élevées que le pneu standard correspondant
Largeur de section	Distance linéaire entre les faces extérieures des flancs d'un pneu gonflé, surépaisseurs dues aux marquages, aux décors ou aux cordons de protection comprises
Flanc	Partie d'un pneu entre le talon et la bande de roulement
Séparation du flanc	Rupture du composé en caoutchouc au niveau du matériau en toile du flanc
Pneu neige	Pneu obtenant un indice d'adhérence supérieur ou égal à 110, en comparaison avec le pneu de référence conforme à la norme d'essai ASTM E-1136, dans les conditions d'essai d'adhérence sur neige telles que décrites par la norme ASTM F-1805-00, méthode d'essai standard d'adhérence d'une roue simple en ligne droite et sur revêtement enneigé et verglacé, et marqué d'un symbole alpin ( ) sur au moins un de ses flancs
Jante d'essai	Jante sur laquelle un pneu est monté pour essai, pouvant être n'importe quelle jante parmi celles recensées comme appropriées à une utilisation avec ce pneu
Bande de roulement	Partie d'un pneu en contact avec la route
Bande longitudinale de bande de roulement	Partie de la bande de roulement qui entoure la circonférence du pneu

Termes liés aux pneus	Signification
Séparation de la bande de roulement	Décollement de la bande de roulement de la carcasse du pneu
Indicateurs d'usure (TWI)	Saillies au fond des rainures principales, destinées à donner une indication visuelle du degré d'usure de la bande de roulement
Banc-support de pneu	Banc utilisé pour tenir la roue équipée du pneu pendant l'essai

*: Tableau 1 — Nombre et répartition des occupants pour un chargement normal du véhicule et des capacités d'assise variables

Nombre de places assises, nombre d'occupants	Charge normale du véhicule, nombre d'occupants	Répartition des occupants dans un véhicule normalement chargé
2 à 4	2	2 à l'avant
5 à 10	3	2 à l'avant, 1 sur les sièges de la deuxième rangée
11 à 15	5	2 à l'avant, 1 sur les sièges de la deuxième rangée, 1 sur les sièges de la troisième rangée, 1 sur les sièges de la quatrième rangée
16 à 20	7	2 à l'avant, 2 sur les sièges de la deuxième rangée, 2 sur les sièges de la troisième rangée, 1 sur les sièges de la quatrième rangée

Fonctions personnalisables

Votre véhicule dispose de nombreuses fonctions électroniques personnalisables selon vos préférences. Les réglages de ces fonctions peuvent être changés sur l'écran du système audio ou chez votre concessionnaire Toyota.

Les réglages de certaines fonctions sont modifiés simultanément lors de la personnalisation d'autres fonctions. Contactez votre concessionnaire Toyota pour de plus amples détails.

Personnalisation des fonctions du véhicule

Il est possible de personnaliser certaines fonctions du véhicule avec le système audio.

1 Appuyez sur le bouton “APPS”.

2 Sélectionnez “Setup” sur l'écran “Apps” et sélectionnez “Vehicle”.

Divers réglages peuvent être modifiés. Pour de plus amples détails, reportez-vous à la liste de réglages modifiables.

Fonctions personnalisables

① Véhicules avec système audio: Réglages pouvant être modifiés via le système audio

② Réglages pouvant être modifiés par votre concessionnaire Toyota

Définition des symboles: O = Disponible, — = Non disponible

■ Système d'accès et de démarrage mains libres et télécommande du verrouillage centralisé (→P. 98, 117)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	①	②
Signal de fonctionnement (Feux de détresse)	Marche	Arrêt	O	O
Signal de fonctionnement (Signal sonore)	Marche	Arrêt	—	O
Volume du signal sonore de fonctionnement	Niveau 5	Désactivation jusqu'au niveau 7	O	O
Temps écoulé avant l'activation de la fonction de verrouillage automatique de porte si une porte n'est pas ouverte après avoir été déverrouillée	60 secondes	Arrêt	O	O
		30 secondes		
		120 secondes		
Avertisseur sonore de porte ouverte	Marche	Arrêt	—	O

■ Système d'accès et de démarrage mains libres (→P. 117)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	①	②
Système d'accès et de démarrage mains libres	Marche	Arrêt	—	O
Nombre autorisé de verrouillages mains libres consécutifs	Deux fois	Illimité	—	O

■ Télécommande du verrouillage centralisé (→P. 98, 104, 111)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	①	②
Télécommande du verrouillage centralisé	Marche	Arrêt	—	O
Déverrouillage	Déverrouillage de la porte conducteur en une étape, déverrouillage de toutes les portes en deux étapes	Déverrouillage de toutes les portes en une étape.	O	O
Fonction panique	Marche	Arrêt	—	O
Fonctionnement du déverrouillage du coffre	Maintenez appuyé (court)	Arrêt	—	O
		Appuyez deux fois		
		Une pression courte		
		Maintenez appuyé (long)		

■ Verrouillage des portes (→P. 104)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	①	②
Déverrouillage avec une clé	Déverrouillage de la porte conducteur en une étape, déverrouillage de toutes les portes en deux étapes	Déverrouillage de toutes les portes en une étape.	—	O
Fonction de verrouillage automatique des portes en fonction de la vitesse	Arrêt	Marche	O	O
Déverrouillage de toutes les portes à l'ouverture de la porte conducteur	Arrêt	Marche	O	O
Déverrouillage de toutes les portes lorsque le levier de vitesses est placé sur P.	Marche	Arrêt	O	O
Verrouillage de toutes les portes lorsque le levier de vitesses est placé sur une autre position que P.	Marche	Arrêt	O	O
Verrouillage/déverrouillage du coffre lorsque toutes les portes sont verrouillées/déverrouillées	Marche	Arrêt	—	O

■ **Coffre (→P. 111)**

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	①	②
Commande principale d'ouverture de coffre	Activé	Désactivé	—	O

■ **Mémorisation de la position de conduite* (→P. 131)**

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	①	②
Mouvement du siège conducteur à la sortie du véhicule	Plein	Arrêt	O	O
		Partiel		
Portes asservies à la fonction de rappel de mémorisation de la position de conduite	Porte conducteur	Toutes les portes	—	O

*: Sur modèles équipés

■ **Contact du moteur (→P. 173)**

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	①	②
Temps écoulé avant que les messages liés au contact du moteur sur l'écran multifonctionnel ne s'éteignent	60 secondes	30 secondes	—	O
		600 secondes		

■ Levier de clignotants (→P. 185)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	①	②
Nombre de clignotements des clignotants de changement de voie	3	4	—	O
		5		
		6		
		7		
		Arrêt		

■ Système de commande automatique des éclairages (→P. 187)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	①	②
Sensibilité du capteur de luminosité	Niveau 3	Niveau 1 à 5	O	O
Temps écoulé avant que les phares ne s'éteignent automatiquement une fois les portes fermées	30 secondes	0 secondes	O	O
		60 secondes		
		90 secondes		

■ Éclairages (→P. 187, 190)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	①	②
Système d'éclairage de jour (sauf Canada)	Marche	Arrêt	O	O
Feux de route automatiques*	Marche	Arrêt	—	O

*: Sur modèles équipés

■ Éclairage (→P. 299)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	①	②
Commande de luminosité des éclairages intérieurs	Marche	Arrêt	—	O
Temps écoulé avant l'extinction des éclairages intérieurs	15 secondes	Arrêt	O	O
		7,5 secondes		
		30 secondes		
Spot lumineux de console centrale	Marche	Arrêt	—	O
Fonctionnement lorsque les portes sont déverrouillées	Marche	Arrêt	—	O
Fonctionnement après mise sur arrêt du contact du moteur	Marche	Arrêt	—	O
Fonctionnement lorsque vous vous approchez du véhicule et que vous portez la clé électronique	Marche	Arrêt	—	O
Éclairages d'ambiance*	Marche	Arrêt	—	O
Éclairages extérieurs de plancher*	Marche	Arrêt	—	O
Temps écoulé avant que les éclairages extérieurs de plancher ne s'éteignent*	15 secondes	Arrêt	O	O
		7,5 secondes		
		30 secondes		
Activer/désactiver le fonctionnement des éclairages extérieurs de plancher lorsque vous vous approchez du véhicule et que vous portez la clé électronique*	Marche	Arrêt	—	O

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	①	②
Activer/désactiver le fonctionnement des éclairages extérieurs de plancher lorsque vous déverrouillez les portes au moyen de la commande de verrouillage centralisé des portes*	Marche	Arrêt	—	O

*: Sur modèles équipés

■ **Tableau de bord (→P. 85)**

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	①	②
Commande du variateur automatique d'éclairage du tableau de bord	Niveau 3	Niveau 1 à 5	—	O

■ **Système de climatisation automatique (→P. 286)**

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	①	②
Fonctionnement de la commande auto d'A/C	Auto	Manuel	O	O

■ **Commande tactile (sur le panneau audio) (→P. 94)**

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	①	②
Sensibilité de la commande tactile	Niveau 3	Niveau 1 à 3	O	—

■ **Commande tactile (sur le tableau de commande de climatisation) (→P. 286)**

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	①	②
Sensibilité de la commande tactile	Niveau 1	Niveau 1 à 3	—	O

■ Pare-soleil arrière* (→P. 318)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	①	②
Fonctionnement en marche arrière	Marche	Arrêt	—	O
Temps écoulé avant activation du fonctionnement en marche arrière	0,7 secondes	0 seconde	—	O
		0,9 secondes		
		1,2 secondes		

*: Sur modèles équipés

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pendant la personnalisation

Le moteur devant être en marche pendant la personnalisation, veillez à ce que le véhicule soit stationné dans un lieu où la ventilation est suffisante. Dans un espace clos, comme un garage, les gaz d'échappement chargés de monoxyde de carbone (CO) toxique risquent de s'accumuler et de pénétrer dans le véhicule. Cela peut entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.

⚠ NOTE

■ Pendant la personnalisation

Pour éviter la décharge de la batterie, veillez à ce que le moteur soit en marche pendant que vous personnalisez les fonctions.

Systèmes à initialiser

Les éléments suivants doivent être initialisés pour un fonctionnement normal du système après toute opération telle que l'entretien effectué sur le véhicule:

Élément	Quand réinitialiser	Référence
Message indiquant que l'entretien doit être effectué	• Après avoir effectué l'entretien	P. 352
Système d'avertissement de pression des pneus	• Lorsque vous changez la taille des pneus • En cas de modification de la pression de gonflage des pneus lorsque vous souhaitez modifier votre vitesse de croisière ou le poids de la charge, etc.	P. 380

Index

Que faire si...
(Résolution des problèmes) 502
Index alphabétique 506

Pour plus de détails concernant l'équipement lié au système audio/de navigation, reportez-vous au "SYSTÈME DE NAVIGATION ET DE MULTIMÉDIA MANUEL DU PROPRIÉTAIRE".

Que faire si... (Résolution des problèmes)

Si vous avez un problème, vérifiez les points suivants avant de contacter votre concessionnaire Toyota.

Les portes ne peuvent pas être verrouillées, déverrouillées, ouvertes ou fermées

Si vous perdez vos clés

- Si vous perdez vos clés mécaniques, de nouvelles clés mécaniques d'origine peuvent être réalisées par votre concessionnaire Toyota. (→P. 100)
- Si vous perdez vos clés électroniques, le risque de vol du véhicule augmente de manière significative. Contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota. (→P. 118)

Les portes ne peuvent pas être verrouillées ou déverrouillées

- La pile de la clé électronique est-elle faible ou usée? (→P. 399)
- Le contact du moteur est-il en mode IGNITION ON?
  Lorsque vous verrouillez les portes, mettez le contact du moteur sur arrêt. (→P. 174)
- La clé électronique a-t-elle été laissée à l'intérieur du véhicule?
  Lorsque vous verrouillez les portes, assurez-vous que vous avez la clé électronique sur vous.
- La fonction peut ne pas fonctionner correctement à cause des conditions des ondes radio. (→P. 124)

Il n'est pas possible d'ouvrir la porte arrière

- Le verrouillage de sécurité enfants est-il enclenché?
  La porte arrière ne peut pas être ouverte de l'intérieur du véhicule lorsque le verrouillage est enclenché. Ouvrez la porte arrière de l'extérieur, puis déverrouillez le verrouillage de sécurité enfants. (→P. 107)

Si le couvercle de coffre est fermé alors que la clé électronique se trouve à l'intérieur

- La fonction pour éviter que la clé électronique ne reste à l'intérieur du coffre se met en marche et vous pouvez ouvrir le coffre comme d'habitude. Sortez la clé du coffre. (→P. 113)

Si vous suspectez un problème

Le moteur ne démarre pas

- Avez-vous appuyé sur le contact du moteur tout en appuyant fermement sur la pédale de frein? (→P. 173)
- Le levier de vitesses est-il sur la position P? (→P. 175)
- La clé électronique est-elle détectable quelque part à l'intérieur du véhicule? (→P. 118)
- Le volant est-il déverrouillé? (→P. 176)
- La pile de la clé électronique est-elle faible ou usée? Dans ce cas, il est possible de démarrer le moteur par un moyen temporaire. (→P. 452)
- La batterie est-elle déchargée? (→P. 454)

Le levier de vitesses ne peut pas être déplacé de P, même si vous appuyez sur la pédale de frein

- Le contact du moteur est-il en mode IGNITION ON?

Si vous ne pouvez pas relâcher le levier de vitesses en appuyant sur la pédale de frein avec le contact du moteur en mode IGNITION ON (→P. 183)

Le volant ne peut pas être actionné après l'arrêt du moteur

- Il se bloque automatiquement pour empêcher le vol du véhicule. (→P. 175)

Les vitres ne s'ouvrent ou ne se ferment pas en actionnant les commandes de lève-vitres électriques

- La commande de verrouillage des vitres est-elle enfoncée?
  À l'exception de celui du siège conducteur, aucun lève-vitre électrique ne peut être utilisé si la commande de verrouillage des vitres est enfoncée. (→P. 148)

Le contact du moteur est placé sur arrêt automatiquement

- La fonction de coupure automatique de l'alimentation est actionnée si le véhicule est laissé en mode ACCESSORY ou IGNITION ON (le moteur ne tourne pas) pendant un certain temps. (→P. 175)

Un avertisseur sonore se déclenche pendant la conduite

- Le témoin de rappel de ceinture de sécurité clignote

  Le conducteur et le passager avant portent-ils leur ceinture de sécurité? (→P. 430)

- Le témoin d'avertissement du système de freinage est allumé

  Le frein de stationnement est-il relâché? (→P. 186)

En fonction de la situation, d'autres types d'avertisseur sonore peuvent également se déclencher. (→P. 426, 437)

Une alarme est activée et l'avertisseur sonore retentit

- Une porte a-t-elle été ouverte par une personne à l'intérieur du véhicule pendant le réglage de l'alarme?
  Le capteur le détecte et l'alarme retentit. (→P. 73)

Pour arrêter l'alarme, mettez le contact du moteur en mode IGNITION ON ou démarrez le moteur.

Un avertisseur sonore se déclenche lorsque vous quittez le véhicule

- La clé électronique a-t-elle été laissée à l'intérieur du véhicule ou le toit ouvrant est-il ouvert?
  Vérifiez le message sur l'écran multifonctionnel.

Un témoin d'avertissement s'allume ou un message d'avertissement s'affiche

- Si un témoin d'avertissement s'allume, reportez-vous à P. 426.
- Lorsqu'un message d'avertissement s'affiche, effectuez la procédure de correction correspondante au message.

Lorsqu'un problème s'est produit

En cas de crevaison

- Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr et remplacez le pneu crevé par le pneu de secours. (→P. 438)

Le véhicule est bloqué

- Essayez la procédure à suivre lorsque le véhicule est enlisé dans la boue, la saleté ou la neige. (→P. 461)

Index alphabétique

A

A/C 286
Filtre de climatisation 397
Système de climatisation automatique..... 286
ABS (système de freinage antiblocage) 276
Fonction 276
Témoin d'avertissement..... 427
Accès mains libres
Système d'accès et de démarrage mains libres..... 104, 111
Télécommande du verrouillage centralisé 104, 111
Accoudoir..... 317
Affichage
Écran multifonctionnel 86
Informations relatives au trajet 87
LDA (alerte de sortie de voie avec commande de direction)..... 231
Message d'avertissement 437
Régulateur de vitesse 260
Régulateur de vitesse actif ... 245
Aide au freinage..... 276
Alarme 73
Alarme 73
Avertisseur sonore..... 426
Ampoules
Puissance en watts..... 472
Remplacement 406
Antennes (système d'accès et de démarrage mains libres) 117
Antivol de direction..... 175
Déverrouillage de la colonne de direction 176
Appuie-têtes..... 138
Avertissement d'approche (régulateur de vitesse actif) 253
Alerte de sortie de voie avec commande de direction (LDA)..... 231
Avertisseur sonore..... 141
Avertisseurs sonores
Avertissement d'approche 253
Passage au rapport inférieur 183
Rappel de ceinture de sécurité..... 430
Système de freinage..... 426

B

Batterie 373
Préparatifs et contrôles pré-hivernaux 281
Si la batterie du véhicule est déchargée..... 454
Témoin d'avertissement..... 426
Vérification de la batterie 373
Bloqué
Si le véhicule est bloqué 461
Boîte à gants 303
Bougie 468
Boussole 337
Bruit sous le véhicule 8
BSM (surveillance de l'angle mort)..... 264

C

Capacité de charge..... 170
Capacité de charge totale..... 170
Capacité de chargement..... 170
Capot 362
Capteur
Capteur de caméra..... 209, 211
Capteur de radar..... 209, 210, 267
Essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie..... 200
Feux de route automatiques..... 190
Rétroviseur intérieur 144
Système de phares automatiques..... 188
Carburant 466
Capacité 466
Informations..... 473
Jauge de carburant..... 83
Réapprovisionnement en carburant..... 202
Système d'arrêt de la pompe à carburant..... 425
Témoin d'avertissement 429
Type..... 466
Casiers auxiliaires..... 305
Ceintures de sécurité..... 30
Comment votre enfant doit porter la ceinture de sécurité..... 32
Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage automatique 32
Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage d'urgence 32
Femmes enceintes, utilisation correcte de la ceinture de sécurité..... 33
Installation du siège de sécurité enfant..... 63
Nettoyage et entretien des ceintures de sécurité ... 348
Port de votre ceinture de sécurité..... 30
Prétensionneurs de ceinture de sécurité..... 31
Rallonge de ceinture de sécurité..... 32
Réglage de la ceinture de sécurité..... 31
Témoin d'avertissement SRS..... 427
Témoin et signal sonore de rappel 430

Chaînes..... 282
Chauffages
Rétroviseurs extérieurs..... 290
Sièges chauffants 296
Système de climatisation..... 286
Clé électronique..... 98
Fonction d'économie de la batterie 123
Remplacement de la pile 399
Si la clé électronique ne fonctionne pas correctement 451
Clés 98
Accès mains libres..... 98
Avertisseur sonore..... 119
Clé électronique..... 98
Clé mécanique..... 99
Contact du moteur 173
Fonction d'économie de la batterie..... 123
Plaque du numéro de clé..... 98
Remplacement de la pile 399
Si la clé électronique ne fonctionne pas correctement 451
Télécommande du verrouillage centralisé 98
Clignotants..... 185
Levier de clignotants..... 185
Puissance en watts..... 472
Remplacement des ampoules..... 408, 410
Clignotants arrière 185
Levier de clignotants..... 185
Puissance en watts..... 472
Remplacement des ampoules..... 410
Clignotants avant 185
Levier de clignotants..... 185
Puissance en watts..... 472
Remplacement des ampoules..... 408
Clignotants latéraux..... 185
Levier de clignotants..... 185
Remplacement des ampoules..... 413
Coffre..... 111
Commande d'ouverture de coffre 111
Commande principale d'ouverture de coffre 112
Éclairage de coffre..... 113
Équipements du coffre..... 310
Extension de rangement de coffre 319
Levier de déverrouillage interne du coffre 113
Poignée de coffre 112
Système d'accès et de démarrage mains libres..... 111
Système de sécurité des bagages 112
Télécommande du verrouillage centralisé 111

Colonne de direction avec antivol..... 175
Commande de luminosité
Commande d'éclairage du tableau de bord 84
Commande de verrouillage des vitres 148
Commande d'éclairage du tableau de bord 84
Commande d'ouverture
Capot 362
Coffre 111
Commandes
Bouton “DISP”..... 87
Bouton “SOS” 330
Bouton de distance entre véhicules 245
Capteur de caméra..... 220
Commande de boussole..... 337
Commande de désembuage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs..... 290
Commande de pare-soleil arrière..... 318
Commande de régulateur de vitesse 260
Commande de régulateur de vitesse actif..... 245
Commande de réinitialisation du système d'avertissement de pression des pneus 380
Commande de sélection du mode de conduite..... 274
Commande de sièges chauffants..... 296
Commande de verrouillage centralisé des portes..... 106
Commande de verrouillage des vitres..... 148
Commande d'essuie-glaces et de lave-vitre de pare-brise..... 195
Commande d'ouverture de coffre 111
Commande du BSM (surveillance de l'angle mort)..... 264
Commande LDA (alerte de sortie de voie avec commande de direction) 231
Commande principale d'ouverture de coffre 112
Commande VSC OFF 277
Commandes de feux de détresse 418
Commandes de lève-vitres électriques..... 148
Commandes de mémorisation de la position de conduite 132
Commandes de rétroviseurs extérieurs 145

Commandes de sièges ventilés 296
Commandes de toit ouvrant 151
Commandes de verrouillage des portes..... 106
Commandes d'éclairage 187
Commandes d'ouverture de porte de garage 322
Contact du moteur 173
Contacteur de démarrage..... 173
Palettes de changement de vitesses 180
Compte-tours 83
Compteur de vitesse 83
Condenseur..... 370
Conduite 156
Commande de sélection du mode de conduite..... 274
Conseils de conduite hivernale..... 281
Conseils de rodage..... 157
Position de conduite correcte 28
Procédures 156
Conseils de conduite hivernale 281
Conseils de rodage 157
Contact du moteur 173
Contacteur de démarrage (contact du moteur) 173
Contrôle de la stabilité du véhicule (VSC) 276
Contrôle I/M..... 358
Correcteur automatique d'assiette des phares 189
Coussins gonflables 36
Conditions de fonctionnement des coussins gonflables..... 45
Conditions de fonctionnement des coussins gonflables latéraux 45
Conditions de fonctionnement des coussins gonflables latéraux et rideaux..... 45
Conditions de fonctionnement des coussins gonflables rideaux 45

Coussins gonflables SRS 36
Emplacements des coussins gonflables 36
Modification et mise au rebut des coussins gonflables 44
Position de conduite correcte 28
Précautions générales relatives aux coussins gonflables 40
Précautions relatives aux coussins gonflables latéraux..... 40
Précautions relatives aux coussins gonflables latéraux et rideaux..... 40
Précautions relatives aux coussins gonflables pour votre enfant 40
Précautions relatives aux coussins gonflables rideaux..... 42
Système de classification de l'occupant du siège passager avant..... 49
Témoin d'avertissement de coussin gonflable..... 427

Coussins gonflables de genoux 36
Coussins gonflables latéraux 37
Coussins gonflables rideaux 37
Cric
Cric fourni avec le véhicule 439
Positionnement du cric 363
Crochet à bagages 310
Crochets
Crochets à vêtements..... 321
Crochets de maintien (tapis de sol)..... 26
Crochets pour sacs à provisions 310
Crochets à vêtements 321
Crochets pour sacs à provisions..... 310

D

Désembuage
Lunette arrière 290
Pare-brise avant 290
Rétroviseurs extérieurs..... 290
Désembuage de lunette arrière 290
Dimension 464
Direction assistée (système de direction assistée électrique)..... 276
Témoin d'avertissement..... 427
Direction assistée électrique (EPS)..... 276
Fonction..... 276
Témoin d'avertissement..... 427

E

Éclairage de coffre
Éclairage de coffre..... 113
Puissance en watts..... 472
Éclairages
Commande de phares 187
Éclairage de coffre..... 113
Éclairage intérieur..... 300
Éclairages de courtoisie..... 312
Éclairages individuels 300
Feux de route automatiques..... 190
Levier de clignotants..... 185
Liste des éclairages intérieurs..... 299
Puissance en watts..... 472
Remplacement des ampoules..... 406
Système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes..... 301
Éclairages de courtoisie
Éclairages de courtoisie 312
Puissance en watts..... 472
Éclairages de courtoisie de portes
Puissance en watts..... 472
Éclairages de plaque d'immatriculation 187
Commande d'éclairage..... 187
Éclairages extérieurs de plancher..... 299
Éclairages individuels..... 300
Éclairages individuels arrière..... 300
Éclairages individuels avant..... 300
Éclairages intérieurs..... 299
Écran multifonctionnel 86
Changement de l'affichage..... 87
Informations relatives au trajet 87
Langue..... 89
Message d'avertissement..... 437
Régulateur de vitesse..... 260
Régulateur de vitesse actif ... 245
EDR (enregistreur de bord) 10
Enregistrement des données du véhicule 9
Enregistreur de bord (EDR)..... 10
Entretien
Données d'entretien 464
Entretien à faire soi-même ... 359
Entretien général 354
Prescriptions d'entretien 351
Réinitialisation du message indiquant qu'un entretien est nécessaire 352

Entretien 342, 347
Ceintures de sécurité 348
Extérieur 342
Intérieur 347
Jantes en aluminium 343
Entretien à faire soi-même 359
EPS (direction assistée électronique) 276
Fonction 276
Témoin d'avertissement 427
Essuie-glaces de pare-brise 195
Essuie-glaces de pare-brise à balayage intermittent réglable 195
Essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie 197

F

Feux arrière 187
Commande d'éclairage 187
Remplacement des ampoules 413
Feux de détresse 418
Feux de gabarit 187
Commande d'éclairage 187
Remplacement des ampoules 413
Feux de gabarit avant 187
Commande d'éclairage 187
Remplacement des ampoules 413
Feux de recul
Puissance en watts 472
Remplacement des ampoules 412
Feux de route automatiques 190
Feux de stationnement 187
Commande d'éclairage 187
Remplacement des ampoules 408
Feux de stop
Remplacement des ampoules 413
Filet à bagages 310
Filet de chargement 310
Filtre de climatisation 397
Fonction de protection anti-pincement
Lève-vitres électriques 149
Toit ouvrant 152
Fonctions personnalisables 490
Frein
Frein de stationnement 186
Liquide 371
Témoin d'avertissement 426
Frein de stationnement 186
Avertisseur sonore indiquant que le frein de stationnement est serré 426
Fonctionnement 186
Fusibles 401

H

Huile
Huile moteur 466
Huile moteur..... 365
Capacité..... 466
Contrôle 365
Préparatifs et contrôles pré-hivernaux 281

I

Identification
Moteur..... 465
Véhicule 465
Informations relatives au trajet 87
Informations relatives aux pneus 476
Glossaire..... 483
Niveau de qualité uniforme des pneus..... 481
Numéro d'identification du pneu 478
Taille 479
Initialisation
Entretien 352
Système d'avertissement de pression des pneus 379
Instruments 83
Commande d'éclairage du tableau de bord 84
Écran multifonctionnel 86
Instruments 83
Témoins 81
Témoins d'avertissement..... 79

J

Jauge de température du liquide de refroidissement moteur..... 83
Jauges 83

L

Langue (écran multifonctionnel)..... 89
Lavage et lustrage..... 342
Lave-vitre 195
Commande 195
Contrôle 376
Préparatifs et contrôles pré-hivernaux 281
LDA (alerte de sortie de voie avec commande de direction) 231
Lève-vitres électriques 148
Commande de verrouillage des vitres..... 148
Fonction de protection anti-pincement..... 149
Fonctionnement..... 148
Levier
Levier de clignotants..... 185
Levier de déverrouillage du capot 362
Levier de déverrouillage interne du coffre 113
Levier de vitesses..... 179
Levier d'essuie-glaces 195
Levier du loquet auxiliaire..... 362

Levier de vitesses..... 179
Si le levier de vitesses est bloqué sur P 183
Transmission automatique.... 179
Liquide
Frein..... 470
Lave-vitre..... 376
Transmission automatique.... 469
Liquide de refroidissement moteur..... 368
Capacité..... 468
Contrôle 368
Préparatifs et contrôles pré-hivernaux 281

M

Manivelle de cric..... 439
Mécanisme d'ouverture de porte de garage..... 322
Mémorisation de la position du siège..... 132
Mémorisation de la position du siège conducteur..... 132
Messages d'avertissement..... 437
Miroirs de courtoisie 312
Mode d'éco-conduite..... 274
MONITEUR D'AIDE AU STATIONNEMENT TOYOTA*
Montre 313
Moteur
Capot..... 362
Comment démarrer le moteur..... 173
Compartiment..... 364
Contact du moteur..... 173
Contacteur de démarrage (contact du moteur)..... 173
Mode ACCESSORY 174
Numéro d'identification 465
Si le moteur ne démarre pas 449
Surchauffe 458

N

Nettoyage..... 342, 347
Ceintures de sécurité..... 348
Extérieur 342
Intérieur 347
Jantes en aluminium..... 343
Nombre de places assises..... 170
Numéro d'identification du véhicule 465

*: Reportez-vous au “SYSTÈME DE NAVIGATION ET DE MULTIMÉDIA MANUEL DU PROPRIÉTAIRE”.

O

Outillage 439

P

Palettes de changement de vitesses 180
Pare-soleil
Arrière 318
Toit 152
Pare-soleil 312
Pare-soleil arrière 318
Pattes d'ancrage 60
PCS (système de sécurité de pré-collision) 215
Commande PCS (système de sécurité de pré-collision) 220
Fonction 215
Témoin d'avertissement 428
Phares 187
Commande d'éclairage 187
Feux de route automatiques 190
Précautions relatives aux phares à décharge 416
Puissance en watts 472
Remplacement des ampoules 406, 407, 413
Pneu crevé 438
Pneu taille basse 382
Pneus 377
Chaînes 282
Contrôle 377
En cas de crevaison 438
Informations 476
Permutation des roues 378
Pneus neige 283
Pression de gonflage 471
Remplacement 438
Roue de secours 438
Système d'avertissement de pression des pneus 378
Taille 471
Témoin d'avertissement 430
Pneus neige 283
Poids
Capacité de chargement 170
Limites de charge 170
Poids 464
Poignées de maintien 321
Points d'ancrage LATCH 61
Port AUX*
Port USB*
Porte-gobelets 304

Portes 104
Avertisseur sonore de porte ouverte 119
Rétroviseurs extérieurs 145
Sécurité enfants de porte arrière 107
Système de verrouillage et déverrouillage automatiques des portes 108
Témoin d'avertissement de porte ouverte 429
Verrouillage des portes 106
Vitres de porte 148
Pression de gonflage des pneus 471
Données d'entretien 471
Témoin d'avertissement 430
Prises d'alimentation 315

R

Radiateur 370
Rangement de console 303
Rangements 302
Réapprovisionnement en carburant 202
Capacité 466
Ouverture du bouchon du réservoir à carburant 205
Si la trappe à carburant ne peut pas être ouverte 205
Types de carburant 466
Régulateur de vitesse
Régulateur de vitesse 260
Régulateur de vitesse actif 245
Régulateur de vitesse à radar (régulateur de vitesse actif) 245
Régulateur de vitesse actif 245
Réinitialisation du message indiquant qu'un entretien est nécessaire 352

*: Reportez-vous au “SYSTÈME DE NAVIGATION ET DE MULTIMÉDIA MANUEL DU PROPRIÉTAIRE”.

Remorquage
Conduite avec une caravane/remorque 171
Remorquage avec les 4 roues au sol..... 172
Remorquage de secours 420
Remorquage avec les 4 roues au sol 172
Remplacement
Ampoules..... 404
Fusibles 401
Pile de la clé électronique..... 399
Pneus..... 438
Rétroviseur
Rétroviseur intérieur 143
Rétroviseurs extérieurs..... 145
Rétroviseur intérieur 143
Rétroviseurs
Désembuage des rétroviseurs extérieurs..... 290
Miroirs de courtoisie..... 312
Rétroviseur intérieur 143
Rétroviseurs extérieurs..... 145
Rétroviseurs extérieurs 145
Désembuage des rétroviseurs extérieurs..... 290
Fonction d'asservissement des rétroviseurs à l'enclenchement de la marche arrière..... 146
Mémoire de position du rétroviseur 132
Réglage et rabattement..... 145
Surveillance de l'angle mort..... 264
Rétroviseurs latéraux..... 145
Fonction d'asservissement des rétroviseurs à l'enclenchement de la marche arrière..... 146
Mémoire de position du rétroviseur 132
Réglage et rabattement..... 145
Surveillance de l'angle mort..... 264
Roue de secours 438
Emplacement de stockage ... 439
Pression de gonflage..... 471
Roues 394
Remplacement des roues..... 394
Taille..... 471

S

Safety Connect 330
Sangle de retenue supérieure..... 67
Sécurité enfant..... 55
Commande de verrouillage des lève-vitres électriques..... 148
Comment votre enfant doit porter la ceinture de sécurité..... 32
Installation du siège de sécurité enfant..... 60
Précautions concernant le coffre..... 115
Précautions relatives à la batterie..... 374, 457
Précautions relatives à la rallonge de ceinture de sécurité..... 35
Précautions relatives au retrait de la pile de la clé électronique..... 400
Précautions relatives au toit ouvrant..... 154
Précautions relatives aux ceintures de sécurité 59
Précautions relatives aux coussins gonflables..... 40
Précautions relatives aux lève-vitres électriques..... 150
Précautions relatives aux sièges chauffants 296
Sécurités enfants de porte arrière..... 107
Siège de sécurité enfant..... 56
Sécurité enfants 107
Siège de sécurité enfant..... 56
Installation d'un CRS au moyen des ceintures de sécurité..... 63
Installation d'un CRS avec points d'ancrage LATCH 61
Installation d'un CRS avec sangle de retenue supérieure 67
Sièges bébé, définition 57
Sièges bébé, installation..... 63
Sièges modulables, définition..... 57
Sièges modulables, installation 63
Sièges rehausseurs, définition..... 57
Sièges rehausseurs, installation 66
Système de classification de l'occupant du siège passager avant..... 49

Sièges 130
Appuie-têtes..... 138
Installation des sièges enfant/des sièges de sécurité enfant..... 60
Mémorisation de la position de conduite..... 132
Mémorisation de la position du siège..... 132
Nettoyage 347
Position d'assise correcte sur le siège..... 28
Précautions concernant l'ajustement 131
Réglage 130
Sièges chauffants 296
Sièges ventilés..... 296
Système d'accès assisté 131
Sièges arrière chauffants..... 296
Sièges avant..... 130
Appuie-têtes..... 138
Mémorisation de la position de conduite 132
Mémorisation de la position du siège 132
Nettoyage 347
Position de conduite correcte 28
Réglage 130
Sièges chauffants 296
Sièges ventilés..... 296
Système d'accès assisté 131
Sièges chauffants..... 296
Sièges ventilés 296
Spécifications 464
Surchauffe, moteur 458
Système antivol
Alarme 73
Système d'antidémarrage..... 71
Système audio*
Système d'accès assisté 131
Système d'accès et de démarrage mains libres..... 117
Démarrage du moteur 173
Emplacement des antennes 117
Fonctions d'accès..... 104, 111
Système d'antidémarrage..... 71
Système d'arrêt de la pompe à carburant..... 425
Système d'avertissement de pression des pneus..... 378
Commande de réinitialisation du système d'avertissement de pression des pneus..... 380
Enregistrement des codes d'identification 381
Fonction..... 378
Initialisation..... 379
Installation des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus..... 379
Témoin d'avertissement 430

Système de classification de l'occupant du siège passager avant 49
Système de climatisation 286
Filtre de climatisation 397
Système de climatisation 286
Système de commande automatique des éclairages 187
Système de freinage antiblocage (ABS) 276
Fonction 276
Témoin d'avertissement 427
Système de navigation*
Système de refroidissement
Surchauffe du moteur 458
Système de rétrovision*
Système de sécurité de pré-collision (PCS) 215
Commande PCS (système de sécurité de pré-collision) 220
Fonction 215
Témoin d'avertissement 428
Système de sécurité des bagages 112
Système de verrouillage du levier de vitesses 182
Système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes 301
Système d'éclairage de jour 188

T

Tapis de sol 26
Télécommande du verrouillage centralisé 98
Fonction d'économie de la batterie 123
Remplacement de la pile 399
Verrouillage/ Déverrouillage 104, 111
Témoin d'avertissement principal 430
Témoin d'éco-conduite 85
Témoin indicateur de dysfonctionnement 427
Témoins 81
Témoins d'avertissement 79
ABS 427
Direction assistée électrique 427
Niveau de carburant insuffisant 429
Porte ouverte 429
Pression des pneus 430
Pression d'huile moteur basse 426
SRS 427
Système de charge 426
Système de freinage 426
Système de sécurité de pré-collision 428
Témoin d'avertissement principal 430
Témoin de frein de stationnement 426
Témoin de perte d'adhérence 429
Témoin de rappel de ceinture de sécurité 430
Témoin indicateur de dysfonctionnement 427

*: Reportez-vous au “SYSTÈME DE NAVIGATION ET DE MULTIMÉDIA MANUEL DU PROPRIÉTAIRE”.

Témoins de rappel d'entretien 78
Toit ouvrant 151
Fonction de protection anti-pincement 152
Fonctionnement 151
Totalisateur kilométrique 83
Totalisateurs partiels 83
Toyota Safety Sense P 207
Feux de route automatiques 190
LDA (alerte de sortie de voie avec commande de direction) 231
PCS (système de sécurité de pré-collision) 215
Régulateur de vitesse actif 245
TRAC (système antipatinage) 276
Transmission 179
Commande de sélection du mode de conduite 274
Mode S 180
Palettes de changement de vitesses 180
Si le levier de vitesses est bloqué sur P 183
Transmission automatique 179
Transmission automatique 179
Mode S 180
Palettes de changement de vitesses 180
Si le levier de vitesses est bloqué sur P 183
Trappe à carburant 202
Réapprovisionnement en carburant 202
Si la trappe à carburant ne peut pas être ouverte 205
Trappe d'accoudoir 319

U

Urgence, En cas d'
Dans le cas où la commande d'ouverture de coffre n'est pas actionnée 114
En cas de crevaison 438
Si la batterie du véhicule est déchargée 454
Si la clé électronique ne fonctionne pas correctement 451
Si l'avertisseur sonore se déclenche 426
Si le message d'avertissement s'affiche 437
Si le moteur ne démarre pas 449
Si le témoin d'avertissement s'allume 426
Si votre véhicule doit être remorqué 420
Si votre véhicule est bloqué 461
Si votre véhicule surchauffe 458
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence 419
Si vous suspectez un problème 424

V

Ventilateurs (sièges ventilés) 296
Vitres 148
Désembuage de la lunette arrière 290
Lève-vitres électriques 148
Volant 141
VSC (contrôle de la stabilité du véhicule) 276

INFORMATIONS STATION-SERVICE

Levier du loquet auxiliaire	Mécanisme d'ouverture du coffre	Trappe à carburant
P. 362	P. 111	P. 205

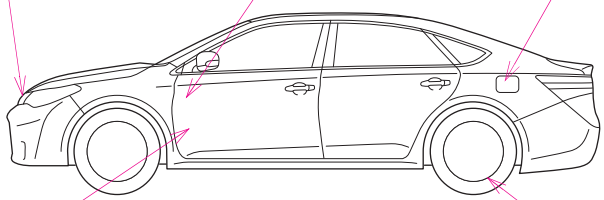

CTYPIAX043

Levier de déverrouillage du capot	Pression de gonflage des pneus
P. 362	P. 471

Capacité du réservoir de carburant (référence)	17,0 gal. (64,35 L, 14,2 Imp. gal.)
Type de carburant	Essence sans plomb uniquement P. 202, 466
Pression de gonflage des pneus à froid	P. 471
Contenance en huile moteur (Vidange et remplissage — référence)	P. 466
Type d'huile moteur	P. 466

Publication No.OM07007D
Printed in Japan 01-1610-00 Z
アバロン（D）